Le Monde

CANNES 97

■ Tous les films du 50e Festival
■ Le coup de jeune du cinéma

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16260 – 7 F | JEUDI 8 MAI 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Europe accuse M. Kabila d'avoir fait de l'est du Zaïre un « abattoir »

Spéculations autour d'un voyage de M. Mobutu au Gabon

LES RÉCITS d'atrocités perpétrées par les troupes de Laurent-Désiré Kabila à l'encontre des réfugiés de l'est du Zaïre se multiplient, tandis que la rébellion et ses alliés rwandais continuent d'empêcher toute enquête de l'ONU. A Bruxelles, Emma Bonino, commissaire européen chargé de l'action humanitaire, a accusé M. Kabila d'avoir transformé la région en *« véritable abattoir »*. Le président Mobutu Sese Seko devait quitter Kinshasa, mercredi 7 mai, pour se rendre au Gabon. Espérant y tenir un mini-sommet avec d'autres chefs d'Etat africains, il comptait leur demander la mise en place à Kinshasa d'une force interafricaine, au moment où la rébellion paraît rencontrer une certaine résistance des forces armées zaïroises à l'est de la capitale. *Les Occidentaux s'efforcent de* convaincre M. Mobutu de quitter le pouvoir et de nommer à la tête d'une autorité de transition une personnalité indépendante, avec laquelle M. Kabila négocierait.

Lire page 2

Jacques Chirac s'engage contre les socialistes

Lionel Jospin le qualifie de « super-Juppé »

DANS LA TRIBUNE qu'il a adressée à *quatorze quotidiens régionaux*, publiée mercredi 7 mai, jour anniversaire de son élection à la présidence de la République, Jacques Chirac s'engage dans la campagne des élections législatives. *« La France a maintenant besoin d'un nouvel élan, d'un élan partagé* [...]. *J'ai besoin de votre soutien,* dit-il aux Français, *pour poursuivre l'ouvrage que nous avons engagé ensemble. »*

L'essentiel de l'appel du chef de l'Etat est consacré à une critique du bilan de la gauche et du programme des socialistes. Jacques Chirac estime que le gouvernement Juppé a réussi, en deux ans, à *« solder l'ardoise »* laissée par ses prédécesseurs et que le moment est venu *« d'engager une étape nouvelle »*. Il s'attaque, sans jamais les nommer, aux socialistes, accusés de vouloir faire *« reculer le chômage par décret »*, réduire la durée du travail de manière autoritaire, augmenter les dépenses de l'Etat, accroître les impôts, préparer un système éducatif coupé des entreprises. Il propose, à l'inverse, d'*« alléger les charges sur tous ceux qui travaillent »*, d'aider à la création d'entreprises, de rapprocher l'Etat des citoyens. Jacques Chirac parle aussi de *« proscrire »* le cumul des fonctions politiques.

Lionel Jospin s'est étonné, mercredi, sur France-Inter, de l'absence de *« hauteur de vue »* du chef de l'Etat, qui se comporte, a-t-il dit, en *« super-Juppé »*. Mardi, à Avignon, Philippe Séguin s'en est pris implicitement à ceux qui, à droite, proposent un Etat *« rabaissé qui ne s'occuperait que de l'essentiel – la police, l'armée, et quelques autres choses –, un Etat qui, pour le reste, laisserait chacun se débrouiller »* ; tandis qu'Alain Madelin défendait au contraire, à Rennes, le « laissez faire-laissez aller » rejeté le 21 avril par M. Chirac. Le président de l'Assemblée sortante estime nécessaire que le Parlement introduise *« une dose modeste, mais réelle »* de proportionnelle dans le scrutin législatif.

Lire pages 5 à 8 et notre éditorial page 13

■ Deux candidats pour Thomson-CSF

Alcatel Alsthom et le groupe Lagardère ont déposé, mercredi 7 mai, leur offre de rachat du groupe d'électronique de défense. p. 15

■ Les travaillistes pour la livre forte

Les premières décisions économiques du nouveau gouvernement britannique montrent qu'il a fait le choix de l'orthodoxie monétaire. p. 4 et 13

■ Les surprises de Deeper Blue

Face au champion du monde d'échecs Garry Kasparov, le super-ordinateur alterne bourdes et coups subtils. p. 21

■ Rencontre Weizman-Arafat

L'entrevue entre le président israélien et le leader palestinien n'a pas permis de débloquer le processus de paix. p. 3

■ Six jours qui ont fait Cannes

Troisième épisode de notre série « Six journées particulières du Festival de Cannes ». *Aujourd'hui, le 18 mai 1968,* date où les « événements » atteignent la Croisette. p. 12

■ Josacine : le procès rebondit

Une déposition oubliée fragilise l'accusation contre Jean-Marc Deperrois, jugé pour l'empoisonnement d'une fillette au domicile de sa *maîtresse.* *p. 10*

■ Barcelone transfigurée

Dans la *foulée* des Jeux olympiques de 1992, la capitale continue sa mue urbanistique. p. 22

■ Les radios se décentralisent

Europe 1, RMC et RTL multiplient les décrochages locaux pour adapter leur information à leurs auditeurs de province. p. 25

■ Un match de football suspect

La Fédération enquête *sur la rencontre* de National 1 Evry-Paris FC à la suite de rumeurs selon lequelles deux Evryens auraient touché de l'argent pour « lever le pied ». p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 508 - 7,00 F

Les candidats à 11,31 francs de Génération Ecologie

MONTPELLIER
de notre correspondant

En écoutant la radio, Jean-Philippe Chalvin, enseignant de trente-six ans à Montpellier, apprend que Brice Lalonde lance un appel aux bonnes volontés car son parti, Génération Ecologie (GE), manque de candidats pour les législatives. Jugeant le procédé surprenant, l'homme, qui ne cache pas son *appartenance aux Verts, appelle par curiosité* le siège parisien de Génération Ecologie. Lequel le renvoit sur Jean-Luc Vincent, son responsable régional à Marseille. Ce dernier explique au Montpelliérain : *« Sur l'Hérault, c'est bien simple, il y a zéro adhérent Génération Ecologie. C'est une terre vierge à conquérir. »* Jean-Philippe Chalvin raconte encore que Jean-Luc Vincent lui propose de le nommer responsable de Génération Ecologie pour le département, à condition qu'il lui fournisse *« quatorze candidats avant 18 heures »*.

De retour au centre de formation continue où il enseigne, Jean-Philippe Chalvin rend compte de cette conversation à un groupe de stagiaires. D'abord sur le mode de la plaisanterie. Puis l'idée prend forme. Certains étudiants viennent justement de mettre au point un projet de « guide du citoyen » sur CD-ROM à l'usage des lycéens. Ils proposent de piéger Génération Ecologie. Neuf d'entre eux se retrouvent donc avec leur formateur à la préfecture de Montpellier pour déposer cinq candidatures (avec cinq supléants) sur les sept circonscriptions que compte l'Hérault.

Les récépissés officiels d'inscriptions sont envoyés au bureau de Génération Ecologie à Marseille. M. Chalvin reçoit une invitation pour venir assister à la présentation des candidats par Brice Lalonde, au restaurant La Corniche. Les faux candidats paraissent si vrais que trois écologistes indépendants demanderont à négocier avec M. Chalvin le retrait à leur profit de certains de ses militants. Des pseudo-tractations auront lieu discrètement dans un café de Montpellier.

Le masque tombera finalement le dimanche 4 mai, à 22 heures. Deux heures seulement avant la date limite de dépôt des candidatures, le groupe de M. Chalvin se retire, privant ainsi Génération Ecologie de cinq de ses candidats héraultais. *« A aucun moment on ne m'a demandé si j'avais des idées écologistes, si j'avais des références, si j'avais travaillé sur des dossiers ou si je connaissais des gens »*, s'insurge Jean-Philippe Chalvin. C'est justement parce qu'il est *« convaincu que la politique est importante et utile »*, qu'il a voulu démonter la supercherie. Il estime que la loi sur le financement des partis politiques entraîne des effets pervers tel que celui qu'il dénonce. Toute formation qui a présenté au moins cinquante candidats engrangera 11,31 francs par suffrage recueilli, ce qui encourage à la multiplication des prétendants.

Embarrassé, Jean-Luc Vincent reconnaît que, dans la précipitation, *« on a investi n'importe qui »*, mais il veut avant tout voir dans cette manœuvre une tentative d'infiltration des autres partis écologistes de l'Hérault. Et puis il lâche, déconcertant : *« On n'est pas des professionnels de la politique, vous savez, on n'est que des écologistes ! »*

Jacques Monin

Sida, l'espoir

DAVID D. HO

DEUX ARTICLES publiés par les revues britannique *Nature* et américaine *Science* concluent que la trithérapie est le meilleur moyen pour contrer le sida. L'Américain David D. Ho estime que son utilisation prolongée peut faire disparaître le virus en *« deux à trois années de traitement »*.

Lire page 19

POINT DE VUE

L'Europe « de gauche » n'existe pas *par Michel Barnier*

MICHEL ROCARD est un authentique et fervent partisan de la construction européenne. Il était donc assez étrange de le voir s'enfermer dans le silence, au moment même où ses amis du Parti socialiste donnent l'impression de brader leurs convictions européennes *à vil prix, celui d'une alliance électorale* avec les « europhobes » de gauche, communistes en tête.

Hélas ! La défense de ses convictions européennes achoppe, elle aussi. L'Europe dont rêve secrètement Michel Rocard serait donc une *« Europe à gauche, enfin »* (*Le Monde* du 6 mai). Ce n'est certes pas pour surprendre, venant d'un socialiste. Mais venant d'un fin connaisseur des questions européennes, ancien premier ministre qui plus est, l'aveu laisse songeur, car il révèle un profond contresens sur l'Europe.

Il est absurde et tendancieux de parler d'une *« Europe de gauche »* comme d'une *« Europe de droite »*. *« Droite »* ou *« gauche »* sont des appellations qui recouvrent des réalités, des programmes et des sensibilités bien différentes d'un pays de l'*Union européenne* à l'autre. Ne l'a-t-on pas assez souligné lors de la récente victoire de Tony Blair en Grande-Bretagne ? Tout au plus peut-on, avec des précautions multiples, souligner l'existence de « sociaux-démocrates » et de « chrétiens-démocrates » dans une majorité d'Etats *européens.*

Constat qu'il faut d'ailleurs immédiatement nuancer : la plupart des Etats en question, dont certains Etats fondateurs, connaissent, en effet, des gouvernements de coalition. L'Europe *« de gauche »* – ou *« de droite »* – dont parle Michel Rocard n'existe donc pas. J'observe d'ailleurs qu'aucun des dirigeants européens *« de gauche »* qu'il appelle à la rescousse – en Italie, au Portugal, *en* Autriche, aux Pays-Bas ou ailleurs – ne remet en cause les conditions et le calendrier de passage à l'euro.

Lire la suite page 14

Michel Barnier *est ministre délégué aux affaires européennes.*

Vocations en crise

L'ÉGLISE CATHOLIQUE subit une crise sans précédent des vocations de prêtres et de religieux. Un congrès européen consacré à cette question s'est ouvert à Rome, lundi 5 mai, et durera *jusqu'au 10 mai.* Depuis la fin des années 70, l'Eglise de France or*donne une centaine de prêtres par* an, contre un millier au début des années 50. Les séminaristes étaient plus de 3 000 en 1970 : ils sont aujourd'hui 1 155. En vingt ans, le nombre des religieuses (100 000 en 1977) a diminué de *moitié*. La situation française n'est pas exceptionnelle. Une étude, publiée à la veille du congrès de Rome, montre que le nombre de prêtres a chuté, en Europe, de 13 % depuis le début du pontificat de Jean Paul II, en 1978. Indirectement, *cette situation a relancé* dans plusieurs pays le débat sur l'ordination d'hommes mariés.

Lire page 9

ZAÏRE Le maréchal Mobutu devait se rendre, mercredi 7 mai, au Gabon pour y rencontrer ses homologues de la région et leur demander la mise en place à Kinshasa d'une force interafricaine. Sur le terrain, les forces armées zaïroises, aidées par des renforts angolais de l'Unita, tentent de bloquer la progression des troupes de Laurent-Désiré Kabila. ● AMÉRICAINS, SUD-AFRICAINS ET FRANÇAIS s'efforcent de convaincre le président zaïrois de quitter le pouvoir et de nommer à la tête d'une autorité de transition une personnalité zaïroise indépendante, avec laquelle le chef rebelle devrait négocier. ● EMMA BONINO, commissaire européen en charge de l'action humanitaire, a accusé l'Alliance rebelle d'être responsable des massacres qui se sont déroulés dans l'est du Zaïre et d'empêcher les organisations humanitaires de faire leur travail. ● RECUEILLIS PAR L'UNICEF, des enfants témoignent des tueries.

M. Mobutu va chercher au Gabon d'ultimes soutiens africains

Aidés par les soldats angolais de l'Unita, les troupes zaïroises tentent d'enrayer la progression des forces de l'Alliance. Evoquant les massacres de réfugiés, le commissaire européen Emma Bonino a accusé Laurent-Désiré Kabila d'avoir transformé l'est du Zaïre en « abattoir »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Trois jours après le fiasco de la rencontre du président Mobutu Sese Seko et du chef rebelle Laurent-Désiré Kabila sur l'Outeniqua, un navire sud-africain ancré dans le port congolais de Pointe-Noire, un nouveau sommet régional se dessine, au Gabon cette fois. Le maréchal Mobutu devait – à sa demande – retrouver ses pairs mercredi 7 mai, à Libreville, avant de rejoindre Franceville, le village natal du président Omar Bongo, dans l'est du Gabon. Paul Biya (Cameroun), Ange-Felix Patassé (Centrafrique), Pascal Lissouba (Congo), Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale), Idriss Deby (Tchad) étaient attendus par le Gabonais Omar Bongo. Le président togolais, Ngnassingbe Eyadema, ami fidèle de M. Mobutu, devait également être de la partie, mais il est en déplacement actuellement. Le président zaïrois a prévu de rentrer à Kinshasa dès jeudi pour couper court aux mouvements de panique qui commencent à se faire jour dans la capitale. Quelles mesures pourraient donc prendre ces chefs d'Etat réunis de façon impromptue au Gabon, un pays qui multiplie les initiatives pour aider le président Mobutu à se sortir d'une phase difficile ?

Ils devraient décider la création d'une force interafricaine destinée à voler au secours des militaires zaïrois pris dans la nasse de Kinshasa. Du moins est-ce là ce que souhaitent les stratèges du premier cercle dans l'entourage du président. La situation sur le terrain est désespérée. Les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) contrôlent les quatre cinquièmes du pays et se rapprochent chaque jour davantage de la capitale.

Laurent-Désiré Kabila a répété, lundi, qu'il prendrait Kinshasa et délogerait le président Mobutu si celui-ci ne démissionnait pas rapidement. Il avait pourtant promis la veille, à bord de l'*Outeniqua*, devant le président Nelson Mandela, de geler ses positions sur le terrain en attendant de revoir M. Mobutu une huitaine de jours plus tard. Pour éviter que Kinshasa ne soit conquise avant cette deuxième rencontre – ce qui rendrait vains tous les efforts pour trouver une solution au conflit –, les forces armées zaïroises (FAZ) ont lancé une contre-attaque à l'est de la capitale. Après avoir renforcé en hommes et en matériel leurs positions à Kenge, à 270 kilomètres de Kinshasa, sur la route qui mène à Kikwit, les FAZ ont repris, mardi, Masi Maninmba à 110 kilomètres plus à l'est.

Le capitaine Aimé Atembina, conseiller militaire du premier ministre, le général Likulia Bolongo, affirmait mardi après-midi que les FAZ étaient sur le point de reconquérir Kikwit, la plus grande ville du Bandundu, située à 520 kilomètres à l'est de Kinshasa. Les combats auraient fait *« plus de cinq cents morts chez les rebelles »*, a estimé le capitaine, visiblement peu à son avantage, dans une conférence de presse.

Un premier contingent de cinq cents hommes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi ont appuyé l'action des FAZ. Les rebelles angolais continuent d'affluer dans cette partie du Zaïre. Les premiers blessés de guerre de l'Unita sont arrivés à Kinshasa, où ils sont soignés à la clinique Saint-Joseph.

Les forces gouvernementales angolaises sont ostensiblement engagées au côté de la rébellion zaïroise depuis le début de l'année. Si M. Kabila prend le pouvoir au Zaïre, comme il semble décidé à le faire, l'axe Kinshasa-Luanda ainsi créé sonnera le glas pour la rébellion de M. Savimbi.

RÉARMEMENTS

En dépit d'un processus de paix – qui traîne en longueur – en Angola, l'armée gouvernementale et l'Unita, chacune de leur côté, continuent de recruter et de se réarmer. Le Zaïre a de tout temps été le principal soutien de l'Unita, fournissant armes, matériel, approvisionnement à Jonas Savimbi, considéré pendant des années par les Etats-Unis comme le dernier rempart contre l'implantation des socialistes soviétiques en Afrique. L'exemple même du *« freedom fighter »* longtemps magnifié à Washington. Jonas Savimbi lutte donc dans cette affaire pour sa propre survie. Mais il paie aussi sa dette à Mobutu Sese Seko, qui l'a soutenu pendant vingt ans sans jamais faillir. M. Savimbi est venu récemment à Kinshasa discuter de la situation avec le maréchal Mobutu.

Les rebelles de Laurent-Désiré Kabila, engagés sur plusieurs fronts, n'en continuent pas moins de progresser. Ils sont sur le point de prendre la ville de Bandundu, capitale de la province du même nom, située à 420 kilomètres au nord-est de Kinshasa, sur la rivière Kasaï, un affluent du Zaïre. Dans le Nord, les rebelles, qui s'approchent par l'est et le sud de Gbadolite, le fief du président Mobutu sur la frontière centrafricaine, ont semé la panique au sein des FAZ. Les garnisons de Gemena et de Businga, débandées, ont pillé Gbadolite. Il semble même que les hommes de la division spéciale présidentielle (DSP) aient participé à la curée. Une autre épreuve pour le maréchal Mobutu, après le pillage par la DSP de son village natal, Lisala, à la veille de sa rencontre avec M. Kabila.

A Kinshasa, la tension continue de monter. Les ambassades prient leurs derniers ressortissants dont la présence n'est pas indispensable au Zaïre de quitter le pays. Les Etats-Unis ont décidé, mardi, de réduire encore un peu plus la présence de leurs expatriés. Depuis mardi soir, les compagnies aériennes occidentales ont décidé de ne plus poser leurs avions sur l'aéroport de Kinshasa. Leurs appareils atterrissent, désormais, à Brazzaville, sur l'autre rive du fleuve Zaïre.

Frédéric Fritscher

L'Afrique du Sud poursuit sa médiation

Le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, devait entamer, mercredi 7 mai, une tournée dans six pays d'Afrique, dont le Zaïre, dans l'espoir de relancer les efforts de paix, a fait savoir le ministère sud-africain des affaires étrangères, Alfred Nzo. Cette tournée débutera par l'Angola, après quoi il se rendra en Tanzanie et au Rwanda, avant d'arriver, vendredi, au Zaïre, où il devrait se rendre d'abord dans le fief des rebelles, à Lubumbashi, puis dans la capitale Kinshasa. Samedi, il ira au Congo et au Gabon avant de regagner l'Afrique du Sud. – *(Reuter.)*

Une compagnie de chemin de fer « nationalisée »

Les rebelles zaïrois ont *« nationalisé »* une compagnie ferroviaire opérant dans le sud du pays, a annoncé à l'Agence France-Presse, mardi 6 mai à Lubumbashi, Patrick Claes, administrateur délégué de la compagnie Sizarail. Aucune compensation n'a été donnée en échange de la saisie des avoirs de la compagnie, estimés à 60 millions de dollars, a précisé M. Claes, qui a été sommé, lundi, par les rebelles, de sortir de son bureau de la gare de Lubumbashi. Sizarail était une entreprise détenue à 49 % par le secteur des affaires zaïrois et à 51 % par Comazar, une autre entreprise détenue à 65 % par un groupe public sud-africain, Spornet, et à 35 % par la Société des chemins de fer belge.

Les Occidentaux ébauchent un « scénario de sortie »

AMÉRICAINS, Sud-Africains et Français s'efforcent de convaincre Mobutu Sese Seko de quitter le pouvoir et de nommer à la tête d'une autorité de transition une personnalité zaïroise indépendante, avec laquelle le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila devrait négocier. Tel est le scénario de sortie *« pacifique »* du président zaïrois envisagé, et souhaité, à Washington, Pretoria et Paris, a indiqué au *Monde* une très bonne source, impliquée de près dans le règlement du conflit.

Certains des chefs d'Etat africains, proches de M. Mobutu, notamment parmi les francophones, devaient être mis à contribution et se faire l'avocat de cette formule auprès du président zaïrois. Ce devait être l'objet de la réunion de Franceville (Gabon) où M. Mobutu devait se rendre mercredi pour vingt-quatre heures afin d'y rencontrer nombre de ses pairs. Ceux-ci devaient convaincre leur collègue zaïrois de quitter le pouvoir en nommant à la tête d'un gouvernement de transition un homme aussi respecté que peut l'être Mgr Laurent Monsengwo, ancien président du Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) (voir *Le Monde* daté du 6 mai).

Dans l'entourage de l'envoyé spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ambassadeur Mohamed Sahnoun, on observe que l'important est d'éviter que le dénouement de la crise soit purement militaire : une entrée des troupes de M. Kabila à Kinshasa, l'installation au pouvoir du mouvement qu'il dirige (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre), sans que l'opposition à M. Mobutu, ni aucun organe de représentation de la société civile n'ait un mot à dire. *« La façon dont le pouvoir sera transféré déterminera la façon dont il sera exercé »*, explique-t-on, ajoutant : *« Une solution exclusivement militaire veut dire un pouvoir exclusivement militaire. »*

Or les Occidentaux, y compris les Etats-Unis, ont, à l'heure actuelle, peu d'instruments de pression sur un Laurent-Désiré Kabila, soutenu sans réserve par l'Angola, le Rwanda et l'Ouganda. Une des rares possibilités pour le forcer à négocier est de le priver de ce qui fait la force de son mouvement, de ce qui unit l'AFDL : l'épouvantail Mobutu. Le président zaïrois parti, M. Kabila n'aurait plus de raisons de ne pas négocier son arrivée au pouvoir avec les représentants d'une opposition nombreuse et qui s'est longtemps battue seule contre le régime mobutiste. Il s'agit de forcer M. Kabila *« à donner des gages de démocratie, en acceptant un échéancier avec à terme des élections »*, a souligné la même source.

Si, une fois M. Mobutu écarté du pouvoir, M. Kabila n'arrête pas sa progression militaire pour négocier la transition avec un homme tel que Mgr Monsengwo, *« alors il montrera sa vraie nature »*, a-t-on poursuivi. Mais pour le mettre en situation de négocier, il faut d'abord obtenir que M. Mobutu s'en aille. Tel serait – selon ces sources – l'enjeu de la rencontre de Franceville.

Alain Frachon

Mme Bonino dénonce un « carnage majeur » dans l'est du pays

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correpondant

Laurent-Désiré Kabila ne devrait pas être autorisé à diriger le Zaïre, car, de façon plus ou moins directe, il est responsable des massacres qui se sont déroulés dans l'est du pays depuis le début de la rébellion, en octobre : telle est l'opinion d'Emma Bonino, le commissaire européen chargé de l'action humanitaire, qui, au cours d'une conférence de presse, mardi 6 mai, à Bruxelles, a proféré des accusations extrêmement graves à l'encontre du chef de la rébellion zaïroise. *« Il n'y a pas de doute qu'il y a eu des violations massives des droits de l'homme dans l'est du Zaïre. Cette région a été transformée en un véritable abattoir au cours des six derniers mois »*, dénonce-t-elle. Les victimes des *« crimes contre l'humanité »* qui ont été ainsi commis sont principalement les réfugiés hutus dont les camps, à la frontière rwandaise, ont été attaqués dès le début par la rébellion.

Sur près d'un million de réfugiés, qui étaient installés au Kivu depuis juillet 1994, après leur fuite du Rwanda, 500 000 environ ne sont pas retournés dans leur pays, en novembre-décembre dernier, après la première offensive de la rébellion. Sur ce total, près de 200 000 réfugiés ont été retrouvés en février à Tingi-Tingi et dans les camps avoisinants, à l'est de Kisangani. Ils ont été à nouveau poussés à fuir : voici quelques semaines, 100 000 d'entre eux ont échoué sur l'axe Ubundu-Kisangani. D'autres attaques se sont produites, et maintenant on a identifié un groupe d'une trentaine de mille... Terrible hémorragie ! *« Que sont devenus tous les autres ? Je n'ai pas beaucoup d'espoir »*, reconnaît Mme Bonino.

Qui est responsable ? La réponse, aux yeux du commissaire, ne fait guère de doute, puisque c'est Laurent Désiré-Kabila qui contrôle les territoires en question *« avec l'appui des pays voisins »* (Rwanda et Ouganda). *« Soit il est incapable d'empêcher les violences, soit ses troupes sont directement impliquées dans la chasse aux réfugiés hutus. On sait que, dans certains cas, les atrocités ont été encouragées. »*

« UNE ERREUR INCROYABLE »

Preuve de l'implication de la rébellion dans les violences, ses chefs ont de manière permanente fait obstacle à l'intervention des organisations humanitaires. *« Une obstruction que ne justifiaient pas des raisons de sécurité, mais qui empêchait les agences humanitaires d'être témoins des violations de droits de l'homme. »* Les Nations unies avaient conclu deux accords successifs avec Laurent-Désiré Kabila pour que les organisations humanitaires puissent avoir accès aux zones où se trouvaient dispersés les réfugiés, l'un le 11 novembre 1996, l'autre le 16 février : *« Ils n'ont jamais été appliqués »*.

Mme Bonino considère comme *« une erreur incroyable »* la décision prise en décembre, à l'instigation des Etats-Unis (relayés par plusieurs pays de l'Union européenne, au premier rang desquels la Grande-Bretagne), de décommander l'envoi au Kivu d'une force internationale dont la mission aurait été de sécuriser l'action humanitaire. *« Si l'opération avait eu lieu, on aurait prévenu un carnage majeur »*, déplore-t-elle.

Ne craint-elle pas qu'on lui reproche d'essayer de sauver Mobutu ? *« Je n'ai jamais soutenu Mobutu. Ce n'est pas une raison pour cacher ce qui se passe. Tout cela aboutit au carnage d'un nombre insupportable de personnes. Il ne faut certainement pas se taire par peur de passer pour favorable à Mobutu »*, réplique-t-elle.

Philippe Lemaître

L'Alliance : « Une psychopathe obsédée par les réfugiés »

Trois proches collaborateurs de Laurent-Désiré Kabila ont accusé, mardi 6 mai, au cours d'une conférence de presse à Lubumbashi, les membres du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) d'être responsables de la mort de 91 réfugiés hutus rwandais, dimanche, dans l'est du Zaïre. *(Le Monde* du 6 mai). Ils répondaient ainsi aux accusations similaires formulées, lundi, contre l'Alliance rebelle par le HCR. Ce dernier *« a pour mission de tuer ces réfugiés. Si on ne fait pas attention, ils font commerce du sang des réfugiés »*, a affirmé Moïse Nyarugabo, *« secrétaire général à la présidence »* de Kabila, qui a accusé les employés du HCR de détourner l'argent de l'aide humanitaire. Le commissaire européen pour les affaires humanitaires, Emma Bonino, a pour sa part été qualifiée de *« psychopathe »*. *« Nous pensons que Mme Bonino est une psychopathe obsédée par les réfugiés »*, a déclaré M. Kongolo. – *(AFP.)*

« Alors, il a pris son fusil et a tué maman »

REPORTAGE
Témoignages sur les enlèvements et massacres notamment d'enfants

BARIO (Haut-Zaïre)
de notre envoyée spéciale

Le soleil tapait déjà fort, mardi 6 mai dans la matinée, quand arriva dans la maison du chef de village un homme recroquevillé portant en écharpe un bébé vaguement endormi. Un paysan plus jeune le soutenait dans sa marche, portant un parapluie en guise d'ombrelle.

« Qu'est-ce que tu portes ?, lui demanda-t-on.

– Je porte un enfant.

– Est-il à toi ?

– Non, ce n'est pas mon enfant. Je l'ai trouvé au bout de mon champ de manioc, dans la forêt, au kilomètre 48.

– Pourquoi l'amènes-tu ?

– C'est un être humain, un garçon. J'aime ce bébé, bien qu'on m'ait pillé le champ. Je vous le présente pour qu'on trouve une solution. »

Du récit qui suit, on apprit de ce vieux paysan qu'un enfant était arrivé au champ très tôt et qu'une bande de réfugiés qui s'y trouvaient avaient pris la fuite abandonnant le bébé.

Du village de Bario, qui abrite mille trois cent vingt habitants, le bébé est transporté rapidement à la tente de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) qui recueille, à l'intérieur du camp voisin, les *« enfants non accompagnés »*, selon l'expression, égarés ou orphelins. A ce bébé du champ, d'environ cinq mois, déshydraté, une *« maman »* d'adoption administre, au goutte à goutte, un sérum.

D'autres enfants affluent, par grappes, à cette tente de l'Unicef. Couverts de plaies, d'une grande maigreur, exténués, ils sont accueillis par des volontaires de Save the Children, une ONG spécialisée. Parmi les nouveaux arrivants, ce mardi, deux sœurs et trois frères se tiennent serrés les uns contre les autres. Ils regardent longuement sans ciller l'homme qui leur sourit et finissent par esquisser eux aussi un petit sourire :

« Où sont vos parents ?

– Le père est mort au Rwanda, il y a longtemps.

– Et la mère ?

– Maman était avec nous au camp de Kasese. Malade, elle était couchée quand les soldats sont venus. Elle n'a pas pu se lever comme on le lui demandait. Alors il a pris son fusil et a tué maman. On s'est sauvés dans la forêt. »

Trois d'un côté, deux de l'autre, ils se sont perdus, puis retrouvés quelques jours plus tard dans la même forêt. Depuis, ils ne se lâchent plus la main.

Nombreux sont ces témoignages de tueries spontanément racontées par les enfants qui se retrouvent sous la protection de l'Unicef dans le camp de Biaro. Faut-il les croire, marqués qu'ils sont par la peur et le traumatisme ?

En bordure de Kisangani, au centre de transit où sont regroupés les réfugiés de Biaro en attendant d'être rapatriés par avion au Rwanda, les membres de l'Unicef comme ceux de Médecins sans frontières (MSF) ne cessent de constater sur leurs petits patients les traces de combats récents. Sur une journée, par exemple, où ont été recueillis cent quarante-six enfants, *« la moitié portaient des traces de balles ou de coups de machette, spécialement sur les membres »*, nous confirme Nigel Fisher, directeur mondial des urgences de l'Unicef, en visite ces jours-ci sur place. Comment contester ces diagnostics ?

Des enfants rescapés témoignent ainsi à leur façon. Est-ce pour cela que, il y a deux semaines, cinquante d'entre eux, hospitalisés, furent amenés *manu militari* pour une destination inconnue par les soldats de l'AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre) ? Il fallut une conférence de presse de MSF qui dénonça ce fait, des pressions américaines, onusiennes et autres pour que ces enfants soient *« rendus »* aux organisations humanitaires. Ils avaient été enfermés des heures durant dans des conteneurs, sans manger.

Paroles d'adultes... toujours au camp de Biaro, plusieurs témoignages concordants évoquent un autre incident, après ceux des camps de Kasese et de Biaro. Il se serait produit au kilomètre 52, le 21 avril. Ce jour-là, à en croire les rescapés, ils furent amenés de Biaro, qui se trouve au kilomètre 41, à pied, par des militaires de l'Alliance jusqu'à ce lieu. Là, on les fit s'asseoir. Un soldat hutu va leur dire en cachette : *« Fuyez ! On va vous tuer. » « Les fusils crépitèrent. On réussit à se cacher. On vit arriver des camions de soldats avec du bois pour brûler les cadavres. »*

Danièle Rouard

■ **Arrivée samedi 3 mai à Kigali,** au Rwanda, la mission d'enquête dépêchée par les Nations unies pour enquêter sur d'éventuels massacres dans l'est du Zaïre n'avait toujours pas été autorisée, mardi, par les rebelles à rejoindre Goma. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Les Etats-Unis et le Mexique signent une « alliance contre les drogues »

A l'occasion de la première journée de la visite de Bill Clinton à Mexico, les susceptibilités mexicaines se sont exprimées face aux exigences de Washington

MEXICO
de notre correspondant

Comme le redoutaient les Mexicains, le thème de la lutte contre le trafic de stupéfiants a largement dominé, mardi 6 mai, la première journée de la visite du président Bill Clinton à Mexico. Les deux gouvernements se sont engagés à augmenter leur coopération dans ce domaine et à mettre au point une stratégie commune d'ici à la fin de l'année.

« Finalement, ce n'est ni Rambo ni le fameux Oncle Sam... C'est tout simplement le président du pays le plus puissant de la Terre... et il est arrivé avec des béquilles. » Seul un caricaturiste pouvait exprimer en si peu de mots les sentiments contradictoires éprouvés par les Mexicains à l'occasion de la première visite officielle effectuée dans leur pays par le président Clinton. Plus féroce, un autre dessin rétablissait pourtant les proportions : on y voyait le président Zedillo sous l'aspect d'un cul-de-jatte tendant la main vers son hôte appuyé sur ses béquilles. Tout était dit.

En dépit de la sympathie éprouvée, selon les sondages, par une majorité de Mexicains à l'égard de M. Clinton, ces derniers le considèrent malgré tout comme le représentant d'une puissance arrogante qui cherche à imposer ses propres règles à ses voisins latino-américains, y compris à son partenaire au sein de l'Accord de libre-échange, en vigueur depuis 1994.

La meilleure preuve de cette arrogance, les Mexicains la décèlent précisément dans l'insistance de Washington à faire partager par les autres pays son obsession du narcotrafic. Ménacé d'être relégué au rang de paria, comme la Colombie, le Mexique est soumis à de très fortes pressions de la part du Congrès américain, qui lui reproche de laisser passer sur son territoire près de 70 % de la cocaïne colombienne consommée aux Etats-Unis et de produire d'importantes quantités de marijuana et d'héroïne. L'arrestation, en février, du chef de la brigade anti-drogues, le général Jesus Gutierrez, accusé de protéger le principal cartel mexicain, n'a évidemment rien arrangé.

En signant, mardi, un document établissant une *« alliance contre les drogues »* entre les deux pays, MM. Clinton et Zedillo ont néanmoins tenu à préserver les apparences sur *« l'équilibre et la réciprocité »* entre les deux partenaires dans la mise au point d'une stratégie commune pour affronter ce problème, mais aussi le trafic d'armes en provenance des Etats-Unis et le blanchiment d'argent.

Une série de mesures sont actuellement à l'étude, et les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils souhaiteraient participer plus activement au contrôle de la circulation aérienne et maritime pour intercepter les cargaisons de cocaïne en provenance de Colombie. Washington tente également d'obtenir un assouplissement de l'article de la Constitution interdisant, sauf pour certains cas exceptionnels, l'extradition de ressortissants mexicains.

MEA CULPA AMÉRICAIN

Comme il l'avait fait à quelques reprises au cours des derniers mois, M. Clinton a reconnu que les Etats-Unis avaient une large part de responsabilité dans le trafic de stupéfiants. *« Soyons sincères,* a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse dans les jardins de la présidence mexicaine, *nous représentons moins de 5 % de la population mondiale et nous consommons la moitié de la drogue. (...) C'est notre grand problème. »* Ce fut également l'occasion d'un hommage appuyé au Mexique, qui, a-t-il rappelé, *« a perdu l'an dernier plus de deux cents policiers dans le cadre de la lutte contre la drogue (...) : nous ne pouvons pas nier cette bonne volonté quand elle existe. »*

Toutefois, les responsables de la lutte anti-drogue aux Etats-Unis souhaitent maintenant convaincre le Mexique de leur confier la sélection et la formation des agents de la nouvelle brigade des stupéfiants créée la semaine dernière par les autorités mexicaines. Cette nouvelle exigence a provoqué des réactions hostiles dans certains milieux, qui parlent d'une *« ingérence inacceptable »* dans un domaine touchant à la sécurité nationale.

Pour ne pas heurter les susceptibilités mexicaines, largement exprimées dans la presse locale, l'énorme délégation de M. Clinton a bien essayé de créer quelques manœuvres de diversion en annonçant une série d'accords dans divers secteurs, qui vont de la protection des canards sauvages à la construction d'un nouveau pont international sur le rio Grande. On attendait quelque chose sur le problème de l'immigration illégale, mais les deux parties se sont bornées à signer de vagues engagements visant à protéger les 2,5 millions de Mexicains sans papiers contre des *« déplacements massifs »*.

Bertrand de la Grange

M. Arafat renoue la coopération avec Israël sur la sécurité

Le processus de paix reste dans l'impasse

La rencontre organisée mardi 6 mai entre le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le président israélien, Ezer Weizman, n'a pas débloqué les négociations qui sont dans l'impasse depuis la construction de la colonie juive de Har Homa à Jérusalem-est. Le dossier de l'eau oppose d'autre part la Jordanie à Israël.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'entourage de Yasser Arafat n'attendait *« rien d'extraordinaire »* de la rencontre qui s'est déroulée mardi soir 6 mai entre le chef de l'OLP et le président de l'Etat israélien Ezer Weizman. Elu par les députés travaillistes en 1994, le président ne remplit en effet qu'un rôle honorifique dans le système politique israélien. *« Le message, c'est la rencontre elle-même »*, assurait un proche du dirigeant palestinien.

De fait, à l'issue d'un entretien qui a duré deux heures, les deux hommes, qui s'étaient rencontrés il y a sept mois au domicile privé de M. Weizman, n'ont pu annoncer que la *« reprise dans les prochains jours »* de la coopération entre les services de sécurité des deux parties.

Théoriquement suspendue par les Palestiniens depuis début mars, avec le lancement des travaux de construction d'une nouvelle colonie juive, Har Homa, dans la partie arabe occupée de Jérusalem, cette coopération anti-terroriste n'avait, dans les faits, jamais complètement cessé.

RÉSEAU DU HAMAS DÉMANTELÉ

Sous la houlette des Américains, et notamment du représentant de la CIA à Jérusalem, les dirigeants des services concernés s'étaient même rencontrés le 8 avril à Gaza, en présence de M. Arafat. Quelques jours plus tard, les services de sécurité israéliens et palestiniens avaient coordonné leurs efforts pour démanteler un réseau clandestin du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) implanté près de Hébron.

Ceux qui attendaient plus de la rencontre de mardi à Erez, entre Israël et Gaza, auront été déçus. A la vérité, ils n'étaient pas très nombreux. Selon ses proches, cités le soir-même par la télévision publique, Benyamin Nétanyahou, qui avait adjoint son conseiller personnel, Itzhak Molho, à l'entourage du président, ne nourrissait pour sa part aucune illusion. L'annonce de la reprise d'une coordination pour la sécurité, l'aurait même laissé sceptique.

Le premier ministre, qui a réaffirmé qu'il n'envisageait pas de suspendre les travaux d'Har Homa, sait que les Palestiniens continuent de demander cet arrêt en préalable à la reprise du dialogue. Sur ce chapitre, rien de changé. Pour reprendre l'expression de M. Weizman, le processus de paix demeure *« ensablé »*. C'est d'ailleurs pour essayer une nouvelle fois de le dégager que Dennis Ross, le médiateur américain, devait commencer mercredi 7 mai une nouvelle navette entre M. Nétanyahou et M. Arafat, laquelle ne suscite guère d'optimisme à Jérusalem ni à Gaza.

Cette impasse ne facilite évidemment en rien les relations – de plus en plus dégradées – qu'Israël entretient encore avec quelques pays arabes modérés, notamment l'Egypte et la Jordanie, les deux seuls Etats de la région qui ont signé la paix avec l'Etat juif.

Mardi, le prince Hassan, frère du roi Hussein de Jordanie, a refusé de rencontrer le numéro un israélien au motif qu'Israël rechigne à honorer son engagement de livrer au royaume hachémite les quantités d'eau qui lui sont nécessaires. M. Nétanyahou, qui s'est déclaré *« certain »* qu'une solution sera trouvée, a tout de même qualifié l'affaire de *« mini-crise »*. Mardi soir, il a reçu à ce sujet un coup de téléphone du roi Hussein, dont le contenu n'a pas été révélé.

Le traité de paix signé durant l'été 1994 par le monarque jordanien et par Itzhak Rabin, prévoyait que l'Etat juif, qui contrôle une bonne part des eaux du Jourdain entre les deux pays – outre les nappes phréatiques des territoires palestiniens occupés –, livrerait au royaume hachémite 150 millions de m³ d'eau. A ce jour, un tiers seulement de cette promesse a été honorée.

MAUVAISE HUMEUR JORDANIENNE

A la veille d'un été qui s'annonce sec, la Jordanie espérait que soit signé un accord pour cinquante autres millions de mètres cube. Ariel Sharon, le ministre des infrastructures qui a rencontré la semaine dernière à Tel Aviv son homologue jordanien, en a décidé autrement. *« Nous avons discuté de cette question plusieurs fois ces deux dernières années,* a rapporté Samir Moutawea, ministre jordanien de l'information, *nous pensions la chose réglée et puis, à la dernière minute, les Israéliens nous ont dit qu'ils souhaitaient encore en débattre en réunion de gouvernement. »* Lundi soir, le prince Hassan a donc fait savoir à M. Nétanyahou qu'il ne se rendrait pas, comme prévu, à l'inauguration commune d'un momument dédié à la mémoire des sept jeunes israéliennes abattues le 13 mars sur la frontière entre les deux pays par un soldat jordanien « déséquilibré ».

La cérémonie a été annulée. Geste symbolique de la mauvaise humeur qui sévit en ce moment chez *« le meilleur allié arabe d'Israël »* selon la formule consacrée, le prince Hassan a profité de son après-midi libre pour recevoir Yossi Beilin, l'un des architectes travaillistes du processus de paix avec les Palestiniens.

Patrice Claude

Un sergent-instructeur de l'armée américaine condamné à vingt-cinq ans de prison pour viol

NEW YORK
de notre correspondante

Cette fois-ci, l'état-major interarmes ne souffrirait pas qu'on l'accuse d'avoir voulu étouffer l'affaire : la marine américaine, pour parler de souvenir cuisant, ne s'est jamais totalement remise du scandale de Tailhook au cours duquel, dans un hôtel de Las Vegas où se tenait en 1991 une convention de l'aéronavale, 140 officiers se livrèrent à une débauche de harcèlement sexuel sur leurs collègues féminines.

Six ans après, dans une affaire qui frappe à présent l'armée de terre, le sergent Delmar Simpson, condamné, mardi 6 mai, en cour martiale, à vingt-cinq ans d'emprisonnement pour le viol de six jeunes recrues, a dû souvent penser au cours de son procès qu'il serait aussi châtié pour l'exemple.

Largement ouvert à la presse, ce procès, qui va être suivi de ceux d'une dizaine d'autres sous-officiers de la même base d'Aberdeen, dans le Maryland, pour des délits sexuels, semble pourtant avoir posé plus de questions qu'il n'en a résolues. Il pose surtout de manière brutale la question de l'intégration des femmes dans l'armée américaine, dont elles constituent quelque 15 % des effectifs. *« L'armée a un problème et elle ne veut pas l'admettre,* a explosé après le verdict l'avocat militaire du sergent Simpson, le capitaine Ed Brady : *l'intégration des femmes. Ça ne marche pas et c'est une catastrophe. »*

Delmar Simpson, sergent-instructeur de trente-deux ans, a reconnu avoir eu des relations sexuelles consensuelles avec un grand nombre de ses recrues, ce qui est interdit dans la vie militaire, mais nie les avoir violées. Aucune des victimes n'a tenté de se défendre et l'accusé n'a jamais eu à faire usage de la force physique ; mais aux termes du code pénal militaire, le recours à la *« force constructive »* suffit à constituer le viol, la *« force constructive »* étant définie par l'abus d'autorité pour obtenir le consentement.

LA QUESTION RACIALE

Les dépositions au procès ont jeté une lumière crue sur une base d'entraînement où les sergents-instructeurs rivalisaient de conquêtes sexuelles, tenant même des listes qu'ils se partageaient, et sur la faillite totale des mécanismes de protection contre le harcèlement sexuel. Le supérieur direct du sergent Simpson, le capitaine Derrick Robertson, purge lui-même quatre mois de prison militaire pour avoir entretenu des relations sexuelles avec une recrue qui était venue se plaindre de harcèlement. Le procès a également révélé la difficulté d'adaptation aux règles militaires pour des jeunes habitués à une large liberté sexuelle. Selon plusieurs témoignages, *« une grande activité sexuelle »* régnait sur la base et la limite entre l'activité consentie et l'activité contrainte devenait de plus en plus ténue. Dans le cas du sergent Simpson, le nombre impressionnant de femmes ayant eu à se plaindre de lui, sa personnalité autoritaire et son physique imposant ont laissé peu de doutes aux six jurés militaires (cinq hommes et une femme) sur les pressions exercées sur les victimes.

Le scandale d'Aberdeen a soulevé une autre question qui a été maniée avec la plus grande prudence par les médias et les avocats : la question raciale. Le sergent Simpson est noir, comme tous les autres sergents-instructeurs impliqués dans le scandale. Les victimes sont d'origines diverses ; des six victimes du sergent Simpson, quatre étaient blanches, une noire et une hispanique, selon la classification américaine. En mars, au cours d'une conférence de presse organisée par la grande organisation noire NAACP (National Association for the Advancement of Colored People), cinq jeunes recrues blanches ont accusé la hiérarchie militaire d'avoir fait pression sur elles pour qu'elles accusent de viol des sous-officiers avec lesquels elles avaient eu des relations sexuelles, et qui se trouvaient être noirs.

L'argument n'a pas été repris jusqu'ici devant les juges, mais, mardi, laissant éclater sa frustration, l'avocat civil du sergent Simpson a lancé : *« Le message c'est que si vous êtes un homme, noir et sergent-instructeur, vous êtes une espèce menacée. »* *« Accusation absurde »*, a riposté le Pentagone, qui aurait beaucoup à perdre dans une exploitation raciale de cette affaire : l'intégration raciale est considérée aujourd'hui comme l'une des plus belles réussites de l'armée américaine.

Sylvie Kauffmann

Macabre découverte dans un hôpital de Roumanie

QUARANTE-SEPT CORPS d'enfants âgés d'un mois à trois ans ont été découverts dans un hôpital de Cluj à l'intérieur d'une cuve remplie de formol où ils avaient été placés faute d'avoir pu être enterrés, a annoncé, mardi 6 mai, un porte-parole de la police de cette ville. Cette affaire sordide, révélée par la presse roumaine, est la dernière en date à mettre en évidence les carences et les négligences du système sanitaire roumain, au bord de la faillite financière et humaine.

Selon la police locale, la plupart des 28 garçons et des 19 filles retrouvées dans la cuve, dont la mort remonte pour certains à 1990, avaient été abandonnés à l'hôpital par leurs parents. Certains enfants, non reconnus ou enregistrés sous une fausse identité, ne disposaient donc pas du bulletin de naissance que l'administration réclame pour autoriser l'inhumation. D'autres corps, qui portaient encore un bracelet au poignet, n'avaient pas été réclamés par leurs parents. Une enquête a été ouverte notamment pour tenter d'identifier ces corps, dont les causes de la mort demeurent inconnues. Des médecins de Cluj ont expliqué qu'ils avaient eu recours à la cuve de formol en l'absence de fonds pour les enterrer et d'équipements frigorifiques pour conserver les corps. Les dysfonctionnements du système sanitaire roumain, aggravés par la crise économique, avaient été illustrés fin avril, lorsqu'un quadragénaire malade est mort sur le trottoir de Bucarest, après avoir été « jeté » par des ambulanciers : plusieurs hôpitaux de la ville avaient refusé de l'accueillir.

Christophe Châtelot

Le gouvernement travailliste britannique reste fidèle à la politique de la « livre forte »

Il annonce l'indépendance partielle de la Banque d'Angleterre et une hausse du taux de base

Cinq jours seulement après le triomphe électoral du Labour, le nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a annoncé, mardi 6 mai, à l'issue d'une rencontre avec le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, l'indépendance partielle de la banque ainsi qu'une hausse d'un quart de point du taux de base de l'Institut d'émission, fixé à 6 % depuis le mois d'octobre 1996, et porté à 6,25 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS *britanniques ont réagi très favorablement* à la hausse du taux de base, ainsi qu'à l'annonce d'une réforme de la Banque d'Angleterre visant à accroître son indépendance. La livre sterling a gagné du terrain face à l'ensemble des devises. Elle est montée de 9,42 à 9,56 francs, de 2,7950 à 2,8330 marks et de 1,6165 à 1,6435 dollar. La Bourse de Londres a progressé de 1,43 %. Le rendement de l'emprunt d'Etat britannique à dix ans, enfin, s'est fortement replié – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie – de 7,37 % à 7,10 %.

La hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre est rassurante, aux yeux des investisseurs, dans la mesure où elle démontre l'orthodoxie monétaire du nouveau pouvoir. Depuis plusieurs mois, Eddie George réclamait un resserrement de la politique monétaire britannique afin d'éviter une surchauffe de l'économie et d'empêcher l'apparition de tensions *inflationnistes*.

Le produit intérieur brut a progressé de 1 % au Royaume-Uni au premier trimestre et il pourrait croître de près de 4 % cette année. Le taux de chômage est tombé à 6,1 % au mois de mars, un niveau auquel des pressions salariales pourraient commencer à apparaître. Enfin, la masse monétaire M 4 progresse à un rythme très rapide (11,2 % en mars), nettement au-dessus de la limite de 9 % que s'est fixée l'institut d'émission. Pour des raisons électorales, l'ancien chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke avait refusé de suivre les recommandations du gouverneur de la Banque d'Angleterre. Il n'avait pas souhaité prendre une mesure très impopulaire, les emprunts immobiliers des ménages britanniques étant pour la plupart à taux variables et référencés sur les échéances à court terme.

La décision annoncée mardi met aussi fin aux spéculations selon lesquelles le pouvoir travailliste allait choisir de mener une politique de dévaluation compétitive de la livre. Des rumeurs, alimentées par plusieurs articles de presse, avaient circulé dès vendredi matin 2 mai, à ce sujet, au lendemain même de la victoire du Labour, ce qui avait provoqué un plongeon de la livre.

SCEPTICISME DES ÉCONOMISTES

En choisissant d'augmenter la rémunération du sterling, le gouvernement de Tony Blair démontre clairement que la vigueur de la monnaie ne constitue pas pour lui un motif d'inquiétude et qu'il entend rester fidèle à la politique de « sterling fort » à laquelle le pouvoir conservateur s'était converti sur le tard. Au cours des six derniers mois, la livre s'est appréciée d'environ 14 % face au mark et face au franc *« Il sera intéressant de voir quel effet cela produit sur le niveau du sterling ; cela pourrait être une très mauvaise nouvelle »* pour la compétitivité de l'économie britannique, s'est empressé de critiquer M. Clarke.

Certains économistes, pour des raisons moins politiques cette fois, désapprouvent eux aussi la hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre. *« Il est difficile d'imaginer que des augmentations d'impôts supplémentaires ou des baisses de dépenses soient retardées indéfiniment »*, estime l'Institut national pour la recherche économique et sociale. *« Une série de hausses des taux d'intérêt n'est pas vraiment la meilleure prescription pour l'économie britannique »*, indique pour sa part Simon Briscoe, économiste à la Nikko Bank. Ils craignent que le resserrement de la politique monétaire ne soit d'aucune efficacité pour freiner la consommation des ménages, qui constitue aujourd'hui le principal moteur de la croissance au Royaume-Uni.

Pierre-Antoine Delhommais

Le chancelier de l'Echiquier libère la « vieille dame » de ses chaînes

LONDRES
de notre correspondant dans la City

L'octroi d'une indépendance partielle à la Banque d'Angleterre, annoncé mardi 6 mai par le nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui lui permet de fixer elle-même les taux d'intérêt, est destiné à libérer la politique monétaire des pressions politiques. Mais, pour beaucoup, cette mesure spectaculaire laisse également la porte ouverte à une possible participation de la livre sterling à une deuxième vague de l'euro. Apparemment, rien n'a changé derrière les murs massifs de la Banque d'Angleterre, fondée en 1694 par charte royale. Des huissiers en redingote rouge accueillent toujours le visiteur, qu'introduisent ensuite des valets en gilet rose, veston gris et pantalon anthracite.

Impressions trompeuses ! Les couloirs solennels de l'honorable maison vibrent toujours de la décision surprise du chancelier travailliste de *confier à un « comité de politique monétaire »* de la Banque d'Angleterre la fixation du taux directeur. Ce nouvel organisme doit agir en fonction d'un objectif d'inflation à atteindre, déterminé par le ministre des finances. Le *comité, qui sera composé de neuf membres* (le gouverneur, les deux vice-gouverneurs, six personnalités extérieures – deux choisies par le patron de l'Institut d'émission et quatre par le Trésor) se réunira une fois par mois. Le compte-rendu de ses délibérations sera rendu public six semaines plus tard.

UNE DÉCISION HORS PROGRAMME

Précédemment, le chancelier de l'Echiquier, et lui seul, déterminait le loyer de l'argent à court terme après consultation avec le gouverneur. Les seuls nouveaux pouvoirs consentis à la banque centrale par les tories ont été la publication tous les trimestres d'un rapport autonome sur l'inflation ou l'autorisation de décider du montant exact du mouvement des taux. *« Cette décision est bienvenue, car elle nous permet d'assurer que l'objectif du gouvernement, une inflation faible, sera atteint »*, a déclaré le *gouverneur de la Banque d'Angleterre* Eddie George, qui exige, depuis 1994, de disposer de la même autonomie, tant vantée, que la Bundesbank. On comprend la satisfaction de « hard Eddie », sobriquet choisi par la City en raison *de son attachement farouche à la lutte contre la* vie chère. Le même jour, la « vieille dame » obtient du nouveau grand argentier une augmentation du taux directeur de 6 % à 6,25 % et l'autorisation de secouer ses chaînes. Par ailleurs, comme l'indique un économiste de la Salomon Brothers, l'autonomie monétaire permettra de calmer certaines ardeurs dépensières de l'Etat, voire d'influencer la politique fiscale.

La réforme de la Banque d'Angleterre ne figurait pas au cœur du manifeste travailliste pour les élections du 1er mai. Sans doute le pro-européen Gordon Brown avait-il voulu éviter de prêter le flanc à la critique des conservateurs eurosceptiques. La troisième phase de l'Union économique et monétaire de l'Europe réclame certes une totale indépendance des institutions d'émission. On est donc à mi-chemin de satisfaire aux critères de Maastricht en matière de statut de la banque centrale. La nouvelle donne a l'avantage de *préserver l'avenir de la livre*.

Marc Roche

José Antonio Ardanza, chef du gouvernement basque

« La violence exprime la difficile cohabitation de deux sociétés »

AU NOM du « nationalisme », l'ETA, l'organisation séparatiste basque, continue ses attentats. Au nom du même « nationalisme », Herri Batasuna (HB), la vitrine politique de l'ETA, s'en prend à d'autres nationalistes, ceux du Parti nationaliste basque (PNV) qui détient les rênes du gouvernement local mais a fait alliance avec le gouvernement conservateur espagnol. Alors que signifie, vingt ans après la dictature, ce ou ces « nationalismes » basques ? Le président du gouvernement autonome, José Antonio Ardanza, s'en est expliqué au *Monde*.

« Quel est le rapport nationalisme-violence au Pays basque ?

– Il faut en finir avec cette équation Pays basque égale violence ! Le nationalisme, dans son sens le plus pur, n'a rien à voir avec la violence et notre société non plus, même si cette violence est un élément toujours présent, bien que très minoritaire. Mais nous avons appris à cohabiter avec elle et à la dépasser : nos problèmes d'aujourd'hui, ce sont l'emploi, l'avenir, ceux de toute l'Europe.

» Pour comprendre ce terme "nationalisme" sur lequel il y a beaucoup de confusion, il faut revenir en arrière. L'ETA est née de notre vieux parti nationaliste, le PNV, *qui a plus de cent ans*, en 1959. Pourquoi ? Parce que certains ont pensé que le PNV était trop faible dans sa lutte contre Franco et que l'on n'arriverait pas ainsi à libérer le Pays basque. Ils ont pris exemple sur la lutte algérienne contre la colonisation française et adopté des méthodes plus radicales. En naissant, l'ETA était toujours "nationaliste" ; c'est ensuite qu'elle a évolué, lorsqu'elle s'est frottée à ces mouvements de libération nationale des années 60 qui ne s'appuyaient pas comme le PNV sur des idéaux démocrates-chrétiens, mais sur des positions révolutionnaires, soutenues par divers régimes communistes de l'Est et de Moscou.

– Il y a eu fracture nette, alors, entre l'ETA et le PNV ?

– Disons qu'il a fallu attendre décembre 1970 et le fameux procès de Burgos pour que la société basque découvre clairement qu'il y avait dans l'ETA une composante marxiste importante. Quand nous avons vu, nous, nationalistes du PNV, démocrates et humanistes depuis toujours, ces militants de l'ETA, que nous défendions, poing dressé au procès, chantant *l'Internationale*, on s'est senti floués. On s'est rendu compte que cette ETA, que certains idéalisaient, n'était pas aussi limpide et que, derrière la façade d'une fraction nationaliste plus radicale, il y avait une idéologie avec laquelle nous n'avions rien à voir. A la mort de Franco, cela aurait peut-être pu s'arranger. Nous leur avons dit : " Nous, PNV, non violent, nous n'avons pas réussi à arrêter la dictature ; mais vous, ETA, avec vos méthodes violentes, non plus. Alors, puisque nous sommes tous nationalistes, mettons-nous au moins ensemble pour construire la *démocratie et un projet politico*-national basque ". Pourtant, en 1977, aux premières élections, ils ont refusé de participer. Au PNV, au contraire, nous avons pensé que c'était le chemin le plus efficace vers les libertés et on s'est dit : " *La première priorité* est de consolider la démocratie en Espagne, si l'on veut ensuite faire entendre nos revendications ". C'est du pragmatisme, rien d'autre. Le même qui nous a fait signer un accord avec le gouvernement Aznar.

JOSE-ANTONIO ARDANZA

– Qu'est ce que l'ETA aujourd'hui ?

– Pendant des années, il y a eu une ETA-militaire et une ETA-politico-militaire. La première était plus nationaliste, la seconde plus révolutionnaire. Finalement, on a liquidé l'ETA-politico-militaire, considérée comme moins " pure " pour tenter de donner l'image d'une ETA " unique défenseur des libertés basques ". Qu'est-elle vraiment ? Difficile à dire. Ceux qui ont pris en main le groupe armé *viennent plutôt du courant révolutionnaire*. En revanche, l'ETA a un support " sociologique " qui, en majorité, est clairement " nationaliste ", mais avec aussi des éléments qui, depuis la fin des régimes socialistes de l'Est, professent à présent une espèce d'" utopie " antisystème, d'un monde meilleur et plus juste, dont on ne sait pas bien ce que cela recouvre.

» En réalité, pourtant, l'ETA prend bien soin de se présenter toujours comme un mouvement de libération nationaliste, pour maintenir le consensus sociologique des 15 % de gens qui votent pour Herri Batasuna par nationalisme et qui ne voteraient pas autrement.

– C'est encore du nationalisme, la violence des jeunes ?

– Quand j'étais jeune, être nationaliste n'exigeait ni grandes théories ni grands raisonnements. Cela allait de soi : on se défendait de la dictature. Aujourd'hui, en pleine démocratie, c'est plus compliqué. Je pense qu'il y faut beaucoup de maturité et de réflexion sur ce qu'est sa propre identité et sa propre culture.

» Dans tous les pays avancés, il y a un problème de jeunesse rebelle, de " marginalisation " et de frustration devant le chômage, mais cela n'explique pas tout. Il faut plutôt y voir l'expression la plus vive de ces deux sociétés parallèles qui cohabitent au Pays basque. Il y a une société démocratique, intégrée à la vie internationale, qui rassemble 85 % de la population. Et puis il y a l'autre, un microcosme de 15 % qui a son parti politique, HB ; son syndicat, LAB ; son journal, *Egin* ; ses magasins, ses fêtes. Et ils ne lisent, ne fréquentent, ne connaissent rien d'autre.

» Alors, allez-vous dire, comment réconcilier ces deux sociétés ? C'est bien le problème. Nous, nationalistes basques, on peut s'affronter, ou échanger des idées avec les démocrates espagnols : il y a un dialogue. Avec ces 15 %, non. Ils restent tournés vers le passé, ne raisonnent qu'en termes d'Espagne oppressive et de dictature. Il faudra du temps pour qu'ils puissent " mûrir " et s'adapter, mais notre raison d'espérer, c'est la certitude que le chemin de l'Europe, une Europe-espace de liberté avec des nations sur pied d'égalité, est à présent inéluctable. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

Explosion d'une voiture piégée près d'un lycée d'Alger

ALGER. Quatre adolescents de douze à dix-huit ans ont été tués et vingt et une personnes blessées par l'explosion d'une voiture piégée, mardi 6 mai en fin de matinée, près d'un lycée de Bab El Oued, dans la proche banlieue ouest d'Alger, selon un bilan officiel. Six des blessés sont gravement atteints. Ce nouvel attentat intervient à l'approche des législatives du 5 juin. Une nouvelle *flambée de violence attribuée aux* islamistes armés a fait plus de de quatre cents morts dans la population civile en un mois, tandis qu'au moins soixante mille personnes ont été tuées depuis l'annulation du premier tour des législatives remporté par le Front islamique du salut (FIS) en 1992, selon les estimations occidentales. Les autorités ont annoncé leur intention de mobiliser l'armée et les groupes d'autodéfense pour assurer la sécurité du scrutin, auquel la quasi-totalité des partis d'opposition légaux doit participer. – *(AFP.)*

Vague de violence religieuse au Pakistan

ISLAMABAD. Le Pakistan est secoué depuis quelques semaines par une vague de violence religeuse qui préoccupe gravement les autorités. Mardi 6 mai, Ashraf Marth, responsable de la police du Penjab et beau-frère du ministre de l'intérieur, a été abattu par des inconnus au nord de Lahore, la capitale provinciale. *Sa mort est attribuée* à la véritable guerre que se livrent deux groupes extrémistes, le Sepah-i-Sahaba (l'armée des compagnons du Prophète, SSP) sunnite et le Sepah-i-Mohammed (l'armée de Mohammed, SMP) chiite. Azim Tariq, le chef du SSP, a aussitôt été arrêté. Les autorités ont échoué à enrayer cette flambée de violence qui se propage notamment dans la province du Penjab. – *(AFP.)*

La Finlande profiterait d'une entrée dans l'Union économique et monétaire

STOCKHOLM. Une commission d'experts a rendu publiques, mardi 6 mai, les conclusions, plutôt positives, d'un rapport commandé par le gouvernement finlandais sur les conséquences d'une participation du pays à l'Union économique et monétaire (UEM). Elle a toutefois évoqué les possibles contrecoups indirects sur l'économie finlandaise. Elle craint, notamment, que la non-participation de la Grande-Bretagne et *de la Suède à la monnaie unique ne nuise aux exportations* finlandaises. Si les experts n'ont pas pris clairement position en faveur de l'UEM, le premier ministre social-démocrate, Paavo Lipponen, en a jugé les avantages supérieurs aux inconvénients. Le Parlement votera à l'automne sur l'entrée du pays dans l'UEM, que le gouvernement considère comme acquise dès 1999. – (*Corresp.*)

EUROPE

■ **RUSSIE/OTAN : le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et** le ministre russe des affaires étrangères, Evguéni Primakov, ont poursuivi lundi 5 mai à Luxembourg leurs négociations sur le document qui doit être signé, en principe le 27 mai à Paris, pour définir les futures relations de sécurité entre la Russie et l'Alliance atlantique. Cette rencontre avait été précédée dans la matinée d'un entretien, à Strasbourg, entre le ministre russe et son homologue français, Hervé de Charette, qui s'est montré plutôt optimiste. *« Il reste quelques difficultés réelles à résoudre, mais je crois que nous allons y parvenir »*, a-t-il déclaré.

■ **BELGIQUE : Melchior Wathelet, ancien ministre belge de la justice**, ne verra pas son mandat de juge à la Cour européenne de Luxembourg remis en question. La majorité des députés a rejeté une motion *de l'opposition demandant son retrait à la suite du rapport de la* commission Dutroux. Cette dernière imputait à M. Wathelet la responsabilité des erreurs et des négligences ayant abouti, en 1992, à la libération anticipée du pédophile criminel. Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a estimé que le non-renouvellement du mandat de M. Wathelet constituerait une *« sanction disproportionnée »*. – *(Corresp.)*

■ **CROATIE : l'élection présidentielle aura lieu le 15 juin**, écrit, mardi 6 mai, le quotidien craoate *Vjesnik*, proche du gouvernement. Après l'annonce officielle, attendue d'ici une semaine, le délai pour le dépôt des candidatures sera de douze jours et la campagne électorale durerait alors de quinze à vingt jours. Le président Franjo Tudjman a déjà annoncé qu'il serait candidat pour un troisième mandat. Le Parti socio-libéral croate (HSLS) devrait présenter Vlado Gotovac à la présidentielle. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : le gouvernement a lancé une opération contre le crime organisé**, a annoncé mardi 6 mai le premier ministre hongrois, Gyula Horn. Selon M. Horn, les différents attentats commis dans le pays depuis novembre 1996 (faisant en tout huit morts) étaient *« des manœuvres de diversion »* visant à masquer des fraudes de grande envergure, liées notamment au commerce illégal du pétrole. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : le chef de la diplomatie iranienne Ali Akbar Velayati** a rencontré, mardi 6 mai, le président égyptien Hosni Moubarak au Caire. Cette visite a permis aux deux pays de reprendre langue pour la première fois depuis 1979 et de discuter *« franchement »* de leurs divergences. Un prochain dégel des relations Iran-Egypte semble cependant exclu. L'Egypte reproche à l'Iran de soutenir sur son territoire les groupuscules islamistes armés et de rester opposé au rapprochement israélo-arabe. – *(AFP.)*

ASIE

■ **TAÏWAN : le premier ministre Lien Chan a** *présenté sa démission* mercredi 7 mai à la suite d'une manifestation de 50 000 personnes, dimanche à Taipeh, qui protestaient contre une vague de meurtres non élucidés dans le pays. Le président taïwanais, Lee Teng-hui, lui a cependant demandé de rester à son poste. – *(AFP.)*

■ **INDE : les quatre otages occidentaux** enlevés au Cachemire il y a près de deux ans ont été tués par leurs ravisseurs, selon le témoignage *d'un guérillero séparatiste capturé.* Des responsables de l'Etat du Cachemire ont déclaré, mercredi 7 mai, que cette information avait été donnée par Abdul Mateen, alias Masab, un chef du groupe séparatiste Harkat-ul-Ansar, blessé et arrêté, lundi, par les forces indiennes. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***ITALIE* : les députés ont voté la confiance** au gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi, approuvant ainsi, mardi 6 mai, par 318 voix contre 260, un collectif budgétaire destiné à permettre à l'Italie de participer à l'Euro dès 1999. On apprenait le même jour que l'inflation avait été limitée à 1,7 % en glissement annuel en avril, le taux le plus faible depuis le mois de mars 1969. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : un accord de restructuration de la dette commerciale** a été signé, mardi 6 mai à Paris, avec les banques commerciales créancières et permettra de ramener l'encours de la dette commerciale de 6,8 à 2,6 milliards de dollars. Abidjan devrait par ailleurs bientôt bénéficier de la nouvelle initiative de réduction de la dette publique mise au point par le FMI et la Banque mondiale, dont l'Ouganda vient d'être le premier bénéficiaire. – *(AFP.)*

CAMPAGNE Les services de l'Elysée ont fait diffuser, mercredi *7 mai*, dans quatorze quotidiens régionaux une tribune de Jacques Chirac intitulée *« un élan partagé »*. Dans ce texte qui marque sa première intervention dans la campagne législative, le chef de l'Etat appelle les Français à retrouver *« la confiance »* dans une société placée *« sous le signe de l'initiative et de la solidarité »*. ● LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du Parti socialiste, a vu dans la tribune présidentielle *« du super-Juppé »* tandis que les ténors de la majorité se sont félicités de cette intervention *« nécessaire »* selon eux. ● LA PRESSE régionale a réservé un accueil mitigé à la tribune présidentielle qui devait lui être officiellement réservée. Plusieurs quotidiens de province, qui ne figuraient pas sur la liste retenue par l'Elysée, ont condamné cette sélection.

Jacques Chirac écrit aux électeurs de sa majorité

A trois semaines du scrutin, cette première intervention du chef de l'Etat dans la campagne cherche à mobiliser l'électorat traditionnel de la droite. L'opposition ironise sur un « coup médiatique » qui manque de « hauteur de vue »

JACQUES CHIRAC a écrit, mercredi 7 mai, aux *électeurs de* la majorité, pour leur demander de voter pour lui, comme d'habitude. Une lettre à sa bonne droite familière qui, comme ces correspondances familiales un peu convenues, vaguement dolentes, que l'on échange une fois l'an, n'a pas grand *intérêt. Les nouvelles sont toujours* les mêmes : les temps sont durs, le problème c'est les autres, les voisins d'en face sont *mal* élevés, demain ça ira peut-être mieux, on peut essayer encore mais il faudrait quand même que tout le monde s'y mette.

Voilà donc la première intervention présidentielle de la campagne législative. Trois feuillets, dont on imagine ce qu'ils ont dû coûter en heures de réflexion, d'écriture, de *corrections, de* polissage et de relecture aux stratèges de l'Elysée. A l'aube de cette troisième semaine de campagne, et avant le long week-end de l'Ascension, il fallait « faire un coup », ou plutôt, un « petit coup », force 3 ou 4 sur l'échelle de la parole présidentielle, qui en compte 10. *Mais que choisir ?* La télévision ? trop solennelle. Le meeting ? trop tôt, trop militant, pas assez présidentiel pour l'heure.

L'écrit, voilà le chic. L'écrit qui *reste, que l'on peut lire et relire, di*rectement, sans être pollué par les commentaires des professionnels de l'information. Mais l'écrit où ? La presse nationale, combien de divisions ? Trop peu, trop parisienne, autant dire l'abomination. La presse régionale, voilà l'idéal. *Quatre à cinq millions de lecteurs* que l'on trouve chez eux, en se glissant au petit matin dans la boîte aux lettres du pavillon, ou sur le zinc du café du coin. Sur la liste des critères de communication à respecter à tout prix, cocher la ligne « se montrer proche des vrais gens de la vraie France ».

LE B.A. BA DE LA POLITIQUE

Après la forme, le fond. Il fallait, selon le deuxième critère, mobiliser *sans trop en avoir l'air*, un électorat de droite, plutôt incrédule et grognon depuis le début de cette campagne. Cela, on sait faire, c'est même le b.a. ba de la politique : il suffit de taper sur l'adversaire. Jacques Chirac s'en prend donc aux socialistes, sans les nommer bien *sûr, ce serait indigne d'un président* de la République, mais on compte sur les électeurs pour reconnaître, entre tous, ceux qui ont *« nationalisé les entreprises »*, *« multiplié les dettes »* et *« accru les impôts et les charges »*. Comme ces allusions pouvaient peut-être porter à confusion, on y a ajouté un indice énorme à effet magique sur l'électorat de droite : *« immigration clandestine »* et *« sécurité »*. Voilà un vrai *changement. Le 21 avril*, pour justifier la dissolution de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat avait évoqué la mise en cause des *« principes essentiels »* qui fondent la République et dénoncé les *« appels à la haine »*. L'ennemi, alors, était le Front national. Aujourd'hui, c'est la gauche, l'extrême droite n'est finalement plus qu'une concurrente. Passons rapidement sur l'Europe. Une demi-phrase, *c'est obligatoire* quand on est *chef* de l'Etat, plus, ce serait inutile, voire risqué. La seule évocation des *« prochaines et importantes échéances européennes »* a donc fait l'affaire. *Étape suivante.*

Maintenant, les choses se corsent un peu. Une majorité, en fait, c'est compliqué. Il y a ces chefs d'entreprise qui ne cessent de râler contre l'Etat, les technocrates, les paperasses et la fiscalité qui les étrangle et qui applaudissent Alain Madelin. *Il faut absolument leur dire un mot*, plusieurs phrases même, leur promettre qu'on pense à eux, et qu'on va donc *« alléger les charges sur tous ceux qui travaillent »*, *« favoriser l'innovation »*, contrôler sévèrement les dépenses de l'Etat.

Mais il y a aussi, à droite, ces « petits » *que la mondialisation* inquiète, qui tremblent pour l'avenir de leurs enfants et rêvent de les voir devenir fonctionnaires, qui savent de près ce que le mot chômage veut dire et qui aiment bien Philippe Séguin. Ceux-là, depuis 1995, on sait comment leur parler. Ça a bien marché alors, pourquoi diable ne pas tenter le coup une deuxième fois ?

Un paragraphe « modèle social » ne sera pas de trop. Et voilà comment la *« fracture sociale »* réapparaît dans la lettre présidentielle, comme un bolduc bien rose autour de l'azalée que, faute d'imagination, on va encore offrir cette année. *Encore un point sur la liste :* l'électeur, ne l'oublions pas, est à cinquante pour cent une électrice. Ah, les femmes ! Que serait-on sans elles, surtout à trois semaines d'un premier tour électoral qui est aussi le jour de la fête des mères ? Les femmes, donc. *« Elles incarnent tout particulièrement les valeurs de modernité et d'écoute »* et de leur place dans la vie politique et économique dépend rien moins que *« l'harmonie et l'efficacité »*. En quatre lignes bien senties, c'est parfait.

Dernière règle : « conclure en prenant de la hauteur et évoquer la *morale* ». *Le 21 avril, c'était celle* des *« dirigeants politiques »* en général qu'il fallait retrouver, affirmait Jacques Chirac. Trois semaines plus tard, étrange glissement, on ne parle plus que de celle des entreprises publiques. *« Scandales financiers »*, *« argent des contribuables »*, *ça ne vous rappelle pas quelque* chose ? Mais si, voyons, sur votre gauche. A droite, non, il n'y a rien.

Voilà, c'est fait, on a pensé à tout. Il faut une conclusion ? L'an 2000, peut-être ?. Impeccable, va pour l'an 2000.

Pascale Robert-Diard

Vif mécontentement d'une partie de la presse régionale

QUATORZE ÉLUS, pas un de plus. La Tribune du président de la République a été publiée, mercredi 7 mai, par le Groupement des grands quotidiens régionaux, constitué de quatorze titres de la presse de *province. Représentant* quelque 4 millions d'exemplaires diffusés par jour, ce « club » présidé par Evelyne-Jean Baylet, ancien PDG de la *Dépêche du Midi*, regroupe *Ouest-France, La Voix du Nord, Sud-Ouest, La Dépêche du Midi, le Midi libre, Nice-Matin, Le Provençal, Le Progrès, Le Dauphiné libéré, L'Est républicain, Le Républicain lorrain, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, La Nouvelle République du Centre-Ouest* et *La Montagne.*

Or, cette opération de communication orchestrée par l'Elysée a fait beaucoup de mécontents. Et des cocus. Mercredi matin, en effet, la majorité des quotidiens nationaux, comme *Le Figaro, France-Soir, L'Humanité, Libération* ou encore une édition régionale du *Parisien* ont publié le fameux texte, réservé, en principe, aux quatorze titres privilégiés. *« Nous n'avons donné la Tribune qu'au Groupement des grands quotidiens régionaux. Ils étaient donc les maîtres d'œuvre de cette opération. Si le texte a circulé, vous pensez bien que ce n'est pas de notre fait »*, assure-t-on aujourd'hui, un peu gêné, à l'Elysée.

Déjà, de nombreux éditeurs de quotidiens de province, comme le Syndicat des quotidiens départementaux, étaient montés au créneau, mardi, pour exprimer leur colère. Jacques Camus, PDG de *La République du Centre*, a critiqué *« les gourous de la communication élyséenne »* qui sélectionnent les supports *« au gré des circonstances et des humeurs »*. *« Un discours vantant les mérites de la proximité ne saurait s'accommoder d'un tri arbitraire. Seuls les énarques repus de parisianisme pourraient estimer que le pluralisme de la presse se résume à une quinzaine de gros tirages »*, a-t-il lancé.

Pour Hubert Coudurier, rédacteur en chef du *Télégramme de Brest*, cette méthode peut *« faire sourire »* : il aurait été à son avis plus *« valorisant »* pour la presse de province que cela prenne la forme d'un entretien exclusif accordé à un quotidien, plutôt que cet *« arrosage »*. *« Cela fait un peu presse du tiers-monde »*... Appartenant au groupe Hersant, dont plusieurs titres ont publié la tribune présidentielle, *Nord Eclair* n'a pas apprécié que son rival, *La Voix du Nord*, soit choisi. Ce tollé pourrait compromettre à l'avenir ce genre d'opération de communication : la dernière fois que Jacques Chirac avait réservé une déclaration à la presse régionale remonte à avril 1988 ; il avait cependant sélectionné non pas quatorze mais vingt-trois titres.

Nicole Vulser

Lionel Jospin : « Du super-Juppé »

LE PREMIER SECRÉTAIRE du Parti socialiste a estimé, mercredi 7 mai sur France-Inter, que l'intervention du président de la République était *« d'une certaine façon du super-Juppé »*. *« On pouvait s'attendre à plus de hauteur de vues, à plus de perspectives données »*, a affirmé M. Jospin, qui *« imagine qu'un certain nombre de Français ont dû être déçus »*. Jugeant *« un peu surréaliste (...) de voir une équipe au pouvoir depuis quatre ans faire campagne sur le bilan caricaturé de l'opposition »*, le premier secrétaire du PS a affirmé que Jacques Chirac est *« à l'origine du brouillage du discours de la majorité »*. *« Le président a pris la plume, je prendrai la mienne et je m'exprimerai »*, a-t-il indiqué. Pour Laurent Fabius, le texte du président de la République est *« une espèce de "best of" d'un certain nombre de discours précédents »*. *« D'un côté, vous avez un président de la République qui dit "ça va, il faut continuer", et de l'autre côté les Français qui disent "ça ne va pas, il faut changer" »*, a ajouté l'ancien premier ministre socialiste sur Europe 1.

« PROCHE DE LA VIE QUOTIDIENNE »

Selon le président de l'UDF, François Léotard, *« le président de la République a fait le choix de la vérité et du courage »*. *« Il sera entendu par les Français si l'actuelle majorité sait faire le même choix : le vérité sur les erreurs du passé, qui ne sont pas seulement celles de la gauche, et le courage sur l'avenir, qui n'appartient qu'à la France et aux Français »*, a indiqué M. Léotard. Pour le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, *« l'ambition »* de Jacques Chirac est de *« redonner un sens et un souffle à la communauté nationale par un élan partagé, fondé sur la devise de la République, liberté, égalité, fraternité »*.

Philippe Séguin, président RPR de l'Assemblée nationale dissoute, estime quant à lui que Jacques Chirac a *« situé les enjeux pour la France »* des prochaines législatives. Affirmant que le chef de l'Etat a présenté *« des éléments pour structurer et clarifier le débat »*, M. Séguin se *« réjouit que ce soit l'occasion pour lui de souligner avec force que les orientations de 1995 sont plus que jamais au cœur de son action »*. *« Dans cette lettre si proche de la vie quotidienne de nos compatriotes, Jacques Chirac veut nous communiquer sa passion de la France et son ambition de la faire bouger sans jamais laisser un citoyen au bord du chemin »*, a indiqué quant à lui Michel Péricard (RPR), ancien président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.

Le délégué général du Front national, Bruno Mégret, a qualifié cette intervention d'*« attrape-gogos électoral »*. *« C'est du baratin calculé au millimètre pour tenter d'obtenir le soutien des Français tout en s'engageant au minimum »*, a ajouté M. Mégret.

« Le débat politique engagé aujourd'hui ne doit pas tricher avec la vérité »

***SOUS LE TITRE** « Un élan partagé », Jacques Chirac a adressé à quatorze quotidiens régionaux la « tribune » suivante :*

« La France a maintenant besoin d'un *nouvel* élan, d'un élan partagé, sous le signe de l'initiative et de la solidarité.

VERBATIM

» Notre monde connaît en effet des évolutions irréversibles. De nouvelles technologies apparaissent, modifiant comportements et rapport au travail. De nouveaux métiers se créent. *Des alliances* se nouent à l'échelle des continents. Tel est le cours de l'histoire. Allons-nous lui tourner le dos, nous replier sur nous-mêmes, amorcer un processus de *déclin ? Ou bien* allons-nous saisir notre chance ?

» Notre pays, dans le passé, n'a pas toujours fait les bons choix. On a trop souvent confondu la dépense et l'efficacité, la taille du secteur public et la qualité du service public. On a cru qu'en nationalisant les entreprises, on assurait leur succès. Qu'en multipliant les dettes, on se donnait les moyens *d'agir*. Qu'en accroissant les impôts et les charges, on faisait œuvre de justice. Certains ont pensé qu'en s'accommodant de l'immigration clandestine, nous étions fidèles à notre vocation. D'autres ont imaginé que l'on pouvait négliger l'ordre républicain et la sécurité sans porter atteinte à l'équilibre même de la société.

» Tout cela, au total, a donné de mauvais résultats. Nous nous *sommes* retrouvés avec un endettement massif qui hypothéquait l'avenir de nos enfants. Un Etat qui faisait trop et qui, donc, *le faisait* mal. Une protection sociale de plus en plus coûteuse et, pourtant, de moins en moins efficace. Il a fallu, si j'ose dire, « solder l'ardoise ». *Aujourd'hui*, c'est, pour l'essentiel, chose faite. Une économie assainie. Une croissance qui revient et dont nous sommes en situation de profiter. Voilà ce qui a été fait, avec et grâce à vous. Le moment est venu d'engager une étape nouvelle.

« SAISIR NOTRE CHANCE »

» Si j'ai dissous l'Assemblée nationale, c'est justement pour que les Français se prononcent sur le contenu et le sens de cette nouvelle étape. C'est aussi parce que notre pays ne pouvait se permettre une trop longue période électorale, pendant laquelle tout tourne au ralenti, les entrepreneurs cessant d'entreprendre, les investisseurs d'investir, et la société d'évoluer. C'est, également, parce que j'ai besoin de la force politique nécessaire pour défendre les intérêts de la France lors des prochaines et importantes échéances européennes. C'est enfin pour que notre pays dispose, pendant cinq ans, de la stabilité politique indispensable à *l'efficacité de l'action.*

» Pour saisir notre chance, il faut être confiant et offensif. Il faut, mes chers compatriotes, regarder la réalité en face, et aller de l'avant. Regarder la réalité en face, c'est avoir le courage de poser les vraies questions.

» *Fera-t-on reculer le chômage* par décret en créant toujours plus d'emplois publics ? L'Etat doit-il dépenser toujours plus sans évaluer la qualité des services rendus aux citoyens ? Doit-il taxer toujours plus, au risque de décourager l'initiative, voire de susciter la fraude, au moment *où l'imagination et le talent* français ne demandent qu'à s'exprimer ? Dans un temps où l'éducation détermine de plus en plus l'épanouissement et la réussite de *chacun, doit-on* laisser tel quel un système éducatif, qui n'est pas assez ouvert sur le monde du travail, alors que pour la première fois les barrières entre l'université et l'entreprise *commencent* à tomber ?

» Voilà, parmi d'autres, les questions auxquelles vous devrez répondre. Le débat politique engagé aujourd'hui ne doit pas tricher avec la vérité. *Saisir* notre chance, c'est, surtout, aller de l'avant. Le mot-clef, c'est la confiance. La confiance que l'on donne aux autres et la confiance que l'on possède à l'intérieur de soi.

» Faire confiance, c'est faire en sorte que vous puissiez vous exprimer, entreprendre, prendre des risques. C'est alléger les charges sur *tous ceux qui travaillent. C'est* favoriser l'innovation. C'est aider systématiquement à la création d'entreprises et faciliter le développement de ces très petites entreprises, qui sont, pour l'emploi, une vraie chance. Beaucoup de nos compatriotes l'attendent, notamment les *jeunes* qui veulent se lancer.

« APPRIVOISER L'AVENIR »

» Avoir confiance, c'est ne pas avoir peur des changements, c'est en tirer le meilleur pour apprivoiser l'avenir. Voyez la Sécurité sociale : tout au long de l'année dernière, les *médecins et leurs patients*, faisant preuve d'esprit de responsabilité, ont permis une évolution raisonnable des dépenses de soins. Pour autant, a-t-on vu un malade ne pas avoir librement accès à un médecin, a-t-on vu un médecin ne pas pouvoir prescrire ce qu'il estimait nécessaire ? Voyez France Télécom. Avec le nouveau statut, le prix du téléphone va baisser, les services à la clientèle vont se développer, l'entreprise, plus performante, va renforcer ses positions et gagner des parts de marché partout dans le *monde, au bénéfice de l'emploi et* des technologies françaises. Oui, il faut avoir confiance. Les changements, bien conduits, ne sont pas, pour chaque Français, des *« moins » mais des « plus »*.

» C'est ainsi que nous ferons vivre notre modèle social. C'est ainsi que nous pourrons accroître notre effort là où se jouent la cohé*sion sociale et l'égalité des chances :* dans les écoles, dans les hôpitaux, dans le soutien social. C'est ainsi et ainsi seulement que nous pourrons agir plus efficacement contre un chômage insupportable et une fracture sociale inacceptable.

» Aller de l'avant, c'est choisir la proximité. Cela vaut pour l'Etat et les administrations : trop de décisions intéressant votre vie quoti*dienne, celle de vos enfants, sont* encore prises loin de vous. Trop souvent, des règles générales s'appliquent à des situations qui demanderaient du cas par cas. Ainsi, à *la veille du vingt et unième siècle*, comment imaginer une réduction autoritaire de la durée du travail, le même jour et dans toutes les entreprises françaises ? Ne faut-il pas faire autrement, en dégageant, par la négociation, des solutions sur mesure, adaptées à chaque entreprise ? A la loi, préférons le contrat, qui suppose le dialogue, l'accord, l'engagement personnel.

« RENDRE COMPTE »

» Aller de l'avant, c'est faire évoluer notre vie publique, qu'il *s'agisse* de la réforme de la justice ou de la modernisation de la vie politique. Le cumul des fonctions politiques doit être proscrit, et cette décision doit profiter aux femmes. Elles incarnent tout particulièrement les valeurs de modernité et d'écoute auxquelles notre société aspire. Je m'engage personnellement à tout faire pour leur per*mettre de participer* pleinement à la vie économique et politique de la France. Il y va de l'harmonie et de l'efficacité de notre société.

» Enfin, chacun doit répondre de ses actes. L'impunité n'est pas acceptable. Les Français ont en mémoire trop de scandales financiers, en particulier dans certaines entreprises publiques. Etre en charge de l'intérêt général ou de l'argent des *contribuables impose, plus que* jamais, des obligations de compétence, de transparence, d'honnêteté. Le maître-mot, c'est rendre compte. C'est l'essence même de la responsabilité et de la démocratie.

» Voilà, mes chers compatriotes, ce que je désire pour les Françaises et les Français : l'initiative et la solidarité, la liberté et la justice. Et voilà mon ambition pour la France : qu'elle s'affirme dans une Europe en mouvement ; qu'elle défende vigoureusement ses intérêts dans le monde. Dans trois ans, c'est l'an 2000. Ce rendez-vous que l'histoire va donner à tous les peuples, nous pouvons l'aborder en position de force, dans la fidélité à nos valeurs et à notre culture. *J'ai* besoin de votre soutien pour poursuivre l'ouvrage que nous avons engagé ensemble et qui ne peut porter ses fruits que dans la durée. Dans un élan partagé, saisissons notre chance ! »

(Les intertitres sont de la rédaction du « Monde ».)

Edouard Balladur et Charles Pasqua viennent au secours d'Alain Juppé

L'ancien premier ministre et l'ancien ministre de l'intérieur profitent de leur intégration, l'un dans la campagne de la droite, l'autre dans la stratégie présidentielle. Alain Madelin défend, en revanche, le « laisser faire - laisser aller » réprouvé par Jacques Chirac

Soucieux de mobiliser leur électorat, à moins de trois semaines du premier tour des élections législatives, les dirigeants de la majorité sortante multiplient les déplacements. Alain Juppé était, mardi 6 mai, en Bretagne, Edouard Balladur à Compiègne, Charles Pasqua dans le Loir-et-Cher et Philippe Séguin à Avignon. Le premier ministre s'est moqué du programme socialiste, qui *« change tous les jours »*. Son prédécesseur à Matignon, visiblement heureux de son intégration dans la campagne de la droite, a mis l'accent sur le *« choix de société »*. L'ancien ministre de l'intérieur a appelé les Français à apporter *« leur confiance à Jacques Chirac »*. Le président de l'Assemblée dissoute a proposé de supprimer tout cumul de mandat pour les députés et d'instiller une *« dose modeste »* de proportionnelle aux législatives. Pour sa part, Alain Madelin, président d'Idées-Action, qui a croisé M. Juppé à Rennes, a réaffirmé son attachement au libéralisme, en se démarquant des propos du président de la République sur le *« laisser faire - laisser aller »*.

COMPIÈGNE, RENNES et VENDÔME
de nos envoyés spéciaux

S'il y en a un qui est content de faire campagne, c'est bien lui. Avec son air de ne pas y toucher, il déguste discrètement son plaisir. Dans la voiture qui le conduit à Compiègne, dans l'Oise, mardi 6 mai, il relit distraitement un discours dont il connaît parfaitement la thématique. N'a-t-il pas l'habitude de remarquer qu'en politique, l'important, c'est de ne pas varier dans ses convictions ? Les siennes, ils les a exposées pendant la campagne de l'élection présidentielle. Et voilà que la majorité s'engage dans une nouvelle bataille, qui donne la très nette impression d'être aussi destinée à purger la campagne précédente. Il y est moins question de réduction de la « fracture sociale » que de poursuite de la politique conduite par Alain Juppé.

Même s'il n'en dit mot, union de la majorité oblige, Edouard Balladur aimerait bien que la majorité assume un peu son vocabulaire. Lui, revendique le mot « libéralisme » même si finalement, en public, il utilise l'expression *« une société où chacun soit plus libre »*. Pourquoi bouderait-il son bonheur puisque la campagne se fait, pour l'essentiel, deux ans après, sur ses thèmes. De partout affluent les invitations à venir soutenir des candidats sortants de la majorité. A Compiègne, il se déplace pour François-Michel Gonnot (UDF-PR) et Lucien Degauchy (RPR), que tout le monde appelle « Lulu ». L'ancien premier ministre n'ira tout de même pas jusque-là. Il s'oblige, malgré la pluie, à « faire » quelques magasins, avec un faible pour les confiseries fines.

Dans la salle Saint-Nicolas de Compiègne, où le maire, Philippe Marini, sénateur (RPR), emporté par ses envolées oratoires, voit un millier de personnes là où il y en a la moitié, le candidat malheureux de la présidentielle boit du petit lait à l'écoute des savoureux propos du secrétaire général du mouvement néogaulliste. Autre député sortant de l'Oise, Jean-François Mancel rend hommage à M. Balladur, car M. Juppé, son successeur à l'hôtel Matignon, et lui-même *« sont les deux artisans du redressement de notre pays »*. *« Il est important de le souligner en permanence auprès de nos concitoyens »*, insiste M. Mancel, car *« de 1993 à aujourd'hui, il a fallu remettre la France debout et en marche alors que les socialistes l'avaient mise à genoux et en panne »*.

UN ÉCHO DE 1995

M. Balladur est donc fondé à déclarer que *« notre effort doit tendre à rendre nos concitoyens conscients de l'enjeu »*. L'enjeu, pour lui, *« c'est l'avenir de notre pays »* car *« nous avons devant nous un choix de société »* entre *« une France immobile, crispée sur ses habitudes, sur ses peurs, contrainte »* et *« une France plus forte, respectée, moteur de la construction européenne, exemple pour d'autres peuples »*. Le choix est entre *« l'immobilisme et la réforme »*. Il y a là comme un écho de 1995. Un parfum de campagne présidentielle flotte tout au long de son discours, dans lequel l'orateur pointe le *« plus grand risque »* pour la majorité : donner le sentiment aux Français que les solutions proposées par la droite et la gauche *« sont à peu près les mêmes »*. Conscient de la faible mobilisation mesurée par les enquêtes d'opinion, il veut *« lutter contre le sentiment d'indifférence »*.

En Bretagne, où M. Juppé se trouve le même jour, on évoque aussi le sujet. *« On me dit que la politique n'intéresse plus, que la campagne ne mord pas ! »*, se gausse le premier ministre. En évitant les sujets régionaux qui fâchent – l'environnement et les arsenaux –, le président du RPR a su intéresser chacun de ses publics du jour. Ni foules, ni agressivité. A Saint-Brieuc, il remercie la poignée de sympathisants venus l'applaudir pour *« leur gentillesse et leur spontanéité »*. A La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine), le chef du gouvernement développe les mesures prises en faveur des PME. A Rennes, il tente un brin d'humour en assurant que *« la majorité ne cherche pas à faire le malheur des Français »*. Plus grave, M. Juppé rappelle que le chômage des jeunes tend à la baisse depuis six mois. C'est la troisième fois qu'il le répète en quelques heures. Il ne cesse d'associer deux mots d'ordre : *« libérer l'initiative et partager »*. Pour lui, le *« partage »* est nécessaire non seulement pour maintenir la cohésion sociale, mais aussi pour répartir les compétences dans un Etat *« trop centralisé, trop jacobin »*.

Seulement accusé jusque-là de prôner *« des vieilles recettes »*, Lionel Jospin est l'objet du quart d'heure de détente devant les militants venus saluer leur chef de file à l'aéroport de Rennes. *« Le programme socialiste qui change tous les jours en fonction des discussions internes au PS ou avec le PC »*, amuse l'auditoire, qui s'est étoffé d'un hôte de poids, Alain Madelin. Arrivé de sa circonscription de Redon, moins en voisin qu'en voyageur pressé de rejoindre la capitale, le président d'Idées-Action vante *« l'esprit de conquête des Bretons »* et lance à M. Juppé : *« Laissez-nous faire, ce n'est pas laisser-allez les choses, ce n'est pas laissez-nous dépenser votre argent à votre place. Laissez-nous produire, fabriquer ! Supprimez les règlementations tatillonnes ! »* Et comme si ce message, en réponse aux propos du 21 avril de Jacques Chirac ne suffisait pas, il prône un *« élan de la liberté »*, la veille du jour où le chef de l'Etat plaide pour *« un élan partagé »*.

Pour sa première intervention sur le terrain, Charles Pasqua a choisi, lui, de soutenir, les trois candidats de droite du Loir-et-Cher. L'ancien ministre de l'intérieur passe d'abord à Vendôme, avec Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, pour élever Maurice Leroy, un ancien communiste passé à Force démocrate et candidat UDF, dans l'Ordre national du mérite. Cérémonie œcuménique. Les nouveaux et les anciens amis de l'impétrant sont là, comme Dominique Frelaut, maire (PC) de Colombes dans les Hauts-de-Seine, département de M. Pasqua.

Soixante-quinze kilomètres plus au sud, à Saint-Aignan, les choses prennent un tour plus politique. M. Pasqua n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser *« le bilan de la gestion socialiste »*. *« Quand nous sommes arrivés en 1993 – je vous rappelle que nous avions laissé le déficit budgétaire à 100 milliards* [en 1988] –, *nous l'avons trouvé à 350 milliards*, tonne-t-il. *Nous avions laissé l'endettement extérieur du pays à 1 200 milliards, nous l'avons retrouvé à 2 500 milliards »*. *« La droite remplit les caisses et la gauche les vide »*, conclut-il, bruyamment approuvé par les sept cents personnes présentes.

Sur le chapitre de la monnaie unique, le président du conseil général des Hauts-de-Seine fait entendre sa différence. Comme le PS, il pose des conditions à sa réalisation. *« Une monnaie unique dès demain ? Je n'y vois pas d'inconvénient, à condition qu'elle soit réellement unique et qu'elle soit le bien commun des quinze pays qui composent l'Union européenne, notamment la Grande-Bretagne et les pays du sud. »* Sur un ton solennel, il plaide face à une opinion majoritaire qui traîne manifestement les pieds. *« Jacques Chirac a posé la question de confiance aux Français : "Voulez-vous me donner ou non la majorité dont j'ai besoin ? " Je souhaite que la réponse soit massivement "oui". »* Qui en aurait douté ?

Olivier Biffaud, Fabien Roland-Lévy et Martine Valo

François Bayrou dénonce le programme socialiste

Pour son premier meeting de campagne, à Boulogne-Billancourt, où il était venu soutenir Pierre-Christophe Baguet, candidat UDF dans la neuvième circonscription des Hauts-de-Seine, mardi 6 mai, François Bayrou a dénoncé *« les erreurs et les fautes »* du programme socialiste. Le président de Force démocrate estime que la suppression des lois Pasqua-Debré serait *« de nature à faire peser une menace nouvelle sur la cohésion de la société française »*.

Sur le plan économique, le ministre de l'éducation s'élève contre les engagements du PS d'interrompre les privatisations d'Air France, de France Télécom et de Thomson, d'augmenter les salaires tout en abaissant le temps de travail *« comme en 1981 »*, et de supprimer les fonds de pension. *« Il ne faut pas à la France un nouvel épisode de cohabitation, qui l'affaiblirait au moment de franchir l'étape de la construction européenne »*, a-t-il conclu.

Philippe Séguin est favorable à une « dose modeste » de proportionnelle

Le président de l'Assemblée sortante veut interdire tout cumul de mandat pour les députés

AVIGNON
de notre envoyé spécial

A n'en pas douter, Philippe Séguin sera candidat, si les circonstances le lui permettent, à sa propre succession à la présidence de l'Assemblée nationale. Après avoir obtenu, avec la session unique du Parlement, la première réforme du septennat de Jacques Chirac, le candidat de la majorité dans la première circonscription des Vosges a pris date, mardi 6 mai en Avignon, pour deux nouvelles initiatives : l'interdiction du cumul des fonctions de député avec tout autre mandat et l'instillation d'une *« dose modeste, mais réelle »*, de proportionnelle pour les élections législatives.

Le président de l'Assemblée nationale sortante a justifié ces propositions par la dissolution d'un nouveau type, décidée par le président de la République. Sans critiquer publiquement l'initiative présidentielle, M. Séguin a observé que *« c'est la première dissolution, sous la Ve République, qui intervient en dehors de toute crise nationale, du type 1968, ou sans qu'il y ait eu opposition entre les orientations du président de la République et celles de la majorité parlementaire »*. Cela lui paraît marquer *« une inflexion de notre pratique constitutionnelle »* et appeler *« quelques ajustements en conséquence »*.

« Dès lors que d'une présidence qui arbitre (...) on poursuit une évolution vers une présidence qui s'implique plus dans le quotidien, voire dans le débat politique quotidien, la réflexion est légitime. Pour éviter tout risque de déséquilibre ou de dysharmonie de nos institutions, la seule réponse possible et souhaitable paraît résider dans un nouveau renforcement des moyens dont dispose le Parlement », a expliqué M. Séguin. En souhaitant que le mandat de député ne soit plus *« le mandat d'appoint d'un mandat local »* et en proposant la représentation à l'Assemblée nationale de *« tous les grands courants politiques de la nation »*, le maire d'Epinal compte *« réconcilier les Français avec la politique »*.

PLUS QU'UN SERVICE MINIMUM

Se démarquant de ceux qui, comme Alain Juppé, veulent voir l'Etat se recentrer sur ses missions essentielles, M. Séguin a aussi regretté que *« l'Etat, pas plus que la nation, ne* [soit] *guère à la mode »*. *« Il faut cesser de s'en prendre à tout propos à l'Etat, comme si c'était un corps étranger et hostile, une sorte d'être malfaisant »*, a-t-il affirmé.

Venu soutenir le maire d'Avignon, Marie-Josée Roig (RPR), qui ne cache pas que *« les espérances suscitées par l'élection de Jacques Chirac n'ont pas encore été pleinement satisfaites »*, le député sortant des Vosges s'est lui aussi rappelé, plus discrètement, au bon souvenir du président et de ceux qui conduisent, aujourd'hui, la campagne de la majorité. *« Cette élection législative n'est pas un prétexte pour solder par pertes et profits les choix de 1995 »*, a-t-il lancé en guise d'avertissement. Quoi qu'il pense au fond de lui-même, M. Séguin assure plus qu'un service minimum dans cette campagne. S'il considère que l'enjeu du scrutin ne porte pas, comme l'a affirmé Lionel Jospin, sur un choix entre *« deux civilisations »*, il faut, malgré tout, assurer une majorité au président de la République *« pour que la France se fasse entendre, forte et sans discordance »*.

Jean-Louis Saux

Jean-Guy Branger, le « Clark Gable des marais »

SURGÈRES (Charente-Maritime)
de notre envoyée spéciale

Serrer des mains est un art. La poignée doit être ferme sans meurtrir, chaleureuse mais pas trop appuyée, franche, directe et même un peu amicale. A l'idéal, une petite tape sur l'épaule enrobe le mouvement sans pour autant tomber dans la familiarité. Jean-Guy Branger la pratique en virtuose, partout, tout le temps. Sur les marchés comme dans les églises ou les salles de bal, à Surgères comme à Paris, le sémillant sexagénaire, chaussures impeccables et moustache avantageuse, congratule sans discrimination. *« Ça ne me pèse pas car j'aime les gens*, dit-il. *La politique, c'est comme l'amour, il faut savoir donner. »* Les autres députés en ricanent. A Paris, on l'a surnommé le « Clark Gable des marais » ; en Charente, « Monsieur cent mille mains ». Il le sait et sourit : *« Chacun son style. Je ne suis pas un grand bonhomme. Je suis là pour les autres. »* *« Jean-Guy fait rire comme on blague d'un voisin »*, explique un journaliste local ; *il ne fait pas peur, c'est une marque de proximité. »*

PORTRAIT

La poignée de main est un art que le sémillant sexagénaire pratique en virtuose

Et la proximité, c'est son truc. Jean-Guy Branger est député de base, et heureux de l'être. La politique nationale, les querelles d'états-majors, les grands débats, il s'en moque. *« Je ne suis pas un homme d'appareil. »* Il a été RPR par hasard, parce que Charles Bignon, qui l'avait choisi comme suppléant, l'était. Puis UDF, car il fallait une liste pour les élections à la proportionnelle. Aujourd'hui, tout juste se reconnaît-il *« européen »*. Les majorités changent, lui reste. En vingt-quatre ans, il a été élu quatorze fois au suffrage universel : quatre fois dans la deuxième circonscription de Charente-Maritime, cinq fois à la mairie de Surgères, cinq fois au conseil général. Sans aucun appui national, au contraire. En 1978, il a gagné de haute lutte contre deux « parachutés », protégés l'un par Chirac l'autre par Giscard. En 1988, il a failli perdre à cause du redécoupage électoral de Charles Pasqua. Il y a gagné une réputation d'invincibilité et une méfiance tenace contre les ténors de la politique : *« Je fais venir un gars, il me fait perdre 500 voix ! »* Il s'est fait un prénom dans une circonscrition de gauche mi-rurale mi-urbaine, où Lionel Jospin a obtenu 50,94 % des suffrages en 1995. Et s'y accroche. *« Je ne peux passer qu'avec des voix personnelles. Il faut que je rame. »*

Il rame beaucoup, la semaine dans sa mairie, le week-end dans sa permanence ou sur les stades, les jours de fête dans toutes les cérémonies. *« Pour la Toussaint*, raconte un observateur, *il fait 300 kilomètres dans la journée pour couvrir tous les cimetières, tous les monuments aux morts du secteur. »* *« Il a une présence amicale, pas politique »*, dit un de ses opposants. *« C'est un homme sympathique, gentil, parfaitement implanté, en fait c'est un ami*, ajoute Bernard Grasset, son adversaire socialiste aux législatives. *On me dit : fichez-lui la paix ! Il n'en a que pour un an et demi ! »*

RÊVE DE SÉNATEUR

Car le rêve de Jean-Guy est de devenir sénateur. Dans dix-huit mois, le poste du nord des Charentes sera libre. Pour l'heure, il refuse d'en parler et repart à la députation. Sans angoisse. *« Il n'a pas besoin de faire campagne un mois, il fait campagne toute l'année »*, dit un ami. Tous les samedis, il reçoit ses électeurs : *« On vient voir Jean-Guy »*, triomphe-t-il. Sa spécialité : assurer aux jeunes appelés un service tranquille dans la région – il est membre de la commission de la défense à l'Assemblée. Son problème : il ne parvient guère à répercuter les états d'âme de sa base auprès des instances politiques, où on l'écoute avec une politesse distraite. C'est comme ça qu'on fait le lit du Front national, déplore-t-il. Les grands partis n'ont plus la cote. *« Il faudrait qu'ils soient un peu plus humains, un peu moins technocrates, un peu moins sûrs d'eux. »*

Véronique Maurus

Chez les petits patrons : Ah ! si Tony Blair était français !

CHÂLONS-SUR-MARNE (Marne)
de notre envoyé spécial

Les patrons votent à droite et les petits patrons encore un peu plus, c'est bien connu. Il y a pourtant des nuances. On a pu le constater, mardi 6 mai, à l'occasion de la rencontre régionale organisée par le CNPF à Châlons-sur-Marne (Marne) pour persuader les entreprises de se mobiliser en faveur de l'apprentissage et de la formation en alternance. Au plan national, il s'agira de faire passer le nombre des jeunes optant pour cette formation de 330 000 en 1996 à 400 000 en 1997. Pour la région Champagne-Ardennes, l'objectif est de parvenir à 1 500 contrats supplémentaires, soit 20 % de mieux. C'est dire que les quelque deux cents chefs d'entreprise présents à Châlons figurent parmi les plus sensibles aux difficultés des jeunes à entrer dans le monde du travail. Même s'ils s'empressent de dire qu'ils n'entendent pas *« faire du social »*, mais qu'ils veulent, par une sorte d'égoïsme intelligent, *« préparer l'avenir »*.

VU PAR

La proximité des élections législatives ne les émeut guère, ou plutôt, ils sont tous favorables à la dissolution de l'Assemblée. L'un se dit *« ravi »* de cette campagne accélérée, qui évitera de se retrouver dans la configuration de 1995 où l'élection présidentielle *« avait bloqué les affaires pendant six mois »*. Un autre souhaiterait même *« que les élections soient déjà passées »*.

L'unanimité est totale sur les programmes des deux camps : les chefs d'entreprise n'en attendent pas grand-chose. *« D'abord parce qu'ils sont en train d'évoluer »*, déclare ce patron de menuiserie. *« Il n'existe pas de différences importantes entre la droite et la gauche sauf en matière de réduction du temps de travail, qui m'obligerait à fermer ma boîte si elle devenait obligatoire »*, affirme un PDG d'entreprise métallurgique, qui déplore que les politiques *« raisonnent à très court terme alors que Sony a élaboré un plan à cent ans ! »*

CONTRE LA « CULTURE ÉTATIQUE »

Caricaturons et tentons de distinguer une aile gauche et une aile droite. Ce patron *« progressiste »* s'est beaucoup impliqué dans un dispositif régional de réinsertion qui a permis de mettre le pied à l'étrier à des adolescents en « galère ». Le souhait du Parti socialiste de forcer les entreprises à recruter 350 000 jeunes lui fait lever les bras au ciel : *« C'est désolant, comme est désolante l'hostilité initiale des pouvoirs publics à l'égard de notre expérience de réinsertion, qu'ils voyaient comme une astuce patronale pour se faire de la main-d'œuvre à bon compte ! Quand je vais dans des écoles, les premières questions que me posent les élèves sont : "Est-ce que vous vous en mettez plein les poches ?" ou "C'est vrai que vous virez les gens pour un oui ou un non ?" Ils ignorent tout de l'entreprise. Et les hommes politiques aussi, parce que ceux-ci sont, en général, issus de la fonction publique. Qu'on en finisse avec cette lutte des classes et cette montée d'une culture étatique qui nous empêche de nous en sortir ! »*

A droite, le seul qui parle politique à visage découvert, c'est Jacques Jeanteur, PDG des magasins Jeanteur de Charleville-Mézières (Ardennes) et vice-président (UDF-Force démocrate) du conseil régional Champagne-Ardenne. Il *« ne comprendrait pas »* que les élections débouchent sur un nouveau gouvernement Juppé tant il est avide de changement.

D'ailleurs, il lui importe peu *« que le premier ministre soit de droite ou de gauche, s'il donne la priorité aux valeurs »*. Car *« il n'y a plus la moindre éducation dans ce pays : quand on attrape un gamin en train de voler dans mon magasin, non seulement il ne manifeste aucun remord et il refuse de payer le prix de son vol, mais en plus on se fait engueuler par ses parents. »* La gauche lui apparaît totalement à contre-courant des évolutions mondiales. Ah, si seulement Tony Blair était français ! M. Jeanteur guigne la présidence de la région l'an prochain.

Au pays du champagne, il y a patron plus clair ou plus à droite. Content de voter ? *« Oui »*. Peur du résultat ? *« Non »*. Pourquoi ? *« Parce que c'est la droite qui va gagner »*, répond cet héritier de Dom Pérignon.

Alain Faujas

Jack Lang juge « timides » les propositions de l'Appel pour changer la République

M. Mazeaud (RPR) hésite sur le quinquennat

MANDAT PRÉSIDENTIEL réduit à cinq ans, interdiction du cumul des mandats, référendum facilité, renforcement de la démocratie locale, Etat impartial... Les propositions formulées dans nos colonnes (*Le Monde* du 7 mai) par cinq constitutionnalistes reçoivent l'assentiment global de Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et de Jack Lang, qui a animé les travaux du PS sur la rénovation de la démocratie. M. Mazeaud se dit toutefois *« hésitant sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel »*, quand M. Lang trouve *« timides »* les mesures préconisées.

« Tout à fait d'accord » sur les points principaux de l'appel, M. Mazeaud a indiqué au *Monde* qu'il est *« encore très hésitant sur la question de la durée du mandat »*. A ses yeux, *« si le président de la République et les députés sont élus au même moment, les votes risquent d'aller exagérément dans le même sens »*, alors même que *« le législatif doit être considéré comme un contre-pouvoir »*.

Concernant le cumul des mandats électifs, dont il *« réclame la suppression depuis 1968 »*, le président de la commission des lois estime qu'aujourd'hui *« les anti-cumulards sont de plus en plus nombreux »*, dans la mesure où c'est le moyen le plus efficace pour éviter la corruption : *« Un député ou un sénateur seul n'a rien à offrir quand il n'est pas en même temps président d'un exécutif local »*, explique M. Mazeaud. En matière de démocratie locale, il déplore qu'*« il n'y ait pas de véritable séparation des pouvoirs dans la décentralisation »* : *« Dans un conseil général ou régional, le chef de l'exécutif a tous les pouvoirs. Il prépare son budget, le fait voter et l'exécute. Il faut revenir à une décentralisation plus saine »*, souligne-t-il.

L'ancien ministre socialiste de la culture, Jack Lang, n'*« accepte pas »* la déclaration préablable des cinq spécialistes de sciences politiques et de droit public, à ses yeux *« atteints de cécité et de surdité lorsqu'ils indiquent que les formations politiques ne sont guère disertes sur ce sujet »*. M. Lang souligne en effet que *« la rénovation de la démocratie est l'un des chapitres-clés des engagements du PS, adoptés il y a quelques jours »*. A l'exception du préambule, donc, le maire de Blois souscrit aux propositions avancées, tout en les jugeant *« trop timides »*.

Il juge d'abord qu'*« il faut avancer »* vers la réduction de la durée des mandats électifs. *« La France est le pays des longs mandats. Six ans pour les conseillers régionaux et généraux, six ans pour les maires, neuf ans pour les sénateurs, c'est trop. » « Nous proposons*, explique-t-il, *la réduction de tous les mandats à cinq ans. »* A propos du cumul des mandats, le maire de Blois estime que sa suppression doit s'accompagner d'une revitalisation du Parlement. *« Nous sommes décidés, si nous gagnons les élections*, précise M. Lang, *à renoncer à l'utilisation de l'article 49-3* [de la Constitution, qui permet l'adoption sans vote d'un projet de loi, NDLR] *sur les textes qui n'auraient pas été déclarés préalablement comme essentiels par le gouvernement. »*

Pour M. Lang, afin que les parlementaires puissent pleinement exercer leur fonction législative, *« le gouvernement doit renoncer à un certain nombre de ses prérogatives, qu'il s'agisse de la maîtrise de l'ordre du jour pour l'examen des textes ou du droit d'amendement »*. Considérant que le Sénat *« est une pièce d'archéologie institutionnelle »*, M. Lang propose que la représentaion proportionnelle soit instituée *« à toutes les étapes du processus de désignation des sénateurs »*.

C. M.

Sœurs ennemies socialistes dans le Val-d'Oise

TEL LE DIEU JANUS, la deuxième circonscription législative du Val-d'Oise possède deux visages. Côté Cergy-Pontoise, elle présente les caractéristiques d'une urbanisation forcée avec son cortège de précoccupations sociales. Côté vallée de l'Oise, autour de la ville phare de L'Isle-Adam, menée par Michel Poniatowski (UDF-PR), elle offre un aspect plus résidentiel et rural. D'où cette incertitude à la veille de chaque scrutin : en 1988, elle se donnait un député socialiste, l'actuel sénateur Alain Richard, maire de Saint-Ouen-l'Aumône et patron de la ville ; en 1993, elle lui préférait un député UDF, le conseiller général, maire d'Osny, Christian Gourmelin (PR). Ce dernier ayant choisi de ne pas se représenter pour mieux se consacrer à l'action locale, tous les paris sont donc de nouveau ouverts. D'autant que la réapparition de l'ancien maire de Cergy, Isabelle Massin (div. g.), risque bien de brouiller les cartes.

Conseillère générale socialiste de 1982 à 1988 du canton de l'Hautil, et ancienne collaboratrice de Michel Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, elle devient maire de Cergy en 1989. Quatre ans plus tard, le 23 avril 1993, premier coup de théâtre : elle se met en congé du Parti socialiste (PS) pour cause de divergences avec la fédération départementale que dirige Manuel Valls. Le 16 février 1996, deuxième coup de théâtre : elle abandonne son mandat de maire après le rejet de son compte de campagne par la commission nationale des financements politiques. Troisième coup de théâtre : lavée de tout soupçon, et ses comptes désormais approuvés, Isabelle Massin – qui a rejoint entre-temps le groupe Agir de Martine Aubry – annonce, dès la dissolution de l'Assemblée nationale, son intention de briguer un mandat de député. Une décision qui n'est pas du goût de tout le monde puisque les responsables départementaux du PS lui ont refusé leur caution. La candidate officielle du PS est Dominique Gillot, conseillère générale depuis 1979, adjointe au maire d'Eragny-sur-Oise de 1977 à 1995 puis conseillère municipale.

DÉSORDRE À GAUCHE

Les deux sœurs ennemies peuvent se prévaloir d'une bonne implantation locale. Quatre cents personnes ont déjà apporté leur soutien à Isabelle Massin, parmi lesquelles des élus PS de la mairie de Cergy. Elle ne comprend d'ailleurs pas le procès qui lui est fait : *« Je suis candidate parce que je représente une mouvance de la gauche qui ne se reconnaît pas dans les partis. La gauche, pour gagner, doit être diverse. »* Dominique Gillot, elle, plaide pour le vote utile dès le premier tour, craignant qu'une *« dispersion des voix ne favorise le Front national »*. Le mouvement de Jean-Marie Le Pen avait obtenu 16,1 % des voix aux législatives de 1993 et 16,5 % à la présidentielle de 1995.

A droite, le candidat d'union UDF-RPR, Régis Humbert (PR), maire de Presles et conseiller régional d'Ile-de-France, observe avec sérénité le désordre à gauche, où l'on compte également un candidat PC, un MDC et un candidat Vert. Confiant, il a pour lui les résultats des dernières élections. Sur les dix-neuf communes de la circonscription, quinze sont à droite. Dix-huit ont voté en 1993 pour le candidat UDF, Christian Gourmelen, qui était passé avec 55,48 % des voix. Enfin, seize communes sur dix-neuf ont également choisi Jacques Chirac le 7 mai 1995.

Frédérique Lombard

La gauche suscite une attente dans l'opinion sans convaincre vraiment sur son projet

Les Français sont de plus en plus nombreux à souhaiter un succès de la gauche, mais le jugent improbable

Quatre des cinq sondages réalisés depuis le 2 mai indiquent une progression de la gauche ; elle devance la majorité dans les intentions de vote des Français au premier tour des élections législatives. Cependant, si un nombre croissant de personnes interrogées espèrent, désormais, une victoire de l'opposition, une large majorité d'entre elles continuent à juger très improbable que la gauche l'emporte sur la droite.

IMPERCEPTIBLEMENT, l'atmosphère de la campagne électorale est en train de changer. Cela n'a rien à voir avec ces renversements spectaculaires auxquels avaient donné lieu les quatre dernières élections présidentielles. Toutefois, le coude à coude qui met aux prises, depuis une quinzaine de jours, les deux grandes coalitions électorales bénéficie indéniablement à la gauche. Non point parce qu'elle aurait marqué des points décisifs dans l'opinion des Français, mais plutôt parce qu'elle a su résister à l'initiative présidentielle de la dissolution. Jacques Chirac, et derrière lui la majorité, disposaient d'un sérieux atout : le choix du moment et du terrain. Ils n'ont pas su en tirer profit pour renforcer leur main pendant ces deux premières semaines de campagne et prendre une longueur d'avance. A force de piétiner, ils ont laissé s'installer le doute.

Les derniers sondages le montrent bien. Pour Louis-Harris, le PS a progressé de 2 points (à 28 %) en une semaine dans les intentions de vote au premier tour et l'ensemble de la gauche d'1,5 point (à 41,5 %), alors que la droite reste stable à 39 %, le Front national perdant 1 point. CSA, de son côté, dans une enquête réalisée les 5 et 6 mai auprès d'un échantillon national de 1 003 personnes pour Radio-France et *Le Parisien* (daté 7 mai), indique une progression d'1 point du PS et des divers gauche (à 30 %) et de 0,5 point de l'ensemble de la gauche (à 41,5 %), tandis que RPR et UDF restent stables (à 39 %), l'ensemble de la droite progressant toutefois grâce aux divers droite (1,5 %). Au total, dans quatre des cinq enquêtes réalisées depuis le 2 mai (Ifop, Sofres, Louis-Harris et CSA), la gauche, et notamment le PS, grignotent du terrain. Seul BVA relève une tendance inverse.

Il n'y a rien là, de décisif, tant la mobilisation des électeurs reste molle et leurs choix fragiles, mais le frémissement en faveur de la gauche et le plafonnement de la majorité suffisent à donner quelque espoir aux partisans de l'une et des craintes aux sympathisants de l'autre. Ainsi, de façon symbolique, deux des dernières enquêtes montrent qu'une courte majorité – mais une majorité tout de même – exprime désormais le souhait que la gauche l'emporte. C'est le cas de la Sofres (*Le Monde* du 6 mai) pour qui 41 % des personnes interrogées souhaitent un succès de la gauche, contre 39 % une reconduction de la majorité. De même, pour Louis-Harris, 45 % souhaitent un succès de la gauche (en hausse de 3 points en une semaine), contre 43 % une victoire de la majorité.

Le paradoxe est que le pronostic est inverse. Pour une très large majorité de l'opinion, le plus probable est que le RPR et l'UDF l'emporteront lors du scrutin des 25 mai et 1er juin. Autrement dit, un nombre croissant d'électeurs potentiels espèrent un changement de majorité, mais sans y croire vraiment. Une attente existe, comme en atteste une enquête de la Sofres pour *Le Figaro* (daté 7 mai), selon laquelle 52 % des Français sont favorables à une accélération des réformes et à un changement profond de la société. Mais cette attente n'est pas comblée par l'opposition qui apparaît, selon ses propositions, soit trop prudente, soit trop irréaliste. Pour Lionel Jospin et ses alliés, c'est la clef du premier tour.

Gérard Courtois

A propos de l'Assemblée nationale ...

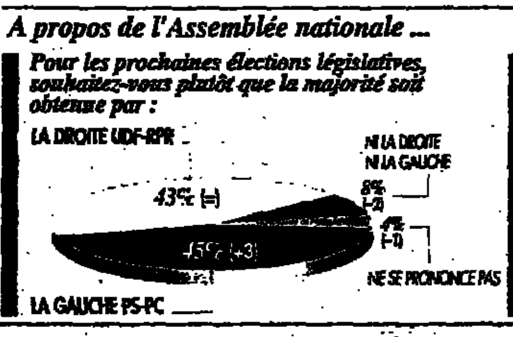

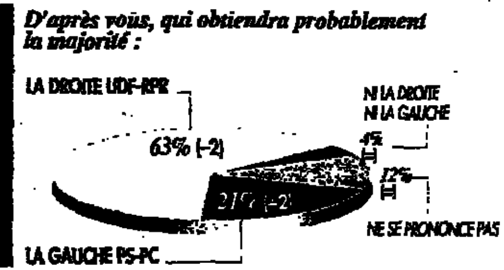

Cette enquête a été réalisée par Louis-Harris, les 2 et 3 mai, auprès d'un échantillon national de 1 003 personnes pour la lettre *Politique opinion* et LCI. Le chiffre entre parenthèses indique la variation par rapport à l'enquête précédente, réalisée les 25 et 26 avril.

Le chronomètre arbitre l'équité politique sur les ondes et le petit écran

PRIS DE COURT. Tout était prévu et orchestré pour les élections législatives de 1998 au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les nouveaux logiciels d'ordinateurs, qui devaient enfin permettre de comptabiliser beaucoup plus aisément les temps de parole de chaque homme politique étaient commandés, livrés et devaient être rodés dès cette semaine. Pour fonctionner en temps et en heure. Las, avec le scrutin anticipé, c'est la bonne vieille méthode du stylo et du papier qui sera encore employée. Au 9e étage de la tour Mirabeau, une équipe de quinze *« observateurs »* – deux fois plus qu'habituellement – décortique les moindres propos liés à la campagne électorale. Chaque matin, les observateurs visionnent les programmes télévisés diffusés la veille.

Une batterie de magnétoscopes enregistrent préalablement tous les programmes des chaînes hertziennes (TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6, La Cinquième et Arte), de LCI et bientôt d'Euronews. Ce qui représente la bagatelle d'un millier de cassettes de quatre heures par mois... Faute d'effectifs supplémentaires au CSA, LCI envoie ses propres relevés, tout comme Euronews, les bureaux régionaux de France 3, de M 6 ou encore les radios généralistes.

Laurent, un jeune étudiant en droit, n'en est pas à sa première campagne d'observateur au CSA. Il visionne généralement deux journaux télévisés et un magazine dans la matinée, tout en consignant chaque séquence (le minutage, le genre, le résumé des propos...) sur une grande feuille, *« le post-conducteur »*. Dépecer un journal télévisé prend deux fois et demie plus de temps que sa diffusion. *« Le plus compliqué, ce sont les débats, les invités se coupent la parole sans arrêt, ça devient souvent inaudible »*, affirme Laura.

Ces documents passent ensuite chez les *« analystes »*, qui travaillent en binôme, pour définir à la seconde près ce qui est imputable à chaque formation politique. Annick et Catherine doivent ainsi trancher les subtilités du jeu politique en instillant des critères qualitatifs au système. *« Les interventions d'Alain Juppé sont classées au profit du RPR s'il s'exprime dans un meeting »*, expliquent-elles. *« Pour les ministres, le plus délicat est de faire une véritable distinction entre le discours purement gouvernemental, non comptabilisé au nom d'un parti*, ajoute Annick, *et celui de campagne, où le chronomètre tourne. »* Si dans « Bouillon de culture » un écrivain prenait parti pour Lionel Jospin, par exemple, son intervention serait comptabilisée en faveur du PS. Dans les émissions satiriques, *« on s'assure que chacun en prend pour son grade »*, ajoutent les analystes. Mais les propos satiriques tenus par « Les Guignols » (Canal Plus) au sujet des hommes politiques ne sont pas comptabilisés. Ni la scène récente de l'*« entartrage »* de Jacques Delors à Grenoble. Idem pour l'agression dont a été victime Philippe Douste-Blazy. *« Toutes les réactions des hommes politiques ont été neutralisées »*, explique-t-on au CSA, dans la mesure où il s'agit d'*« un événement exceptionnel »*.

CORVÉABLES À MERCI

Vient ensuite la tâche de calcul pur et dur, dont s'acquitte Monique. En cas d'impossibilité de trancher dans l'attribution à l'un ou à l'autre parti d'une poignée de secondes, plusieurs membres du CSA sont alors réunis pour décider de leur sort. En période électorale, les neuf sages deviennent corvéables à merci, des tours de garde sont organisés pour que le quorum du collège puisse être atteint en cas de réunion inopinée. Un candidat qui s'estime injustement traité par les médias peut demander l'annulation des élections, en s'appuyant sur les relevés du CSA. *« D'une manière générale, les chaînes de télévision font beaucoup plus attention qu'auparavant au respect des temps d'antenne »*, affirme François Hurard, directeur des programmes au CSA. Les chaînes ont été obligées de se mettre à compter, recompter et calculer la moindre petite phrase des candidats. Et ce pour éviter les réprimandes des neuf sages. Très attendus, les premiers résultats des temps d'antenne et des temps de parole des formations politiques ont montré, selon le CSA, un *« équilibre »* entre la majorité et l'opposition parlementaires, avec une prépondérance du RPR et du PS, qui *« s'explique principalement par l'engagement d'Alain Juppé et de Lionel Jospin dans le débat électoral »*. Les neuf sages demandent un effort aux chaînes pour accorder aux partis non représentés à l'Assemblée nationale *« des temps d'antenne et de parole plus significatifs que ceux constatés dans ce premier relevé »*.

Bizarrement, alors que le CSA devait entamer son décompte le 23 avril, jour de la publication au *Journal officiel* de sa première recommandation, il a commencé une journée plus tôt. Faisant leur une proposition formulée par TF 1, les sages ont considéré que la campagne avait de fait démarré le mardi au lieu de mercredi. Un distinguo qui s'est quand même soldé, sans que personne y prête attention, par 10 minutes déjà décomptées pour le PS sur TF 1 et 24 minutes pour le RPR sur France 2. Mais surtout sans que rien oblige le CSA, pourtant si pointilleux sur cette question, à contourner la loi qu'il doit faire appliquer.

Nicole Vulser

Lionel Jospin refuse toute « résignation » dans la lutte contre le chômage

M. Rocard se démarque du PS sur l'emploi des jeunes

NANTES
de notre envoyé spécial

Sous les rafales d'applaudissements que venait de déclencher Yannick Vaugrenard, le premier secrétaire du Parti socialiste est resté impassible. Mais Lionel Jospin, tout en se disant *« confiant »* sur l'issue du scrutin, a sans doute peu apprécié que le premier fédéral de Loire-Atlantique le présente déjà comme le futur *« premier ministre »*. Pendant une bonne heure, devant trois mille sympathisants enthousiastes, manifestant leur accord à coups de crécelles et de cornes de brume, M. Jospin s'en est pris à la majorité et a défendu le programme économique du PS. La réponse du peuple à cette dissolution *« pourrait bien aboutir*, a-t-il assuré, *à la confusion de ceux qui ont voulu manœuvrer le peuple français »* et se transformer peut-être en *« sanction »*.

S'appuyant sur le succès des travaillistes en Grande-Bretagne, après celui de la gauche en Italie, M. Jospin a assuré que *« si nous gagnons (...), le mouvement des peuples s'inversera en Europe vers une Europe de la croissance et de la justice sociale »*. Il a également fait un sort à la question de la sécurité. *« Si les Guignols étaient là, ils diraient que Jospin dit ça parce qu'il s'est fait piquer sa bagnole »*, a-t-il lancé, en provoquant les rires de l'assistance, mais, a-t-il assuré, *« la sécurité est le premier droit de la personne »*. *« Je suis clair dans la lutte contre l'extrémisme, contre le racisme et contre le Front national, mais en même temps je ne fais pas la leçon au peuple »*, a-t-il ajouté.

M. Jospin n'a fait aucune allusion au premier « couac » de la campagne socialiste. Dans un entretien à *La Croix* du 7 mai, Michel Rocard confie qu'il n'a *« pas beaucoup aimé »* la proposition du PS, qu'il a votée en décembre 1996 lors de la convention économique, sur la création de 700 000 emplois en deux ans pour les jeunes. *« Personnellement, j'aurais mis la barre un peu moins haut »*, indique l'ancien premier ministre. Ignorant cette incartade, M. Jospin a expliqué que *« la politique de la droite ne peut réussir »* contre le chômage, et il a refusé toute *« résignation »*, rappelant qu'il avait été *« en désaccord »* avec l'affirmation de François Mitterrand selon laquelle *« en matière de chômage, on a tout essayé »*.

CACHE-CACHE AVEC M. MADELIN

Pour la fin de son périple breton, M. Jospin avait axé ses interventions sur le social. A Auray, dans le Morbihan, il a dialogué avec une des salariées de l'usine Máryflo. Les ouvrières de cette entreprise de confection avaient fait grève contre un directeur accusé de harcèlement sexuel. Ce conflit, a-t-il noté, *« a montré comment des femmes n'acceptent plus de se faire traiter ainsi »*. A Redon (Ille-et-Vilaine), M. Jospin a joué à cache-cache avec Alain Madelin. La rumeur locale annonçait sa rencontre avec M. Jospin. Mais le maire de Redon est resté dans sa mairie pendant que son visiteur déambulait dans sa ville. Devant une petite centaine de lycéens et d'étudiants, il a qualifié l'ancien ministre de *« champion de l'ultralibéralisme »*.

Entre deux averses, M. Jospin a fait une petite halte à La Turballe, s'attardant à la criée et discutant avec des marins pêcheurs. *« Il faut s'occuper des problèmes des petits gars qui s'emmerdent »*, lui a lancé un pêcheur, en lui conseillant de *« ne pas se laisser influencer »*. *« Ne vous inquiétez pas*, a répondu le premier secrétaire, *je ne suis pas trop influençable. »* Avant de se rendre à Nantes, M. Jospin a fait halte à Saint-Nazaire pour soutenir l'ancien ministre Claude Evin, proche de Michel Rocard.

Michel Noblecourt

Robert Hue mène campagne à Marseille pour « réussir le changement à gauche »

Le PCF reste favorable à un référendum sur la monnaie unique

Devant plus de trois mille personnes, Robert Hue a lancé, mardi 6 mai à Marseille, la campagne communiste pour le département des Bouches-du-Rhône. En cinquante minutes, le secrétaire national du Parti communiste a développé les thèmes de cette campagne autour de l'idée de *« réussir le changement à gauche »* afin de *« s'attaquer à nos problèmes et de les résoudre »*.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

D'emblée et devant un public averti, rassemblé mardi 6 mai à Marseille (Bouches-du-Rhône), Robert Hue a assuré que la droite prépare un *« super plan d'austérité »*. *« Si, par malheur*, a-t-il averti, *la droite l'emporte, elle verrouillera les dépenses de l'Etat pendant cinq ans »*. *« Ils veulent moins d'infirmiers, moins d'enseignants, moins de postiers et de cheminots, moins de services publics, donc moins de moyens pour les besoins sociaux »*, a assuré le secrétaire national du PCF.

Vainqueur à l'applaudimètre des candidats, avec Roger Meï, député et maire de Gardanne, Guy Hermier a appelé les électeurs à renvoyer *« comme un boomerang contre la droite le mauvais coup porté à la France »* par cette dissolution. *« Ce sont bien deux logiques toutes différentes qui s'affrontent*, a insisté M. Hue. *Celle qui sous-tend les propositions communistes n'est pas moins crédible que celle de la droite qui plonge le pays toujours plus profond dans la crise. Et elle est assurément plus humaine, plus efficace au service du progrès de la société et de la qualité de la vie des citoyens. »*

Dans cette perspective, M. Hue a jugé le vote communiste décisif pour conserver les députés sortants, *« ces élus honnêtes »*, ou pour faire poids dans la volonté réaffirmée d'un *« changement réel »*. Le secrétaire national du PCF a consacré un bon quart de son discours à la déclaration commune avec le PS. *« Il ne s'agit pas d'une nouvelle mouture du programme commun : l'expérience a montré que ce n'est pas la bonne solution. Ce n'est pas non plus un accord électoraliste de circonstance. »* Il s'agit d'un texte qui indique *« des grandes orientations* [qui peuvent] *ouvrir la perspective du changement auquel aspirent tant de Françaises et de Français »*. C'est vrai pour *« un relèvement sensible des salaires »*, pour *« une loi-cadre fixant la durée du travail à 35 heures sans diminution de salaires »*, pour *« l'arrêt du processus de privatisation pour Air France, Thomson et France Télécom »*. Citant encore le texte de l'accord, M. Hue a rappelé, sur l'Europe, le refus commun *« de sacrifier la nation et sa souveraineté à la construction européenne »*, le *« non à l'Europe ultralibérale, à l'Europe de l'argent-roi et à la soumission aux marchés financiers »*. Il s'agit donc de *« dépasser le traité de Maastricht »* et de *« proposer aux partenaires européens d'engager des discussions, avec la volonté de faire l'Europe et de réorienter la construction européenne vers une Europe sociale, de progrès, de paix et de sécurité »*. Pour autant, le PCF continue de proposer *« un référendum permettant à notre peuple de se prononcer souverainement sur le passage de notre pays à la monnaie unique »*.

« LA BLESSURE DE VITROLLES »

La tonalité très à gauche de cette campagne locale trouve son écho tant dans les propos du secrétaire national que dans ceux des orateurs du cru. Après la *« blessure de Vitrolles »*, rappelée par M. Hermier, le PCF se fixe comme objectif de *« faire reculer le Front national »* en rappelant l'élection partielle de Gardanne où la gauche a réussi à orchestrer *« la contre-offensive des forces de progrès »*. Si le terme de *« pôle de radicalité »*, cher aux opposants communistes, est banni du vocabulaire, il trouve un début de réalisation pratique dans les candidatures. Dans la 14e circonscription (Aix-en-Provence), le suppléant de la candidate communiste est un militant de la LCR. Dans la 7e (Marseille-Nord), gagnable, un refondateur est épaulé par un candidat du Mouvement des citoyens. Et cet accord électoral se traduira par des réunions publiques communes où paraîtront ensemble des représentants du MDC, et de la LCR, présents à la tribune, mardi soir. Avec trois députés sortants sur les seize circonscriptions du département, le PCF vise deux conquêtes, la 7e de Marseille et, avec un peu de chance la 13e de Martigues, malgré le désistement du maire de la ville.

Michel Samson

« Ici, on a tout gâché. C'est la faute aux technocrates... »

LA MURE (Isère)
de notre correspondant régional

Depuis la fermeture de leur mine le 29 mars, les six mille habitants de La Mure (Isère) ont le souffle coupé. La cité matheysine, installée sur un vaste plateau entouré de belles et puissantes montagnes, ne digère pas l'arrêt définitif de ce site centenaire dont l'existence avait été remise en question, pour la première fois, en 1968. Le combat acharné des mineurs était parvenu à repousser pendant trois décennies les plans successifs de reconversion proposés par les gouvernements de droite puis de gauche. 1997 a mis fin aux derniers espoirs.

VU PAR

Le 1er mai 1996, la population était une nouvelle fois descendue dans la rue. Trois mille personnes avaient réclamé la poursuite de l'activité minière jusqu'en 2002 et la réouverture de la maternité, enjeu d'une violente polémique entre les élus locaux et le gouvernement, en 1995. *« On croyait encore* à *l'une comme à l'autre*, se rappelle, désabusée, une commerçante à la retraite. *Aujourd'hui, les gens sont désespérés, car leur bagarre n'a abouti à rien. »* Cette année, la manifestation du 1er mai a débuté sur le carreau de la mine et s'est achevée devant l'hôpital. Un double symbole. Mais elle a rassemblé moins de quatre cents personnes. Un échec durement ressenti par ses organisateurs.

« Ici, on a tout gâché. C'est la faute aux technocrates. Ils ne réalisent pas tous les malheurs qu'ils ont engendrés sur le terrain, s'indigne Michel Samolon, un mineur de quarante-trois ans, qui participe, contraint et forcé, au démembrement du site charbonnier de Susville avec une centaine d'autres camarades. *On a tout foutu en l'air et dépensé des sommes énormes pour pouvoir fermer les puits. J'éprouve un total écœurement pour les hommes politiques qui ont laissé faire : ceux de Paris. Les nôtres, de droite comme de gauche, ont fait ce qu'ils ont pu, mais ils se sont heurtés à des murs. »*

Le maire communiste de Susville, Jean Lauzier, suppléant du candidat communiste aux législatives, entrevoit, au-delà de la dissolution de l'Assemblée nationale, une lueur d'espoir. Il pense que la reprise de l'activité de la mine est encore possible. Plus prudent, le député sortant, Didier Migaud (PS), croit à la *« réouverture du dossier »* en cas de victoire de la gauche aux législatives. *« Pendant quelques mois encore, le démembrement n'est pas irréversible. Il faut saisir cette dernière chance de relance »*, martèle le maire, également mineur, mais qui prendra sa retraite en juin.

« A Paris, on me prendra à nouveau pour un archaïque », déplore le jeune député, décidé cependant à saisir la moindre opportunité pour conserver sur le plateau matheysin un embryon d'exploitation minière, mais, aujourd'hui, il redoute surtout que la désespérance qui envahit un grand nombre d'habitants de cette région s'exprime à travers un vote en faveur du FN. *« Trop d'engagements gouvernementaux et de promesses n'ont pas été tenus »*, souligne le député, qui a combattu, en vain, le « déménagement » de la maternité de La Mure au centre hospitalier universitaire de Grenoble, distant de 35 kilomètres.

Depuis trente ans, le plateau attend la construction d'une nouvelle route qui désenclaverait enfin cette région de montagne difficilement accessible. Seul le flot des subventions déversées depuis vingt ans a permis d'attirer un certain nombre d'entreprises, mais beaucoup ne sont pas restées et l'avenir de celles qui demeurent est incertain. La société Allibert, cent cinquante salariés, qui produit des meubles de jardin, pourrait être vendue prochainement. *« A quel repreneur et pour quel projet industriel ? »*, demande Freddy Maugiron, qui redoute *« d'autres catastrophes non annoncées »*.

Claude Francillon

Mme Notat ne voit dans la campagne que des « lieux communs ressassés »

DANS UN ENTRETIEN publié par *Les Echos* mercredi 7 mai, Nicole Notat estime que les propositions des candidats aux législatives en matière d'emploi *« ne dépassent pas les lieux communs ressassés depuis quinze ans »*. Pour la secrétaire générale de la CFDT, *« si la campagne intéresse aussi peu les Français, c'est parce que ceux-ci attendent des propositions pour que l'emploi progresse et que le chômage recule »*. Pour ce qui concerne la réduction du temps de travail, *« le drame est que les politiques ne tirent pas les enseignements de la réalité qui est déjà sous leurs yeux »*, estime-t-elle.

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION : devant la multiplication du nombre des candidats dissidents issus de leurs rangs,** l'UDF et le RPR ont prononcé une nouvelle vague d'exclusions, mardi 7 mai. L'UDF, qui avait exclu onze candidats lundi, a fait de même avec dix-neuf autres dissidents, et constaté la démission de sept autres. Le RPR a prononcé neuf exclusions et enregistré la démission de cinq dissidents. Tous les dissidents n'ont pas été exclus.

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages est resté stable en avril,** selon l'indicateur publié mercredi 7 mai par l'Insee. Cette enquête fait apparaître que la perception des ménages sur la conjoncture économique s'est améliorée progressivement de septembre 1996 à février 1997. Elle s'est légèrement dégradée en mars, et cette morosité a perduré en avril.

■ **RÉSISTANCE : Lucie Aubrac, grande figure de la Résistance et** habitante du 13e arrondissement de Paris, préside le comité de soutien à Jean-Marie le Guen, premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris et adversaire d'Anne-Marie Couderc (RPR) aux législatives dans la 9me circonscription de la capitale.

Têtes de gondole, marche-pieds et réunions Tupperware

TOUS, ils ont été pris par le temps. Tous, ils ont moins d'argent et plutôt moins d'idées qu'auparavant. Tous, donc, ils ont choisi de mener une campagne « citoyenne » : être plus proches des vrais gens, coller à l'air du temps. Cette année, les candidats promettent moins.

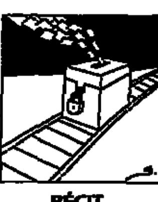
RÉCIT

Les meetings se font rares, les grandes salles font place à des *« choses plus intimes »*. On écoute, plutôt qu'on ne parle. La campagne électorale 1997 est comme ça. *« Les gens veulent de la haute proximité »*, expliquent les directeurs de campagne. Et, baissant la voix, en confidence : *« Nous tentons de répondre à ces électorats clivés avec des outils de micro-précision. »*

D'abord, on cherche les bonnes occasions : on a rarement laissé passer celle du muguet, le 1er mai. Ensuite, on recense les lieux stratégiques. Les marchés restent *« incontournables »* dans le Midi, où il fait beau, et dans les petites villes. Mais, à Paris, on s'interroge. Et si le marché commençait à devenir ringard, osent, sous couvert d'anonymat, quelques candidats de la capitale ? Sur ceux de Châtillon ou de Fontenay-aux-Roses, le candidat RPR dissident Philippe Pemezec, préfère renouveler le genre : aux étourdies parties les mains vides, il offre de gracieux cabas ainsi estampillés : *« Avec Philippe Pemezec, faites provision d'idées »*.

Georges Sarre, lui, préfère les Franprix et les Shopi. Deux à trois fois par semaine, ses militants *« font les supérettes »*. La technique est éprouvée. On entre dans le magasin. On tend un tract au client : *« Georges Sarre est dans l'allée centrale »*. Et là, devant une tête de gondole, Georges Sarre vous attend, pour parler du XIe arrondissement, du chômage, de l'avenir assombri par Maastricht, et du 25 mai prochain. La formule, dit-on, fait florès.

« PAPONMOBILE » ET « PP-DRIVE »

Puisque l'électeur ne vient plus à vous, il faut le chercher là où il est. Et adapter la permanence électorale. Monique Papon, député sortant UDF-FD de Loire-Atlantique, a choisi le camping-car : elle sillonne le département à bord de sa *« Paponmobile »*. A Clamart, le même Philippe Pemezec a inauguré la permanence *drive in*. Son *« PP-drive »*, dûment initialé, est installé devant une contre-allée. Par la vitre de leur voiture, les électeurs-conducteurs peuvent se servir à volonté de toute propagande nécessaire à leur choix. Voire, avec un peu de chance, papoter avec leur candidat.

Les halls de gare, les terminaux d'autobus et les bouches de métro sont très prisés. Le *must* absolu, c'est d'attendre l'électeur, là, au petit matin. *« Psychologiquement, un candidat qui s'est levé, comme vous, à 7 heures le matin, c'est très payant »*, explique un directeur de campagne socialiste. Patrick Stéfanini, candidat RPR à Paris, se l'est aussi laissé dire. Cinq jours par semaine, après le dodo, avant le boulot, ses militants sont postés devant les stations d'Anvers et de Château-Rouge. Un militant anonyme distribue un tract. Le regard du travailleur matinal s'arrête sur la photo. Le militant surgit à nouveau, le doigt tendu : *« Il est là ! »* Et c'est vrai : Patrick Stéfanini est là. En personne.

Certains persistent à tenir des discours. Très intello, très philo et bien français, on trouve la réunion de café. Laurent Dominati (UDF-PR), député du centre de Paris, en est fou. Deux affiches collées à la hâte, dans une salle en sous-sol de la brasserie de la place du Châtelet à Paris, suffisent à planter le décor. Moins intime, Jean-Michel Baylet fait vibrer le Parti radical-socialiste au rythme de son nouveau concept : le *« meeting de rue »*. A la sortie du métro Convention, le directeur de *La Dépêche*, venu soutenir le candidat Alayrac, distribue des T. shirts très orthodoxement estampillés *« PRS-PS »*, rapport aux candidatures communes. Il n'y a guère que des journalistes sur place.

Question rue, le socialiste Jean-Christophe Cambadélis, lui, sait y faire. Écrasé, Jean-Michel Baylet. Enfoncé, Antoine Waechter et son castor – un militant enveloppé d'un costume en peluche rapé, la mascote de sa campagne. Ringards, messieurs les orateurs *« tradi »* des gymnases et autres préaux. Hop ! Pendant que la sono joue Edith Piaf, on descend le praticable de la camionnette. Hop ! Alors qu'une bande enregistrée annonce l'orateur, « Camba » monte sur sa caisse. Etat, chômage, Europe, sept à huit minutes, pas plus. Mais, à raison de trois *« prises de parole »* par jour, il espère bien toucher 2 000 à 3 000 personnes avant le 25 mai.

La rue, ce n'est pas donné à tout le monde. Ceux qui ne juraient que par elle se mettent, comme le socialiste Julien Dray dans l'Essonne, aux « réunions d'appartement ». Méthode de marketing direct éprouvée. Garantie assurée d'échapper aux agitateurs et contradicteurs. Même les plus vieux des communistes, comme Francis Caccintolo, candidat à Marseille, adoptent les méthodes VPC (vente par correspondance) électorales et vantent en anglais, avec l'accent, les réunions *« TUPPER-WARE »*.

« AMITIÉS » DE JEAN TIBÉRI

« Je suis passé, mais vous n'étiez pas là », écrivent Marc Fraysse, (RPR) dans le Rhône, ou Michel Suchod, candidat MDC en Dordogne, *sur un tract glissé* l'après-midi sous la porte. L'encre semble à peine sèche, et, le soir même ou le lendemain, un militant rappelle. Peur de l'effet HLM ? Jean Tibéri, lui, n'ose ni la rue ni le porte-à-porte. Le maire de Paris préfère le chic des choses simples. Une enveloppe blanche, distribuée dans les classes, avec, en haut à gauche, l'en-tête sobre du *« maire de Paris »*, et, à droite, à la main, la classe de l'enfant, et le nom des parents. Dedans, trois ou quatre places pour la rencontre PSG-Rugby contre League-Sheffield Eagles, le 17 mai, au stade de Charléty, dans la tribune réservée à la Mairie de Paris. *« Amitiés »*, précise sobrement Jean sur la carte.

Récit du service France, avec nos correspondants

RELIGIONS *Un congrès européen consacré à la crise des vocations de prêtres et de religieux dans l'Eglise catholique se tient au Vatican depuis lundi 5 mai et jusqu'à samedi 10 mai.* **Les présidents des conférences épiscopales de tous les pays d'Europe, les responsables des services nationaux de vocations et des délégués de trente-cinq pays participent à ces travaux. ● UN DOCUMENT préparatoire fait état d'une chute de 13 % du nombre des prêtres en Europe depuis 1978, c'est-à-dire le début du pontificat de Jean Paul II. La crise est particulièrement grave en France, qui compte chaque année une centaine de nouveaux prêtres mais en perd huit cents. ● L'ORDINATION de prêtres mariés est-elle une solution ? Elle est régulièrement évoquée par des responsables d'Eglise, qui en font même l'un des chantiers prioritaires du prochain pontificat.**

L'Eglise catholique vit une crise des vocations sans précédent

Face à une diminution continue du nombre des prêtres et des religieux, un congrès européen vient de s'ouvrir à Rome pour examiner les efforts engagés. Le regroupement des paroisses et la prise en charge de certains services par les laïcs témoignent de l'obligation de s'adapter

LA CRISE du recrutement des prêtres et des religieux est l'une des plus sérieuses que traverse l'Eglise catholique. Sans doute traîne-t-elle ce boulet depuis longtemps, de manière inégale selon les pays, mais de récents scénarios-catastrophes ont poussé les responsables des Eglises du Vieux Continent à se mobiliser, au cours d'un « sommet » européen sur les vocations, qui s'est ouvert à Rome le 5 mai pour s'achever samedi 10 mai. Dans un pays comme la France, un personnage aussi typé, voire caricaturé, que celui du prêtre est menacé à terme de disparaître – surtout dans les banlieues des grandes villes et dans certaines zones rurales. Il est peu de « corporations » qui aient connu, depuis la deuxième guerre mondiale, un tel effritement.

Au début des années 50, les ordinations par l'Eglise de France étaient d'environ 1 000 par an. Or, depuis la fin des années 70, elles oscillent autour de la barre des 100 (96 en 1995, 128 en 1996), alors qu'il meurt chaque année huit fois plus de prêtres. Les séminaristes étaient plus de 3 000 en 1970 : ils sont aujourd'hui 1 155. Si des diocèses urbains recrutent encore, d'autres n'ont pas ordonné de prêtres depuis des lustres. Dans le Jura, le diocèse de Saint-Claude n'a même plus un seul séminariste.

TENDANCE EUROPÉENNE

Des jésuites aux salésiens, des carmélites aux bénédictins, les ordres religieux sont plus brutalement touchés encore. En vingt ans, le nombre des religieuses (100 000 en 1977) a fondu de moitié. *« Des dizaines de congrégations n'ont plus de novices depuis longtemps et vivent cela comme un choc douloureux »*, dit Elisabeth Houssaye, responsable de la formation chez les franciscaines missionnaires. Chaque année, des congrégations meurent ou se regroupent.

Si certains ordres résistent (les dominicains), les monastères masculins et féminins, qui attiraient des jeunes dans la vague spirituelle des années 70-80, connaissent à nouveau des signes d'essoufflement. Les cisterciens de Tamié (Savoie) ont vu leur moyenne d'âge passer de 47 ans, en 1982, à 62 ans. Dans les années 1975-1985, douze à quinze jeunes se présentaient chaque année pour un « essai » de vie monastique. Ils ne sont plus que deux ou trois depuis dix ans.

Le cas de la France est loin d'être une exception. Les chiffres publiés à la veille du Congrès européen des vocations montre que le nombre de prêtres a chuté, en Europe, de 13 % depuis 1978, c'est-à-dire depuis le début du pontificat de Jean Paul II. Si le nombre des entrées au séminaire et des ordinations s'est stabilisé, il ne compense plus les décès et les démissions. Les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche et la Suisse sont atteints comme la France et les interrogations et contestations soulevées n'y sont pas moindres. La Pologne postcommuniste ne fait même plus exception : le nombre des séminaristes et des prêtres y est aussi en baisse.

En invoquant le creux de la vague ou en citant l'exemple des séminaires pleins d'Afrique, les responsables de l'Eglise catholique ont longtemps cherché des consolations. Mais peu d'entre eux osent pronostiquer aujourd'hui un retournement de situation. Un plus grand réalisme prévaut. Les paroisses florissantes de centre-ville ont longtemps fait illusion, mais *« l'effondrement est devant nous »*, ne craint pas d'avancer Jean-Marie Launay, directeur du Service national des vocations. L'enjeu n'est ni plus ni moins que la présence de l'Eglise, de sa parole et de son image.

Cette crise s'explique par la crainte des jeunes devant les engagements de longue durée. Elle est durable parce que les conditions qui l'ont créée ne sont pas près de se résorber. Au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la moitié des futurs prêtres viennent de familles d'au moins quatre enfants et huit sur dix de parents pratiquants. Avec la raréfaction des familles nombreuses et de la pratique, le vivier ne cesse de rétrécir : *« On ne peut pas rêver à une nouvelle floraison de vocations avec des taux de pratique inférieurs à 10 % »*, dit Jean-Marie Launay, pour qui la solution ne surgira que de communautés plus nombreuses et vivantes.

Les responsables de l'Eglise n'entendent pas pour autant céder à la panique. D'une part, parce qu'il existe des signes d'éclaircie. D'autre part, parce que la crise encourage l'innovation et que des redéploiements sont en cours. L'éclaircie vient de nouvelles sources de recrutement : le scoutisme (en pleine progression), les rassemblements de jeunes croyants dans des lieux comme Taizé ou Lourdes, le Renouveau charismatique ou les « communautés nouvelles ». Celles-ci, à l'image des Frères de Saint-Jean (les *« petits gris »*) ou des Xavières (proches de la spiritualité jésuite), proposent une formation intellectuelle exigeante, une dimension communautaire forte et une présence active dans la vie sociale.

CRITIQUES SUR LA FORMATION

De plus en plus de diocèses ouvrent des *« écoles de la foi »* (maison Saint-Gilles à Caen, l'Escale à Lille), dans l'espoir d'en faire des sas d'accès à la vie religieuse et sacerdotale.

Des ambiguïtés n'en demeurent pas moins. Elles sont liées au contenu des formations – marqué par un sens plus grand de la discipline et de la tradition théologique –, au soupçon porté par les jeunes prêtres ou par certaines communautés nouvelles sur les structures actuelles de la vie sacerdotale et religieuse, ainsi qu'à l'origine sociale du recrutement. *« Les séminaristes des grandes villes viennent de milieux relativement aisés, ce qui donne un clergé plus typé, plus traditionnel, plus distant des milieux populaires »*, affirme Charles Bonnet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice. Il s'ensuit des disparités entre générations, les prêtres les plus âgés ayant été plutôt formés à l'école des mouvements d'apostolat hier vigoureux (jeunes ouvriers ou jeunes ruraux chrétiens).

Pour compenser la chute des effectifs, des révolutions silencieuses sont en cours. Les regroupements de paroisses bouleversent toute la géographie locale de l'Eglise. Un nombre de plus en plus grand de « services » (aumôneries d'hôpital, de jeunes, de prisons, catéchèse, préparation au mariage, célébration des funérailles) sont aussi pris en charge par des laïcs, hommes et femmes. Si ces évolutions ne sont pas remises en question, elles n'agissent guère sur l'« offre » en prêtres. Elles soulèvent au contraire plus de questions sur leur identité ou leur rapport avec les laïcs. Elles ne résolvent pas non plus la question du déclin des grands ordres d'autrefois. Ainsi une certaine régulation des comportements religieux se trouve-t-elle menacée, provoquant, peut-être, la montée des sectes et de l'irrationnel.

Henri Tincq

A l'abbaye de Jouarre, le « flash avec Dieu »

REPORTAGE

Le besoin de « radicalité » de jeunes moniales en Seine-et-Marne

JOUARRE (Seine-et-Marne)
de notre envoyé spécial

« J'ai eu un flash avec Dieu. » Sous la coiffe sonne un éclat de rire. En 1985, à vingt-trois ans, Geneviève, lors d'une retraite spirituelle dans le Morbihan, décide d'entrer au couvent. A dire vrai, la décision mûrissait depuis sa sortie, un an plus tôt, de l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), où elle n'était pas la dernière à reprendre les *« chansons paillardes »*. Elle se souvient d'avoir ainsi interpellé Dieu : *« Si tu veux que je me marie, dépêche-toi de me le dire. Si tu veux que je sois bonne sœur, sois clair ! »* Onze ans après, elle est religieuse à l'abbaye bénédictine de Jouarre (Seine-et-Marne), dont la vie est rythmée par les six offices quotidiens, de jour et de nuit, en français et en grégorien.

Le cheminement d'une vocation n'est pas toujours aussi rectiligne. Le noviciat, c'est toujours un *« combat intérieur »*, poursuit Geneviève. *« Me dire que je n'irai plus au cinéma, à la piscine ! Le noviciat, c'est un dépouillement, une période de désert. »* Une époque aussi d'*« affrontement au réel »*, ajoute Elisabeth, maîtresse des novices, pour qui la formation ne peut fournir qu'*« un squelette, non une carapace »*. C'est la distance prise avec la famille, indispensable pour préserver les règles de la vie communautaire et liturgique, qui pèse le plus aux religieuses.

Les religieuses en France sont 52 000, réparties en 350 congrégations, contemplatives (bénédictines, carmélites, etc.) ou apostoliques (enseignantes, infirmières, etc.). Autrefois, on devenait religieuse par tradition ou pour se conformer à un ordre social ou familial. Ce type de *« vocation »* ne va plus de soi. Aujourd'hui, *« c'est un choix personnel qui est fait »*, dit une autre religieuse, ancienne institutrice dans le Nord. Dans son langage cru d'ancienne vétérinaire, Geneviève ajoute : *« Il est faux de dire que la vie religieuse est réservée à des personnes castrées. On peut vivre ici une expérience tout à fait épanouissante et durable. »*

« ON EN BAVE »

Ces jeunes femmes lèvent les yeux au ciel quand on leur dit que la vie au monastère peut être un *« refuge »* pour échapper à un monde éclaté. *« C'est vrai, on n'a pas de chômage, pas de loyer à payer*, dit l'ancienne institutrice. *Mais on en bave. On vit, on travaille ! »* Entre les offices, les ateliers de céramique, de terre cuite et le travail du verger occupent les journées. Loin de la facilité, c'est la *« radicalité »* qui attire les jeunes et les rend différentes de leurs aînées, explique la supérieure de Jouarre. *« Besoin de sens, de stabilité, d'harmonie intérieure : la vie contemplative répond aux aspirations actuelles. »* Une ancienne maîtresse de novices se dit aussi frappée par l'intensité de la recherche spirituelle chez les jeunes : *« Il y a un bouillon de culture extraordinaire. Les monastères ont leur mot à dire, en toute humilité, sur cette effervescence qui touche toutes les religions aujourd'hui. »*

Minoritaires, ces jeunes croyantes sont davantage *« carrées »* dans leurs certitudes mais, ajoute leur supérieure avec indulgence, *« elles sont capables d'évolution »*. Certaines attitudes hiérarchiques ne les dérangent-elles pas ? *« Elles sont parfois blessées, mais elles aiment l'Eglise. »* Une assurance issue de la conviction que la vie au cloître est sans doute un *« enfouissement »*, mais aussi *« un signe adressé à un monde qui manque tant d'espérance »*.

H. T.

Le débat sur l'ordination d'hommes mariés est relancé

LE MARIAGE des prêtres serait-il une solution à la crise des vocations ? Un préalable s'impose dans ce vieux débat : il ne s'agit pas d'autoriser le *mariage de prêtres déjà ordonnés, ni de religieux* qui ont prononcé leurs vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Mais l'ordination sacerdotale d'hommes déjà mariés n'est plus une idée taboue. Des communautés privées de prêtres la réclament. Des assemblées « synodales » (composées de prêtres, de religieux et de laïcs élus), des théologiens et même des évêques (surtout dans les pays anglo-saxons) estiment publiquement que l'Eglise catholique pourrait sans dommage réviser sa discipline. Si, comme ses prédécesseurs, Jean Paul II a maintenu l'obligation du célibat, un assouplissement est-il envisageable lors du prochain pontificat ?

Car c'est d'un point de discipline qu'il s'agit, et non d'un dogme, comme le refus d'ordonner des femmes que défend aussi l'Eglise catholique par conformité à la tradition inaugurée par le Christ. Cette discipline est même récente, puisque l'obligation du célibat du prêtre n'est devenue définitive que lors du Concile du Latran au XIIe siècle. Et elle n'est pas la même partout. Dans les Eglises catholiques d'Orient (maronite, melkite, etc.), les prêtres peuvent être mariés le jour de leur ordination (c'est le cas de la majorité d'entre eux), à la différence des évêques toujours recrutés parmi des religieux qui ont fait vœu de chasteté.

Dans les Eglises « latines » (principalement en Occident), le débat vient d'être relancé à propos d'hommes mariés ordonnés clandestinement dans l'ex-Tchécoslovaquie communiste ou à propos des prêtres anglicans, également mariés, qui ont quitté leur Eglise (par désaccord avec l'ordination des femmes depuis 1992) pour rejoindre le catholicisme.

Toutefois, la position de la hiérarchie catholique est solidement argumentée : le célibat du prêtre n'est pas exigé par la nature de son sacerdoce, mais il est une garantie de liberté et de disponibilité. Il est inspiré de l'exemple du Christ, qui avait demandé à ses disciples de *« tout quitter pour le suivre »* ou, dit encore l'Evangile, de *« se rendre eunuques pour le Royaume des cieux »*, c'est-à-dire de se soustraire à toute contrainte sexuelle, familiale et sociale pour un idéal plus élevé. Rien ne prouve, en outre, que l'admission au sacerdoce d'hommes mariés attirerait beaucoup plus de candidats. Aucune observation sociologique n'est disponible sur ce point. Aucune comparaison sérieuse avec les protestants et les anglicans n'est même possible : chez eux, l'ordination correspond à une simple fonction ; chez les catholiques, elle ouvre à un ministère sacré.

Pour l'Eglise romaine, le pire serait qu'elle soit contrainte un jour de réviser sa discipline sous la pression de scandales qui éclatent, aux Etats-Unis, en Angleterre ou même en Irlande, mettant en cause des prêtres et des évêques vivant en concubinage. En 1996, après la démission forcée de l'évêque d'Argyll (Ecosse), le cardinal Hume, chef de l'Eglise catholique britannique, avait déclaré à la BBC : *« Beaucoup d'hommes de haute valeur sont perdus pour l'Eglise catholique uniquement parce qu'ils veulent se marier. »* Il rappelait que *« le célibat n'est pas une règle de droit divin et qu'un pape ou un concile est à tout moment en mesure de la modifier »*.

Plus prudemment, dans un entretien au *Monde* en 1994, le cardinal Martini, archevêque de Milan, affirmait aussi que la fin de l'obligation du célibat pouvait être *« une réponse possible à la crise des vocations, dans les régions de grande dépression »*. Mais il ajoutait qu'il faudrait se garder d'en faire *« un principe général, car la contrepartie en serait une division brutale, plus grave que celle qui avait suivi le schisme de Mgr Lefebvre »*.

H. T.

A Nantes, la mort d'un clochard jeté dans un puits par trois jeunes

NANTES
de notre correspondant

Serge Pouliquen est mort noyé au fond d'un puits, dans la nuit du 16 au 17 avril à Nantes, jeté là par trois jeunes qui le connaissaient vaguement. Son tort était de n'avoir que 12 francs et 10 centimes sur lui. Pas assez pour leur permettre de racheter à boire. C'est *« pour le dessaouler »*, a expliqué l'un des jeunes aux policiers, qu'ils ont balancé dans le trou noir profond de cinq mètres cet homme de trente-deux ans, sans domicile fixe et habitué du foyer voisin, et l'ont abandonné à son sort.

Franck, vingt-trois ans, Abdelkader, vingt et un ans, et Stéphane, vingt ans, ont continué ensuite à vivre chez leurs parents, dans le quartier de Chantenay, comme si de rien n'était. Jusqu'à ce qu'un entrefilet dans *Presse Océan* et dans *Ouest-France* ne signale la découverte, le 1er mai, d'un cadavre dans le puits du jardin de la Fournillière, un coin de campagne dans l'Ouest nantais. Faute d'éléments pour orienter l'enquête, le dossier s'acheminait vers un classement.

La mère de Stéphane en a décidé autrement en rapportant ce que son fils lui avait dit le jour de la parution des articles relatant la découverte du corps. Ce qui semblait devoir être la mort d'un clochard de plus était donc un meurtre, commis par trois jeunes que les enquêteurs décrivent comme des *« zonards »*, chômeurs à peine moins paumés que leur victime. Un meurtre dont le sadisme gratuit semble difficile à expliquer par la seule ivresse de ses auteurs, même si l'alcool constitue la toile de fond essentielle de cette version nantaise d'*Orange mécanique*.

Comme souvent, Franck, Abdelkader et Stéphane avaient passé la soirée du 16 avril à traîner et à boire en centre-ville. Ils regagnaient Chantenay en Mobylette quand ils ont rencontré Serge Pouliquen, occupé à faire les poubelles. Attiré par la promesse d'aller boire un coup avec eux, il les a suivis sans se méfier jusqu'au jardin de la Fournillière. Le puits était couvert de planches que les jeunes ont dû enlever pour jeter leur victime. Ses cris et leurs rires n'ont réveillé personne alentour. La corde qu'ils lui ont jetée avant de partir n'aura permis à Serge Pouliquen, incapable de remonter seul, que de hurler un peu plus longtemps. Plus tard dans la nuit, Franck est revenu près du puits. Serge Pouliquen tentait toujours de s'en sortir. Celui qui aurait encore pu le sauver a décroché la corde de l'arceau qui la retenait. Il a refermé le puits et il est parti.

Adrien Favreau

Un témoignage négligé vient fragiliser les accusations contre Jean-Marc Deperrois

Coup de théâtre devant la cour d'assises dans l'affaire de la Josacine empoisonnée

Le procès de Jean-Marc Deperrois devant la cour d'assises de Seine-Maritime a connu un coup de théâtre, mardi 6 mai. Son défenseur, Me Charles Libman, a exploité une déposition d'un médecin, figurant au dossier mais jusqu'alors négligée. Ce témoignage, laissant entendre que le médicament aurait été empoisonné à un autre moment que celui retenu par les enquêteurs, pourrait remettre en cause la thèse de l'accusation.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Me Charles Libman détache chacun de ses mots. Il lit *in extenso* une pièce qui porte la cote D461 dans le volumineux dossier de la Josacine empoisonnée.

PROCÈS

Dans la salle de la cour d'assises de Seine-Maritime, des yeux s'écarquillent parmi les jurés, d'autres se plissent pour mieux cerner la démonstration qui en découle et l'énormité des conséquences qu'elle suggère.

Depuis près de trois années, l'homme dont Me Libman assure la défense, Jean-Marc Deperrois, quarante-six ans, chef d'une petite entreprise de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime) et deuxième adjoint au maire, réputé « *dévoué* » et « *compétent* » dans sa commune, clame son innocence du fond de sa cellule. « *Je ne reconnais aucun des faits qui me sont reprochés* », répète l'accusé, mardi 6 mai, précisant : « *J'ai beaucoup de choses à dire, beaucoup d'interrogations. Mais je souhaite aujourd'hui me taire et laisser mes avocats démontrer mon innocence.* »

Selon l'accusation, Jean-Marc Deperrois aurait tué par méprise, le 11 juin 1994, la petite Emilie Tanay, neuf ans, alors qu'il tentait en fait d'empoisonner le mari de la secrétaire générale de mairie, avec qui il avait eu une relation extraconjugale (*Le Monde* du 3 mai). Le couple, Sylvie et Jean-Michel Tocqueville, hébergeait ce soir-là la fillette, arrivée dans l'après-midi d'un village voisin. Pour soigner la bronchite d'Emilie, Corinne Tanay, sa mère, avait acheté, le 8 juin, sur prescription médicale, deux flacons de Josacine 500. L'un d'eux a été préparé juste avant le départ d'Emilie pour Gruchet, en diluant, selon l'usage, la poudre avec de l'eau minérale.

Invité à rapporter l'affaire, le capitaine de gendarmerie Jean-Louis Martinez a déjà synthétisé ce qui a fait de Jean-Marc Deperrois, cadre et élu respecté, le suspect numéro un de l'enquête : sa liaison avec la secrétaire de mairie, qui amorça *l'ébauche d'un mobile* (l'accusé aurait voulu refaire sa vie) ; la possibilité qu'il avait de se rendre au domicile des Tocqueville quasi secrètement en passant par la mairie que leur domicile jouxte ; le témoignage d'un couple de voisins qui affirmaient l'avoir déjà vu s'introduire clandestinement chez la secrétaire de mairie dans les semaines qui ont précédé le drame ; sa présence en mairie l'après-midi des faits. Et, surtout, revient ce lourd *mensonge qu'une garde* à vue avait fini par fissurer : Jean-Marc Deperrois avait acquis du cyanure de sodium – selon lui, pour les besoins de son entreprise de thermographie industrielle – et ne l'avait pas reconnu. Il devait expliquer qu'une peur panique l'avait conduit à le jeter lorsqu'il avait appris que ce produit était à l'origine de la mort d'Emilie.

COTE D461

Puis la défense, animée par Me Libman et Marie-Josée Trinité-Confiant, a contré chacun des éléments de l'accusation, évoquant tour à tour *la fragilité des témoignages* du voisinage, incohérents en date, en heure et parfois même sur les faits ; la présence de cyanure de sodium dans d'autres entreprises de la région employant des personnes interrogées dans le cadre de la procédure ; le concours de circonstances qui implique que Jean-Marc Deperrois n'aurait pu empoisonner la Josacine, selon l'accusation, que pendant un quart d'heure, le 11 juin, entre 16 h 45 et 17 heures. « *Avez-vous une preuve matérielle de la culpabilité de Jean-Marc Deperrois ?*, a demandé Me Libman au gendarme. – *Je n'ai pas de preuves tangibles... seulement un faisceau de présomptions, une suite d'éléments... renforcée par ses mensonges. Si on prend un par un ces éléments, ils ne veulent pas dire grand-chose. Mais la piste de Jean-Marc Deperrois reste la plus plausible.* »

Alors Me Libman se plonge dans la pièce cotée D461. Il la lit et indique que le 4 juillet 1994, entre 20 heures et 21 heures, la brigade de gendarmerie de Bolbec a enregistré la déposition du docteur Sylvain Vue, cinquante-deux ans, médecin traitant de la famille de la petite Emilie Tanay. Sur procès-verbal, ce praticien a précisé que, deux jours après le drame, il a reçu Corine Tanay et Sylvie Tocqueville dans son cabinet. « *Je n'ai pas posé de questions à Mme Tanay concernant ce qu'elle aurait pu constater en préparant son médicament*, dit-il. *C'est dans la conversation, et dans les interrogations posées dans ce décès, que Mme Tanay m'a dit que c'était elle qui avait préparé le médicament, qu'elle avait remarqué une drôle d'odeur et une petite réaction d'effervescence dans ce deuxième flacon.* »

Dans la salle d'audience, l'assertion fait l'effet d'une petite bombe. Si l'empoisonnement a eu lieu avant Gruchet – ce que suggère ce témoignage –, Jean-Marc Deperrois peut être mis hors de cause. Depuis trois ans, les enquêteurs ont étayé leur thèse sur une chronologie des faits qui exclut que la Josacine ait été empoisonnée avant son arrivée à Gruchet-le-Valasse, Mme Tanay ayant indiqué pour sa part aux enquêteurs – en contradiction avec la déposition du docteur Vue – que rien d'anormal n'était survenu lors de la préparation du médicament.

Me Libman insiste sur le fait qu'il ne semble pas y avoir de confusion dans l'esprit du médecin qui a témoigné. « *Je précise que cette réflexion de Mme Tanay est venue au cours de la conversation*, dépose-t-il. *Elle m'a également précisé qu'après le mélange de l'eau et du médicament ce dernier était devenu inhomogène, avec apparition de petites précipitations. Mme Tanay m'ayant précisé qu'elle n'avait pas remarqué le même phénomène avec le premier flacon, j'en ai parlé à mon épouse puis à ma sœur, qui est pédiatre, et elles m'ont fait toutes deux la même réflexion, à savoir qu'elles auraient goûté le médicament avant de l'administrer. Pour moi, cela veut dire qu'il y avait une incompatibilité entre le solvant, en l'occurrence l'eau, la Josacine et le produit ajouté au mélange.* »

Interrogé sur l'absence de confrontation ultérieure entre Mmes Tanay et Tocqueville et le docteur Vue, le capitaine Martinez est resté muet. Au cours de leurs investigations, les gendarmes avaient émis, parmi la demi-douzaine d'hypothèses envisagées, celle d'un empoisonnement de la Josacine par un membre de la famille Tanay voulant assouvir une vengeance. Mais la réflexion des enquêteurs n'avait pas prospéré, ceux-ci se disant convaincus que personne, dans l'entourage d'Emilie, ne pouvait lui en vouloir. Mercredi 7 mai dans la matinée, le président Jean Reynaud se réservait la possibilité de faire venir à la barre le docteur Vue.

Jean-Michel Dumay

Les explications de Corinne Tanay

Interrogée mercredi 7 mai en début d'audience, Corinne Tanay, la mère de la petite Emilie victime de la Josacine empoisonnée, a infirmé les propos rapportés dans un procès-verbal d'audition par le docteur Sylvain Vue, médecin traitant de la famille. Selon Mme Tanay, elle n'aurait jamais indiqué à ce praticien qu'une forte odeur lui était apparue lors de la préparation du médicament, ni qu'elle s'était inquiétée du peu d'homogénéité du mélange. Interrogée également sur le point de savoir si elle avait entendu le « *clic* » de la collerette du flacon, garante de l'intégrité du médicament, Mme Tanay a affirmé qu'elle se souvenait « *parfaitement avoir entendu ce déclic* ». Ce qui apparaît en contradiction avec la déposition du capitaine Martinez, qui a indiqué pour sa part, mardi 6 mai, que Mme Tanay avait toujours hésité sur ce point.

« Une pièce dont la copie ne nous avait pas été transmise »

ROUEN
de notre envoyé spécial

Face à la surprise provoquée par la lecture du procès-verbal d'audition du médecin traitant de la famille Tanay, Me Laurent De Caunes, conseil des parents d'Emilie Tanay, a questionné la défense de Jean-Marc Deperrois afin de savoir pour quelles raisons celle-ci avait attendu l'audience des assises pour faire état de cette pièce, alors qu'elle aurait eu, selon elle, tout le loisir d'en parler auparavant. Elle a rappelé que tout conseil avait la possibilité, durant la procédure, d'avoir accès, auprès du juge d'instruction, à l'original du dossier.

Me Charles Libman, conseil de M. Deperrois, a répondu que la défense, dans sa composition actuelle, représentée par Me Trinité-Confiant et lui-même, avait été désignée à l'automne 1994, soit après que l'affaire eut été engagée, et que « *le procès-verbal relatif à la déposition du docteur Vue ne figurait pas dans les pièces qu*[il avait] *reçues* ». « *Nous avons eu connaissance de cette pièce lors de la transmission de la copie intégrale du dossier délivrée après que le renvoi de M. Deperrois eut été prononcé par la chambre d'accusation* », le 19 décembre 1996.

L'avocat a ajouté qu'il était « *effectivement possible d'aller consulter le dossier original* », comme le suggérait son confrère de la partie civile, mais qu'il n'avait « a priori *pas eu de raisons de manquer de confiance* » dans la transmission des pièces. Intervenant à son tour, le président de la cour, Jean Reynaud, a indiqué qu'en règle générale il voulait « *croire que l'intégralité des pièces étaient transmises* », mais qu'il « *n'excluait pas que des photocopies soient omises* ».

Au cours de sa détention provisoire, Jean-Marc Deperrois a déposé onze demandes de mise en liberté. Toutes ont été rejetées par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen. Six l'ont été après que cette juridiction eut également refusé d'accéder à la demande de l'accusé, qui souhaitait que les débats devant cette juridiction soient publics.

J.-M. D.

Laurence Vichnievsky désignée pour co-instruire le dossier Elf

LE JUGE D'INSTRUCTION PARISIEN Laurence Vichnievsky a été désignée lundi 5 mai, par la présidence du tribunal de grande instance de Paris, pour instruire l'affaire Elf aux côtés du juge Eva Joly. Mme Joly, qui vit depuis près d'un an sous protection policière, avait sollicité le renfort d'un second juge, invoquant la gravité du dossier et des « *pressions* » pesant sur sa personne (*Le Monde* du 24 avril). Le juge Vichnievsky, également spécialisé dans les affaires financières, instruit notamment le dossier des bureaux d'étude proches du Parti communiste. L'affaire Elf a connu des développements importants, ces dernières semaines, avec la mise en examen du président d'Elf-Gabon, André Tarallo, pour « *recel d'abus de bien sociaux* » et la disparition de documents dans les locaux de la brigade financière.

Les nouveaux rythmes scolaires nécessiteraient 50 000 à 70 000 emplois

DRESSANT LE BILAN des nouveaux rythmes scolaires, lors d'un colloque, mardi 6 mai à Paris, Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports, a estimé que la généralisation de cette expérience, étalée sur cinq ans, devrait nécessiter la création de 50 000 à 70 000 emplois, par les collectivités locales et l'éducation nationale. Le coût de l'opération est estimé à 6 milliards de francs, soit 2,5 % du budget du ministère.
Selon l'évaluation des premières expériences menées dans 170 sites pilotes, auprès d'environ 100 000 élèves, la semaine de cinq jours avec au moins trois après-midis consacrés aux activités artistiques (38 %), sportives (43 %) et autres (19 %) a présenté des effets bénéfiques sur le comportement des enfants, « *plus attentifs en classe et plus épanouis* ». Pour autant, il n'a pas été possible de vérifier une amélioration de leurs résultats scolaires.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : un pharmacien a été placé en garde à vue, mardi** 6 mai, pour « *abstention volontaire de porter secours* », après avoir refusé de délivrer un médicament à un touriste italien victime d'une crise d'asthme. Dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 mai, le pharmacien, de garde à la pharmacie du Drugstore des Champs-Elysées à Paris, avait refusé de délivrer de la Ventoline, un médicament vendu sur ordonnance, à la personne qui accompagnait le touriste, décédé à l'hôpital.

■ **FIN D'ENQUÊTE : le juge d'instruction parisien Hervé Stéphan a** achevé son enquête sur l'affaire Florence Rey, la jeune femme impliquée, avec son compagnon Audry Maupin, dans les fusillades qui s'étaient soldées par cinq morts – trois policiers, un chauffeur de taxi et Audry Maupin –, dans la nuit du 4 au 5 octobre 1994, dans l'Est de la capitale. Florence Rey devrait être renvoyée devant la cour d'assises de Paris pour « *meurtre aggravé, tentatives de meurtres, vol avec arme, enlèvement, séquestration et association de malfaiteurs* ».

■ ***ATTENTAT : le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière*** a transmis, mardi 6 mai, au parquet de Paris, son dossier sur l'attentat contre le DC10 d'UTA, qui avait fait 170 morts le 19 septembre 1989, au-dessus du Niger. La procédure passera ensuite par le parquet général et la chambre d'accusation, avant d'aboutir à un jugement éventuel par coutumace des six Libyens mis en cause par M. Bruguière. Selon une source judiciaire citée par l'agence Reuter, le procès ne pourra probablement pas se tenir avant 1998, compte tenu de la « *sensibilité du dossier* ». Il se tiendrait devant une cour d'assises composée de magistrats professionnels.

■ **INCESTE : Jean-Michel Arbolade, quarante-neuf ans, père de sept enfants, ancien membre de la secte des Enfants de Dieu,** jugé pour avoir violé trois de ses filles pendant huit ans, a été condamné mardi 6 mai à dix-neuf ans de prison par la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Son épouse, quarante-quatre ans, qui comparaissait pour non-dénonciation de crimes, a été condamnée à 3 ans de prison dont 30 mois avec sursis.

■ **Un père incestueux a été condamné à quinze ans de réclusion** mardi 6 mai par la cour d'assises du Nord, à Douai. La mère a été condamnée à quatre ans de prison, dont deux ans avec sursis probatoire. La jeune fille avait porté plainte à l'approche de ses dix-huit ans. *Son père l'avait violée la veille, comme il le faisait presque chaque soir* depuis cinq ans.

■ **REMISE EN LIBERTÉ : l'ancien international de rugby de Brive, Amédée Domenech,** mis en examen et écroué le 8 avril pour « *trafic d'influence* », a été remis en liberté lundi 5 mai par le juge d'instruction de Périgueux (Dordogne) Cécile Youl-Pailhes. Les trois autres personnes soupçonnées d'avoir tenté d'exercer des pressions sur des magistrats (Jacqueline Martin, syndic à Périgueux, Jean-Michel Mayade, ancien président du club de rugby de Terrasson-la-Villedieu (Dordogne) et Christine Gaye-Dupuis, secrétaire administrative du ministère de la justice) restent en détention.

■ **ÉDUCATION : une vingtaine d'organisations de l'enseignement** (enseignants, parents, élèves et étudiants, associations de jeunesse et d'éducation populaire) ont présenté, lundi 5 mai, une « *charte de la gratuité* » à l'école publique. Rappelant que ce principe est inscrit dans la Constitution, elles s'inquiètent « *d'une dérive insidieuse vers une école encore plus inégalitaire* » en évoquant les charges financières transférées aux familles, telles que les fournitures scolaires, les transports, les inscriptions aux examens, les sorties diverses (classes de nature et découverte, séjours linguistiques, stages...).

Le dossier sur la mort de Sophie Toscan du Plantier « pratiquement bouclé »

LES POLICIERS IRLANDAIS ont le sens du suspense. Pour la troisième fois en l'espace de trois mois, ils assurent en effet avoir « *pratiquement bouclé* » le dossier concernant la mort de Sophie Toscan du Plantier, dont le corps avait été retrouvé, le 23 décembre 1996, devant sa résidence secondaire du sud-ouest du pays (*Le Monde* du 16 janvier). Interrogé par *Le Monde*, le sergent Michaël Henley, porte-parole des policiers de la ville de Bandon, affirme que les conclusions des enquêteurs devraient être transmises « *la semaine prochaine* » au procureur général de la République, le Director of Public Prosecutions (DPP), Eamon Barnes. Celui-ci examinera à son tour les éléments réunis contre le « suspect numéro un », un Anglais de quarante ans, mi-poète, mi-journaliste, soupçonné d'avoir tué l'épouse du producteur de cinéma.

Existe-t-il vraiment des éléments sérieux contre cet homme, toujours libre, qui ne cesse de clamer son innocence dans la presse ? Faut-il voir dans l'annonce du sergent Henley une étape décisive alors que l'enquête donne nettement l'impression de piétiner ? Les événements de ces derniers mois inciteraient plutôt à la prudence. Ainsi, le 10 février, après avoir placé en garde à vue ce même suspect, les policiers l'avaient relâché en annonçant aux médias qu'ils transmettraient « *très prochainement* » le dossier au DPP (*Le Monde* du 12 février). « *Nous sommes convaincus que c'est lui* », confiaient-ils à la famille de la victime. Mais les semaines ont passé et, malgré leurs certitudes, les policiers n'ont rien transmis au DPP, comme si, pris d'un doute, ils préféraient tout de même compléter leurs recherches avant de les soumettre à l'avis de la plus haute autorité du parquet.

Le 11 mars, un porte-parole de la police promettait de nouveau une issue rapide en déclarant à l'Agence France-Presse : « *Nous espérons que le dossier sera bouclé dans le courant de la semaine prochaine, nous y mettons la dernière main en ce moment.* » Ces propos datent de deux mois... Qu'en est-il aujourd'hui ? Le DPP n'a toujours rien reçu. Aux dernières nouvelles, si l'on en croit le sergent Henley, ce serait donc une « *question de jours* ». Les policiers semblent bel et bien avoir péché par excès de précipitation au mois de février. Il apparaît aussi que les autorités irlandaises n'ont pas suivi cette affaire avec l'assiduité promise dans les premières semaines.

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Ces piétinements seraient également dus au retard pris par les analyses sanguines. Les enquêteurs auraient d'abord attendu les résultats des analyses effectuées à partir du sang retrouvé sous les ongles de Sophie Toscan du Plantier. Ils pensaient qu'il s'agissait de celui du suspect, ce qui aurait constitué un élément décisif contre lui. Or, ce sang était celui de la victime, battue à mort, le crâne fracassé. Des analyses complémentaires ont donc été demandées sur d'autres traces, mais les conclusions du laboratoire ne sont pas encore connues. « *Avec ou sans résultats, nous transmettrons le dossier* », nous a précisé M. Henley.

Parallèlement, les proches de Mme Toscan du Plantier avaient engagé une procédure en France, le 17 janvier : une plainte pour homicide volontaire, avec constitution de partie civile. Une manière comme une autre de suivre le dossier à distance. L'affaire a été confiée au juge parisien Brigitte Pellegrini. Ce magistrat a lancé une commission rogatoire internationale dans le but d'envoyer sur place des enquêteurs de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris. Les policiers français attendent actuellement le retour de cette « autorisation », qui doit transiter par les chancelleries française et irlandaise, pour se rendre dans le sud-ouest de l'Irlande et rencontrer leurs homologues de Bandon. En attendant, le « suspect » reste libre, lui qui déclarait au *Parisien* du 13 février : « *Je suis sûr qu'ils finiront par m'inculper, mais ils n'auront pas de preuve pour me faire condamner.* »

Philippe Broussard

Michel Charasse perd son procès contre Léon Schwartzenberg

L'ANCIEN MINISTRE socialiste du budget Michel Charasse a été débouté, mardi 6 mai, dans le procès en diffamation qu'il avait demandé au garde des sceaux d'intenter contre le professeur Léon Schwartzenberg et contre le journal *France-Soir*. Dans un article publié le 16 février 1996, le professeur Schwartzenberg avait, selon les termes du jugement, imputé à M. Charasse et à Bernard Pons « *d'avoir, en 1990, exercé des pressions pour empêcher que les investigations entreprises auprès de l'ARC* [Association pour la recherche sur le cancer] (...), *susceptibles de révéler en particulier un financement illégal de partis politiques, puissent aboutir* ».

Dans son jugement, la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, constate qu'une telle imputation est diffamatoire. Cependant, les magistrats ont débouté M. Charasse en utilisant l'une des nombreuses chausse-trapes juridiques que comporte la loi sur la presse, même si, en l'occurrence, *le droit* pur rejoint le fond du débat. Les poursuites engagées par le parquet à la demande de M. Charasse étant fondées sur le délit de « *diffamation envers un membre du ministère* », les juges relèvent que la lecture de l'article incriminé ne correspond pas à cette qualification. Ils soulignent que « *les deux intéressés sont visés en leur qualité de responsables politiques, d'hommes d'influence et de pouvoir* ». Le parallèle avec M. Pons, qui n'était pas plaignant dans ce procès, conduit les magistrats à observer que, à l'époque, il était président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Les juges ont donc relaxé M. Schwartzenberg en considérant que MM. Pons et Charasse avaient été mis en cause dans l'article litigieux « *à raison de leurs activités au sein de leur parti respectif* ».

Maurice Peyrot

DISPARITIONS

Louis Bonaparte

Le chef de la famille impériale

LOUIS BONAPARTE, prince Napoléon, arrière-petit-fils de Jérôme Bonaparte, frère cadet de Napoléon Ier, et arrière-petit-neveu de l'empereur, est mort, samedi 3 mai, dans sa résidence de Prangins, en Suisse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Par sa mère, Clémentine, fille de Léopold II de Belgique et arrière-petite-fille de Louis-Philippe, le prince Napoléon était aussi cousin du comte de Paris. Il était, depuis la disparition de son père, en 1926, chef de la famille impériale en France.

Né le 23 janvier 1914 à Bruxelles et frappé dès sa naissance par la loi d'exil de 1886, qui interdisait l'accès du territoire aux prétendants des familles ayant régné sur la France, *Louis Bonaparte passe sa* jeunesse en Angleterre et en Belgique, avant de s'installer en Suisse, et fréquente les universités de Louvain et de Lausanne pour étudier les sciences politiques, économiques et sociales. Dès la déclaration de guerre, en 1939, il offre de servir dans l'armée française et, devant le refus du président du conseil, Edouard Daladier, s'engage dans la Légion étrangère. Sous le nom de Blanchard, il part combattre en Afrique du Nord. Démobilisé en 1941, il entre en contact avec la Résistance. En 1942, *alors qu'il tente de franchir les Py*rénées pour rejoindre la France libre, il est arrêté par les Allemands, incarcéré au fort du Hâ, à Bordeaux, puis transféré à Fresnes. Libéré grâce à l'intervention de la famille royale italienne et assigné à résidence, il rejoint la Résistance et sert sous le nom de Louis Monnier *dans l'Organisation de la résistance* armée (ORA).

Le prince Napoléon est gravement blessé en 1944, et le général de Gaulle le fait, peu après, chevalier de la Légion d'honneur, l'autorisant à demeurer en France à titre *officieux. Il prend alors le nom de* comte de Montfort, qu'il gardera jusqu'à l'abolition de la loi d'exil, le 24 juin 1950. Grand amateur d'alpinisme, de ski, d'automobile et de plongée *sous-marine, le prince* Napoléon a participé aux activités de sociétés implantées au Sahara, en Afrique équatoriale et dans l'ancien Congo belge. Avec la princesse Napoléon, qu'il avait épousée en 1949 et qui lui donna quatre enfants, il veilla à la sauvegarde du patrimoine napoléonien. En 1979, il avait fait don à l'Etat de manuscrits, souvenirs et œuvres d'art provenant de la succession de Napoléon Ier et de Napoléon III.

Le prince Napoléon était commandeur de la Légion d'honneur et croix de guerre 1939-1945.

■ **SIR JOHN ECCLES**, neurobiologiste, *est décédé vendredi 2 mai, à* l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à l'hôpital de Locarno (Suisse). Né le 27 janvier 1903 à Melbourne (Australie) de parents enseignants, John Carew Eccles obtient en 1927, après de brillantes études de médecine, une bourse en Grande-Bretagne. C'est à l'université d'Oxford, *dont il est diplômé en 1929, qu'il* devient l'un des principaux collaborateurs de Sir Charles Scott Sherrington. Poursuivant les travaux de ce spécialiste en neurophysiologie, il se fait connaître dès 1932 par ses publications sur les *activités réflexes de la moelle épi*nière. En 1952, il est le premier chercheur à réussir à mesurer, grâce à des électrodes introduites au sein même des cellules du cerveau, l'influx nerveux. Il confirme ainsi, à l'échelon cellulaire, les théories des Britanniques Alan Lloyd Hodgkin et Andrew Fielding *Huxley, avec qui il partage le prix* Nobel de médecine, en 1963. Il cosigne, en 1977, un ouvrage intitulé *The Self and Its Brain* avec son ami le philosophe Karl Popper. Sir John Eccles aura eu, tout au long de sa carrière, la conviction que le *« champ de la conscience »* et la pensée seraient impliqués dans la transmission de l'influx nerveux (*Le Monde* du 8 avril 1992).

Marcel Karsenty

Le promoteur des Galas Karsenty

MARCEL KARSENTY, homme de théâtre, est mort dans une clinique de la banlieue parisienne, samedi 3 mai, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il a été inhumé mardi 6 dans la plus stricte intimité, selon ses voeux.

Le nom de Marcel Karsenty est *indissociable des Galas Karsenty*, la société organisatrice de tournées théâtrales la plus célèbre de France, à laquelle il consacra sa vie. Né à Oran (Algérie) le 15 juillet 1904, Marcel Karsenty a étudié le droit à Alger avant de venir à Paris, où, en 1927, il rejoignit son oncle Raphaël, fondateur des Galas Karsenty. L'époque était favorable aux grandes tournées internationales. Marcel Karsenty sut entraîner hors de France les succès parisiens interprétés par des comédiens aussi prestigieux que Raimu, Harry Baur, Marie Bell, Valentine Teissier, Sacha Guitry, ainsi que des metteurs en scène comme Charles Dullin, dont il fut l'administrateur. Dans un autre registre, il contribua à organiser le voyage *de la Comédie-Française dans les* Balkans, juste avant la seconde guerre mondiale... De 1939 à 1945, Marcel Karsenty poursuivit son travail en mettant sur pied la fameuse tournée de Louis Jouvet en Amérique du Sud. Il accompagna ensuite *celui qu*'on appelait « le patron » – et dont il fut l'ami – dans sa dernière tournée aux Etats-Unis, en 1951.

Après-guerre, le théâtre français redevint beaucoup plus hexagonal. Son prestige auprès de l'étranger s'émoussa, les conditions financières se firent plus lourdes, le succès vint plus facilement aux auteurs qu'aux comédiens. Les Galas Karsenty se recentrèrent alors sur les tournées en province des succès de boulevard parisiens, dus à Jean Anouilh, André Roussin, Félicien Marceau *et aussi – dans un autre registre –* Eugène Ionesco ou Jacques Audiberti. Marcel Karsenty fut également codirecteur, avec Pierre Dux, du Théâtre de Paris (1948-1952) et directeur du Théâtre des Ambassadeurs (1962-1970). En 1965, les Galas Karsenty, *en perte de vi*tesse, furent repris par un autre « tourneur » important, Georges Herbert. Marcel Karsenty se retira peu à peu des affaires, tout en *conservant sa passion pour le* théâtre. En 1985, il a signé son testament, sous forme d'un livre de souvenirs au titre éloquent : *Les Promeneurs de rêves, cinquante ans de tournées théâtrales dans le monde avec les Galas Karsenty.*

Brigitte Salino

NOMINATION

FONCTION PUBLIQUE

***Joël Lebeschu**, préfet* du Vaucluse, a été nommé directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 mai (*Le Monde* du 17 avril).

[Né le 24 septembre 1944 à Paris, Joël Lebeschu choisit la carrière préfectorale à sa sortie de l'ENA (1972). Directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise (juillet 1972-février 1975), il devient conseiller technique officieux de Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur (février 1975-mars 1977). Il est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Aisne (juillet 1977), chef de mission auprès du préfet de la région Auvergne (décembre 1980) et secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme (septembre 1982). Il devient directeur de l'administration et des *services extérieurs au secrétariat d'Etat* chargé de la jeunesse et des sports (juillet 1986-juillet 1989), avant d'être placé hors cadre. En avril 1990, il est chargé de mission à l'inspection générale de l'administration et à la direction des personnels du ministère de l'intérieur, puis est nom*mé directeur de la sécurité civile du mi*nistère de l'intérieur en novembre 1990. Depuis juin 1993, Joël Lebeschu était préfet du Vaucluse.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté jeudi 1er-vendredi 2 mai sont publiés :

● **Administration** : une cir*culaire du secrétaire général* du gouvernement aux ministres, relative à l'équipement des administrations en matériels d'imprimerie et de reproduction.

● ***Outre-mer*** : un *décret* portant création d'une aide de l'Etat pour l'accession à la propriété d'une résidence principale dans les départements d'outre-mer ; un arrêté relatif aux conditions d'octroi de l'avance aidée par l'Etat pour *l'acquisition d'une résidence prin*cipale en accession à la propriété ; un arrêté relatif aux aides de l'Etat pour l'« accession très sociale ».

Au *Journal officiel* du samedi 3 mai sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret relatif à la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique hospitalière ; ce texte permet d'appliquer le titre Ier de la loi du 16 décembre 1996, relative à l'emploi dans *la fonction publique et à di*verses mesures d'ordre statutaire.

● **Prud'hommes** : une circulaire du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, aux préfets, relative à l'établissement des listes électorales prudho*males ; ce texte précise les règles* relatives à l'inscription des électeurs et à l'élaboration des listes électorales.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de notes entre le gouvernement de la République française et le Conseil *fédéral suisse portant modification* de l'article 7 de l'accord franco-suisse du 10 mars 1965 concernant l'abornement et l'entretien de la frontière, signé à Paris, les 30 septembre et 23 octobre 1996 ; un décret portant publication de la convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, faite à Paris le 14 novembre 1970.

Au *Journal officiel* du dimanche 4 mai sont publiés :

● **Education** : une série d'arrê*tés concernant les études des pre*mier et deuxième cycles universitaires prévus par la réforme Bayrou : un arrêté relatif au diplôme d'études universitaires générales (DEUG) sciences et technologies et aux licences et maîtrises du secteur sciences et technologies, un arrêté relatif au *DEUG arts, aux licences et aux* maîtrises du secteur artistique et culturel, un arrêté relatif au DEUG théologie, aux licences et aux maîtrises du secteur théologie, un ar*rêté relatif au DEUG sciences hu*maines et sociales, aux licences et aux maîtrises du secteur sciences humaines et sociales, un arrêté relatif au DEUG lettres et langues, aux licences et aux maîtrises du secteur lettres et langues, un arrê*té relatif au DEUG droit et aux li*cences et aux maîtrises du secteur droit et science politique, un arrêté relatif au DEUG, à la licence et la maîtrise d'administration économique et sociale, un arrêté relatif au DEUG économie et gestion et aux licences et maîtrises du secteur économie et gestion.

● **Armée** : un décret relatif au régime des primes d'engagement attribuées aux militaires non-offi*ciers servant sous contrat ; un ar*rêté fixant le montant de ces primes.

● **Recherche** : un arrêté portant nomination des membres du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.

Au Journal officiel daté lundi 5-mardi 6 mai sont publiés :

● **Equipement** : un décret portant création d'un délégué à la modernisation et à la déconcentration auprès du ministre de l'équipement, du logement des transports et du tourisme.

● **Fonctionnaires territoriaux** : un *décret relatif au rapport pris* en application de l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires à la fonction publique territoriale. L'autorité territoriale (commune, conseil général, conseil régional) présente, avant le *30 juin de chaque année paire*, à chaque comité technique paritaire placé auprès d'elle, un rapport sur l'état de la collectivité, comprenant notamment les effectifs des titulaires (par filière, par cadre d'emplois, par grade), à temps complet ou non complet, les effectifs des agents non titulaires occupant un emploi permanent, les effectifs des agents non permanents et ceux des travailleurs handicapés.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

François et Michèle
et tous ceux qui l'aiment
souhaitent à

Marie-Marthe

un très heureux anniversaire pour ses vingt ans.

Partinello, le 7 mai 1997.

Décès

– M. et Mme Jean Bessière,
M. et Mme Paul Bessière,
M. et Mme Gérard Goffier,

font part du décès de leur mère,

Antoinette BESSIÈRE,
née CHIARONI,

survenu le 30 avril, à Rodez (Aveyron).

29, rue Saint-Amand,
75015 Paris.
6, rue Sainte-Beuve,
75006 Paris.
3, rue de la Pompe,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

– Mme Michel Briguet-Lamarre,
son *épouse*,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel
BRIGUET-LAMARRE,
pianiste,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 5 mai 1997.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– M. Luc André, président,
Le bureau et les membres de l'AFTI (Association française des professionnels *des titres*),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CLAUZEL,

survenu le 2 mai 1997, et prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », *sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

FLOREAL,

le peintre,

le compagnon, le père, l'ami, le frère,

nous a brusquement quittés, à Barcelone, le 4 mai 1997.

Sur sa volonté, ses cendres ont été restituées à la mer.

Son œuvre, toute pleine de sa ferveur, nous reste.

Joëlle, Maïa, Nicolas, Mingus.
Calle Palamos, 173,
17200 Palafrugel, Espagne.
A. et E. Gheerbrant,
10, passage du Chantier,
75012 Paris.

– Mgr Billé, président de la Conférence des évêques de France,
Mgr le cardinal Lustiger
et les évêques d'Ile-de-France,
Le Père Philippe Gueudet, administrateur diocésain,
Les prêtres, les diacres et les séminaristes du diocèse de Créteil,
Les supérieurs de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice,
Toutes les communautés chrétiennes du diocèse,
Tous les membres de sa famille,

font part du décès de

Mgr François FRÉTELLIÈRE,
évêque de Créteil,

survenu le 3 mai 1997, à Créteil.

Les obsèques seront célébrées le samedi *10 mai, à 9 heures, à Créteil, au* Palais des sports Robert-Oubron (métro Créteil-Université).

Une journée de prière est organisée le vendredi 9 mai, à la cathédrale Notre-Dame de Créteil, entre 7 heures et 22 heures.

« Le jour où nous recevons l'autre comme un don du Père,
nous apprenons vraiment ce que c'est qu'être frères. »
Mgr Frétellière.
(*Le Monde* du 7 mai.)

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,
Et tous les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 avril 1997, du

professeur Roger-Jean
GAUTHERET,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
membre de l'Académie des sciences
et de l'Institut de France.

– Jacques et Marie-Anne Boutet,
Pierre et Annie Boutet,
Elisabeth et Jean-Pierre Luzé,
Bernadette et Jean-Luc Portevin,
Martine et Bruno Manel,
François Boutet,
Ainsi que tous leurs enfants,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
font part du décès accidentel de

Anne-Marie MOREAU,
née BOUTET,

survenu, au Mali, le 26 avril 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le *samedi 10 mai, à 11 heures, en l'église* Notre-Dame de Vierzon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Gay-Lussac,
18100 Vierzon.

– Le 5 mai 1997,

Tolia NIKIPROWETZKY,
compositeur de musique,

est mort à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de
Arisme Nikiprowetzky,
son épouse,
Nora Bouër,
sa sœur,
Emmanuel et Antoinette Nikiprowetzky,
Cécile Gallez,
Jaël et Erminio Moretti
et leurs enfants,
ses neveux et nièces.

La cérémonie d'incinération aura lieu le mardi 13 mai, à 10 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

125 *ter*, rue de Reuilly.
75012 Paris.

– Mme Yvette Petit-Dutaillis,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques PETIT-DUTAILLIS,
dit Jacques DUTAILLY,
auteur-compositeur,

survenu le 1er mai 1997, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

143, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

Michel BECQUELIN

7 mai 1995.

Une pensée particulière en ce jour anniversaire réunit ceux qui l'ont connu et aimé.

– 1er mai. Les années passent, mais tu vis quotidiennement parmi les tiens.

Léon HOBER.

– Il y a cinq ans, disparaissait le sopraniste

Paulo-Abel
do NASCIMENTO.

Ses amis ne l'oublient pas !

« Felicidade ! Nunca me viesses ! Fiquei sosinho com a minha dôr... »

Expositions

– Dans le cadre des expositions de peintures et de sculptures organisées depuis novembre 1996 au Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris,

Relais des Arts a le plaisir de vous présenter les œuvres de trois artistes de grand talent.

Monique JOURNOD,
Alain BONNEFOIT,
Milcko STACK.

Exposition permanente du 16 mai au 30 juin 1997, de 9 heures à 23 heures, *tous les jours.*

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

18 mai 1968 Les révoltés du Carlton

SIX JOURNÉES PARTICULIÈRES III

Une rétrospective des grands moments du Festival de Cannes

Demain : 21 mai 1973, les excès de « La Grande Bouffe »

A l'aube du vingt et unième Festival, il y a des cœurs en fête. La France s'ennuie, mais c'est le printemps. Michelangelo Antonioni a l'intention d'épouser Monica Vitti ; Claude Jade a déjà choisi la robe de son mariage avec François Truffaut, annoncé pour juin ; Roman Polanski est arrivé à Saint-Tropez avec sa nouvelle conquête, Sharon Tate, dans une Ferrari rouge qu'il a fait venir en bateau de Los Angeles. Lors du gala d'ouverture, on projette une réédition en 70 millimètres d'*Autant en emporte le vent*. Lorsque Clark Gable apparaît sur l'écran, un tonnerre d'applaudissements fait oublier l'absence d'Olivia de Havilland, seule survivante du film de Victor Fleming, dépitée de n'avoir pas obtenu de la MGM le cachet de défraiement exigé.

Georges Gorse, le ministre de l'information, n'est pas là non plus : il y a des « événements » dans la capitale. Le drapeau rouge flotte sur la Sorbonne. Cannes s'exalte pour les films de Miklos Jancso et d'Otar Iosseliani, mais commence à renifler les lacrymogènes. Le 11 mai, l'Association française de la critique demande par voie d'affiches que le Festival fasse relâche le 13, afin de participer à la grève nationale. Même démarche, le 12 mai, d'un groupe d'étudiants niçois qui se heurtent au « patron » du Festival, Robert Favre Le Bret : *« Les projections auront lieu, sauf cas de force majeure. »* Le critique du *Nouvel Observateur*, Jean-Louis Bory, par ailleurs enseignant, enrage : il encourage les étudiants à tenir bon (*« Le pouvoir est à vous ! »*) et prône l'insurrection : *« Et tant pis si on nous appelle les Enragés de la Croisette, ou les Révoltés du Carlton ! »* Une délégation de critiques est envoyée le 13 à Nice pour représenter le Festival à la manif, pendant que les projections sont tout de même suspendues. Elle est composée de Jean-Louis Bory, Samuel Lachize (*L'Humanité*), Michel Aubriant (*Paris-Presse*), Guy Tesseire (*L'Aurore*). Spontanément, une collaboratrice de la firme Universal a mis à leur disposition la limousine prévue pour les vedettes. Avec chauffeur.

Le 17 mai, à Paris, les étudiants de l'Ecole de photo et de cinéma de la rue de Vaugirard, rejoints par les cinéastes en grève et le syndicat des techniciens, votent une motion décidant la grève totale des studios, l'occupation des locaux du Centre du cinéma et l'arrêt immédiat du Festival de Cannes. C'est la naissance des « états généraux du cinéma français ». Tournages et montages de films vont s'arrêter. François Truffaut est arrivé à Cannes dans la nuit. Il doit participer le lendemain à une conférence de presse sur l'action du comité de défense d'Henri Langlois, qu'André Malraux avait tenté de chasser de la Cinémathèque (il y avait eu, à cette occasion, quelques affrontements entre CRS et cinéphiles dans les jardins de l'avenue Albert-de-Mun, sur la colline de Chaillot), et présider un hommage à la mémoire de Georges Sadoul, décédé l'automne précédent. Jacques Rivette l'appelle à l'hôtel Martinez pour lui faire part du vote auquel il n'a pu participer. Truffaut alerte à son tour les cinéastes amis présents à Cannes : rendez-vous le 18 mai à 10 heures dans la salle Jean-Cocteau. Pendant ce temps, Eddie Barclay donne l'une de ces somptueuses fêtes où les célébrités arborent risettes et paillettes.

Le 18 mai, Ginette Labiche a convoqué la presse photographique à venir constater son absence de soutien-gorge sur la plage des Flots bleus, à midi. Elle a mal choisi son jour. Les mercenaires du scoop ont été alertés que c'est salle Jean-Cocteau qu'avait éclaté une bombe. La conférence de presse consacrée à l'« affaire Langlois » s'est rapidement transformée en meeting appelant au sabordage du Festival. Alain Resnais, président du comité de défense de la Cinémathèque, est resté bloqué à Lyon par la grève de la SNCF. D'emblée, François Truffaut a pris le micro : *« Ceci*, dit-il, *est le prologue d'une affaire nationale concernant un millier de professionnels du cinéma… auxquels nous demandons de s'opposer à la continuation du Festival afin d'affirmer leur volonté de s'opposer au pouvoir gaulliste. »* Louis Malle surenchérit. De retour d'Inde, barbu comme un hippie, irrité d'être contraint à l'inaction, de regarder les événements à la télé dans sa chambre d'hôtel, il s'emporte : *« On aurait dû l'arrêter depuis longtemps, ce festival mondain et compétitif ! »* Il annonce qu'il donne sa démission du jury. On le charge de réunir ses collègues pour les convaincre d'en faire autant.

Cela se fera pendant l'heure du déjeuner. Le réalisateur britannique Terence Young démissionne sans discuter : il a reçu un coup de téléphone du syndicat français dont il est membre, il suit les consignes. Monica Vitti se fait tirer l'oreille : *« J'ai été invitée ici, je ne peux pas prendre une position politique, cela ne se fait pas ! »* Mais elle démissionne, elle aussi.

Roman Polanski tergiverse. Soucieux de ne pas décevoir François Truffaut et ses amis, qui ont tous cru qu'il était de leur côté, il ne peut s'empêcher d'évoquer les discours vains et fiévreux entendus dans les années 50 à Lodz, les méthodes de la Pologne stalinienne. *« Le Carlton, c'est devenu Odessa ! »* Est-il réellement prêt à se ranger aux exigences de la gauche, à démissionner en signe de soutien à la « révolution de mai » ? Bof !

Echauffourées entre forces de l'ordre et partisans de la grève, au Palais du Festival. On peut reconnaître, sur la droite de la photo, Jean-Luc Godard (à genoux au premier plan), François Truffaut (qui tombe), Claude Berri (partiellement caché par un document) et Jean-Pierre Léaud, la mèche sur les yeux.

EN fait, il trouve absurde d'interrompre le Festival sous prétexte qu'il s'agit d'un symbole élitiste et capitaliste. Il se souvient de l'intense excitation qui saisit les artistes des pays de l'Est lorsque l'un de leurs films est sélectionné pour Cannes. Il sait ce que cela représente pour un petit pays, le prestige, l'espérance, *« deux brèves semaines de liberté et de rêves dorés »*. Oui, il est perplexe. Il comprend (un comble) l'attitude de l'URSS, *via* son juré, le poète Vsevolod Rojdestvensky, qui a jugé si scandaleuse l'idée d'annuler le Festival qu'il ne s'est pas présenté à la réunion orchestrée par Louis Malle. Enfin, il se rallie. Et montant sur scène à 14 h 15, Malle annonce qu'à la suite de la démission de quatre de ses membres, *« le jury est hors d'état de fonctionner »*. Alors de nationalité tchécoslovaque, Milos Forman est lui aussi désemparé. Claude Berri a fait des pieds et des mains pour faire venir à Cannes son dernier film, *Au feu, les pompiers*, suspecte satire aux yeux des autorités de son pays. Depuis le 10 mai, il boit du dom perignon à l'Eden Roc, roule en Mercedes… Avec son compatriote Jan Nemec, il prend mai 68 à la rigolade. Nemec a arraché un drapeau français au fronton du palais et l'a suspendu à la fenêtre de la chambre de Forman. Celui-ci a reçu peu après un coup de téléphone : c'est Orson Welles, qui occupe la chambre du dessous et qui lui demande en tonitruant d'ôter le foutu drapeau qui lui gâche la vue ! *Lorsqu'on lui demande de retirer* son film de la compétition, Forman répond : *« Oui, je veux bien. Même si je ne comprends pas les problèmes. »*

> Une bagarre éclate. Truffaut est ceinturé et jeté à terre par un spectateur mécontent, Godard est giflé parce qu'il hurle que « les films appartiennent à ceux qui les font ». Des silhouettes s'affalent dans les hortensias. La salle est évacuée

Alain Resnais, Claude Lelouch, Michel Cournot, Richard Lester, Jan Nemec et Carlos Saura retirent également leurs films. La projection de *Peppermint frappé*, de Carlos Saura, est précisément prévue ce 18 mai après-midi. De la salle Jean-Cocteau, trop petite, le symposium improvisé s'est déplacé dans la grande salle du Palais, où un certain nombre de spectateurs cannois réclament que soit respecté le programme. Aidé par sa compagne Géraldine Chaplin, Saura tente de s'opposer à l'ouverture des rideaux en s'y agrippant de toutes ses forces. Les rideaux s'ouvrent tout de même, laissant Saura et Chaplin suspendus dans les airs. Ils sont rejoints par d'autres manifestants qui veulent s'interposer entre l'écran et le public.

Des membres du service d'ordre montent à leur tour sur scène pour les déloger, et une bagarre éclate en ombres chinoises devant les premières images du film. Truffaut est ceinturé et jeté à terre par un spectateur mécontent, Godard est giflé parce qu'il hurle que *« les films appartiennent à ceux qui les font »*, que l'*« on n'a pas le droit de les projeter contre la volonté de leurs auteurs »*. Des silhouettes s'affalent dans les hortensias. La lumière se rallume dans un concert de huées et de sifflements. Favre Le Bret annonce que les projections sont annulées pour la journée. La grande salle est évacuée.

Les comploteurs vont à nouveau se retrouver salle Jean-Cocteau. On y dénonce dans un brouhaha confus l'attitude de Favre Le Bret, qui a déclaré vouloir maintenir le Festival tout en le débarrassant de son caractère compétitif. Il faut créer un comité de grève qui occupera de façon permanente le Palais, à la manière des étudiants dans leurs facultés.

Dominique Delouche implore qu'on voie son film : *« Pour moi, cela représente dix ans de travail. »* Polanski suggère que l'on projette les films non stop, gratuitement.

Jean-Luc Godard veut *« tout investir, brûler toutes les copies »*, et réclame que se tournent des films qui n'ignorent pas les réalités sociales du pays. *« Ici, il n'y a pas un film qui montre le problème ouvrier ou étudiant. »* Un spectateur tente de l'interrompre, il riposte : *« Je vous parle solidarité avec les étudiants qui se font casser la figure par les CRS et avec les ouvriers, et vous me répondez travellings et gros plans ! »*

Polanski insiste : il tient beaucoup à maintenir les projections, sans palmarès, par respect pour les étrangers qui ont fait le déplacement. Claude Makovski, qui dirige le Dragon, une petite salle du Quartier latin, lui cloue le bec : *« Tu es un réactionnaire ! Le Festival est fini, terminé ! »* Polanski prend la mouche : *« Claude, qui représentes-tu au juste ? Tu n'es pas critique, tu n'es pas producteur, tu n'es pas réalisateur, tu n'es pas venu ici présenter un film, tu n'es pas officiellement invité… »*

Truffaut : *« Les facultés, les usines, les gares sont occupées ! C'est une action d'une envergure sans pareille ! Et vous voudriez que cette action s'arrête aux portes de ce Festival ? La radio donne des nouvelles heure par heure. Si on y annonce que le Festival continue, il sera ridiculisé ! Il faut que l'on sache aussi que les réceptions de M. Barclay, ça aussi s'est fini ! »*

Leonide Moguy : *« C'est un Festival international ! Tout cela va nous porter préjudice ! Des gens ont fait des milliers de kilomètres… »*

DÉSIRÉ ECARÉ, cinéaste ivoirien : *« Je suis outré. Depuis vingt ans, la France nous invite ici, dans son ambiance. Grâce à ce Festival, des camarades étrangers peuvent faire parler d'eux. Nous refusons de vous appuyer dans votre lutte. »*

Bory : *« Ce sont des enfantillages ! Il faut avoir le courage de ses opinions, merde ! »*

Un Canadien : *« Arrêter, c'est grave ! Il faut faire parler des films. »*

Louis Seguin, journaliste à *Positif* : *« Il faut un arrêt de travail ! La majorité, c'est les ouvriers, monsieur ! »*

A 2 heures du matin, aucune motion n'a pu être votée. On s'étripe encore sur la nécessité de former des commissions chargées de restructurer le cinéma. Tandis que s'opposent les « réformistes » (partisans d'un aménagement du Festival, et majoritaires) et les « radicaux » (partisans d'un boycottage définitif).

De leur côté, les producteurs se sont réunis : chez eux aussi, il y a les « durs » (prêts à aller jusqu'à l'épreuve de force pour contrecarrer les grévistes) et les « modérés » (qui craignent que des incidents ne compromettent à jamais l'avenir du Festival et jugent plus sage de mettre un terme définitif à celui de 68). Contactés par Louis Malle, Claude Lelouch et Jean-Gabriel Albicocco (représentants des *« torpilleurs du Festival »*), ces derniers concluent un accord : on arrête !

Le 19 mai à midi, en s'excusant vis-à-vis des participants étrangers, Robert Favre Le Bret lit un communiqué officiel : *« Les circonstances ne permettant pas d'assurer les projections dans les conditions normales, le conseil d'administration décide d'arrêter le Festival. » L'Aurore* annonce : « La foire aux films, c'est fini. » Au Blue Bar, on refuse de servir Louis Malle, rendu responsable d'avoir saboté le Festival et devenu *persona non grata*.

Il n'y a plus de trains ni d'avions. Un critique de *La Croix* loue un autocar pour rapatrier ses confrères sur Paris. Le producteur Sam Spiegel accueille une foule de réfugiés de luxe à bord de son yacht. Polanski file avec Sharon sur la Riviera. François Truffaut renonce à épouser Claude Jade et déclare : *« On a souvent mal interprété mon geste. Je n'avais rien contre le Festival. C'était le régime que je contestais, et avec neuf millions de Français en grève, nous espérions bien nous débarrasser de de Gaulle, Pompidou, Debré et compagnie. »*

Jean-Luc Douin

Photographie : Traverso

La réforme fiscale en clair-obscur du PS

C'EST L'UNE DES SURPRISES de ce début de campagne : le programme socialiste, notamment dans son volet fiscal, n'est pas exactement celui auquel on s'attendait. En dernière minute, il a été adouci. Il comporte aussi plusieurs zones d'ombre.

Le PS préconise, en premier lieu, d'alléger *« la TVA sur les produits de première nécessité »*. Dans sa philosophie, cette mesure est certes frappée au coin du bon sens. Estimant que cet impôt indirect est socialement injuste et que la hausse du taux normal (de 18,6 % à 20,6 %) décidée en 1995 par Alain Juppé, a été très mal ressentie par l'opinion, le PS propose de diminuer le poids de ce prélèvement, qui pèse relativement plus sur les bas revenus que sur les hauts. Il estime, en outre, que cette disposition pourrait contribuer à dynamiser la consommation intérieure, qui est actuellement peu soutenue.

Concrètement, comment cette baisse pourrait-elle se produire ? C'est la première imprécision : la plate-forme socialiste se garde de le dire. Il n'y aurait que deux voies possibles, aussi périlleuses l'une que l'autre. D'abord, certains socialistes ont recommandé de reclasser certains produits, aujourd'hui taxés au taux dit « normal » de 20,6 %, dans la liste des biens assujettis au taux dit « réduit », de 5,5 %. Parmi les produits courants, il n'y a plus guère que le chocolat qui soit encore assujetti au taux normal.

L'autre solution consisterait à abaisser le taux de 5,5 %, qui englobe précisément les produits de première nécessité, mais, dans ce cas, les marges sont tout aussi étroites, puisque les directives communautaires font interdiction de baisser en deçà de 5 % le taux réduit. Au mieux, la marge de baisse est donc de 0,5 point – pas même 5 milliards de francs.

UNE QUESTION DE TACTIQUE ÉLECTORALE

La deuxième imprécision a trait à l'impôt sur le revenu. On ne trouve, de fait, dans le programme du PS aucune indication sur ce que ferait un gouvernement de gauche. Maintiendrait-il le programme quinquennal de baisse, voté à l'automne 1996, par le Parlement, qui prévoit un allègement de 75 milliards de francs ? Ou bien l'annulerait-il ? La plate-forme n'en souffle mot.

Une troisième « habileté » porte sur l'impôt sur les sociétés. Dans le programme adopté par la convention nationale du PS des 14 et 15 décembre 1996, on relevait cette proposition : *« Relèvement de l'impôt sur les sociétés dont le taux sera rapproché de celui des principaux pays industriels et alignement de la fiscalité des plus-values financières des entreprises sur le taux de l'impôt sur les sociétés. »* Les socialistes français n'étaient d'ailleurs pas les seuls à faire campagne sur ce thème : même si la droite omet de le signaler, Tony Blair lui-même a annoncé un relèvement de 2 points du taux de ce impôt. Dans la nouvelle plate-forme socialiste, on ne trouve plus trace de cette réforme.

Ces clairs-obscurs – dont les explications renvoient sans doute à une simple question de tactique électorale – apparaissent mineurs au regard d'une autre interrogation : que feraient les socialistes dans le domaine de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine ? Question importante, car elle a contribué à forger l'identitié de la nouvelle génération qui, avec M. Jospin, a pris le pouvoir au PS.

Voulant rompre avec une politique fiscale qu'ils avaient combattue, la jugeant trop libérale et trop favorable aux hauts revenus, les rédacteurs du nouveau projet socialiste, en décembre 1996, ont dessiné un programme fiscal fortement redistributif. On y lisait que *« les revenus de placements financiers (hors épargne populaire) »*, ainsi que toutes les plus-values, pourraient être *« soumis au prélèvement libératoire »*, les stock-options *« réintégrées dans l'assiette de l'impôt sur le revenu »*, les exonérations fiscales spécialisées (DOM-TOM, cinéma, etc.)limitées, de même que *« les avantages dont bénéficient les patrimoines cédés par anticipation et les contrats d'assurance-vie »*.

DISPARITION DES PROPOSITIONS

Il était enfin prévu un *« alourdissement de l'impôt sur la fortune »*. De son côté, Martine Aubry a fréquemment répété qu'elle serait favorable à un relèvement de près de 100 milliards de francs des prélèvements sur l'épargne.

Dans la nouvelle mouture du projet socialiste dévoilée le 2 mai, ces propositions ont disparu. Il est tout juste fait allusion à un relèvement du *« barème de l'impôt sur la fortune »*. Faut-il en conclure que les socialistes auraient, par simple opportunité électorale, abandonné leurs propositions initiales pour s'en tenir à une augmentation de l'impôt sur la fortune, alors qu'ils sont les premiers à admettre que ce prélèvement, à assiette étroite et à taux élevé, est très mal conçu ?

Ce n'est évidemment pas si simple. Il faut avoir à l'esprit que le PS préconise de substituer une CSG réformée à l'ensemble des cotisations-maladie. Or, une partie des revenus de l'épargne est assujettie à la CSG. Le taux du prélèvement libératoire pourrait donc, à terme, passer de 20,9 % actuellement, à près de 25 %. De même, la formule ellipitique sur le « barème » de l'ISF est sans doute à interpréter avec précaution, car de nombreux dirigeants du PS recommandent toujours une refonte plus forte de cet impôt, pour que son assiette englobe aussi les oeuvres d'art et éventuellement les biens professionnels.

Somme toute, les socialistes proposent de taxer davantage ceux *« qui s'enrichissent en dormant »*, selon la formule mitterrandienne que Jacques Chirac avait reprise à son compte en 1995. A droite, ce n'est plus d'actualité, mais, en ouverture de la campagne électorale, les socialistes ont visiblement décidé de tempérer leurs ardeurs réformatrices.

Laurent Mauduit

Le directeur de campagne
par Philippe Bertrand

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Chef de la droite

DEUX semaines après avoir dissous l'Assemblée nationale, Jacques Chirac intervient dans la campagne électorale pour rappeler aux Français qu'il attend d'eux un vote de confiance. Tel est le *« mot-clef »*, écrit-il dans la « tribune » qu'il a adressée à quatorze quotidiens régionaux. Certes, la confiance dont parle le président de la République est avant tout *« celle que l'on donne aux autres et celle que l'on possède à l'intérieur de soi »*, mais chacun comprend bien que, lorsqu'il invite ses lecteurs à *« ne pas avoir peur des changements »*, c'est à la politique menée depuis deux ans sous son autorité et à celle qu'il se propose de conduire dans l'avenir qu'il les invite à souscrire.

Il serait vain de s'attarder une fois de plus sur la question de savoir si le chef de l'Etat est fondé ou non à intervenir dans une campagne législative et à jeter son poids – de façon encore retenue – en faveur des partis qui le soutiennent. C'est la règle du jeu sous la Vᵉ République, même si elle a été appliquée de manière variable par les présidents successifs. Cette fois, on est loin de toute attitude « arbitrale » et de toute perspective d'« ouverture », comparable à celle que François Mitterrand avait tentée ou feint de tenter lors des élections législatives qui avaient suivi sa réélection en 1988. M. Chirac désigne clairement la gauche, toute la gauche, comme l'adversaire, et se porte à la tête de la droite. De toute la droite.

Alors que, dans son allocution radio-télévisée du 21 avril, le président de la République avait mis en garde contre les *« appels à la haine »* et la désignation de *« boucs émissaires »*, en leur opposant *« le droit à la dignité et à la protection pour chaque homme, chaque femme, chaque enfant »*, toute mise en cause de la xénophobie et du racisme véhiculés par l'extrême droite a cette fois disparu. Sont dénoncés en revanche, en bonne place, dès le début du texte, *« certains »* qui *« ont pensé qu'en s'accommodant de l'immigration clandestine, nous étions fidèles à notre vocation »*.

La musique jouée avec succès auprès des électeurs de droite par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, inspire aujourd'hui M. Chirac. Les indications des sondages, donnant à craindre à la majorité sortante un niveau d'abstention relativement élevé parmi ses électeurs et un mauvais report des voix du Front national en sa faveur, ont visiblement convaincu le chef de l'Etat de se poser en fédérateur de tous ceux qui rejettent la gauche, plutôt que de se porter au premier rang du combat contre ceux qui menacent les valeurs républicaines. Pour faire bonne mesure, le thème de l'insécurité est, lui aussi, agité contre une gauche forcément soupçonnée de « laxisme ».

Alain Juppé peinant à se faire écouter par une opinion qui lui est très hostile, le chef de l'Etat prend le relais. Il espère que sa position institutionnelle le met à l'abri de la contestation que pourrait lui valoir son bilan, jugé négatif par près des deux tiers des Français. C'est un pari de plus.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Encore un effort, Mister Blair

TONY BLAIR ne perd pas de temps. Lundi 5 mai, à peine nommé, son ministre des affaires étrangères, Robin Cook, annonçait que la Grande-Bretagne signerait la charte sociale européenne. Mardi, le chancelier de l'Echiquier Gordon Brown, a présenté une réforme des statuts de la Banque d'Angleterre visant à lui donner plus d'indépendance à l'égard du pouvoir politique. Ajoutées aux nominations à des titres ministériels de personnages considérés comme favorables à l'intégration européenne, ces deux décisions rapides montrent que la politique d'*« engagement constructif »* en faveur de l'Europe, promise par le New Labour, se met en place sans tarder. Faut-il en conclure que le nouveau gouvernement semble décidé à engager un changement historique qui va amener les îles Britanniques à quitter le grand large atlantique pour se rapprocher peu à peu, mais sûrement, du Continent ?

La destination reste encore en partie incertaine. M. Cook a expliqué que *« s'ouvre un nouveau chapitre des relations entre le Royaume-Uni et l'Europe »*, mais les premières lignes que sont la signature de la charte sociale si décriée outre-Manche et l'indépendance de la banque centrale ne lèvent pas complètement l'ambiguïté. On sait que le Labour partage certaines réticences du parti Tory contre Bruxelles, mais on ignore encore celles qui sont pour lui secondaires et celles qui sont dirimantes. Les deux décisions prises ne sont pas suffisamment éclairantes.

UNE SEMI-INDÉPENDANCE

M. Blair lie son engagement définitif en faveur d'une Europe sociale... à la condition que l'Union promeuve la compétitivité et la flexibilité du marché du travail. La réforme de la banque centrale est certes un pas vers Maastricht puisque le traité exige des pays participant à l'euro une séparation des pouvoirs monétaire et politique. Mais la réforme présentée par M. Brown n'installe qu'une semi-indépendance. A l'inverse du modèle européen qu'est la Bundesbank, la Banque d'Angleterre n'a pas obtenu le droit de fixer elle-même l'objectif de la politique monétaire (le niveau annuel d'inflation recherché) ; c'est le chancelier de l'Echiquier qui en reste maître.

Demi-réforme donc, conforme ni à la lettre du traité ni à son esprit, qui veut une coupure nette des relations afin de démontrer que la monnaie est un bien trop important pour la laisser sous l'influence de manipulations « politiciennes ». Les observateurs des marchés financiers peuvent s'interroger sur ce demi-pouvoir politique maintenu sur la livre et se plaindre d'un flou sur le lieu réel de l'autorité monétaire : banque centrale ou Trésor ? Les ponts ne sont pas coupés. La politique des travaillistes conserve une part du *« wait and see »* des conservateurs. Les banques commerciales britanniques, qui se plaignaient des hésitations de leur pays vis-à-vis de l'euro, auraient sans doute aimé recevoir un message complètement limpide leur permettant d'engager sans hésiter les considérables dépenses de préparation (notamment de logiciels informatiques) nécessaires au passage à la monnaie unique. La City a pris un retard énorme sur ses concurrents du Continent à se sujet, et cela l'inquiète.

Les Britanniques ont fixé trois étapes sur le chemin européen : décision unanime du cabinet, vote aux Communes et, enfin, approbation par référendum. Tant qu'elles ne seront pas franchies, un doute subsistera quant à l'arrimage final de la Grande-Bretagne à L'Europe. M. Blair ne peut aujourd'hui être plus précis. Peut être ne le veut-il d'ailleurs pas. Les autres pays de l'Union sont condamnés en attendant à un exercice délicat d'interprétion du « blairisme ».

UNE LIVRE FORTE

Cette semi-indépendance de la Banque d'Angleterre suggère que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le dispositif pourrait avoir lieu en 2002. La Banque hérite d'un conseil de politique monétaire de neuf membres qui seront choisis en fonction de leurs qualités professionnelles – un choix « à la française » à cette différence près que les nominations à la Banque de France dépendent des affinités politiques. Parallèlement à l'annonce de la réforme des statuts de la banque, M. Brown a accepté que celle-ci hausse ses taux d'intérêt comme elle le réclamait depuis des semaines. Le message, ici, est clair : les travaillistes optent pour une politique de livre forte en dépit du côté impopulaire de l'argent cher, les ménages étant en Grande-Bretagne endettés à taux variables. Le gouvernement ne s'offre pas de cadeau d'arrivée. Annoncer une réforme entière de la Banque calquée sur la Bundesbank eût pu être interprété comme une préparation à une entrée rapide dans le SME, puis dans l'euro. La demi-réforme laisse donc présager 2002. Mais laisse présager seulement... L'Europe se porterait beaucoup mieux si elle pouvait être sûre de la Grande-Bretagne.

Eric le Boucher

PRÉCISION

PONDICHÉRY

Dans la chronique de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz du 10 avril, consacrée à Pondichéry, il fallait lire que les deux illustrations étaient extraites du livre-album de Guillaume Zuili, *Les Anciens Comptoirs français de l'Inde*, 122 p., illustrées noir et blanc, 150 F, Ed. CD, Paris. Tél. : 01-49-42-97-58.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Avez-vous bien mangé ?

SIX SYLLABES – un demi-alexandrin – qui sont loin d'évoquer la poésie qui se dégageait autrefois de la table familiale bien garnie, du repas dégusté entre vieux amis, quelque part sur les bords de la Seine, ou encore de ces banquets de 14 juillet, sous le préau de l'école du village ou sous la grange de l'aubergiste-maire de la commune, aux murs tapissés de feuillage.

De nos jours – jours de pénitence pour les non-initiés au marché noir, jours *« aussi longs que des jours sans pain »* –, cette fonction physiologique occupe dans les actes de la vie quotidienne une place de premier plan : on a envie de tout ; on en prend pour ses tickets, on en reprend sans tickets. Le crémier nourrit le boucher ; celui-ci gave l'épicier, qui, à son tour, invite le charcutier à passer chez lui et à faire son plein. On mange comme on respire. Manger est devenu une profession. *« Avez-vous bien mangé ? »*, s'enquiert votre voisin quand vous rentrez de villégiature. *« Allez-y de ma part, on y mange bien »*, vous glisse dans le tuyau de l'oreille un ami.

Le temps n'est plus où l'estomac creux « criait famine ». Aujourd'hui, l'estomac délabré n'en a plus la force. Elle est cependant « criante », la faim que traduit la face émaciée et blême du petit rentier, du fonctionnaire en retraite, de la ménagère, de l'adolescent, que vous voyez là, dans la queue, tout recroquevillés, en train de compter et de recompter leurs tickets de matières grasses. Ont-ils bien mangé ? Nous ne le leur demandons pas. Nous n'avons pas le courage d'affronter la réponse.

Emile Deb
(8 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Comprendre la Russie

par François Benaroya et Jean-Joseph Boillot

LA situation de l'économie russe est souvent présentée en France tantôt comme catastrophique, tantôt comme inextricable. L'adjectif « chaotique » (*Le Monde* du 22 avril) résume assez bien la vision de la Russie qui nous est ainsi offerte. Notre propos est de montrer que, contrairement à l'opinion répandue, la situation économique de la Russie n'est ni uniformément sombre ni totalement incompréhensible, et qu'en tout état de cause elle n'empêche pas d'y réaliser des affaires.

L'état de l'économie russe tient du verre à moitié vide – ou, ce qui revient au même, à moitié plein. La dernière année de croissance positive pour la Russie remonte à 1989. Selon les statistiques officielles, le produit intérieur brut a été depuis lors divisé par deux. Mais, dans le même temps, grâce à une politique de rigueur et à l'appui international, l'inflation est passée en deux années d'un rythme de près de 20 % par mois à 1 % à peine.

La réduction de l'inflation rend *a priori* possible le retour de la croissance : comme l'a montré l'expérience des autres pays en transition, le ralentissement de la hausse des prix sous un seuil de 30-40 %, en permettant une baisse sensible des taux d'intérêt, est une condition nécessaire au redémarrage de l'investissement et de l'activité. Mais ce n'est pas une condition suffisante. L'année 1996 devait déjà marquer la reprise de la production : elle s'est soldée par une aggravation de la récession. En fait, *trois obstacles principaux subsistent* :

– Une insuffisance de la demande. Les ménages consomment peu, les entreprises n'investissent pas, la demande extérieure ne s'adresse qu'à un nombre restreint d'entreprises – essentiellement celles exportant des matières premières. L'insuffisance de demande n'est pas seulement la conséquence d'un manque de revenus des ménages ou de leur distribution très inégalitaire, mais au moins autant celle d'un système de financement où ce revenu ne bénéficie pas à l'économie. Les richesses partent à l'étranger sous forme de fuite de capitaux (60 milliards de dollars auraient été placés à l'étranger de façon illicite en cinq ans) ou restent oisives dans des bas de laine en dollars (entre 20 et 40 milliards) détenus par les ménages. La politique de stabilisation de l'inflation a accentué en partie ces déséquilibres : l'appréciation du taux de change réel pèse sur les secteurs n'exploitant pas des ressources naturelles ; et, à défaut de pouvoir (ou vouloir) taxer suffisamment les entreprises les plus riches, les autorités ont été contraintes de restreindre les investissements publics et de multiplier les arriérés de salaires. Cette insuffisance de demande freine la restructuration de l'offre.

– Une restructuration de l'offre imparfaite. Les entreprises déficitaires n'ont pas, dans leur grande majorité, été fermées pour deux raisons : un souci de préserver des emplois et le développement *considérable des arriérés interentreprises*, par manque de liquidités. Ce phénomène obscurcit la véritable rentabilité des firmes et fait obstacle aux mises en faillite. Le maintien en activité d'entreprises non rentables réduit alors les profits des autres – ce qui les dissuade d'embaucher et d'investir.

Certes, deux grands types d'entreprises gagnent au système de financement actuel de l'économie russe : les banques, qui ont jusqu'à présent pu prêter au gouvernement à des conditions extrêmement favorables ; les monopoles naturels et les grandes firmes du secteur exportateur, qui peuvent imposer leurs conditions aux autres entreprises, notamment dans les transactions de troc, grâce à leur pouvoir de marché. Ces deux types d'entreprises, qui bénéficient d'appuis au gouvernement, rachètent désormais d'autres entreprises : mais ce simple transfert de propriété, outre sa lenteur, n'est pas suivi pour l'instant d'apport en capital ou d'une véritable intégration au sein du groupe. En conséquence, la croissance ne diffuse pas des entreprises riches vers les entreprises en difficulté.

La confiance est nécessaire pour remettre en marche l'économie russe : mais sera-t-elle plus rapidement rétablie en préservant la valeur de la monnaie ou en apaisant la détresse de ceux qui ne perçoivent plus de salaire ?

– L'incertitude juridique et politique. Le comportement frileux des ménages et des firmes n'a pas uniquement pour cause l'environnement économique. Face à un chômage grandissant, les ménages, plusieurs fois spoliés dans le passé par les autorités et par les institutions financières malhonnêtes, préfèrent se constituer une épargne *liquide* en *dollars* – *qui* ne bénéficie en rien à l'économie. La remise en cause possible des droits de propriété de certaines entreprises, acquises dans des conditions opaques, n'incite guère à les mettre en valeur.

Enfin, aucun homme politique charismatique n'est aujourd'hui capable, comme M. Menem en Argentine, ou M. Havel en République tchèque, d'inscrire dans la durée les réformes en les incarnant. Face à ces obstacles, deux stratégies sont proposées :

– Persévérer dans l'assainissement de l'économie russe, en poursuivant l'effort de stabilisation, en relançant certaines réformes structurelles (réforme fiscale, contrôle des monopoles naturels) et en laissant s'opérer la recomposition du tissu industriel. Cette stratégie de l'offre est celle adoptée par les autorités.

– *Redynamiser la demande* en dévaluant fortement et en épongeant les arriérés accumulés dans l'économie, même si cela doit relancer l'inflation, et recréer par l'intervention publique des groupes industriels intégrés afin de faire bénéficier toute l'économie de la rente des producteurs de matières premières. C'est la stratégie préconisée par les anciens communistes.

Ces deux stratégies sont, en soi, cohérentes. Elles ne sont pas totalement incompatibles : la persistance d'un déficit budgétaire important (6 % du PIB en 1996) est le reflet d'un certain compromis sur la nécessité de ne pas asphyxier la demande.

Sur le fond, la divergence des *deux stratégies porte sur* le type d'institutions économiques qui doivent s'imposer en Russie, et donc sur son mode d'insertion dans l'économie mondiale, par rapport à l'Europe en particulier.

Sur un plan conjoncturel, la divergence peut se résumer à une conception différente de la crédibilité d'un gouvernement. La confiance est nécessaire pour remettre en marche l'économie russe : mais cette confiance sera-t-elle plus rapidement rétablie en préservant la valeur de la monnaie ou en apaisant la détresse de ceux qui ne perçoivent plus de salaire ?

En forçant le trait, les problèmes de la Russie peuvent ainsi finalement *faire penser aux dilemmes* de la politique économique de certains pays européens depuis plusieurs années : *la crédibilité d'un* gouvernement est-elle dans la force de sa monnaie ou dans la faiblesse du taux de chômage ? Faut-il privilégier la demande ou les réformes de structure qui lui sont intimement *liées ? Pour incertaine* qu'elle soit, il n'y a donc pas de raison pour que la situation de la Russie paraisse aussi incompréhensible aux yeux des Français.

L'image excessivement chaotique de la Russie n'a malheureusement pas été sans conséquences sur la présence française dans ce pays – que ce soit en termes d'investissements ou d'échanges commerciaux. Une situation économique difficile ne signifie pas forcément absence d'opportunités.

L'appréciation du taux de change réel du rouble s'est traduite par une amélioration considérable du pouvoir d'achat en devises des ménages russes. Dans le même temps, le marché s'est ouvert. Au total, les importations russes, hors CEI, sont passées de 37 à 72 milliards de dollars de 1992 à 1996, alors même que le solde commercial du pays est resté très largement excédentaire.

Grâce aux rares entreprises françaises qui ont parié sur ce pays émergent, la Russie est devenue notre 22e client avec un rythme de *croissance de nos exportations* d'environ 25 % par an. Mais il reste beaucoup à faire. Notre part de marché n'était en 1996 que de 3 % environ alors qu'elle est proche de 6 % dans le monde. L'Allemagne *n'a, pour sa part,* pas attendu que les marchés d'Europe orientale connaissent une croissance de 5 % par an pour y pénétrer.

La description des malheurs des autres est certes intellectuellement confortable. Mais elle est trop souvent synonyme d'abdication de la réflexion économique et d'occasions manquées.

François Benaroya *est économiste à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie et des finances.*

Jean-Joseph Boillot *est conseiller économique CEI auprès du ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales de l'ambassade de France à Moscou.*

Amérique d'hier, France de demain ?

par Eden Quainton

MOINS d'Etat, moins d'impôts. La douce rengaine américaine gagne la France. Car avant les Anglais, qui ne furent que les premiers de la classe à l'école américaine, il y eut Reagan, champion mondial de la simplicité et de la simplification, qui fit du slogan velouté « Moins d'Etat, moins d'impôts » une sorte de bulldozer intellectuel qui écrasa tout ce qui tenta de lui faire face, jusqu'à ce que l'Amérique aboutit au néfaste *« contrat avec l'Amérique »* du speaker Newt Gingrich, qui ressembla bien plus à un contrat mafieux sur la tête de l'Etat même qu'à un nouveau contrat social. Mais je parlais de la France. Ou, plus précisément, on nous parle aujourd'hui, en France, à trois semaines des élections législatives, de l'Amérique, d'une vision américaine du monde, de l'Etat, sans jamais appeler un chat un chat, sans jamais laisser les Français eux-mêmes juger de l'opportunité d'une dérive outre-Atlantique.

Moins d'Etat, moins d'impôts. Que ces mots sont doux dans les allées florissantes d'un Paris propre, entretenu. Mais si le prix, le véritable prix, en était la « new-yorkisation » des rues, des ordures s'accumulant à deux pas des hôtels particuliers de l'Upper East Side, une guerre des gangs commençant là où la majestueuse Park Avenue penche légèrement vers Harlem ?

Moins d'Etat, moins d'impôts. Que ces vocables rajeunissent sur les autoroutes nationales, à 180 km/h. Mais si le prix, le véritable prix, en était un réseau routier vétuste, délabré, bourré de nids-de-poule à 30 kilomètres de Wall Street ?

Moins d'Etat, moins d'impôts. Ô combien séduisant, ce rythme qu'on marque si facilement, comme si on l'avait dans la peau, par un bel après-midi dominical, dans les jardins des Halles. Mais si le prix, le véritable prix, en était un Central Park hanté par des fantômes à la seringue empoisonnée, au verbe délirant, le soleil à peine couché ?

Le chef de l'Etat semble vouloir donner son *« nouvel élan »* à la France en l'américanisant, la « reaganisant ». Si ça passe, ça passe.

Mais il faut en être conscient : le discours est usé et son auteur, son véritable auteur, juste là, en face, de l'autre côté de l'Atlantique. L'Amérique d'hier, est-ce vraiment la France de demain ?

Eden Quainton *est avocat aux barreaux de Paris et de New York.*

L'Europe « de gauche » n'existe pas

Suite de la première page

Mais admettons, pour *vider* cette mauvaise querelle, que l'Europe *« de gauche »* existe. On se rend compte, en reprenant attentivement les décomptes, que la construction européenne a, à cer*tains moments*, été *numérique*ment dominée par des gouvernements *« de gauche »*.

A quelle logique étrange répondrait ce décompte « politiquement correct » ? Un grand pays comme l'Espagne, qui a récemment choisi d'être gouverné « à droite », devrait-il pour cela être marginalisé ? Au moment même où le Parti socialiste invente la condition nouvelle que les pays du Sud ne soient pas tenus à l'écart de l'Union économique et monétaire ?

Il y a donc, dans ce qu'avance Michel Rocard, le choix délibéré d'une mauvaise méthode, au service toutefois d'un véritable objectif : faire progresser l'Europe sociale. C'est, en effet, une volonté partagée par la plupart des responsables politiques français, à cela près que certains en parlent beaucoup alors que d'autres, plus discrètement, le mettent en œuvre.

Il n'est, en la matière, pas difficile de juger les arbres à leurs fruits.

Si le traité de Maastricht n'est pas allé assez loin sur le terrain politique et social, que Michel Rocard demande donc aux négociateurs français de l'époque ce qui s'est passé ! Si le marché unique a sans doute été trop mercantile dans son approche initiale, que Michel Rocard exige des explications de Jacques Delors, qui en fut l'un des maîtres d'œuvre ! Tant bien que mal, des dispositions d'esprit social ont déjà été introduites dans le traité. Pourtant, l'Europe sociale accuse un vrai retard. N'était-on pas en droit d'attendre, pendant les quatorze années de présidence de la France, que notre pays donne, dans le domaine *social* européen, davantage d'impulsions et obtienne davantage de succès ; à commencer par les services publics (directives de 1991) et par les insuffisances du protocole social, simplement an*nexé au traité de Maastricht.*

C'est ce terrain en friche que nous devons cultiver depuis 1993. Comme l'a personnellement souhaité Jacques Chirac, grâce à nos efforts, le droit de chaque citoyen à disposer des services publics sera finalement préservé, et le protocole social, trop longtemps refusé par les Britanniques et dont nous avons produit les premières dispositions concrètes, sera très bientôt intégré dans le traité.

Surtout, les dirigeants européens débattent désormais du mémorandum pour un modèle social européen présenté par la France au Conseil européen de Turin. D'abord accueillie avec prudence, cette initiative novatrice fait maintenant partie de l'acquis que chacun veut reprendre à son compte.

De ce point de vue aussi, le bilan social gauche-droite, si on devait l'établir, serait en notre faveur.

On peut donc se poser la question : les socialistes ont-ils vraiment intérêt à porter la polémique électorale sur le terrain de l'Europe sociale ? Je ne le crois pas, parce qu'il est des sujets dont la politique « politicienne » ne doit pas s'emparer, sous peine d'affaiblir la voix de la France.

L'Europe que propose Michel Rocard serait une Europe monocolore, une sorte d'internationale socialiste déguisée. Puisque, apparemment, l'Europe de ses vœux *n'a pu jusqu'à maintenant avancer* faute de réunir simultanément les « grands » Etats, et le plus grand nombre des Etats, il faudrait donc désormais que tout le monde soit *« de gauche »*. Gare au mouton noir ! L'histoire de notre siècle montre à quelles impasses politiques et humaines a mené ce genre d'alternative. Pour ma part, *je suis sûr que la meilleure manière* de rapprocher les citoyens de l'idée européenne est d'encourager l'Europe à respecter la diversité politique, culturelle et humaine des nations qui la composent.

Le progrès social est inhérent à la construction européenne, et Michel Rocard devrait relire le préambule du traité de Rome de 1957, qui met tout le monde d'accord : *« L'union sans cesse plus étroite entre les peuples européens », « le progrès économique et social des pays », « l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi des peuples »*, voilà quels sont toujours nos objectifs.

Dès lors, au lieu de faire de la construction européenne un enjeu de politique intérieure, Michel Rocard ferait mieux de sauver ce qui peut encore l'être dans les convictions européennes de ses amis socialistes. Le traité de Rome n'est l'outil ni de la droite, ni de la gauche, pas plus que la Déclaration des droits de l'homme. Et en attendant, pour progresser, l'Eu*rope sociale se passe assez bien* des socialistes français.

Au lieu de faire de la construction européenne un enjeu de politique intérieure, Michel Rocard ferait mieux de sauver ce qui peut encore l'être dans les convictions européennes de ses amis socialistes

Michel Barnier

AU COURRIER DU « MONDE »

LE SEXISME DES MANUELS SCOLAIRES

L'article du *Monde* daté 13-14 avril sur un rapport parlementaire concernant le sexisme dans les livres scolaires m'a surpris. Je m'attendais à y trouver des injustices flagrantes, des clichés ridicules. Rien de cela, du moins dans les exemples qui sont rapportés, sinon des faits difficiles à modifier, sauf à déformer la vérité historique, et des nuances qui ne méritent tout de même par l'ire qui semble s'être emparée de nos deux *parlementaires* (Simone *Rignault*, Philippe Richert).

Ainsi, les auteurs de ce rapport s'insurgent contre l'écrasante prédominance des portraits d'écrivains masculins dans un livre de littérature (écrit par trois femmes, précisent-ils).

Comment faire autrement, concernant une histoire de la littérature – à moins qu'il ne s'agisse de littérature contemporaine ? George Sand, la marquise de Sévigné et Louise Labbé sont des talents de premier ordre, mais, en ces temps obscurs où la femme n'était pas ce qu'elle commence à être de nos jours, l'égale de l'homme, elles apparaissent très minoritaires dans le métier. (...)

Passons au deuxième exemple. *« L'homme politique prend un bain de foule. Cette femme prend un bain de soleil. »* Voici ce qui (dans le but d'expliquer les divers sens du mot *bain) a choqué nos deux* parlementaires. Tout d'abord, il n'est pas certain que le « bain de foule », avec sa connotation de démagogie, de plébiscite, soit si valorisant que ça ; à l'inverse, un bain de soleil n'a rien de déplaisant (à condition qu'il soit pris avec prudence, c'est une chose excellente pour le corps comme pour l'esprit).

Cela dit, il est de fait que la notion de bain de foule nous évoque instantanément quelques très grandes personnalités politiques, applaudies par une foule en liesse, un Jaurès, un de Gaulle, ou des héros exceptionnels. Que l'on veuille, pour des raisons de pédagogie, modifier ce « schème » de l'homme politique ou du héros exclusivement masculin dans le cerveau de nos chères têtes, blondes ou brunes, c'est très compréhensible. Mais est-ce bien le rôle de l'exemple du dictionnaire, qui, par nature, a quelque chose de nécessairement *simplificateur*, que de brouiller les pistes, de compliquer les choses ? (...)

Bernard D. Gaspar, Paris

ÉLECTRONIQUE Les groupes Lagardère et Alcatel Alsthom allié à Dassault Industries, *ont remis*, mercredi 7 mai à 12 heures, à l'Etat leurs offres fermes de rachat de l'entreprise publique de défense Thomson-CSF. ● LE GOUVERNEMENT doit choisir un repreneur, théoriquement avant le 7 septembre, mais M. Juppé a promis une décision avant le 30 juin. Conformément au cahier des charges, il sera particulièrement attentif à la crédibilité des projets d'alliances européennes de chacun des deux candidats. ● LE MINISTÈRE de la défense tient, quant à lui, à diversifier ses sources d'approvisionnement européennes. ● LES PROPOSITIONS financières des deux candidats risquent d'être décisives. Une différence de prix importante départagerait d'elle-même les deux rivaux. La commission de privatisation est en effet le garant des intérêts patrimoniaux de l'Etat.

Alcatel Alsthom et Lagardère ont déposé leurs offres de reprise de Thomson-CSF

La deuxième procédure de privatisation du groupe d'électronique de défense intervient dans un contexte politique incertain. Le Parti socialiste se déclare opposé à cette opération

LA DIRECTION du Trésor et la Commission de privatisation devaient recevoir, mercredi 7 mai avant 12 heures, les offres fermes de rachat de Thomson-CSF de la part des deux candidats déclarés *« recevables »* par le gouvernement : le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom allié à Dassault Industries. La date de remise de ces documents prévue par le cahier des charges n'a pas été reculée du fait des élections.

Une fois ces propositions étudiées par l'administration et les membres de la Commission, le futur gouvernement aura théoriquement jusqu'au 7 septembre – date à laquelle les offres seront caduques – pour désigner le repreneur. L'actuel premier ministre avait prévu de faire son choix avant fin juin. Le deuxième tour des élections se tenant le 1er juin, cette date peut, en principe, être respectée. A supposer que la privatisation elle-même ne soit pas remise en cause par un changement de majorité.

De nouveau, une incertitude pèse donc sur cette opération, engagée depuis plus d'un an. La première tentative de privatisation, lancée en février 1996, portait sur l'ensemble du groupe Thomson. Face à Alcatel Alsthom, auquel ne s'était pas encore joint le groupe Dassault, Lagardère avait été désigné. Mais cette procédure a été annulée par le gouvernement en décembre, en raison des critiques formulées par la commission de privatisation envers l'un des aspects du dossier : la cession prévue de Thomson Multimédia (*téléviseurs, magnétoscopes*), dont les activités n'intéressaient pas le groupe Lagardère, au sud-coréen Daewoo.

Le gouvernement a donc décidé de privatiser séparément les deux grandes branches du groupe, immédiatement dans le cas de Thomson-CSF, plus tard en ce qui concerne Thomson Multimédia (TMM) dont la situation financière est préoccupante. Même s'ils connaissent le dossier, le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom ont dû revoir leurs offres : le prix de Thomson-CSF, société bénéficiaire dont une partie des actions est déjà cotée en Bourse – l'Etat n'en possédant que 58 % – n'est évidemment pas le même que celui d'un groupe aux comptes plombés par les trois milliards de francs de pertes enregistré par TMM en 1996. De plus, en rédigeant le cahier des charges de cette cession, le gouvernement a affiné ses critères de choix. Il souhaite *« regrouper le plus largement possibles les capacités industrielles* [françaises] *autour des activités de Thomson-CSF »*, mais demande au futur repreneur de *« contribuer efficacement (...) à la restructuration des industries européennes de défense »*. Autres critères pris en compte : les complémentarités technologiques, la capacité financière et la participation des salariés.

CRITÈRES INDUSTRIELS

Le gouvernement devrait d'abord examiner les offres à l'aune des critères industriels. Les candidats se sont efforcés de démontrer les synergies possibles avec Thomson-CSF. Les deux offres compensent les faiblesses de Thomson-CSF sur deux segments majeurs : les missiles et les satellites. Matra apporterait dans la corbeille de noces ses deux sociétés *conjointes* franco-britanniques, Matra BAe Dynamics dans les missiles (détenue à parité avec British Aerospace) et Matra Marconi Space dans les satellites (détenue *avec GEC-Marconi*). Alcatel Alsthom, qui dispose d'une longueur d'avance dans l'électronique et les charges utiles pour les satellites, est absent des missiles. C'est pourquoi il s'est associé à Dassault Electronique qui apporte l'électronique de missiles et l'électronique embarquée et envisage un rapprochement ultérieur avec Aerospatiale, invitée pour le moment à la plus grande neutralité par le gouvernement.

Cet exercice de complémentarité franco-française, déjà pratiqué à l'occasion de la première tentative de privatisation, ne sera pourtant pas décisif. Le gouvernement est désormais convaincu des limites d'un tel schéma au regard du poids des concurrents américains (Lockheed Martin et Raytheon Hughes), environ cinq fois plus gros que n'importe quel regroupement hexagonal. Conformément au cahier des charges, les projets d'alliances européennes de chacun des *deux candidats constitueront l'élément-clef*.

Les allemands Daimler-Benz Aerospace (DASA) et Siemens, les britanniques GEC-Marconi, filiale du groupe General Electric Company, et British Aerospace (BAe) et l'italien Finmeccanica devaient donc figurer dans la réflexion d'Alcatel Alsthom et de Matra. GEC, qui s'est vu refuser par le gouvernement français le droit de déposer une offre seul, devrait être particulièrement courtisé. Ses fortes complémentarités avec Thomson-CSF avaient déjà *conduit Alain Gomez, son ancien* président, à envisager une fusion avec le britannique. GEC fait d'ailleurs planer la menace, auprès des autorités françaises qu'il a récemment rencontré, d'une alliance avec un américain.

SE RALLIER AU VAINQUEUR

Il est peu probable que les industriels européens s'engagent d'emblée pour l'un des deux candidats, à l'exception de British Aerospace, déjà allié à Matra au sein d'une filiale *commune, tandis que GEC* est associé aux deux prétendants (et à Thomson-CSF). Comme DASA, qui a préféré remettre à plus tard la constitution d'entreprises conjointes avec Aerospatiale dans les missiles et les satellites, ils pourraient se rallier *in fine* au vainqueur. Le gouvernement sera donc particulièrement sensible *« à la capacité de chacun des deux candidats à nouer des alliances dans le temps »*, selon un proche du dossier. *« Les étapes intermédiaires devront être viables et non blocantes »*, ajoute-t-il. Entre Alcatel, qui proposerait *une entrée des Européens* directement dans le capital de Thomson-CSF et Matra, qui les inviterait au niveau des filiales constituées par activités, le gouvernement appréciera la méthode la plus efficace.

Cet exercice de recomposition industrielle, censé répondre aux restructurations américaines, pourrait être freiné par les positions du ministère de la Défense, sensible à d'autres arguments. Principal client de ces industriels, *l'armée tient à diversifier* ses sources d'approvisionnement, qu'elles soient françaises ou européennes. L'entourage du ministre a souvent préconisé, notamment dans les satellites et les missiles, un pôle constitué autour de Matra et un autre autour d'Aerospatiale-DASA. Le ministère de la défense craint qu'une défaite de Matra dans la procédure en cours ne conduise au retrait du groupe Lagardère du secteur de la défense, avec abandon des ses activités au profit de British Aerospace et de GEC.

Enfin, le dernier critère d'appréciation du gouvernement, les propositions financières de deux candidats, pourrait venir contredire les choix issus des seuls critères industriels et militaires. *« Que se passera-t-il si la meilleure offre financière est celle du candidat le moins convaincant sur le plan des alliances européennes ? »*, s'inquiète un proche du dossier. D'autant que les intérêts divergents des ministères de la défense, de l'industrie et des finances devront recevoir *in fine* l'aval de la commission de privatisation. Cette dernière, si elle s'est montrée sensible aux enjeux industriels lors de la première tentative, est également le garant de la valeur du patrimoine de l'Etat.

Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

Dégradation des comptes de Thomson Multimédia

La situation financière de Thomson Multimédia (TMM) se dégrade. A la fin du premier trimestre 1997, le fabricant de téléviseurs a perdu plus de 710 millions de francs, alors que le budget prévisionnel avait fixé un objectif de 740 millions de perte d'exploitation à fin juin, à comparer à un déficit d'un milliard de francs au premier semestre 1996. Thierry Breton, PDG de TMM depuis le 11 mars, a engagé des mesures de réduction des coûts afin de revenir à un résultat équilibré dès la fin de l'année. L'usine d'Angers chômera quatre jours au mois de mai. Lors d'un conseil d'administration, mardi 6 mai, M. Breton a affirmé qu'aucun concurrent n'a officiellement protesté contre le projet de recapitalisation de 11 milliards de francs par TMM, ce qui lui donne confiance dans l'acceptation de ce projet par la Commission européenne.

Le PS souhaite aussi restructurer le secteur

Le parti socialiste exclut de privatiser les entreprises de défense. *« Le regroupement Dassault-Aérospatiale doit se faire avec une majorité de capital public »*, a expliqué François Hollande, porte-parole du PS, dans le quotidien *La Tribune* du mardi 6 mai. Le PS devra toutefois vaincre l'opposition de Serge Dassault qui avait accepté, avec Jacques Chirac, la fusion de son entreprise avec l'avionneur public en échange de la privatisation immédiate du futur groupe.

Le PS envisage de poursuivre la restructuration de l'industrie de la défense, engagée par le président de la République. François Hollande explique que *« le capital public n'empêche aucune opération de synergie ni aucune alliance industrielle »*. Thomson-CSF *« peut rester demain une entreprise indépendante ; elle peut aussi être rapprochée du pôle Dassault-Aérospatiale »*. Le PS soutient ainsi le schéma développé en décembre par les deux avionneurs.

Auchan s'allie aux Agnelli pour se développer en Italie

Le groupe de Gérard Mulliez va devenir l'un des principaux distributeurs de la Péninsule

APRÈS des années de gestion discrète et familiale, Auchan se sentirait-il pousser des ailes ? Moins d'un an après avoir lancé son OPA hostile sur le groupe français Docks de France (Mammouth) et pris le contrôle du portugais Pao de Açucar, le *groupe de distribution* français vient de conclure une alliance stratégique avec la puissante famille italienne Agnelli, propriétaire du groupe Fiat. L'accord dévoilé, mardi 6 mai, entre la société Ifil, l'une des holdings des Agnelli, présidée par Umberto, le frère cadet de Giovanni Agnelli, et le groupe de Gérard Mulliez va permettre à celui-ci de devenir l'un des principaux distributeurs en Italie. Les deux partenaires vont créer une société commune, contrôlée à 51 % par Ifil et 49 % par Auchan, dans laquelle chacun apportera ses actifs italiens dans le domaine de la grande distribution : Auchan, ses quatre centres commerciaux construits depuis 1989 (2 000 personnes, 3,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) ; Ifil, les 40,5 % qu'elle détient dans le groupe La Rinascente, sorte de Galeries Lafayette italiennes.

Seul grand groupe intégré de distribution en Italie, La Rinascente pèse 22 *milliards* de francs de chiffre d'affaires et contrôle, outre 14 grands magasins urbains La Rinascente, 142 hypermarchés Citta Mercato, 148 magasins populaires Upim (type Monoprix) et 34 grandes surfaces de bricolage Bricocenter. Auchan choisira les dirigeants (*administrateurs délégués*) de la nouvelle coentreprise et disposera d'une promesse de vente *« irrévocable »* de 1 % du capital détenu par Ifil, à exercer à tout moment à partir de 2007. Les deux familles *se donnent donc dix ans pour* asseoir leur alliance, qui pourrait déboucher, à long terme, sur une cession complète de La Rinascente à Auchan, en échange d'une entrée de l'Ifil dans le capital du groupe de M. Mulliez. *« Une opération capitalistico-familiale typiquement dans le style des Agnelli »*, souligne un observateur de la dynastie italienne. Celle-ci confirme par cette opération son intérêt pour la France, son premier pays d'investissement hors *d'Italie, où elle a pris des participations* dans Saint-Louis, le Club Méditerranée, Accor ou Danone.

PROTECTIONNISME ATAVIQUE

L'annonce de cet accord a dû faire blêmir pas mal de monde dans l'Europe de la distribution. Les *grands du secteur se cassent tous* les dents sur le marché italien, qui *« compte en tout et pour tout 160 hypermarchés de plus de 5 000 mètres carrés, contre près de 700 en France »*, explique un analyste. Même Carrefour n'a réussi à ouvrir que six magasins au-delà des Alpes. Promodès, qui a tenté à deux reprises de s'allier avec Ifil, a implanté *douze hypermarchés Continent*, dont la moitié en franchise. Lenteurs administratives, pouvoirs locaux aux mains des PME, protectionnisme atavique se sont conjugués pour verrouiller la Péninsule à la grande distribution plus sûrement qu'une loi Raffarin sur le gel des grandes surfaces...

On attend d'ailleurs la réaction des PME italiennes, lobby puissant, face à ce nouveau duo de géants *qui va faire peser sur elles une puissance d'achats « qui représentera 40 % du total des achats des hypermarchés italiens, via la centrale d'achats Finiper de La Rinascente »*, estime un expert.

Pascal Galinier

Changement à la tête de Casino

Mardi 6 mai, le conseil de surveillance de Casino, présidé par Jean-Charles Naouri, a *« mis fin aux fonctions »* de Georges Plassat, président du directoire du groupe de distribution. Son adjoint Christian Couvreux, HEC de quarante-six ans, le remplace. C'est l'épilogue du bras de fer qui opposait le manager à l'actionnaire de référence, Euris, la société de M. Naouri, entrée dans le capital de Casino en 1992. M. Plassat entendait se mêler de stratégie, à l'heure où Casino est en quête d'alliances. Son départ signifie la prise complète de pouvoir de M. Naouri. Antoine Guichard a manifestement décidé de « lâcher » le successeur qu'il s'était lui-même choisi : *« Représentant les actionnaires historiques de Casino,* explique-t-il dans un communiqué, *j'ai été et je reste en complète unité de vue avec Jean-Charles Naouri. (...) La clé du succès repose sur un accord profond entre les organes sociaux de l'entreprise* (conseil de surveillance et directoire) ».

GigaStorage est dans l'attente d'un redressement judiciaire

APRÈS le dépôt de bilan, mardi 6 mai, de GigaStorage, le tribunal de commerce de Belfort se réunissait mercredi matin pour décider de la mise en redressement judiciaire de l'entreprise spécialisée dans la production de disques informatiques, qui emploie 220 personnes. *« Il y a deux projets de reprise de GigaStorage »*, a déclaré mardi le président du conseil général du territoire de Belfort, Christian Proust (MDC).

Le dépôt de bilan était devenu inéluctable depuis que le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, avait annoncé le 17 avril que l'entreprise ne percevrait pas les 13,5 millions de francs de prime à l'aménagement du territoire. La production est interrompue depuis le mois de février. Les salariés ont été renvoyés chez eux, faute de trésorerie pour payer les composants nécessaires à la fabrication des disques.

GigaStorage est depuis plus d'un an au cœur d'une rocambolesque affaire politico-judiciaire, qui a conduit à la mise en examen de son PDG et de plusieurs responsables politiques de Belfort, dont M. Proust, qui a même été incarcéré.

Fondée par l'homme d'affaires américano-bulgare Bisser Dimitrov, GigaStorage avait bénéficié de nombreuses subventions publiques. M. Dimitrov avait été mis en examen pour *« escroquerie en bande organisée, abus de confiance, abus de biens sociaux »*, le procureur de la République laissant entendre que Gigastorage n'était qu'une *« coquille vide »*, destinée en fait à drainer des fonds vers les Etats-Unis. Dans un rapport daté du 7 février (*Le Monde* du 25 février), l'expert financier Michel Bruyas a largement infirmé cette thèse et conclu à la réalité économique de l'entreprise. Jean-Pierre Chevènement, député et maire de Belfort, a affirmé mardi à propos de cette affaire qu'il *« n'arrive toujours pas à faire la part exacte entre la bêtise et la méchanceté »*. Il a indiqué que *« les actionnaires ont fait plus que leur devoir en rajoutant 80 millions de francs de plus que les engagements pris »*. *« J'espère,* a-t-il conclu, *que le dépôt de bilan permettra un nouveau départ, s'ils trouvent un repreneur, mais je pense surtout au sort des salariés. »* – (AFP)

Les salariés des Forges de Clabecq rejettent le projet d'accord social

BRUXELLES
de notre correspondant

La majorité des travailleurs des Forges de Clabecq, entreprise sidérurgique wallonne mise en faillite en décembre 1996, ont rejeté, mardi 6 mai, le projet d'accord social négocié entre les syndicats et les gestionnaires de l'entreprise. Un référendum organisé sur le site de l'usine s'est traduit par une victoire du « non », qui obtient 55 % des suffrages des 1 500 travailleurs inscrits.

Les centrales syndicales nationales FGTB et CSC avaient appelé à voter en faveur de l'accord, à l'inverse de leurs sections dans l'entreprise. Ces dernières estimaient que ce qui était proposé était dérisoire par rapport à ce qui était *« dû »* aux travailleurs. Résultat : une courte majorité de *« non », certes, mais qui hypothèque* gravement un éventuel redémarrage des Forges sous la houlette d'un repreneur.

Le protocole rejeté prévoyait *une augmentation du nombre des* préretraites, l'octroi d'une prime de 10 000 francs en complément des indemnités de chômage touchées par les salariés, qui ont été *licenciés en bloc après le prononcé* de la faillite de l'entreprise. Celle-ci était devenue inévitable après la décision de la Commission européenne d'interdire les subventions aux Forges, dont la région wallonne était devenue le principal actionnaire après le retrait de la famille Dessy.

Le sort réservé aux travailleurs de Clabecq avait provoqué une vive émotion en Belgique : en février, une marche réunissant plus de 50 000 personnes avait été organisée à l'appel du dirigeant syndical des Forges, Roberto D'Orazio, figure très médiatisée d'un syndicalisme révolutionnaire. Ce *soutien de l'opinion devait* cependant faiblir au fil du temps, en raison du *« jusqu'au-boutisme »* de Roberto d'Orazio et des pratiques parfois violentes de ses troupes.

Roberto Grosso, représentant du groupe sidérurgique italo-*suisse Duferco, qui a pris une option* d'exclusivité de deux mois pour étudier les conditions d'une éventuelle reprise des Forges, était plutôt pessimiste à l'issue du scrutin : *« Nous avions voulu redonner une vie industrielle à Clabecq pour des raisons civiques et sociales. Si les gens refusent d'être aidés, s'il ne veulent pas d'avenir, tant pis pour eux »*, a-t-il déclaré.

Luc Rosenzweig

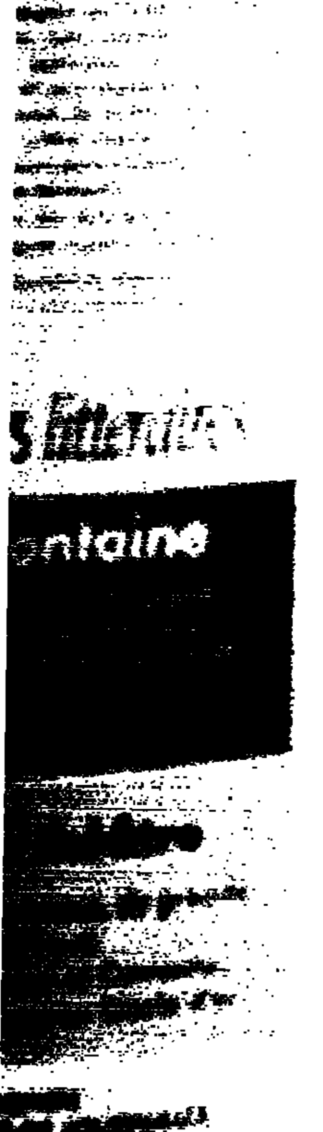

Christopher Mackenzie, président de General Electric Capital Europe

« Nous sommes intéressés par les opportunités dans les services financiers en France »

Après le rachat du Crédit de l'Est et de la Sovac en 1995, puis de Locafrance en 1996, la France est devenue l'une des premières implantations en Europe de General Electric (GE) Capital, le géant américain des services financiers spécialisés. En 1996, GE Capital a dégagé un résultat net total de 2,8 milliards de dollars (plus de 16 milliards de francs). Christopher Mackenzie, le président britannique de GE Capital Europe, aux commandes depuis depuis mai 1994, considère le marché français comme une priorité.

« La croissance de General Electric (GE) Capital en Europe est très rapide. Quelle place y occupe la France ?

– Quand j'ai pris mes fonctions chez GE Capital, il y a trois ans et demi, nous avions un total de bilan en Europe de 3,5 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs français), avec 3 000 personnes, essentiellement basées en Grande-Bretagne (80 %). Aujourd'hui, nous pesons 25 milliards de dollars d'actifs, 15 000 personnes, dont un tiers seulement en Grande-Bretagne, les autres étant réparties dans toute l'Europe. La France est un pays très important pour nous. Nous avons décidé d'y être très actifs. C'est désormais l'une de nos premières implantations, ex aequo avec la Grande-Bretagne.

» Nous sommes convaincus que les perspectives économiques sont bonnes en France, et le président de General Electric, Jack Welsh, a, je vous le rappelle, beaucoup d'affinités avec la France et ses industriels. Mais notre stratégie s'inscrit également dans un cadre plus général. Nous avons une certaine vision de l'évolution de l'industrie financière. Nous pensons que ce monde devient et va devenir de plus en plus spécialisé. Nous sommes en train de sortir d'une ère préhistorique, celle des banques généralistes, pour entrer dans une ère moderne, celle des services financiers.

» Ce processus de redistribution des services financiers et de spécialisation des acteurs s'est déjà produit aux Etats-Unis. Il est très avancé en Grande-Bretagne et il se développe très rapidement en Scandinavie. La seule exception, ce sont les économies de langue allemande, où nous nous développons surtout dans le domaine des services plutôt que dans celui du financement.

CHRISTOPHER MACKENZIE

» La spécialisation est déjà en marche en France avec des précurseurs comme la Compagnie bancaire. Mais cette tendance a été en partie ralentie par le développement de grandes banques généralistes et mutualistes ces dernières années. Aujourd'hui, tout le monde en revient. La spécialisation est en effet le meilleur moyen d'offrir aux clients un service de bonne qualité à un meilleur prix. C'est aussi un bon moyen de satisfaire ses actionnaires. En connaissant bien ses métiers et ses clients, on diminue les risques.

– En quelques années en France, vous avez acheté le Crédit de l'Est, la Sovac, Locafrance, envisagez-vous d'autres acquisitions ou plutôt un développement par croissance interne ?

– Nous sommes, bien sûr, toujours intéressés par toutes les opportunités qui se présenteront. Mais, aujourd'hui, les vendeurs sont rares. La BNP développe apparemment des liens plus étroits avec le Crédit universel. D'après les déclaration d'André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, il *ne nous semble pas que la Compagnie bancaire soit à vendre*. Quant à la banque Sofinco, elle est très liée au Crédit agricole. Nous ne regardons donc plus vraiment ces dossiers.

» Nous travaillons, en revanche, sur d'autres sujets, comme les activités de crédit-bail. Nous sommes satisfaits, par exemple, de l'acquisition du portefeuille de créances immobilières du Consortium de réalisation *(la structure qui a repris les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais)*, bouclée au début de l'année. Et nous pouvons faire d'autres opérations de ce type. Nous voulons aussi nous développer dans l'assurance, où nous sommes intéressés par des niches comme l'assurance liée aux emprunts bancaires.

» Nous voulons, enfin, nous développer dans les services à l'échelle européenne. Ainsi, nous avons déjà racheté Compunet, un très bon concept. C'est une société qui propose aux entreprises des systèmes d'information clés en main, les conseille dans le choix de leur équipement et leur propose des contrats de maintenance.

– N'êtes vous pas déçu, toutefois, par la rentabilité de vos investissements en France ?

– La croissance a été meilleure que ce que nous avions anticipé l'année dernière. En 1996, les encours de la Sovac n'ont pas assez augmenté, mais la production a progressé de 25 % à plus de 6 milliards de francs. D'ailleurs, même la Banque Sovac Immobilier, que nous avions envisagé de vendre, a connu une progression de plus de 15 %. Nous avons donc décidé de la garder, après avoir reçu plusieurs expressions sérieuses d'intérêt de groupes français et étrangers. Aujourd'hui, il n'est plus question d'en céder la totalité, même si nous n'excluons pas d'ouvrir partiellement son capital à un grand spécialiste du crédit hypothécaire. En termes de rendement sur fonds propres, nous n'atteignons pas encore, en France, notre moyenne européenne de 17 %. Ce n'est pas possible la première année. Mais nous y parviendrons certainement.

– Pourtant le partenariat de la Sovac avec le groupe Pinault-Printemps-Redoute prendra fin à la fin de l'année et le groupe a perdu certains appels d'offre ?

– Certes, mais nous sommes aussi sur le point de signer deux contrats majeurs en France, qui permettront à la Sovac de travailler avec des grands clients de GE Capital dans le monde. Il y en a plusieurs autres dans les tuyaux, mais il est un peu tôt pour en parler.

– Vous souhaitez vous spécialiser par métier en France. C'est un grand changement pour la Sovac ?

– D'une manière générale en Europe, le changement n'est pas perçu comme une opportunité. Mais la manière dont nous souhaitons réorganiser nos activités a fait ses preuves dans beaucoup de pays. Pas seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Grande-Bretagne et en Scandinavie, et même en France, où Avis Fleet Service connaît un succès remarquable.

– Vous vous développez surtout par acquisition en Europe plutôt que par croissance interne. Vous êtes un ancien banquier d'affaires plus qu'un gestionnaire. Pourquoi ?

– Parce que nous, nous pensons que nous pouvons apporter de la valeur aux sociétés que nous achetons. Dans trois domaines – le coût du capital et du refinancement, l'apport de clients mondiaux ou la technologie –, ces effets sont visibles assez rapidement. Mais notre valeur ajoutée est surtout spectaculaire à plus long terme, lorsque les deux influences se font sentir : celle de notre culture industrielle et surtout de la responsabilisation des équipes, ce que nous appelons l'*« empowerment »*. Au sein du groupe GE, chacun doit pouvoir se comporter comme s'il était le patron de sa petite entreprise. Un client comme le groupe PSA est très satisfait de retrouver un état d'esprit industriel dans nos services. »

Propos recueillis par Sophie Fay

La Sovac s'interroge sur sa taille critique

GE CAPITAL souhaite réorganiser en profondeur ses différentes entités en France et en a informé, mardi 6 mai, ses salariés. Cette réorganisation *« n'aura pas de conséquences en termes d'emploi »*, précise d'emblée la direction. Tout au plus quatre-vingts personnes travaillant dans certains centres de recouvrement de province devront rejoindre les sites de Strasbourg ou de la région parisienne.

Cette réorganisation passe par une spécialisation par métier (crédit à la consommation et immobilier, crédit automobile, financement des entreprises, assurance et affacturage), comme c'est en général la règle dans le groupe GE Capital. Elle devrait permettre à la Sovac d'avoir une structure plus adaptée aux ambitions de croissance tant en termes d'activité que de résultat de sa nouvelle maison mère.

Le groupe Sovac s'interroge sur sa taille critique. En quelques années, pourtant, l'ex-filiale de Lazard s'est rapprochée de la Banque Sofirec, du Crédit de l'Est et, plus récemment, de Locafrance. En 1996, une politique commerciale plus dynamique a aussi été mise en œuvre. *« La rentabilité actuelle du groupe masque des faiblesses sectorielles avec, dans le secteur du crédit à la consommation, une rentabilité nettement inférieure à celle de la concurrence »*, explique le groupe, qui souligne : *« Cette rentabilité est supérieure à la moyenne des entreprises concurrentes dans les secteurs les plus directement confrontés à la montée des risques (immobilier et financement des entreprises). »*

Dans le crédit à la consommation, l'activité qui connaît la plus forte croissance et la meilleure rentabilité du secteur, la Compagnie bancaire est ainsi au moins six fois plus grosse que la Sovac, qui a réduit sa voilure, ses risques, et centralisé sa gestion pour réduire ses coûts. Bilan, entre 1992 et 1996, le bénéfice net de la Sovac n'a crû en moyenne que de 4 % par an, contre 53 % par an pour Finaref, la société de financement spécialisée du groupe Printemps, 46 % par an pour le Crédit universel, filiale de la BNP, 28 % par an pour Cofinoga (groupe Galeries Lafayette), 19 % pour Sofinco (Suez) ou 15 % pour Cetelem (Compagnie bancaire). Sa progression est également inférieure à celle des grands réseaux : 64 % pour le CIC, 15 % pour la BNP, 12 % pour les Banques populaires, 10 % pour le Crédit agricole et 8 % pour la Société générale.

S. F.

Duel en coulisses entre les AGF et Allianz pour le contrôle du GAN

ENTRE QUELLES MAINS tombera l'assureur public, une fois renfloué par les pouvoirs publics ? Sa privatisation contribuera-t-elle à renforcer le secteur français de l'assurance ou permettra-t-elle à un assureur européen de s'implanter en France ? Les deux objectifs sont-ils d'ailleurs incompatibles ? Telles sont les questions qui agitent aujourd'hui les cabinets ministériels – qui ne seront certes peut-être plus là demain – et le Trésor – dont les services, inchangés, continueront à instruire les dossiers.

Dès la mi-1996, la perspective d'une privatisation du GAN, dans la foulée de celle du groupe CIC est apparue comme inéluctable. L'assureur public avait affiché plus de 7 milliards de pertes en deux ans – 1994 et 1995 – les conséquences de son exposition dans l'immobilier, via sa filiale UIC, n'étaient pas connues et la situation des activités d'assurance incertaine. La vente de la majorité de sa filiale bancaire, *le groupe CIC*, s'est vite révélée insuffisante pour renflouer l'ensemble.

A ce stade, personne ne jetait même un regard sur le GAN. Les AGF étaient toutes absorbées par la préparation de leur propre privatisation. Dominique Bazy n'était pas encore passé chez Allianz. Surtout, AXA n'avait pas encore absorbé l'UAP, modifiant en profondeur les rapports de forces au sein du marché de l'assurance français.

L'arrivée, début décembre, de Didier Pfeiffer à la tête du GAN a bousculé la donne. En arrivant rue Pillet-Will, le nouveau président n'avait qu'une seule résolution pour viatique : obtenir du gouvernement la recapitalisation nécessaire pour tirer une fois pour toutes un trait sur le passé. Deux mois et demi plus tard, Jean Arthuis annonçait une enveloppe de 20 milliards de francs et, surtout, la séparation du GAN en trois entités : l'immobilier, la banque et les compagnies d'assurance.

RÉSEAUX D'INFLUENCE

Du coup, le GAN est apparu aux yeux des autres assureurs comme une pièce possible de leur propre puzzle. Deux compagnies sont particulièrement motivées : Allianz et les AGF. *Et se savonnent mutuellement* la planche en coulisses, en actionnant tous leurs réseaux d'influence. L'enjeu est de taille. Avec quelque 9 milliards de francs de primes en France, l'assureur allemand estime ne pas avoir une taille suffisante. Dominique Bazy, ex-UAP, ex-AXA, a été embauché pour y remédier. Réaliser une telle opération lui ferait atteindre ce but.

Connaissant la détermination de son challenger, Allianz France avance donc à visage couvert. Officiellement, l'assureur privé affirme ne pas être pressé. Officieusement, il insiste sur les chausse-trappes que recèle encore le GAN et qui nécessiteront, une fois la compagnie achetée, encore beaucoup d'argent. Quelque 10 milliards de francs, suggère-t-on. D'une part, pour assainir le portefeuille de GAN-Vie, dont une partie des 74 milliards d'actifs sont constitués par des participations dites stratégiques à faible rendement et non liquides, ce qui oblige le GAN à des acrobaties pour fournir le rendement promis aux assurés. D'autre part, pour mettre à niveau le système informatique Ariane 2000, encore très balbutiant. L'intérêt d'un acheteur doté d'une solide assise financière saute donc aux yeux. C'est le cas d'Allianz.

Après avoir renforcé leurs pôles d'assurance-crédit – devenant le premier mondial dans ce domaine – et d'assurance transport, les AGF ont pris conscience que le temps était venu de redonner un élan décisif à leurs activités d'assurance de particuliers. Antoine Jeancourt-Galignani, leur président, joue carte sur table. Il veut le GAN. A ses yeux, seule une telle association peut contribuer à la nécessaire restructuration du marché français de l'assurance. Il a développé cette idée devant la commission des finances de l'Assemblée, qui l'a auditionné à la mi-avril, au même titre que l'ensemble des patrons de compagnies d'assurance. Il l'a également exposé devant la Fédération allemande des sociétés d'assurance, à Dusseldorf, où une délégation de la FFSA, son homologue française, s'est rendue mardi 6 mai. Quant aux renflouements ultérieurs du GAN, ils seront prix en compte dans le calcul du prix.

Ces actions de lobbying tous azimuts se heurtent pourtant à une inconnue : la position du prochain gouvernement, si l'opposition arrive au pouvoir. Au cabinet de Jean Arthuis, on étudie donc la possibilité de faire passer le décret de privatisation du GAN avant les élections. Restera à en définir les modalités et privilégier, ou non, une solution française.

Babette Stern

L'action du prospecteur d'or Bre-X a perdu 97 %

Dans le même temps, Newmont Mining devenait le deuxième producteur mondial en fusionnant avec Santa Fe Pacific Gold

HASARD du calendrier, alors que le prospecteur d'or canadien Bre-X s'effondrait après la découverte de la supercherie sur son gisement indonésien, l'américain Newmont Mining *achevait* sa fusion avec Santa Fe Pacific Gold qui donne naissance au premier producteur d'or américain et deuxième mondial.

Mardi 6 mai, le verdict a été sans appel pour Bre-X, dont les cotations avaient été suspendues, lundi, après l'annonce que son gisement de Busang, jusqu'alors présenté comme le plus riche du monde, ne contenait pas d'or *(Le Monde* des 6 et 7 mai). *L'action* a chuté de 97 % à Toronto, tombant à 8,5 cents canadien contre 3,23 dollars vendredi. La valeur de la société est tombée à 16,4 millions de dollars canadiens (69 millions de francs) contre 6 milliards à son apogée.

A l'opposé, la veille aux Etats-Unis, les actionnaires approuvaient la fusion de Newmont Mining avec Santa Fe Pacific, d'un montant de 2,1 milliards de dollars (12,3 milliards de francs). L'offre publique d'achat lancée en décembre 1996 a abouti le 10 mars, après le désistement de Homestake Mining qui s'était porté au secours de Santa Fe Pacific.

Le nouvel ensemble, Newmont Gold, devient l'un des premiers acteurs au monde, avec 55 millions d'onces d'or de réserves prouvées et probables et une production aurifère estimée à 3,7 millions d'onces cette année. *« Santa Fe nous apporte un formidable domaine foncier, riche en réserves, et une augmentation de la production »*, a déclaré dans un communiqué Ronald C. Cambre, patron de Newmont.

Mais le groupe rencontre quelques difficultés en Indonésie. Le ministre des mines et de l'énergie, Ida Bagus Sujana, a annoncé le *6 mai que son gouvernement* voulait 10 % de la mine d'or qu'opère la firme américaine dans l'est du pays. Il a fait également référence aux *« pressions populaires »* pour que les *« intérêts indonésiens »* soient ultérieurement portés à 50 % ou 51 % de la mine. Cette déclaration a surpris le groupe. *« J'aurais souhaité que le ministre nous le dise directement plutôt que par l'intermédiaire de la presse »*, indiquait à l'Agence France Presse Erik Hamer, le président directeur général de Newmont Nusa Tenggara, la filiale indonésienne du géant américain.

Dominique Gallois

Paribas s'impose sur le marché de la dette américaine

LA RÉSERVE FÉDÉRALE de New York vient de décerner à la banque Paribas le statut de *« primary dealer »* (spécialiste en valeurs du Trésor) sur le marché des emprunts d'Etat américains. La banque, présidée par André Lévy-Lang, est le premier établissement français à obtenir ce titre très convoité. Il n'existe que trente-huit *primary dealers* aux Etats-Unis, dont sept seulement sont européens. Grâce à cette nomination, Paribas devient également la seule banque européenne spécialiste en valeurs du Trésor à la fois aux Etats-Unis, au Japon et dans les principaux pays d'Europe continentale.

La banque de la rue d'Antin disposera ainsi de nouveaux moyens pour renforcer sa présence sur les marchés de capitaux. En 1996, dans le domaine de la direction d'emprunts euro-obligatataires, Paribas ne s'était placée qu'en quatorzième position, suivie par la Société générale (seizième).

Unilever cède sa chimie à ICI pour 8 milliards de dollars

LE GROUPE ANGLO-NÉERLANDAIS Unilever (alimentation, détergents, cosmétiques) a annoncé, mercredi 7 mai, qu'il vendait ses filiales chimiques au groupe britannique ICI pour 8 milliards de dollars (45,6 milliards de francs). La transaction concerne les activités internationales du groupe (adhésifs, arômes, silicates...), à savoir National Starch and Chemical Company (Etats-Unis), Quest International (Pays-Bas), Unichema International (Pays-Bas) et Crossfield (Grande-Bretagne).

Au début de l'année (*Le Monde* du 13 février) Unilever avait annoncé son intention de céder ces activités pour se concentrer sur les produits de grande consommation. *Le britannique ICI* se renforce sur le marché des spécialités chimiques dominé par le Suisse Ciba. Il financera cette acquisition en s'endettant et en cédant des actifs.

DÉPÊCHES

■ **RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE : les trois décrets définissant les statuts et les missions de l'établissement public**, son patrimoine et les redevances qu'il touchera, ont été publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 mai. Ils ouvrent la voie à la désignation, lors du conseil des ministres du 14 mai, de son président. Il devrait s'agir de Claude Martinand, l'actuel directeur des transports terrestres du ministère des transports.

■ **VALE DO RIO DOCE : le consortium Brasil, dirigé par la Compagnie sidérurgique nationale associée à la Nations Bank américaine**, a acheté, mardi 6 mai, au moins 40 % de la Compagnie du Vale do Rio Doce au prix de 32 réals par action.

■ **INDONÉSIE : le gouvernement de Jakarta a ordonné à 13 banques** d'accorder un prêt de 1,3 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) au constructeur automobile national PT Timor Putra Nasional.

■ **HONDA : le constructeur automobile japonais va se doter d'une** seconde usine de montage en Europe, affirme, mercredi 7 mai le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*. Le choix du site n'a pas été arrêté, mais le groupe a retenu la France, l'Allemagne et l'Espagne comme des candidats possibles.

■ ***MAXI-LIVRES : le groupe de distribution de livres*** neufs à prix cassés s'est déclaré en cessation de paiement, lundi 5 mai, au tribunal de commerce de Lyon, qui doit se prononcer le jeudi 8 mai, sur le sort de l'entreprise.

■ **TAT-AIR LIBERTÉ : les hôtesses et stewarts ont proposé à** Marc Rochet, le PDG des deux filiales françaises de British Airways, la nomination d'un médiateur dans le conflit en cours.

■ **AIR FRANCE EUROPE : les syndicats de pilotes** USPNT, SPAF et SNPNAC ont reconduit jusqu'au jeudi 8 mai la grève débutée le 25 avril. 90 % des vols habituels seront cependant assurés par la compagnie.

■ LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 0,65 % mercredi 7 mai. L'indice Nikkei, victime de prises de bénéfice, a perdu en clôture 132,02 points, à 20 048,90 points.

■ LE DOLLAR était stable mercredi 7 mai dans la matinée, à 1,7242 mark, 5,8171 francs et 125,55 yens, contre 1,7245 mark, 5,8190 francs et 125,42 yens la veille au soir.

■ WALL STREET a affiché son deuxième record consécutif, mardi 6 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 10,83 points (+ 0,15 %), à 7 225,32 points.

■ LA BOURSE de Londres a atteint un nouveau sommet historique mardi, accueillant très favorablement la réforme de la Banque d'Angleterre. L'indice Footsie a gagné 1,42 %, à 4 519,3 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, mercredi 7 mai, sur le marché international de Hongkong, à 340,70-341,00 dollars l'once contre 343,15-343,45 dollars, mardi en fin de journée.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Petite hausse à Paris

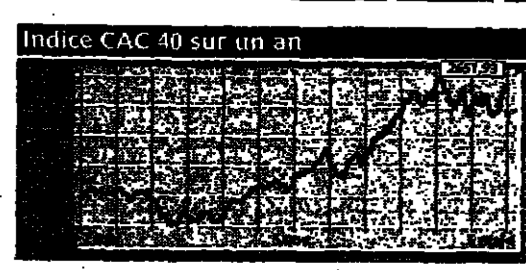

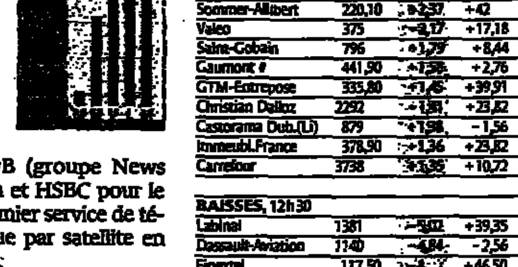

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère hausse, mercredi 7 mai, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,34 %, à 2 661,03 points. Il avait ouvert en progression de 0,20 %.

Les actions françaises étaient soutenues par la publication de sondages donnant une majorité plus confortable à la droite parlementaire. Le marché était un peu plus actif que la veille avec un chiffre d'affaires de 1,84 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Le franc était stable face à la monnaie allemande, à 3,3750 francs pour un deutschemark.

Les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises françaises publiés actuellement, dans l'ensemble excellents, soutiennent aussi le marché, notent les gestionnaires.

Les échanges sont nourris sur Saint-Gobain, qui a annoncé une hausse de 31 % de son chiffre d'affaires trimestriel. Le titre monte de 1,4 %. Sommer-Allibert est recherché, le volume des échanges portant déjà sur 0,80 % du capital. Le titre monte de 3,2 %.

Pathé est bien orienté (+ 1,2 %) après l'annonce d'une alliance entre les groupes British Telecommunications (BT), BSkyB (groupe News Corp), Matsushita et HSBC pour le lancement du premier service de télévision numérique par satellite en Grande-Bretagne.

Géophysique, valeur du jour

L'ACTION du groupe parapétrolier Géophysique a encore gagné 1,9 %, mardi 6 mai, à la Bourse de Paris, pour atteindre 529 francs dans un marché de 34 000 titres. La valeur a bénéficié d'un relèvement de l'appréciation à son égard de la société de Bourse Chevreux de Virieu, qui est passée de *« vendre »* à *« acheter »*. Depuis le début de l'année, la valeur a enregistré une hausse de près de 47 %. Elle a bénéficié à la fois de la hausse du dollar, comme l'ensemble du secteur pétrolier, d'une augmentation de son activité en volume et d'une stratégie de redéploiement jugée favorablement par les analystes.

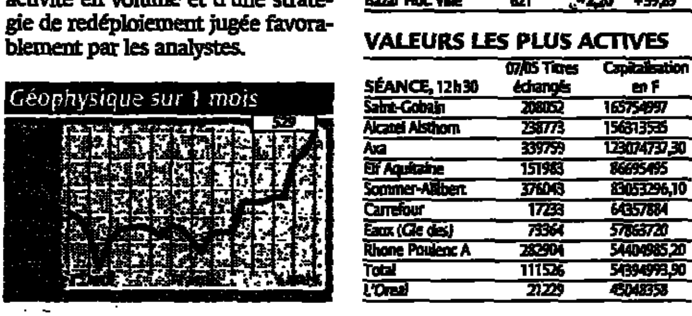

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
GAN	142	[illegible]	+35,23
Sommer-Allibert	220,10	[illegible]	+42
Valeo	375	[illegible]	+17,18
Saint-Gobain	796	+1,79	+8,44
Gaumont #	441,90	[illegible]	+2,76
GTM-Entrepose	335,80	+1,45	+39,91
Christian Dalloz	2292	[illegible]	+23,82
Castorama Dub.(Li)	879	+1,98	−1,56
Immeubl.France	378,90	+1,36	+23,82
Carrefour	3738	[illegible]	+10,72
BAISSES, 12h30			
Labinal	1381	[illegible]	+39,35
Dassault-Aviation	1140	−4,84	−2,56
Finextel	117,50	[illegible]	+46,50
Cap Gemini	336	−3,55	+33,91
Metrologie Inter.	18,20	−3,19	+15,55
Ingenico	117,50	−2,88	+35,05
Metaleurop	69,50	−2,29	+64,88
Bouygues Offs.	141	−2,25	+6,01
Dassault Electro	601	−2,43	+35,05
Bazar Hot. Ville	621	−2,20	+39,89

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	07/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Saint-Gobain	208052	165754997
Alcatel Alsthom	238773	156313535
Axa	339759	123074737,30
Elf Aquitaine	151983	86695495
Sommer-Allibert	376043	83053296,10
Carrefour	17233	64357884
Eaux (Gle des)	73364	57863720
Rhone Poulenc A	282904	54404985,20
Total	111526	54394993,90
L'Oreal	21229	45048358

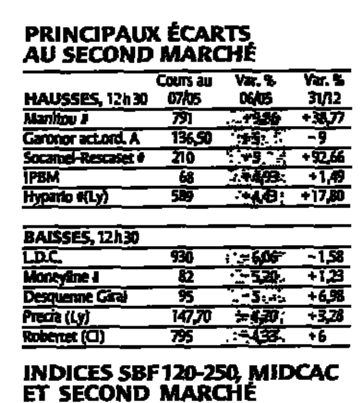

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 07/05	Var. % 06/05	Var. % 31/12
Manitou #	791	[illegible]	+38,77
Caronor act.ord. A	136,50	[illegible]	−9
Socamel-Rescaset #	210	[illegible]	+92,66
IPBM	68	[illegible]	+1,49
Hyparlo #(Ly)	589	+4,49	+17,80
BAISSES, 12h30			
L.D.C.	930	−6,06	−1,58
Moneyline #	82	−5,20	+1,23
Desquenne Giral	95	[illegible]	+6,98
Precia (Ly)	147,70	[illegible]	+3,28
Robertet (CI)	795	−4,33	+6

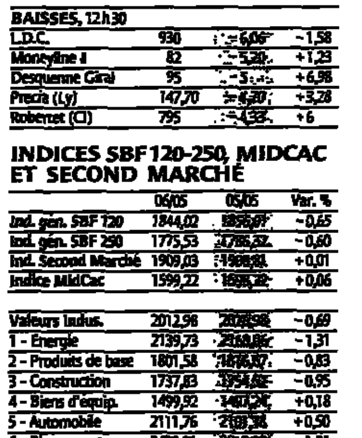

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	06/05	05/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1844,02	[illegible]	−0,65
Ind. gén. SBF 250	1775,53	[illegible]	−0,60
Ind. Second Marché	1909,03	[illegible]	+0,01
Indice MidCac	1599,22	[illegible]	+0,06
Valeurs Indus.	2012,98	[illegible]	−0,69
1 - Energie	2139,73	[illegible]	−1,31
2 - Produits de base	1801,58	[illegible]	−0,83
3 - Construction	1737,83	[illegible]	−0,95
4 - Biens d'équip.	1499,92	[illegible]	+0,18
5 - Automobile	2111,76	[illegible]	+0,50
6 - Biens consom.	3473,21	[illegible]	−1,06
7 - Indus. agro-alim.	1683,07	[illegible]	−0,82
Services	2027,47	[illegible]	−0,82
8 - Distribution	3884,76	[illegible]	−0,99
9 - Autres services	1312,10	[illegible]	−0,67
Sociétés financières	1291,76	[illegible]	−0,18
10 - Immobilier	824,86	[illegible]	+0,12
11 - Services financ.	1257,59	[illegible]	−0,21
12 - Sociétés invest.	1762,52	[illegible]	−0,20

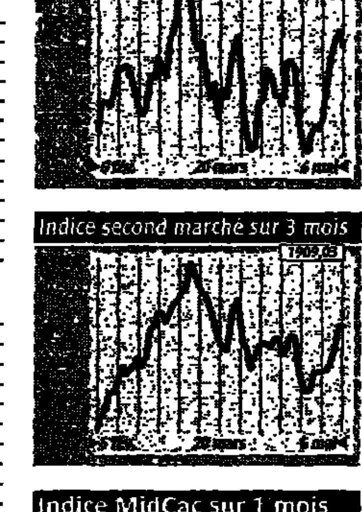

Pause à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,65 %, mercredi 7 mai, sous le poids de prises de bénéfice après cinq séances consécutives de hausse. *« Il était normal que des prises de bénéfice interviennent, mais le marché reste bien orienté et des ordres d'achat à la baisse ont limité son recul »*, a déclaré Ken Ishikida, de Sanyo Securities. L'indice Nikkei est brièvement passé sous la barre des 20 000 points l'après-midi avant de remonter pour finalement clôturer à 20 048,80, en baisse de 132,02 points.

La veille, Wall Street avait affiché son deuxième record consécutif, à l'issue d'une séance active, son principal indicateur profitant de la fermeté de certaines valeurs vedettes dont Procter and Gamble, qui a terminé à un niveau record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 10,83 points (+ 0,15 %), à 7 225,32, après avoir gagné jusqu'à 55 points en cours de séance. Le Dow Jones a réussi à terminer la journée sur une note haussière grâce à la progression de quelques valeurs vedettes, notamment Procter and Gamble, Du Pont de Nemours et Alcoa.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/05	Cours au 05/05	Var. en %
Paris CAC 40	2654,12	[illegible]	−0,71
New-York/DJ indus.	7228,54	[illegible]	+0,19
Tokyo/Nikkei	20180,90	[illegible]	+3,30
Londres/FT100	4518,30	[illegible]	+1,39
Francfort/Dax 30	3568,28	[illegible]	+1,11
Frankfort/Commer.	1217,57	[illegible]	+0,76
Bruxelles/Bel 20	2700,08	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2255,96	[illegible]	+0,05
Milan/MIB 30	1022	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	529	[illegible]	+0,53
Madrid/Ibex 35	527,23	[illegible]	+0,26
Stockholm/Affarsal	2163,81	[illegible]	—
Londres FT30	2921	[illegible]	+0,63
Hong Kong/Hang S.	13579,30	[illegible]	+1,33
Singapour/Strait t	2055,68	[illegible]	+1,32

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	06/05	05/05
Alcoa	72	70,62
Allied Signal	75,50	75,50
American Express	68,75	69,25
AT & T	33,12	33,87
Boeing Co	100,37	100
Caterpillar Inc.	94,37	95,62
Chevron Corp.	70,37	70,25
Coca-Cola Co	67	66
Disney Corp.	81,75	82,25
Du Pont Nemours&Co	110,12	108,25
Eastman Kodak Co	83,75	82,87
Exxon Corp.	58,62	58,62
Gén. Motors Corp.H	59,37	58
Gén. Electric Co	116,62	116,62
Goodyear T & Rubbe	53,50	53,50
Hewlett-Packard	54,25	55,37
IBM	166,50	166,25
Intl Paper	44,62	45,25
J.P. Morgan Co	104,87	104,75
Johnson & Johnson	61,25	62,37
Mc Donalds Corp.	54,62	54,50
Merck & Co.Inc.	92,62	91,50
Minnesota Mng.&Mfg	90,75	90,37
Philip Moris	41,37	44
Procter & Gamble C	131,75	130
Sears Roebuck & Co	50,62	50,50
Travelers	57,25	56,37
Union Carb.	49,75	48,75
Utd Technol	77,87	77,37
Wal-Mart Stores	28,37	28,25

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	06/05	05/05
Allied Lyons	4,25	4,25
Barclays Bank	11,78	11,45
B.A.T. industries	5,39	5,21
British Aerospace	12,89	12,96
British Airways	6,93	6,87
British Petroleum	7,31	7,03
British Telecom	4,58	4,57
B.T.R.	2,67	2,61
Cadbury Schweppes	5,16	5,15
Eurotunnel	0,70	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,08	11,93
Granada Group Plc	8,90	8,83
Grand Metropolitan	5,17	5,13
Guinness	5,15	5,07
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,75	6,64
H.S.B.C.	16,37	16,16
Impérial Chemical	7,18	6,99
Legal & Gen. Grp	4,38	4,31
Lloyds TSB	5,69	5,56
Marks and Spencer	5,03	4,95
National Westminst	7,51	7,26
Peninsular Orienta	6,11	6,08
Reuters	6,83	6,79
Saatchi and Saatch	1,28	1,30
Shell Transport	10,93	10,77
Tate and Lyle	4,49	4,59
Univeler Ltd	16,44	16,54
Zeneca	19,14	18,73

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	06/05	05/05
Allianz Holding N	352,20	345,50
Basf AG	68,80	69,13
Bayer AG	69,15	68,30
Bay hyp&Wechselbk	54,50	55,75
Bayer Vereinsbank	73	70,20
BMW	1515	1490
Commerzbank	47,90	47,70
Daimler-Benz AG	134,80	136,20
Degussa	79,10	79,80
Deutsche Bank AG	92,75	93,40
Deutsche Telekom	39,30	38,55
Dresdner BK AG FR	58,15	57,80
Henkel VZ	97,30	95,50
Hoechst AG	68,08	66,35
Karstadt AG	535	530
Linde AG	1282	1270
DT. Lufthansa AG	26	25,40
Man AG	508	499,50
Mannesmann AG	690	682
Metro	169	170,80
Muench Rue N	4345	4217
Preussag AG	442,50	438
Rwe	74,50	73,15
Sap VZ	325	324,50
Schering AG	172,50	171,50
Siemens AG	98	96,85
Thyssen	379	381
Veba AG	93,55	90,10
Viag	798	776
Volkswagen VZ	926	923

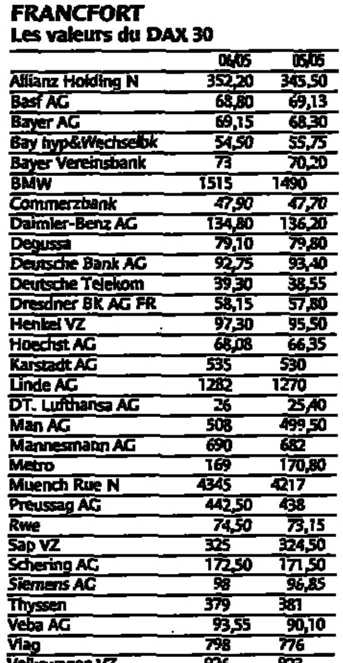

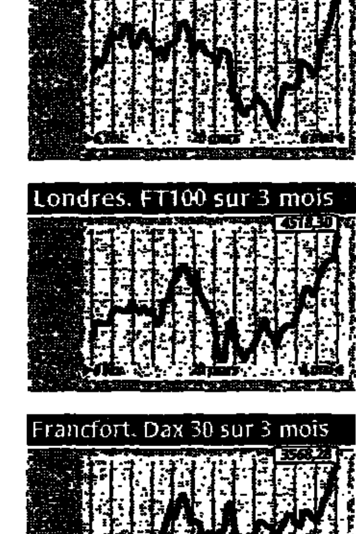

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère avance du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mercredi 7 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 8 centièmes, à 129,56 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,68 %, soit 0,07 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse, les investisseurs ayant été déçus par les mauvais résultats de l'adjudication de titres à trois ans. Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit à 6,89 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor trois mois du Matif était en hausse de 3 centièmes à 96,37 points.

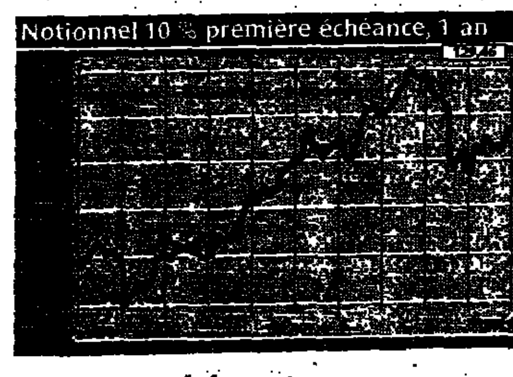

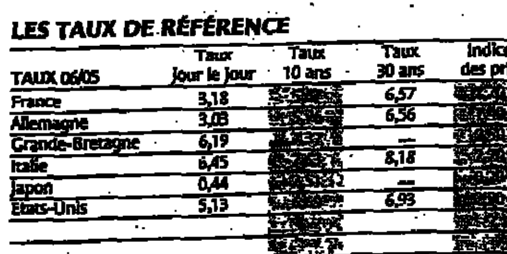

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/05	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	[illegible]	6,57	[illegible]
Allemagne	3,03	[illegible]	6,56	[illegible]
Grande-Bretagne	6,19	[illegible]	—	[illegible]
Italie	6,45	[illegible]	8,18	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,93	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/05	Taux au 05/05	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	[illegible]	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	[illegible]	—
Obligations françaises	—	[illegible]	—
Fonds d'État à TME	—	[illegible]	—
Fonds d'État à TRE	—	[illegible]	—
Obligat. franç. à TME	—	[illegible]	—
Obligat. franç. à TRE	—	[illegible]	—

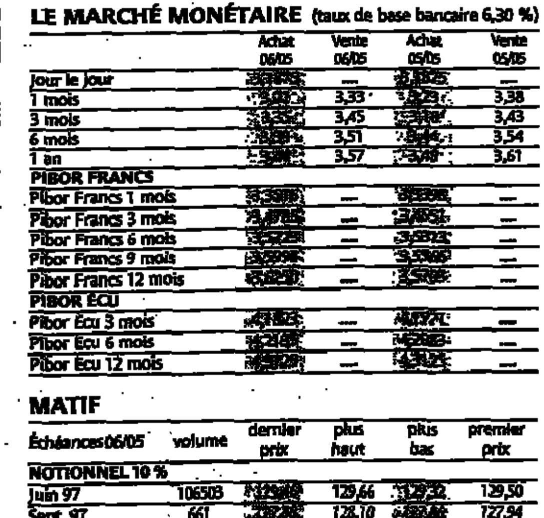

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 06/05	Vente 06/05	Achat 05/05	Vente 05/05
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,33	[illegible]	3,38
3 mois	[illegible]	3,45	[illegible]	3,43
6 mois	[illegible]	3,51	[illegible]	3,54
1 an	[illegible]	3,57	[illegible]	3,61
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 06/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	106503	[illegible]	129,66	[illegible]	129,50
Sept. 97	661	[illegible]	128,10	[illegible]	127,94
Déc. 97	2	[illegible]	97,50	[illegible]	97,50
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	30417	[illegible]	96,37	[illegible]	96,33
Sept. 97	19142	[illegible]	96,45	[illegible]	96,43
Déc. 97	7689	[illegible]	96,45	[illegible]	96,43
Mars 98	1789	[illegible]	96,38	[illegible]	96,37
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	796	[illegible]	95,14	[illegible]	95,14
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 97	15982	[illegible]	2680	[illegible]	2680
Juin 97	1402	[illegible]	2657	[illegible]	2657
Juillet 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Sept. 97	541	[illegible]	2670	[illegible]	2670

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8375 | US/DM ↘ 1,7224 | US/Y ↘ 125,3400 | DM/F ↗ 3,3747 | £/F ↗ 9,5455

Vigueur du sterling

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi matin 7 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,7240 mark, 5,8170 francs et 125,56 yens. La veille, le billet vert avait baissé après qu'Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank eut affirmé qu'une appréciation supplémentaire du dollar n'était pas souhaitable. Les pertes de la devise américaine avaient été limitées par les commentaires de Gail Foster, économiste de l'institut privé américain Conference Board, qui prévoit que le dollar pourrait atteindre 2 deutschemarks dans les douze prochains mois. La livre sterling se montrait très ferme, mercredi matin, soutenue par la hausse d'un quart de point du taux de base de la Banque d'Angleterre et par l'annonce d'une réforme du statut de l'institut d'émission. Elle cotait 9,5045 francs et 2,8180 marks.

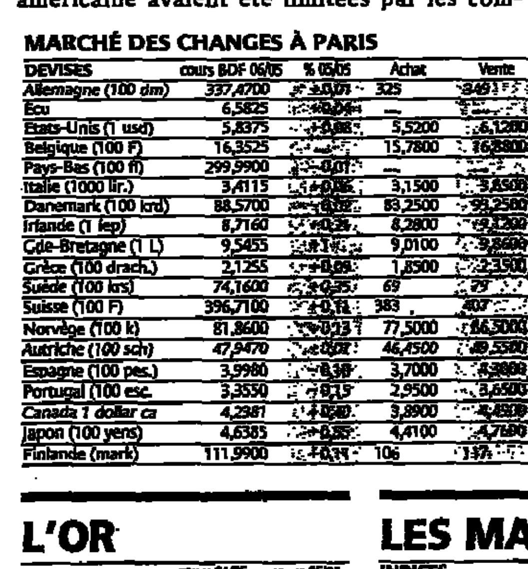

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/05	% 05/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4700	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5825	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8375	[illegible]	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,3525	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,9900	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4115	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,5700	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7160	[illegible]	8,2800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,5455	[illegible]	9,0100	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1255	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	74,1600	[illegible]	69	[illegible]
Suisse (100 F)	396,7100	[illegible]	383	[illegible]
Norvège (100 k)	81,8600	[illegible]	77,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9470	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9980	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2381	[illegible]	3,8900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6385	[illegible]	4,4100	[illegible]
Finlande (mark)	111,9900	[illegible]	106	[illegible]

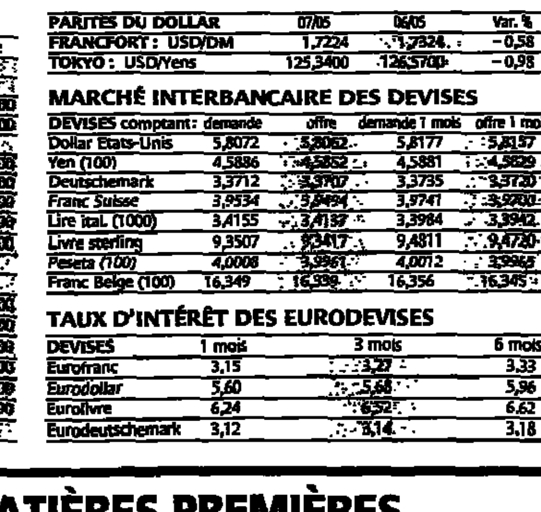

PARITÉS DU DOLLAR	07/05	06/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7224	1,7324	−0,58
TOKYO : USD/Yens	125,3400	126,5700	−0,98

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8072	[illegible]	5,8177	[illegible]
Yen (100)	4,5886	[illegible]	4,5881	[illegible]
Deutschemark	3,3712	[illegible]	3,3735	[illegible]
Franc Suisse	3,9534	[illegible]	3,9741	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4155	[illegible]	3,3984	[illegible]
Livre sterling	9,3507	[illegible]	9,4811	[illegible]
Peseta (100)	4,0008	[illegible]	4,0012	[illegible]
Franc Belge (100)	16,349	[illegible]	16,356	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,15	3,27	3,33
Eurodollar	5,60	5,68	5,96
Eurolivre	6,24	6,52	6,62
Eurodeutschemark	3,12	3,14	3,18

L'OR

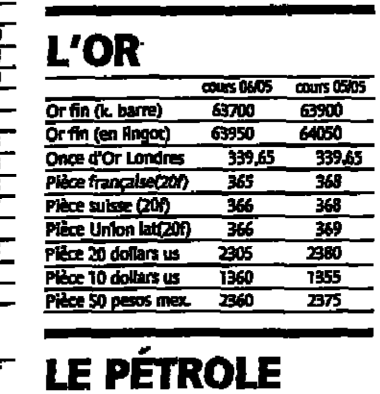

	cours 06/05	cours 05/05
Or fin (k. barre)	63700	63900
Or fin (en lingot)	63950	64050
Once d'Or Londres	339,65	339,65
Pièce française(20f)	365	368
Pièce suisse (20f)	366	368
Pièce Union lat(20f)	366	369
Pièce 20 dollars us	2305	2380
Pièce 10 dollars us	1360	1355
Pièce 50 pesos mex.	2360	2375

LE PÉTROLE

En dollars	cours 07/05	cours 06/05
Brent (Londres)	18,05	18,05
WTI (New York)	19,65	19,65
Light Sweet Crude	19,60	19,63

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/05	06/05
Dow-Jones comptant	156,96	[illegible]
Dow-Jones à terme	160,61	159,25
CRB	246,34	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2400,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2365,50	[illegible]
Aluminium comptant	1587,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1624	[illegible]
Plomb comptant	611	[illegible]
Plomb à 3 mois	622,50	[illegible]
Etain comptant	5692,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5750	[illegible]
Zinc comptant	1241,75	[illegible]
Zinc à 3 mois	1266	[illegible]
Nickel comptant	7245	[illegible]
Nickel à 3 mois	7425	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	472,60	469,18
Platine à terme	388,50	388,50
Palladium	157,90	156,20
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	405,25	394
Maïs (Chicago)	293	288,50
Grain. soja (Chicago)	893	894
Tourt. soja (Chicago)	297,20	299,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	16	16
Orge (Londres)	89,50	89,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1374	[illegible]
Café (Londres)	1635	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	312,50	312,60
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	70,28	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	73,35	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 7 MAI

Liquidation : 23 mai

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,30 %

CAC 40 : 2659,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1015	998	- 1,67	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	898	- 0,22	22/10/96
Renault (T.P.)	1650	1670	+ 1,21	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2150	2140	- 0,46	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1345	1320	- 1,85	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1030	[illegible]	—	01/08/96
Accor	873	875	+ 0,22	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	191,60	191	- 0,31	15/07/96
Air Liquide	877	829	+ 0,22	[illegible]
Alcatel Alsthom	653	652	- 0,15	26/07/96
Axa	360,80	363	+ 0,60	[illegible]
Axime	703	702	- 0,14	
Bail Investis.	835	825	- 1,19	12/07/96
Bancaire (Cie)	753	751	- 0,26	12/05/97
Bazar Hot. Ville	635	621	- 2,20	14/06/96
Bertrand Faure	278	278,90	+ 0,32	08/07/96
BIC	908	916	+ 0,88	15/01/97
BIS	490,20	490,20	—	01/07/96
B.N.P.	247	247,70	+ 0,28	18/07/96
Bollore Techno.	739	732	- 0,94	01/07/96
Bongrain	2251	2260	+ 0,39	15/05/96
Bouygues	540	537	- 0,55	02/08/96
Bouygues Offs.	145	141	- 2,75	
Canal +	1067	1071	+ 0,37	24/06/96
Cap Gemini	348,40	336	- 3,55	[illegible]
Carbone Lorraine	1408	1400	- 0,56	03/07/96
Carrefour	3688	3738	+ 1,35	28/04/97
Casino Guichard	275,50	271,50	- 1,45	10/06/96
Casino Guich.ADP	222,10	220	- 0,94	10/06/96
Castorama Dub.(Li)	867	879	+ 1,38	02/08/96
C.C.F.	257,10	258	+ 0,35	28/06/96
Cegid (Ly)	668	674	+ 0,89	26/06/96
Cerus Europ.Reun	33,35	33,20	- 0,44	[illegible]
Cetelem	663	668	+ 0,75	[illegible]
CGIP	1740	1745	+ 0,28	13/06/96
Chargeurs Intl	345,50	341,50	- 1,15	
Christian Dalloz	2260	2292	+ 1,41	
Christian Dior	867	860	- 0,80	02/12/96
Ciments Fr.Priv.B.	213	212,80	- 0,09	30/07/96
Cipe France Ly #	807	795	- 1,48	09/08/96
Clarins	736	738	+ 0,27	19/07/96
CLF-Dexia France	549	548	- 0,18	[illegible]
Club Mediterranee	441,90	438	- 0,88	24/06/96
Coflexip	318,90	318	- 0,28	02/08/95
Colas	803	806	+ 0,37	28/06/96
Comptoir Entrep.	11	10,90	- 0,90	15/07/92
Comptoirs Mod.	2760	2760	—	14/06/96
CPR	479	483	+ 0,83	[illegible]
Cred.Fon.France	65,10	65,10	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	188,10	189,50	+ 0,74	[illegible]
Credit National	341	345	+ 1,17	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	287,50	282,50	- 1,73	[illegible]
Damart	4850	4850	—	[illegible]
Danone	871	874	+ 0,34	[illegible]
Dassault-Aviation	1196	1140	- 4,84	25/06/96
Dassault Electro	616	601	- 2,43	[illegible]
Dassault Systemes	365	360	- 1,36	
De Dietrich	262,90	258,10	- 1,82	[illegible]
Degremont	447	447	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	853	855	+ 0,23	21/06/96
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,70	46,70	—	
DMC (Dollfus Mi)	135	133	- 1,48	[illegible]
Dynaction	139	139	—	[illegible]
Eaux (Gle des)	788	788	—	[illegible]
Eiffage	310	309	- 0,32	[illegible]
Elf Aquitaine	567	571	+ 0,70	[illegible]
Eramet	293	293	—	[illegible]
Eridania Beghin	867	874	+ 0,80	[illegible]
Essilor Intl	1602	1592	- 0,62	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1453	1453	—	[illegible]
Esso	523	523	—	[illegible]
Eurafrance	2517	2505	- 0,47	[illegible]
Euro Disney	9,65	9,60	- 0,51	[illegible]
Europe 1	1200	1190	- 0,83	[illegible]
Eurotunnel	6,65	6,65	—	
Filipacchi Medias	1310	1287	- 1,75	[illegible]
Fimalac SA	544	543	- 0,18	[illegible]
Finextel	122,40	117,50	- 4	[illegible]
Fives-Lille	460	459	- 0,21	[illegible]
Fromageries Bel	4320	4300	- 0,46	[illegible]
Galeries Lafayette	2324	2309	- 0,64	[illegible]
GAN	136,60	142	+ 3,95	[illegible]
Gascogne (B)	498	496	- 0,40	[illegible]
Gaumont #	435	441,90	+ 1,58	[illegible]
Gaz et Eaux	2575	2575	—	[illegible]
Geophysique	529	521	- 1,51	[illegible]
G.F.C.	532	532	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	517	511	- 1,16	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	151,50	150	- 0,99	[illegible]
GTM-Entrepose	331	335,80	+ 1,45	[illegible]
Guilbert	915	909	- 0,65	[illegible]
Guyenne Gascogne	1866	1885	+ 1,01	[illegible]
Havas	440	444	+ 0,90	[illegible]
Havas Advertising	670	668	- 0,29	[illegible]
Imetal	834	829	- 0,59	[illegible]
Immeubl.France	373,80	378,90	+ 1,36	[illegible]
Infogrames Enter.	804	800	- 0,49	
Ingenico	121	117,50	- 2,89	[illegible]
Interbail	222	224,50	+ 1,12	[illegible]
Intertechnique	1332	1350	+ 1,35	[illegible]
Jean Lefebvre	316	319	+ 0,94	[illegible]
Klepierre	824	824	—	[illegible]
Labinal	1454	1381	- 5,02	[illegible]
Lafarge	383,80	387	+ 0,83	[illegible]
Lagardere	180	176,90	- 1,72	[illegible]
Lapeyre	348,50	348,80	+ 0,08	[illegible]
Lebon	224	224	—	[illegible]
Legrand	990	989	- 0,10	[illegible]
Legrand ADP	675	674	- 0,14	[illegible]
Legris indust.	279,70	280	+ 0,10	[illegible]
Locindus	829	829	—	[illegible]
L'Oreal	2117	2112	- 0,23	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1402	1405	+ 0,21	[illegible]
Lyonnaise Eaux	549	550	+ 0,18	[illegible]
Marine Wendel	623	621	- 0,32	[illegible]
Metaleurop	71,50	69,50	- 2,79	[illegible]
Metrologie Inter.	13,80	13,36	- 3,19	
Michelin	326,50	328,70	+ 0,67	[illegible]
Moulinex	130,50	130	- 0,38	[illegible]
Nord-Est	129	129	—	[illegible]
Nordon (Ny)	420	411,10	- 2,11	
NRJ #	850	850	—	[illegible]
OLIPAR	84,80	84,50	- 0,35	
Paribas	371,30	373,80	+ 0,67	[illegible]
Pathe	1423	1440	+ 1,19	
Pechiney	217	216,70	- 0,13	[illegible]
Pernod-Ricard	306,50	308,60	+ 0,68	[illegible]
Peugeot	614	602	- 1,95	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2470	2452	- 0,72	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	503	502	- 0,19	[illegible]
Primagaz	575	576	+ 0,17	[illegible]
Promodes	1973	1980	+ 0,35	[illegible]
Publicis	552	543	- 1,63	[illegible]
Remy Cointreau	149	148	- 0,67	[illegible]
Renault	141	142	+ 0,70	[illegible]
Rexel	1584	1583	- 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc A	193,20	192,50	- 0,36	[illegible]
Rochette (La)	25,70	25,70	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6470	6350	- 1,85	[illegible]
Sade (Ny)	204	204	—	[illegible]
Sagem SA	2950	2960	+ 0,33	[illegible]
Saint-Gobain	782	796	+ 1,79	[illegible]
Saint-Louis	1405	1415	+ 0,71	[illegible]
Salomon (Ly)	435	428	- 1,60	[illegible]
Salvepar (Ny)	418,20	420	+ 0,43	[illegible]
Sanofi	558	559	+ 0,17	[illegible]
Sat	1615	1581	- 2,10	[illegible]
Saupiquet (Ns)	723	720	- 0,41	[illegible]
Schneider SA	329,90	328	- 0,57	[illegible]
SCOR	232	234,70	+ 1,16	[illegible]
S.E.B.	1039	1039	—	[illegible]
Sefimeg CA	452,50	451,50	- 0,22	[illegible]
SEITA	206,50	207	+ 0,24	[illegible]
Selectibanque	75,40	75,50	+ 0,13	[illegible]
SFIM	1033	1033	—	[illegible]
SGE	135,50	134,10	- 1,03	[illegible]
Sidel	430	427,20	- 0,65	[illegible]
Silic CA	900	890	- 1,11	[illegible]
Simco	517	514	- 0,58	[illegible]
S.I.T.A	1055	1065	+ 0,94	[illegible]
Skis Rossignol	133,60	131	- 1,94	[illegible]
Societe Generale	648	645	- 0,46	[illegible]
Sodexho Alliance	2696	2732	+ 1,33	[illegible]
Sommer-Allibert	215	220,10	+ 2,37	[illegible]
Sophia	233,80	234	+ 0,08	[illegible]
Spir Communication	508	505	- 0,59	[illegible]
Strafor Facom	447,20	446,70	- 0,11	[illegible]
Suez	290	291,60	+ 0,55	[illegible]
Synthelabo	719	711	- 1,11	[illegible]
Technip	620	624	+ 0,64	[illegible]
Thomson-CSF	182,40	183,10	+ 0,38	[illegible]
Total	484,30	485,80	+ 0,30	[illegible]
U.A.P.(Compagnie)	144,50	145,20	+ 0,48	[illegible]
UFB Locabail	505	504	- 0,19	[illegible]
UIC	25	25	—	[illegible]
UIF	443	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
UIS	204	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Uniball	572	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Union Assur.Fdal	705	[illegible]	- 1,98	[illegible]
Usinor Sacilor	89,40	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Valeo	367	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Vallourec	340	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Via Banque	196,90	[illegible]	- 1,98	[illegible]
Worms & Cie	368	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1475	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Elf Gabon	1695	[illegible]	- 1,17	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	414	[illegible]	—	[illegible]
Adecco S.A.	1919	[illegible]	- 2,13	[illegible]
Adidas AG #	607	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
American Express	402,40	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Anglo American #	375,60	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Amgold #	400	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17,40	[illegible]	- 0,57	[illegible]
A.T.T. #	193,20	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Banco Santander #	452,70	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Barrick Gold #	137	[illegible]	- 0,43	[illegible]
B.A.S.F. #	231	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bayer #	233	[illegible]	- 1,71	[illegible]
Cordiant PLC	12	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Crown Cork ord.#	315,80	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Crown Cork PF CV#	291	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Daimler Benz #	450	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
De Beers #	212,10	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Deutsche Bank #	311,80	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Dresdner Bank #	195	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Driefontein #	50,90	[illegible]	- 2,25	[illegible]
Du Pont Nemours #	630	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Eastman Kodak #	483,20	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
East Rand #	2,33	[illegible]	- 2,14	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,50	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Electrolux #	350	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Ericsson #	195,50	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Ford Motor #	206,90	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Freegold #	41,10	[illegible]	- 4,13	[illegible]
Gencor Limited #	24,05	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
General Elect. #	680	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
General Motors #	341,40	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Gle Belgique #	545	[illegible]	- 2,93	[illegible]
Grd Metropolitan	48,85	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Guinness Plc #	50,90	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Hanson PLC reg.	29,20	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Harmony Gold #	40,90	[illegible]	- 2,68	[illegible]
Hitachi #	59,50	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Hoechst #	■ 224,40	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
I.B.M #	959	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
I.C.I #	69	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Ito Yokado #	301,50	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Matsushita #	104,30	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Mc Donald's #	320	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Merck and Co #	541	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	59,90	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Mobil Corporat.#	775	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Morgan J.P. #	612	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7170	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	61,20	[illegible]	- 3,10	[illegible]
Nokia A	375,40	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Norsk Hydro #	281,20	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Petrofina #	2050	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Philip Morris #	252,20	[illegible]	- 3,52	[illegible]
Philips N.V #	312,60	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Placer Dome Inc #	102,50	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Procter Gamble #	754	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Quilmes	299	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Randfontein #	21,80	[illegible]	- 2,98	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	436,50	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Royal Dutch #	1059	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
R T Z #	93,30	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Sega Enterprises	154,10	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Saint-Helena #	30,50	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Schlumberger #	654	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
SGS Thomson Micro.	470	[illegible]	- 4,68	[illegible]
Shell Transport #	106,20	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Siemens #	328	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Sony Corp. #	442,80	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Sumitomo Bank #	71	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
T.D.K #	438,40	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Telefonica #	153,80	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Toshiba #	35,85	[illegible]	- 1,53	[illegible]
Unilever #	1152	[illegible]	- 0,17	[illegible]
United Technol. #	452	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Vaal Reefs #	349	[illegible]	- 2,29	[illegible]
Volkswagen A.G #	4020	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Volvo (act.B) #	161,30	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	145	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Yamanouchi #	130,60	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Zambia Copper	14,75	[illegible]	- 1,01	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,60	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	100,60	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,67	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,46	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,80	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,05	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,92	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,75	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,99	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,75	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,89	4,222
CRH 8,6% 92/94-03	117,48	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,01	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,30	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,58	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,47	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,82	4,142
Finansd.8,6%92-02#	115,72	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,59	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,01	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,31	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,35	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,55	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,40	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,44	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	125,06	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	125,20	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,80	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	997	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	65	65
Baccarat (Ny) ◆	531	[illegible]
Bains C.Monaco	572	[illegible]
Bque Transatlantl.	171,80	175
B.N.P.Intercont. ◆	590	590
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	462	[illegible]
Champex (Ny)	27	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	350	350
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1711	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	1061	[illegible]
Continental Ass.Ly. ◆	430,10	[illegible]
Darblay ◆	405	[illegible]
Didot Bottin	852	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3950	[illegible]
Ecia	930	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1700	[illegible]
Fichet Bauche	87,95	87,85
Fidei	40,65	[illegible]
Finalens	370	[illegible]
F.I.P.P. ◆	261	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	586	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	767	[illegible]
Foncina # ◆	485,10	[illegible]
Francarep	295	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A. ◆	1200	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1110	[illegible]
G.T.I (Transport)	230	[illegible]
Immobail	160	[illegible]
Immobanque	677	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	481	[illegible]
Lucia ◆	58	[illegible]
Monoprix ◆	250	[illegible]
Metal Deploye	404,90	[illegible]
Mors #	8,50	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	86,20	[illegible]
Optorg ◆	360	[illegible]
Paluel-Marmont	300	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1008	[illegible]
Parfinance	258	[illegible]
Paris Orleans	284	[illegible]
Promodes (CI)	1480	[illegible]
PSB Industries Ly	394,50	[illegible]
Rougier #	374	[illegible]
Saga	87,50	[illegible]
Salins du Midi	614	[illegible]
S.I.P.H.	260	[illegible]
Sofal	36	[illegible]
Sofragi	4740	[illegible]
Taittinger	2000	[illegible]
Tour Eiffel ◆	290	[illegible]
Vicat	506	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1791	[illegible]
Elyo ◆	315	[illegible]
Fidaxa	306	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1095	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	180	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1700	[illegible]
Hotel Lutetia	240	[illegible]
Hotels Deauville ◆	501	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	302	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10550	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Machines Bull	49,80	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	190	[illegible]
Matussiere Forest.	70,65	[illegible]
Moncey Financiere	2950	[illegible]
M.R.M. (Ly) ◆	207	[illegible]
Navigation Mixte	870	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	118,50	[illegible]
Pechiney CIP	233	[illegible]
Pechiney Intl	99	[illegible]
Poliet	501	[illegible]
Sabeton (Ly)	747	[illegible]
Samse (Ly)	839	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1153	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	[illegible]
Commerzbank AG	158	[illegible]
Fiat Ord	18,90	[illegible]
Gevaert	410,10	[illegible]
Gold Fields South	129,50	[illegible]
Kubota Corp.	26	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	43,75	[illegible]
Robeco	504	[illegible]
Rodamco N.V.	191	[illegible]
Rolinco	518	[illegible]
Sema Group Plc	123,50	[illegible]
Solvay SA	3400	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*

MERCREDI 7 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Aclal (Ns) #	40,90	40,95
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	460	460
AFE #	557	[illegible]
Aigle #	262	260
Albert S.A (Ns) ◆	123	123
Altran Techno. #	2007	[illegible]
Arkopharma#	344	345,50
Montaignes P.Gest.	2260	[illegible]
Assystem #	455	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	735	735
Bque Tarneaud(B)#	339,90	[illegible]
Bque Vernes	119,70	[illegible]
Beneteau #	801	800
B I M P	80	80
Boiron (Ly) #	709	711
Boisset (Ly)#	482,20	[illegible]
But S.A.	310	[illegible]
Cardif SA ■	739	[illegible]
C.E.E #	171	[illegible]
CFPI #	425	[illegible]
Change Bourse (M)	275	[illegible]
CNIM CA#	228	[illegible]
Codetour	373,50	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	509	[illegible]
Conflandey S.A.	295	[illegible]
C.A.Haute Normand.	320	[illegible]
C.A. Paris IDF	820	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	331,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	313,80	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	519	519
C.A. Oise CCI	298	[illegible]
Devanlay	540	[illegible]
Devernois (Ly)	635	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	75	75
Europ.Extinc.(Ly)#	405	405
Expand s.a	550	[illegible]
Factorem	695	[illegible]
Faiveley #	285	[illegible]
Finacor	77,60	77,60
Fininfo	738	[illegible]
Fructivie	678	[illegible]
Gautier France #	286,10	286,10
Gel 2000	56	55
GFI Industries #	984	975
Girodet (Ly) #	35	[illegible]
GLM S.A.	299,30	[illegible]
Grandoptic.Photo #	894	[illegible]
Cpe Guillin # Ly	195	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	256	[illegible]
Hermes internat.1#	1549	[illegible]
Hurel Dubois	555	[illegible]
ICBT Groupe # ◆	241	[illegible]
I.C.C.	140	[illegible]
ICOM Informatique	412	412
Idianova ◆	69	69
Int. Computer #	110	[illegible]
IPBM	64,80	[illegible]
Jacques Bogart #	165	[illegible]
M6-Metropole TV	585	[illegible]
Manitou #	720	[illegible]
Manutan	435	[illegible]
Marie Brizard #	950	950
Maxi-Livres/Profr. ◆	125	125
Mecelec (Ly)	69,80	[illegible]
MGI Coutier	290	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	135	[illegible]
Naf-Naf #	63,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	745	[illegible]
Onet #	1072	[illegible]
Paul Predault #	173,80	[illegible]
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	95,55	[illegible]
Phyto-Lierac #	405,80	[illegible]
Pochet ◆	850	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	223	[illegible]
Radiall #	720	[illegible]
Robertet #	1150	[illegible]
Rouleau-Guichard	368,60	[illegible]
Securidev #	119,10	[illegible]
Smoby (Ly)#	635	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	50	[illegible]
Sofibus ◆	368	[illegible]
Sogepag # ◆	190	[illegible]
Sogeparc (Fin)	878	[illegible]
Sopra	496	[illegible]
Steph.Kelian #	122	[illegible]
Sylea	506	[illegible]
Teisseire-France	180	[illegible]
TF1-1	579	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	300	[illegible]
Trouvay Cauvin #	120	[illegible]
Unilog	745	[illegible]
Union Fin.France	685	[illegible]
Viel et Cie #	137	[illegible]
Vilmorin et Cie #	454	[illegible]
Virbac	571	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	50	[illegible]
Belvedere	757	[illegible]
BVRP	295	[illegible]
Coil	215	[illegible]
Electronique D2	953	[illegible]
FDM Pharma n.	240	[illegible]
Genset ◆	290	[illegible]
Guyanor action B ◆	20,30	[illegible]
High Co. ◆	140,60	[illegible]
Infonie	122	[illegible]
Joliez-Regol ◆	85,50	[illegible]
Mille Amis	108,20	[illegible]
Naturex	101,60	[illegible]
Olitec	1420	[illegible]
Picogiga ◆	300	[illegible]
Proxidis	30	[illegible]
R21 Santé	320	[illegible]
Stelax	4,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 7 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	800	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	[illegible]
Mumm ◆	1217	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	151	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 6 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	136,85	130,33
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2414,93	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	880013	880013
Natio Court Terme	14133	14133
Natio Court Terme2	383809	383809
Natio Epargne	2204,34	2182,57
Natio Ep. Capital C/D	16886,98	16719,78
Natio Ep. Croissance	2970,68	2912,43
Natio Ep. Obligations	222,09	217,74
Natio Epargne Retraite	161,45	158,28
Natio Epargne Trésor	11189,98	11167,64
Natio Epargne Valeur	662,79	649,79
Natio Immobilier	1392,97	1365,66
Natio Inter	2099,65	2058,48
Natio Opportunités	194,68	190,86
Natio Patrimoine	1688,99	[illegible]
Natio Perspectives	1532,99	1502,93
Natio Placements C/D	78390,34	78390,34
Natio Revenus	1123,77	[illegible]
Natio Sécurité	11399,17	11399,17
Natio Valeurs	1307,66	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91929,25	91929,25
Oblig. tres caté. ◆	261,79	[illegible]
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D	791,92	768,85
Le Livret Portefeuille D	1051,71	1021,08
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2471,74	[illegible]
Patrimoine Retraite C	310,40	304,31
Sicav Associations C	2414,19	2414,19
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19553,44	19553,44
Mutual. dépôts Sicav C	19186,14	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	264,58	259,38
Ecur. Capicourt C	232,69	232,69
Ecur. Capitalisation C	247,40	247,40
Ecur. Distrimonétaire D.	10194,37	10194,37
Ecur. Expansion C	82307,60	82307,60
Ecur. Géovaleurs C	3412,58	[illegible]
Ecur. Investis. D	213,47	209,28
Ecur. Monépremière	11270,20	11270,20
Ecur. Monétaire C	12986,60	12986,60
Ecur. Monétaire D	12368,09	[illegible]
Ecur. Trésorerie C	319,08	319,08
Ecur. Trimestriel D	2026,80	2026,80
Eparcourt-Sicav D	191,51	191,51
Géoptim C	12505,77	[illegible]
Géoptim D	12170,57	[illegible]
Horizon C	2139,52	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	102,77	102,77
Sensipremière C	12960,35	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11927,19	11927,19
Ecur. Sécuripremière C	11903,27	[illegible]
CNCA CRÉDIT AGRICOLE		
Ampla ○	119124,73	119124,73
Atout Amérique	169,71	165,57
Atout Asie	107,19	104,58
Atout Futur C	766,03	747,35
Atout Futur D	721,12	703,53
Coexis	1941,59	[illegible]
Dieze	2128,47	[illegible]
Eficash ○	945272,94	945272,94
Epargne-Unie	202,21	197,28
Eurodyn	2456,35	[illegible]
Indicia ◆	1637,95	[illegible]
Moné.JC ○	11905,28	11905,28
Moné.JD ○	11526,81	11526,81
Oblifutur C	539,61	[illegible]
Oblifutur D	517,06	[illegible]
Oraction	1788,46	1744,84
Revenu-Vert	1209,18	[illegible]
Sévéa ◆	117,83	114,96
Synthésis	17751,28	[illegible]
Uni Association ○	120,31	120,31
Uni Foncier	1411,82	1377,39
Uni France	818,59	[illegible]
Uni Garantie C	1867,18	[illegible]
Uni Garantie D	1428,09	[illegible]
Uni Régions	1834,44	[illegible]
Univar C ○	308,42	308,42
Univar D ○	302,56	302,56
Univers Actions	234,74	229,01
Univers-Obligations	240,18	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	711,01	[illegible]
Francic Pierre	137,71	[illegible]
Francic Régions	1973,56	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1116,82	[illegible]
Cicamonde	1534,99	[illegible]
Convertcic	392,59	[illegible]
Ecocic	1670,64	[illegible]
Mensuelcic	10196,01	[illegible]
Oblicic Mondial	3797,80	[illegible]
Oblicic Régions	1216,22	[illegible]
Rentacic	165,78	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1367,67	[illegible]
Lion 20000 C	17103,20	[illegible]
Lion 20000 D	16406,54	[illegible]
Lion Association C	10995,70	[illegible]
Lion Association D	10995,70	[illegible]
Lion Court Terme C	26292,21	[illegible]
Lion Court Terme D	23840,12	[illegible]
Lion Plus C	1544,58	[illegible]
Lion Plus D	1473,38	[illegible]
Lion Trésor	2404,25	[illegible]
Oblilion	2057,88	[illegible]
Sicav 5000	707,79	[illegible]
Slivafrance	1191,51	[illegible]
Slivam	558,72	[illegible]
Slivarente	250,92	[illegible]
Slivinter	737,82	[illegible]
Trilion	5244,57	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2312,43	[illegible]
CM Option Equilibre	261,55	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	160,25	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	913,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	133,74	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22856,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1581,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1857,39	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,82	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	852,71	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19558,33	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	844,59	[illegible]
St-Honoré Pacifique	775,54	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1826,63	[illegible]
Stratégie Actions	1092,76	[illegible]
Stratégie Rendement	1944,60	[illegible]
[redacted]		
Amplitude Monde C	1000,03	[illegible]
Amplitude Monde D	954,04	[illegible]
Amplitude Europe C/D	149,07	[illegible]
Elanciel D	172,51	[illegible]
Emergence Poste D	139,21	[illegible]
Géobilys C	644,92	[illegible]
Géobilys D	615,53	[illegible]
Intensys C	117,59	[illegible]
Intensys D	110,52	[illegible]
Latitude C	147,93	[illegible]
Latitude D	134,77	[illegible]
Oblitys D	612,24	[illegible]
Plénitude D	195,86	[illegible]
Poste Gestion C	14792,72	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5312,39	[illegible]
Solstice D	2364,81	[illegible]
Thésora C	976,94	[illegible]
Thésora D	865,20	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37849,90	[illegible]
Actimonétaire D	30820,23	[illegible]
Cadence 1 D	1075,42	[illegible]
Cadence 2 D	1066,53	[illegible]
Cadence 3 D	1066,04	[illegible]
Capimonétaire C	408,80	[illegible]
Capimonétaire D	379,83	[illegible]
Sogeoblig C/D	9148,97	[illegible]
Interoblig C	7224,01	[illegible]
Intersélection France D	701,27	[illegible]
S.G. France opport. C	2009,04	[illegible]
S.G. France opport. D	1917,89	[illegible]
Sogenfrance C	1782,17	[illegible]
Sogenfrance D	1628,99	[illegible]
Sogépargne D	311,01	[illegible]
Soginter C	2335,48	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1519,56	[illegible]
Sogéliance D	1729,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	193,20	[illegible]

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 42 17 39 47

هكذا من الأصل

MÉDECINE Le docteur David D. Ho, l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du traitement du sida par trithérapie, assure, dans une étude publiée par la revue *Nature*, que l'éradication du VIH pourrait être obtenue grace à l'association de trois médicaments administrés durant une période comprise entre deux et trois ans. ● DES SCIENTIFIQUES d'autres laboratoires établissent, dans la publication américaine *Science*, que dans un organisme infecté soumis d'emblée à une trithérapie efficace les tissus lymphoïdes ne constituent pas le « sanctuaire » tant redouté de la maladie. ● CES ÉTUDES, même si elles semblent prometteuses pour l'avenir, doivent être appréciées avec précaution. Des spécialistes rappellent que l'éradication ne pourra être établie que lorsque l'arrêt de la trithérapie ne sera pas suivi d'une reprise de l'infection.

Des scientifiques font état de nouveaux espoirs dans la lutte contre le sida

Des travaux publiés simultanément dans des revues scientifiques confirment l'efficacité des nouvelles trithérapies médicamenteuses. Un traitement continu durant deux à trois ans pourrait entraîner l'élimination totale du VIH de l'organisme des maladés infectés

ÉVOQUÉE, avec toutes les précautions d'usage dans les milieux scientifiques, lors de la dernière conférence sur les rétrovirus organisée à Washington (*Le Monde* du 25 janvier), l'éradication de l'infection par le virus du sida (VIH) apparaît aujourd'hui comme un objectif qui pourrait, raisonnablement, être atteint. Une série de travaux publiés conjointement dans deux des plus prestigieuses revues scientifiques internationales confirment les espoirs nés des nouvelles thérapeutiques médicamenteuses du sida. Ils laissent espérer que la collaboration des virologistes, des médecins et des chercheurs de l'industrie pharmaceutique permettra d'obtenir, un jour prochain, chez certains malades, l'éradication du VIH au sein de leur organisme.

ENCOURAGEANTE PRÉDICTION

Le premier de ces travaux est signé dans les colonnes du prochain numéro de la revue britannique *Nature* (daté du 8 mai) par une équipe de chercheurs américains et finlandais dirigée par le docteur David D. Ho (Aaron Diamond Research Center, université Rockefeller, New York). Le docteur Ho avait été, en 1994, l'un des premiers chercheurs à pouvoir expérimenter les trithérapies, ces associations de molécules antirétrovirales incluant des antiprotéases, nouvelle famille de substances actives contre la réplication du VIH.

Le docteur Ho, qui ne cache pas son enthousiasme quant aux perspectives ouvertes par cette approche thérapeutique, dispose ainsi de l'une des meilleures expériences – et du plus grand recul – dans ce domaine. Travaillant avec la firme pharmaceutique américaine Agouron sur des crédits publics et privés, il publie aujourd'hui de nouvelles données et conclut que l'éradication du VIH pourrait être obtenue grâce à l'association de trois médicaments (lamivudine, zidovudine et l'antiprotéase nelfinavir), administrée durant une période comprise entre deux et trois ans.

Pour aboutir à cette conclusion, l'équipe du docteur Ho analyse les données biologiques qu'elle a pu réunir sur huit personnes infectées par le VIH et qui n'avaient jusqu'alors jamais été traitées par des médicaments antirétroviraux. C'est ensuite un modèle mathématique sophistiqué, fondé sur ce que l'on sait de la physiologie des cellules infectées et de la cinétique de la progression virale dans l'organisme, qui lui permet de formuler cette encourageante prédiction. Dans le même temps, le docteur Ho et ses collaborateurs soulignent que ces réels progrès ne doivent pas, pour autant, laisser penser que l'on est sur le point de détenir un traitement définitif du sida.

Tout en saluant la réalité et la portée des travaux de l'équipe américaine et l'avancée clinique majeure fournie par les trithérapies, la plupart des spécialistes rappellent l'incertitude fondamentale qui impose de relativiser les résultats observés, même quand ces derniers sont spectaculaires. La diminution considérable de la quantité de virus dans le sang circulant, diminution telle qu'il peut devenir indétectable par les meilleures techniques de dépistage actuellement diponibles, permet-elle d'extrapoler à l'ensemble des tissus de l'organisme ? Existe-t-il, en d'autres termes, un « sanctuaire » cellulaire ou tissulaire au sein duquel le VIH serait protégé de l'action des trithérapies et d'où, lors de l'arrêt du traitement, il pourrait à nouveau exercer son action pathogène ?

L'histoire naturelle de la maladie et les nombreux travaux conduits ces dernières années n'étaient pas, de ce point de vue, très rassurants. Outre les cellules du système immunitaire, qu'il infecte et où il se multiplie avant de les détruire, le VIH est aussi présent dans les organes dits lymphoïdes (qui participent à la formation des lymphocytes, comme la rate, le thymus, les ganglions lymphatiques ou les amygdales), où les quantités virales peuvent être jusqu'à 10 000 fois supérieures à celles du sang circulant. Or c'est justement sur ce terrain qu'une autre recherche, publiée dans le prochain numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, fournit, là encore, des raisons d'espérer.

Ce travail a été mené par un groupe de chercheurs américains et néerlandais travaillant en collaboration avec les firmes pharmaceutiques Abbott et GlaxoWellcome et dirigé par Aschley T. Haase (université de Minnesota, Minneapolis). Ils expliquent en substance avoir étudié la cinétique de l'infection par le VIH dans les tissus d'organes lymphoïdes (les amygdales) de patients traités par trithérapie (ritonavir, zidovudine et lamivudine). Trente huit personnes ont participé a cette étude.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, les analyses des tissus ont montré que cette trithérapie permettait d'obtenir une réduction massive de la présence virale, réduction du même ordre que celle obtenue dans le sang circulant.

TROISIÈME RECHERCHE

Après six mois de ce traitement, les auteurs de la publication de *Science* ont ainsi obtenu une réduction de 99,9 % de la présence du VIH. On peut ainsi espérer que, dans un organisme infecté soumis d'emblée à une trithérapie efficace, les tissus lymphoïdes ne constituent pas le « sanctuaire » tant redouté.

Enfin, une troisième recherche va dans le même sens. Publiée dans *Nature* et signée par un groupe américain dirigé par Robert F. Silliciano (université John-Hopkins, Baltimore), elle établit que, durant la phase asymptomatique du sida (celle comprise entre l'infection et l'apparition des premiers symptômes), le nombre des cellules infectées par le VIH dans les tissus lymphoïdes est relativement peu élevé. C'est un argument supplémentaire pour penser que les trithérapies antirétrovirales gagneraient encore en efficacité si elles étaient administrées au plus tôt après le geste infectant.

Jean-Yves Nau

La multiplication des approches thérapeutiques

LES TROIS PUBLICATIONS de *Nature* et *Science* et les commentaires qui les accompagnent s'inscrivent dans un contexte nouveau de la prise en charge des malades du sida caractérisé par les résultats cliniques parfois spectaculaires observés chez certains malades bénéficiant des trithérapies. Face à l'enthousiasme de certains biologistes ou cliniciens, des spécialistes estiment indispensable de ne pas brûler les étapes, de ne pas extrapoler trop vite.

« Les résultats obtenus par les cliniciens sont une chose, parler d'éradication du VIH au sein d'un organisme infecté en est une autre, a déclaré au *Monde* le professeur Simon Wain-Hobson (Institut Pasteur de Paris). *Nous avons tellement entendu, ces dernières années, d'annonces thérapeutiques prometteuses, nous en avons tellement vu avec ce virus... Il faut garder en mémoire que le VIH s'est toujours montré plus subtil qu'on l'imaginait, que les mécanismes physiopathologiques se sont toujours révélés plus complexes que prévu. Face à lui, il faut des armes en béton armé, pas seulement en béton. »*

D'autres spécialistes rappellent que l'éradication ne pourra être établie que lorsque l'arrêt de la trithérapie ne sera pas suivie d'une reprise de l'infection, et que l'on ne dispose pas encore de données claires quant au possible rôle de « sanctuaire » que pourraient jouer les tissus du système nerveux central. *« Jusqu'à aujourd'hui, on a systématiquement observé une réémergence de la présence de virus dans le sang quand les malades bénéficiant d'une trithérapie interrompaient, pour des raisons diverses, le traitement »*, rappelle, dans le dernier numéro de *Médecine et hygiène* (daté du 30 avril), le professeur L. Perrin (hôpital cantonal universitaire, Genève), qui fut avec le docteur David Ho l'un des premiers à s'engager dans la voie des trithérapies. On peut ainsi, dès maintenant, mesurer les difficultés éthiques et techniques qui se poseront pour obtenir la démonstration de la réalité de l'éradication du VIH chez une personne donnée.

Le professeur Perrin souligne que les données aujourd'hui disponibles concernant l'histoire naturelle de la maladie et le génie infectieux du VIH font que *« le traitement antiviral est plus efficace s'il est introduit tôt dans la maladie »*, que les effets secondaires liés aux traitements (céphalées, nausées, malaises) sont plus marqués chez les patients se trouvant à un stade avancé de la maladie, et que les trithérapies incluant un inhibiteur de la protéase sont nettement moins efficaces chez les personnes qui durant plusieurs années ont été traitées avec des inhibiteurs de la transcriptase inverse. Plusieurs travaux sont en cours qui visent à éradiquer l'infection chez des personnes qui viennent d'être contaminées par le VIH.

« D'autres approches thérapeutiques seront certainement proposées dans les années à venir, explique-t-il. *Par exemple, l'adjonction au traitement antiviral spécifique de cytokines ou de modulateurs de la réponse immune comme des vaccins actuellement en développement. »* Ces compléments thérapeutiques pourraient se révéler d'autant plus intéressants qu'un traitement antirétroviral durant plusieurs années risque d'être vécu comme contraignant par des personnes n'ayant pas eu à souffrir des symptômes cliniques de la maladie. Avec le temps, le sida, ou plus précisément l'infection par le VIH, pourrait, dans les pays industrialisés du moins, se transformer en une pathologie chronique imposant une surveillance et une prise en charge médicale spécialisée.

J.-Y. N.

La sécheresse fait les beaux jours de l'archéologie aérienne

Le déficit en eau des sols favorise le repérage des vestiges et des sites anciens sous les terres cultivées

« ON REFAIT un passage à contre-jour ! » L'avion de tourisme – un Cessna 172 à ailes hautes, afin de ne pas gêner la vision – vire et, à basse altitude, survole un champ de colza en fleur. *« Là, regarde ! »*, s'exclame soudain la jeune archéologue, assise à côté du pilote. Déjà, son collègue photographe, installé à l'arrière de l'appareil, a fixé sur sa pellicule une mystérieuse tache ovale qui se détache, en vert, sur le tapis jaune du colza. *« Probablement une ancienne mare »*, pronostique-t-il. Bientôt, son attention est attirée par un quadrilatère régulier, dont le pourtour sombre tranche avec le vert tendre d'une parcelle de blé. *« Un enclos fossoyé »*, diagnostique-t-il sans hésiter. *« Mais de quelle époque ? Romaine ou antérieure ? »*

En cette claire matinée printanière, rafraîchie par une brise légère dissipant la brume au sol, Hélène Grimaud et Pascal Laforest, du service archéologique des Yvelines, ont choisi d'effectuer des repérages aériens au-dessus de la commune de Richebourg, à l'ouest du département, autour du lieu-dit au toponyme suggestif la Pièce du fient. C'est là qu'au milieu des années 70 a été découverte une importante villa – une ferme – gallo-romaine, occupée jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère et présentant le seul exemple connu en France de jardins antiques, plantés de cyprès, de sapins et d'épicéas, entre lesquels cheminait une pergola. Fouillée par le club local, puis par le service départemental, l'exploitation agricole n'a pas encore livré tous ses secrets. En prenant de la hauteur, les archéologues espèrent localiser de nouveaux bâtiments.

Vu du ciel, le sol constitue en effet un passionnant livre d'histoire qui conserve, enfouie, la mémoire des occupations humaines passées. Dans certaines conditions, il se déchiffre aussi distinctement qu'un relevé de géomètre. D'anciens fossés comblés, gorgés d'humidité, sont révélés par une végétation plus précoce, plus drue. A l'inverse, des vestiges de murs se devinent à un couvert végétal tardif, rabougri, ou plus vite desséché sur leur tracé. Les anomalies phytologiques, les disparités de teintes et de croissance, les écarts de floraison, mais aussi les taches de rosée ou de givre l'hiver, ainsi que les ombres portées, sous une lumière rasante, par des cultures plus ou moins hautes, sont autant d'indices d'un site enseveli.

PASCAL LAFOREST/SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Découvert à la faveur de la sécheresse de 1976, le site gallo-romain de Jouars-Pontchartrain, dans les Yvelines, constitue un témoignage unique, dans le nord de la France, d'une ville antique abandonnée, au Ve ou au VIe siècle, probablement en raison d'une montée de la nappe phréatique. De récentes observations aériennes ont révélé le tracé (en clair sur la photo) d'un nouveau quartier d'habitations organisé autour d'une rue principale et complété (à droite) par un petit temple.

DÉJOUER LES PIÈGES

Encore faut-il un œil exercé. Car ces indications sont éphémères et souvent trompeuses. *« Quand on part en prospection, on n'est jamais sûr de ramener une information,* relate Pascal Laforest. *On est tributaire de la météo, de la luminosité, de l'état et du type des cultures : dans les champs de betteraves, de colza ou de petits pois, les marques sont très nettes, mais dans le maïs, elles sont beaucoup moins lisibles. »* Il faut donc survoler régulièrement les mêmes secteurs et apprendre à déjouer les pièges. A ne pas confondre, par exemple, un cercle d'arrosage avec une tombe protohistorique, un réseau de drainage ou un gazoduc avec une voie romaine, une tranchée de la Grande Guerre avec un enclos médiéval. Il reste, ensuite, à vérifier les observations sur le terrain et à réaliser une datation précise du lieu.

Le malheur des agriculteurs faisant le bonheur des archéologues, le déficit hydrique, que les épisodes pluvieux actuels sont loin de pouvoir combler, constitue pour la détection aérienne *« une véritable aubaine »*, confie Béatrice Labat, médiateur du patrimoine des Yvelines. Les plantes recherchent l'eau, devenue rare. Les inégalités de pousse sont plus apparentes, les contrastes de tons plus nets.

« La campagne 1996 nous a permis d'engranger une moisson fabuleuse de découvertes, comme nous n'en avions plus connue depuis la grande sécheresse de 1976. De mai à juillet, les conditions de lecture des paysages étaient exceptionnelles : une quarantaine de sites inconnus ont été alors identifiés. » Parmi cette collecte miraculeuse, un grand nombre d'enceintes fossoyées qui, à l'époque gauloise, faisaient souvent office de dépotoirs – de véritables mines pour les archéologues –, ainsi que plusieurs habitats gallo-romains.

Partout, la saison écoulée s'est montrée fertile en « trouvailles ». A Meilleray (Seine-et-Marne), ce sont les ruines d'un théâtre et de deux propriétés gallo-romaines qui ont été aperçues au milieu des blés. A Cerneux, dans le même département, c'est un habitat fortifié du bas Moyen Age qui est apparu dans un carré de légumineuses...

La campagne 1997, engagée un mois plus tôt que la précédente, s'annonce au moins aussi féconde. *« Les nappes phréatiques,* observe Béatrice Bouet, du service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, *n'ont pas eu le temps de se reconstituer depuis l'an dernier. Pour la prospection aérienne, c'est l'idéal. »*

Pierre Le Hir

Inventorier pour protéger

La prospection aérienne, apparue avec la première guerre mondiale, est devenue aujourd'hui une alliée très précieuse pour les archéologues chargés de dresser et de mettre à jour l'inventaire, commune par commune, de tous les sites préhistoriques ou historiques connus. Cette « carte » archéologique de la France, disponible sous forme de base informatique nationale, recense à ce jour près de 250 000 sites, dont le descriptif est complété par divers éléments documentaires : cartes anciennes, études bibliographiques, produits de fouilles... Ce travail de repérage, mené à l'origine dans un objectif de recherche scientifique, sert désormais à la gestion des sols et à l'aménagement du territoire. Les services régionaux de l'archéologie sont saisis de tous les dossiers d'urbanisme, notamment des projets autoroutiers ou ferroviaires, pouvant entraîner un « risque » archéologique et nécessiter soit une modification des plans, soit des fouilles de sauvetage.

DÉPÊCHES

■ ***ÉGYPTOLOGIE* : une nouvelle pyramide**, datant de 2300 av. J.-C., a été découverte à Saqqara, au sud du Caire, par une équipe d'archéologues français. Ce monument serait la cinquième pyramide de reine mise au jour dans la nécropole des reines, près de la pyramide du pharaon Pépi Ier (VIe dynastie, sous l'Ancien Empire), dans la région de Chawaf. Les fouilles de la mission, placée sous la direction scientifique de Jean Leclant et qui relève du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sont dirigées par Audran Labrousse, de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO). – *(AFP.)*

■ **TÉLESCOPE : l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera)** vient de mettre au point un nouveau banc d'optique adaptative, technique qui permet de s'affranchir en partie des turbulences de l'atmosphère qui gênent l'observation astronomique. Ce dispositif, qui utilise une caméra capable de prendre 2 000 images par seconde permettant d'effectuer 100 corrections de mise au point dans le même temps, a été testé avec succès pour observer l'astéroïde Vesta. Il est actuellement utilisé par l'astronome Antoine Labeyrie pour détecter des planètes hors du système solaire.

■ **NUCLÉAIRE : le réacteur numéro 1 de la centrale nucléaire** de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) a été mis à l'arrêt, à la suite d'une anomalie de fonctionnement, constatée dans la nuit de samedi 3 à dimanche 4 mai, de l'une des 36 grappes de commande servant à réguler la puissance du réacteur. Des contrôles vont être effectués *« sur l'ensemble du dispositif de barres de commande du réacteur »* pour déterminer l'origine de cet incident, indique EDF, qui assure que *« cet événement n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur l'environnement »*.

Guillaume de Monfreid, architecte-trotteur

Le petit-fils de l'écrivain-navigateur redessine à sa manière les paysages afro-asiatiques qui ont tant fasciné « l'aventurier de la mer Rouge »

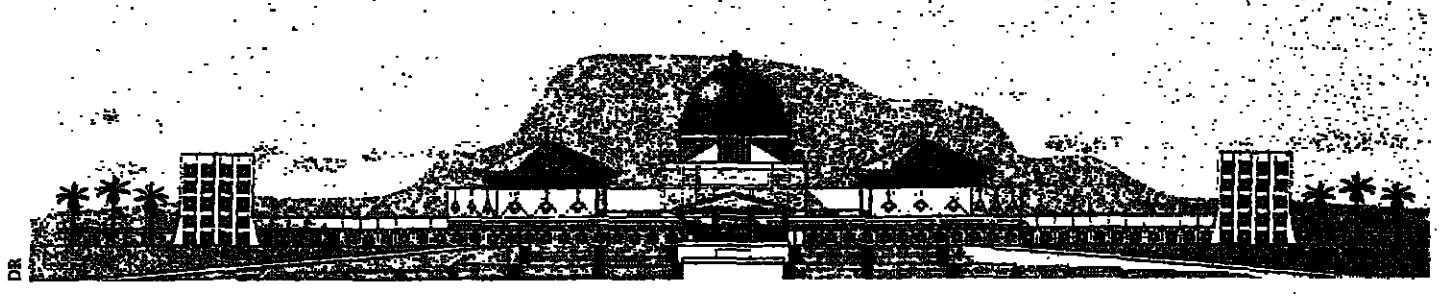

DR

UN NOM universellement connu sur une vitrine parisienne inconnue. On entre et on se trouve devant les îlots noirs de solitude, les felouques faussement innocentes, les palmeraies clairsemées, les bazars anarchiques du Sud, tout le décor ingrat et attirant des récits d'Henry de Monfreid, comme tracé par lui, d'une main ferme et légère, à l'encre de Chine. Le vieux baroudeur est mort nonagénaire en *1974* en fumant tranquillement sa pipe d'opium, au fin fond du Berry, laissant derrière lui entre cinquante et cent volumes, on ne sait plus trop, tous fondés sur sa vie plus qu'aventureuse entre Afrique noire, Islam, océan Indien, Abyssinie et mer d'Oman.

L'auteur des dessins se présente, et on est bouche bée : même épaisse chevelure, même regard en vrille, même silhouette sèche et nerveuse. Guillaume de Monfreid, architecte DPLG, est bien le petit-fils d'Henry, son portrait « tout craché ». Ses croquis *afro-asiatiques*, il ne les a pas religieusement brossés sur les traces de « grand-père », même si les itinéraires des carrières différentes des deux hommes se sont croisées et continuent de le faire, au hasard des commandes passées à Guillaume. Ainsi, cette cité administrative de Bal-Haf, localité du littoral yéménite, loin à l'ouest d'Aden. Aden, d'où Henry de Monfreid fut chassé par les Anglais, qui se méfiaient de ce Français n'obéissant à personne quoique réputé franc-maçon, ennemi personnel du Négus et sympathisant libre du Duce. Une commande *néogaulliste a échappé un jour* au petit-fils à cause, dit-on, des opinions peu orthodoxes de l'aïeul...

Le régime militaire du Nigeria ne s'embarrasse pas, lui, de vieilles rancœurs historiques, et le général Sani Abacha n'est rien moins que démocrate : mais il est francophile et a décidé de placer le français sur un pied d'égalité avec l'anglais dans son pays. Bouygues a construit la cathédrale d'Abuja, la nouvelle capitale fédérale. C'est dans ce Brasilia islamo-chrétien de l'Ouest africain que les autorités nigérianes ont demandé à Guillaume de Monfreid de dessiner un complexe parlementaire *« avec dôme en cuivre haut de cinquante mètres, accrochant l'éclat solaire »*. A cette contrainte près, le concepteur a eu carte blanche pour insérer *Assembly Block* au pied des 400 mètres de la masse granitique d'Aso-Rock, colline fétiche d'Abuja.

UN HANGAR EN LANGUEDOC

On était fin 1996 ; sénateurs et députés doivent être dans les lieux en 1998. Il a donc fallu *« aller très vite, dessiner le premier jet sans té, ni équerre »*. Un peu comme une commande de livre urgente, sur l'esclavage ou les naufrageurs, à Henry de Monfreid au milieu des années 30. Dans l'écriture martiale du romancier, dans son sudisme organisé, dans son orthographe simplifiée (*hachich* au lieu de « haschisch », *cheik* au lieu de « cheikh », etc), il y a l'annonce des esquisses de voyages réduites à l'essentiel et des lignes architecturales simples et souples du descendant-sosie. Parenté par le sang, parenté par la sensibilité.

Tel séjour dans la péninsule indochinoise, à propos d'une réalisation francophone à Hanoï, visant à transformer un édifice sino-colonial en centre informatique, aurait peut-être pu permettre à Guillaume de faire connaissance avec la veine « affaires », qui marqua une partie de l'itinéraire d'Henry et lui fournit maints sujets de récits épicés. L'architecte s'est contenté de comparer ces récits avec lesdits familiaux, d'inciter à telle ou telle réédition d'un volume particulièrement sulfureux ou à la prochaine publication des lettres de la première femme d'Henry, l'Allemande Armgart Frendenfeld, épousée non sans panache à la veille de la Grande Guerre. Ou encore faciliter la réalisation de téléfilms, tel celui qui se prépare, inspiré par la relation Monfreid-Kessel, dont tout le violent impact, existentiel et littéraire, transparaît dans *Fortune carrée* que l'académicien publia en 1955. Le culte discret de Guillaume à l'endroit de son aïeul emprunte parfois des chemins inattendus pour se manifester, comme la réalisation de ce... hangar viticole, véritablement royal avec ses quatre tours d'angle en brique orangée pour abriter les outils et son toit de tuile romaine, au milieu des vignes de ce Languedoc, qui justement joua un rôle déterminant dans la saga Monfreid.

C'est là que le soleil commence à devenir meurtrier, c'est là que l'écrivain-navigateur commença à tanner son cuir. Son domaine s'inscrirait bientôt sur les flots, dans un triangle Djibouti-Mombasa-Bombay. Le vieil homme, qui quitta notre monde lorsque son petit-fils n'avait pas vingt-cinq ans, n'en reviendrait sans doute pas de voir combien l'architecture, aujourd'hui, peut faire voyager et de constater que le champ d'action de Guillaume va de l'Aude à l'Angola (le jardin d'enfants de Luanda) ou de Sophia-Antipolis à Port Harcourt (une base-vie d'Elf-Nigeria). Son instinct aventureux sourirait sans doute de voir qu'en Angola le jeune architecte dut un jour concevoir des loggias selon des angles empêchant les balles perdues de militaires plus que facétieux de causer des drames dans les appartements bourgeois... Esprit Monfreid, pas mort !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

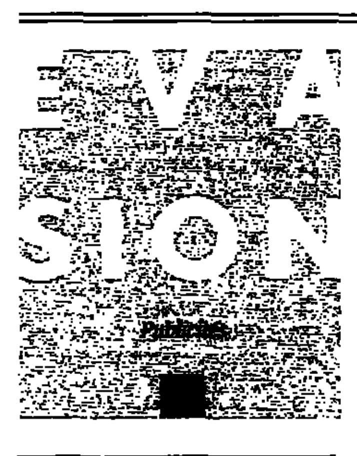

DR

Au pied de la colline sacrée qui domine Abuja, la nouvelle capitale nigériane, Guillaume de Monfreid a planté la silhouette afro-oriento-classique du Parlement, dégagée par une esplanade de 3 hectares. Les dessins de voyage de l'architecte, à Hanoï, Téhéran ou Port Saïd, s'attachent aussi bien à faire ressortir les partis architecturaux que des traits de la vie quotidienne.

★ **L'œuvre d'Henry de Monfreid est publiée essentiellement par Grasset. Deux titres épuisés sont *prévus pour octobre : La Légende de Majelis* et *Le Drame éthiopien*. Guillaume de Monfreid collabore pour 1998 à un projet de livre-album sur son grand-père, chez Arthaud. En attendant, on ne s'ennuiera pas en lisant *L'Incroyable Henry de Monfreid*, biographie non romancée due à Daniel Grandclément (Grasset, 1990, 420 p., 135 F). Le Musée Monfreid, 36300 Ingrandes, tél. : 02-54-37-42-11, est une étape dépaysante en Berry.**

Maison de campagne à la carte

Ô les beaux jours ! Envie d'un matin de rosée et du parfum de l'herbe mouillée. Envie d'ajoncs juste éclos aux effluves de noix de coco. Envie d'embruns salés et de landes iodées. Envie d'une maison d'autrefois et d'un vrai feu de bois. A lire l'édition 1997 des *Chambres d'hôtes de prestige et gîtes de charme* (Gîtes de France, Maisons de la presse, 120 F), on ne sait que choisir. Un presbytère du XVIIIe siècle, au cœur du pays d'Auge, avec cheminées d'époque, ou une chaumière à colombages entre Deauville et Honfleur ? Ces deux villégiatures se louent autour de 1 200 F pour le week-end, ou 1 600 F la semaine, en basse saison, avec trois chambres doubles et une cuisine bien équipée.

● Aux alentours de la cité médiévale de Salers, c'est une ancienne grange, aménagée pour six, disposant de piscine et tennis privés (2 500 F la semaine en mai). Tandis que, en Bretagne, voilà une ferme de granit doré (avec billard et piscine couverte, 3 500 F la semaine à dix, hors saison). Près d'Evreux, une cidrerie du XIXe, meublée d'époque, loge huit personnes (1 800 F le week-end). Dans l'Avallonnais, à 8 kilomètres de Vézelay, c'est un château XVIIe baigné par un étang que l'on occupe à dix (2 500 F le week-end).

● A ces cinquante gîtes ruraux choisis *s'ajoutent les 43 000 maisons* de campagne présentées dans chacun des 95 *guides* départementaux (3615 Gîtes de France). Précisons que le guide national répertorie chaque année les nouvelles adresses : 2 500 pour l'édition 1997. Les descriptifs révèlent les aménagements et la situation de la maison (de 1 à 4 *épis pour une* bâtisse indépendante avec jardin privatif). La mention *« de caractère »* garantit l'authenticité d'une vieille bâtisse aménagée dans les règles de l'art : compter de 600 à 1 200 F, le week-end (2 à 8 personnes, confort 3 épis). La région Midi-Pyrénées consacre un livret à ce thème. *Location, gîtes et chambres d'hôtes de caractère* dévoile une quarantaine d'étapes (4-7 personnes : 700-1 100 F le week-end, tél. : 05-61-13-55-50).

● Créés en 1954 pour *« le rapprochement du travailleur des villes avec le travailleur des champs »*, selon l'ambition de leur fondateur, Emile Aubert, les Gîtes de France ont développé, au fil des ans, des critères de confort et des activités ludiques qui ont donné naissance à des *guides thématiques* (*Prestige, Logis de pêche, Gîtes de neige, Cheval et fermes équestres*, etc.).

● Parmi les derniers-nés et pour sa troisième édition, le guide des *Gîtes Panda* propose cette année 210 adresses situées dans les 27 parcs régionaux ou nationaux, ayant reçu le label du WWF, Fonds mondial pour la nature. Le locataire est assuré de séjourner dans un environnement exceptionnel et dispose du matériel nécessaire à l'observation de la faune et de la flore (jumelles, cartes d'état-major, guides d'identification, etc.). Mieux : dans la plupart des cas, la bâtisse à louer est une vraie maison de pays.

● Initiative ponctuelle, celle de la Gironde, qui a lancé en 1997 les gîtes Bacchus, *« une maison au cœur des vignes »*. Ceux-là sont implantés sur ou à proximité immédiate des exploitations viticoles (week-end 800 F pour quatre, ou chambre double 200-250 F, tél. : 05-56-81-54-23). Sur place, la documentation mise à disposition facilite la visite des propriétés et des chais. Et les hôtes sont assurés *d'un accueil privilégié. Cette expérience devrait être élargie à* l'ensemble des départements viticoles.

Florence Evin

PARTIR

■ **FESTIVAL DE BERGEN.** A l'occasion du Festival de musique de Bergen (Norvège), le spécialiste La Fugue propose un voyage des îles Lofoten, d'une beauté sans égale, à Trondheim et Bergen pour le concert d'ouverture (15-22 mai, 19 950 F). Du 21 mai au 1er juin, cette 45e édition attire les mélomanes. Ils peuvent composer leur programme en appelant les organismes concernés : le Festival (tél. : 00-46-815-33-133), la compagnie scandinave SAS (tél. : 01-53-43-25-25) qui propose des vols à partir *de 3 078 F A/R ou contacter Opéra du monde (tél. : 01-44-32-12-87) qui se* chargera de tout.

★ **Office national du tourisme de Norvège, 28, rue Bayard, 75008 Paris, tél. : 01-53-23-00-50.**

■ **BYZANCE, L'EMPIRE POURPRE.** Ce périple sur le thème de l'Empire romain d'Orient parcourt l'Europe, des rives du Bosphore au nord des Balkans. Une visite des joyaux de l'art byzantin, à travers basiliques, musées et monastères, à Istanbul, Sofia en Bulgarie, Ohrid et Skopje en Macédoine, Salonique et Athènes, Venise et Ravenne. Du 21 juin au 9 juillet, 19 jours, 27 900 F tout compris : vols internationaux et intérieurs, trajets en trains, pension complète, entrées et spectacles (concert Gidon Kremer à Istanbul).

★ **Koré Voyages, 86, bd des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 01-53-42-12-24.**

Nuages, fraîcheur et pluies

DANS UN FLUX D'OUEST à nord-ouest une perturbation venue de l'Atlantique abordera *jeudi* la Bretagne en début de matinée et gagnera en cours de journée une grande partie du pays. Nuages et pluies seront donc fortement présents sur l'ensemble du pays.

Bretagne, pays de Loire, basse Normandie. – Au lever du jour les nuages seront déjà *nombreux* et les pluies arriveront rapidement par l'ouest. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 70km/h sur les côtes bretonnes. Les températures seront en hausse comprises entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes. – *Le matin, le ciel* sera partagé entre nuages, éclaircies et averses. L'après-midi, une zone pluvieuse couvrira ces régions. Les températures maximales seront comprises entre 10 et 12 *degrés.*

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages seront présents tout au long de la journée et souvent accompagnés de pluies ou d'averses. Le matin, il neigera au-dessus de 600 mètres sur les Vosges. Les températures resteront fraîches avec 11 ou 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel se couvrira en cours de matinée, et il pleuvra faiblement. Les *températures* seront en légère hausse avec 15 ou 16 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin, le ciel alternera entre éclaircies et passages nuageux accompagnés d'averses ; l'après-midi, les pluies gagneront Limousin et Auvergne. Il *neigera au-dessus de* 1000 mètres dans les Alpes. Les températures resteront basses entre 11 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, temps instable avec des orages en matinée. Ailleurs, le *soleil sera dominant, mais* la tramontane soufflera assez fort avec des rafales jusqu'à 100 km/h le matin. Les températures maximales atteindront 17 ou 18 degrés.

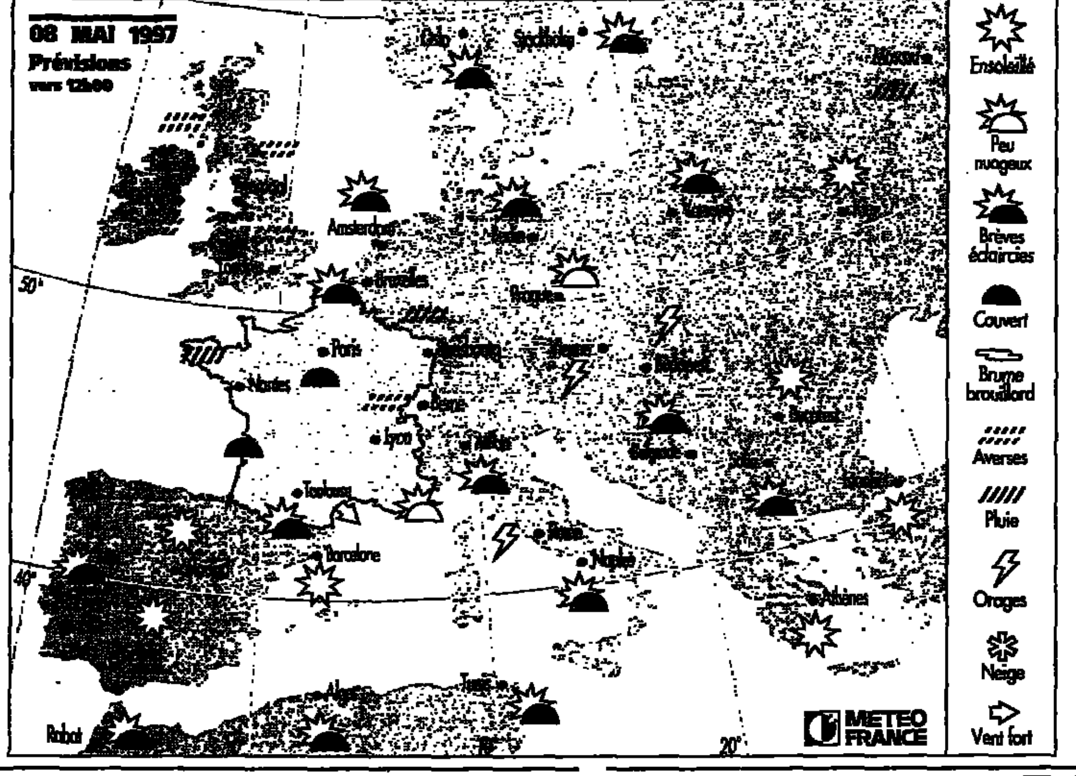

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A partir du 1er juin, la SNCF propose de nouveaux services pour rendre le train *« plus facile d'accès et moins cher »*. Les prix *Découverte permettent à deux* personnes voyageant ensemble, même sans lien de parenté, et aux jeunes de 12 ans à 25 ans, de bénéficier de 25 % de réduction en 1re ou 2me classe, tandis qu'une nouvelle carte offre à ces derniers 25 % ou 50 % de réduction. Le Forfait Bambin *attribue, pour 50 F, une place* assise, quelle que soit la classe, aux moins de 4 ans. Enfin, pour acheter son billet et le recevoir en l'ayant payé par carte bancaire 4 jours avant le départ, un seul numéro de téléphone, le 08-36-35-35-35 (Minitel 3615, 3616, 3623 SNCF).

■ *UKRAINE. La compagnie* aérienne nationale Air Ukraine a décidé de moderniser sa flotte en achetant trois Airbus et deux Boeing. Ces appareils ne seront pas *mis en service avant 1988. – (AP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 08 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	4/10 N	PAPEETE	25/29 P	KIEV	15/26 S	VENISE	10/16 P	LE CAIRE	16/29 S
AJACCIO	6/18 P	NANTES	5/13 P	POINTE-A-PIT.	23/31 S	LISBONNE	11/17 N	VIENNE	9/18 P	MARRAKECH	13/20 S
BIARRITZ	6/15 C	NICE	10/16 S	ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	7/10 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/22 P
BORDEAUX	6/15 C	PARIS	5/11 C	**EUROPE**		LONDRES	6/12 P	BRASILIA	14/24 S	PRETORIA	10/21 S
BOURGES	4/11 C	PAU	4/13 N	AMSTERDAM	5/11 N	LUXEMBOURG	4/11 N	BUENOS AIR.	18/28 S	RABAT	13/20 S
BREST	7/13 P	PERPIGNAN	7/16 S	ATHENES	15/21 S	MADRID	1/17 S	CARACAS	24/28 P	TUNIS	14/23 S
CAEN	6/10 C	RENNES	6/13 P	BARCELONE	8/16 S	MILAN	9/16 N	CHICAGO	12/19 P	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	5/11 P	ST-ETIENNE	2/12 N	BELFAST	6/10 P	MOSCOU	8/21 P	LIMA	19/25 S	BANGKOK	29/39 S
CLERMONT-F.	3/12 C	STRASBOURG	5/12 N	BELGRADE	16/23 N	MUNICH	3/9 N	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	25/34 S
DIJON	4/11 N	TOULOUSE	4/14 N	BERLIN	4/11 N	NAPLES	13/19 N	MEXICO	12/24 P	DJAKARTA	26/31 S
GRENOBLE	5/14 N	TOURS	4/11 C	BERNE	3/10 P	OSLO	2/9 N	MONTREAL	0/11 S	DUBAI	21/32 S
LILLE	5/11 C	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	5/11 N	PALMA DE M.	8/19 S	NEW YORK	8/17 P	HANOI	26/32 P
LIMOGES	4/10 C	CAYENNE	25/29 P	BUCAREST	14/26 S	PRAGUE	6/11 N	SAN FRANCIS.	12/20 S	HONGKONG	25/27 S
LYON	5/13 N	FORT-DE-FR.	24/30 S	BUDAPEST	13/19 P	ROME	11/17 P	SANTIAGO/CHI	11/24 S	JERUSALEM	16/26 S
MARSEILLE	8/16 S	NOUMEA	22/25 S	COPENHAGUE	4/11 N	SEVILLE	8/23 S	TORONTO	4/11 P	NEW DEHLI	26/35 S
				DUBLIN	5/10 P	SOFIA	13/23 N	WASHINGTON	7/23 P	PEKIN	9/25 S
				FRANCFORT	6/13 N	ST-PETERSB.	7/10 N	**AFRIQUE**		SEOUL	13/20 P
				GENEVE	4/11 P	STOCKHOLM	3/11 N	ALGER	10/18 S	SINGAPOUR	27/31 P
				HELSINKI	3/10 P	TENERIFE	12/18 S	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	11/18 S
				ISTANBUL	13/20 S	VARSOVIE	10/16 N	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	21/25 P

Situation le 7 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 mai à 0 heure TU

ÉCHECS

Garry Kasparov intrigué par les paradoxes de Deeper Blue

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Sans le savoir, en perdant la deuxième partie de son match contre l'ordinateur Deeper Blue, dimanche 4 mai à New York (*Le Monde* du 6 mai), Garry Kasparov est entré dans l'histoire des échecs. Non pas à cause de la défaite, mais parce que les analyses *post mortem* – comme les pousseurs de bois nomment cet épilogue de la partie où l'on commente les coups – ont montré qu'au moment de tendre la main pour signifier son abandon le champion du monde disposait d'une incroyable ressource : mettre sa dame en e3.

Ce coup paradoxal perdait certes une pièce, mais menait inéluctablement à la nulle par échec perpétuel, quelles que fussent les variantes. Cependant, le joueur russe avait fait confiance à la puissance de calcul de l'ordinateur d'IBM et s'était *convaincu* que le coup était mauvais et la partie perdue. Aucun grand maître présent ne pensait d'ailleurs différemment. Pour la première fois, la machine remportait en quelque sorte une victoire psychologique sur le numéro un mondial. Pour la première fois aussi depuis le début de sa carrière, Garry Kasparov abandonnait alors qu'il tenait une nulle.

Mardi 6 mai, après n'avoir pu mieux faire que décrocher une nulle en quarante-huit coups lors de la troisième partie, Garry Kasparov a livré au public ses impressions sur la deuxième rencontre, qui restera dans les annales. *« Quelque chose d'incroyable s'est produit. Deeper Blue, avant la fin, a rejeté un coup que tous les ordinateurs auraient joué pour en préférer un plus profond mais qui ne lui apportait pas un gros avantage immédiat. C'était un choix subtil. Et, quelques coups plus tard, le voilà qui, dans une position gagnante, fait une grosse erreur en permettant l'échec perpétuel. Comment peut-il, à quelques coups de distance, jouer comme un champion et commettre une bourde ? Comment expliquer cette différence de niveau entre, d'une part, la première et la troisième partie et, d'autre part, la deuxième rencontre ? C'est étrange. »*

Visiblement énervé par la non-réponse que lui a faite Chung-Jen tan, le responsable de l'équipe d'IBM qui développe Deeper Blue, le champion du monde a transformé ses interrogations en accusations via une métaphore digne de l'amateur de football qu'il est : *« Pendant la Coupe du monde de 1986, Maradona a marqué un but de la main. Il a déclaré ensuite que c'était la main de Dieu... »*

EXPLICATION FARFELUE

Les deux armoires informatiques matérialisant physiquement Deeper Blue dissimuleraient-elles – au sens figuré s'entend –, en plus de leurs microprocesseurs, un champion humain, à l'instar de l'« automate » du baron autrichien Van Kampelen, qu'un joueur de petite taille caché à l'intérieur menait de succès en succès, aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans les cours d'Europe ? L'équipe d'IBM qualifia cette insinuation d'irraisonnée, se permettant de suggérer, à demi-mot, que la paranoïa des champions d'échecs n'avait pas épargné Kasparov. Ce dernier l'a reconnu, admettant qu'il détestait avoir affaire à un phénomène qu'il ne comprenait pas. Comme bien des humains, le joueur russe, déstabilisé, préfère élaborer une explication farfelue plutôt que de mettre en doute ses propres capacités. Ce comportement protecteur n'est pas nouveau, et l'histoire des échecs modernes rapporte nombre d'anecdotes analogues. Ainsi, au cours d'un des multiples championnats du monde qu'il a disputés contre son compatriote et ennemi Anatoli Karpov, Kasparov, en difficulté, avait-il exclu un de ses secondants, accusé de livrer ses trouvailles théoriques à l'adversaire.

Quelques années auparavant, le dissident Victor Kortchnoï avait accusé le même Karpov d'avoir recours aux services d'un parapsychologue pour envoyer sur lui des ondes négatives... En 1972, lors du match historique opposant Boris Spassky au fantasque Bobby Fischer à Reykjavik, la délégation soviétique avait soupçonné l'Américain de se servir de gadgets électroniques pour influencer son adversaire à distance. Après expertise des objets environnant la table de jeu, on avait trouvé... deux mouches mortes qui échappèrent de peu à l'autopsie.

Les spécialistes des échecs présents à New York s'accordent à penser que Kasparov a perdu la *guerre psychologique contre* l'équipe d'IBM, en se forçant à pratiquer un jeu positionnel prudent qui ne correspond ni à son style naturel d'attaquant ni à sa personnalité. Comme l'a expliqué Murray Campbell, un des pères de Deeper Blue, *« nous avions anticipé que Garry adopterait un nouveau style. En cela, il a dépassé nos prédictions. Il pourrait revoir son approche pour les trois dernières parties, mais nous sommes prêts : nous nous sommes aussi préparés contre le Garry normal... »*

Garry Kasparov et l'ordinateur « Deeper Blue » sont à égalité (1,5-1,5), trois parties restant à jouer.

Pierre Barthélemy

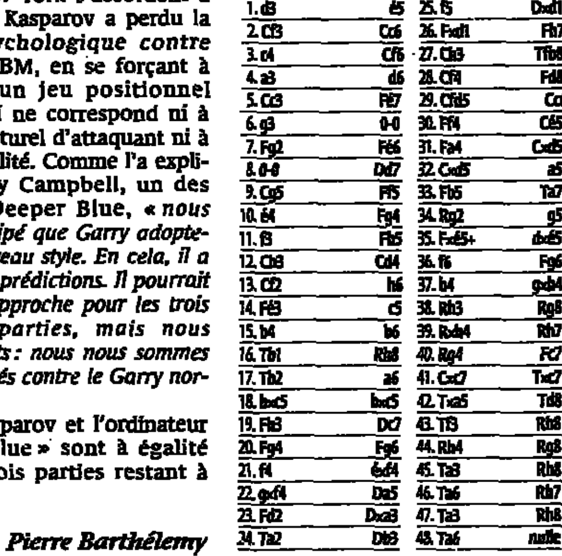

New York, 1997
Troisième partie
Blancs : Garry Kasparov.
Noirs : Deeper Blue.

1. d3	é5	25. f5	Dxd1
2. Cf3	Cc6	26. Fxd1	Fh7
3. c4	Cf6	27. Ch3	Tfb8
4. a3	d6	28. Cf4	Fd8
5. Cc3	Fé7	29. Cfd5	Cc6
6. g3	0-0	30. Ff4	Cé5
7. Fg2	Fé6	31. Fa4	Cxd5
8. 0-0	Dd7	32. Cxd5	a5
9. Cg5	Ff5	33. Fb5	Ta7
10. é4	Fg4	34. Rg2	g5
11. f3	Fh5	35. Fxé5+	dxé5
12. Ch3	Cd4	36. f6	Fg6
13. Cf2	h6	37. h4	gxh4
14. Fé3	c5	38. Rh3	Rg8
15. b4	b6	39. Rxh4	Rh7
16. Tb1	Rh8	40. Rg4	Fc7
17. Tb2	a6	41. Cxc7	Txc7
18. bxc5	bxc5	42. Txa5	Td8
19. Fh3	Dc7	43. Tf3	Rh8
20. Fg4	Fg6	44. Rh4	Rg8
21. f4	éxf4	45. Ta3	Rh8
22. gxf4	Da5	46. Ta6	Rh7
23. Fd2	Dxa3	47. Ta3	Rh8
24. Ta2	Db3	48. Ta6	nulle

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97091

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III						■						
IV					■							
V									■	■		
VI				■					■			
VII							■				■	
VIII			■					■				
IX					■							
X												

HORIZONTALEMENT

I. Travaux ouvriers devenus *aujourd'hui* des travaux de direction. – II. Solaires, ils sont protecteurs. Capable de se reproduire. – III. Réservée pour être bonne. Un vrai rat. – IV. Forte quand elle vient du fond. Prendre de *l'épaisseur.* – V. *S'attacherait. Négation.* – VI. La colère du passé. De l'herbe sur les hauteurs. Sa prise met sous tension. – VII. Infaillible pour faire l'ouverture. Filet. – VIII. Bout d'ardoise. Prendra connaissance. Chargé comme un mulet. – IX. Arrive en plein jour. Nécessaire pour celui qui n'a pas de cartouche. – X. Sonne quand il encaisse.

VERTICALEMENT

1. Difficile à supporter. – 2. Apporterai peut-être la solution. – 3. On peut en faire des kilos. Au bout du plaisir. – 4. A vraiment la classe. Grave pour une femme. – 5. Son bonnet ne se porte plus. Met cartes sur table. – 6. Dans la braise. Ramer sans beaucoup de résultats. – 7. Assure une bonne prise. A gagné le combat contre l'apartheid. – 8. Descendre avec délectation. Démonstratif. – 9. Indispensables en cas de besoin. Protection en cas de besoin. – 10. Créent de l'effet. Pris pour ne pas aller droit au but. – 11. Doit mordre. Possessif. – 12. Tendue par les poulets pour faire tomber.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97090
HORIZONTALEMENT

I. Matelassiers. – II. Yb. Nostalgie. – III. Sorcière. Rad. – IV. Tuer. Li. Menu. – V. Attelle. Anti. – VI. Gis. OE. Liées. – VII. Or. Austère. – VIII. Géant. Agi. BN. – IX. Uni. Ressemât. – X. Etriers. Sire.

VERTICALEMENT

1. Mystagogue. – 2. Aboutirent. – 3. Rets. Air. – 4. Encre. An. – 5. Loi. Loutre. – 6. Aselles. Er. – 7. Strie. Tass. – 8. SAE. Legs. – 9. Il. Mairies. – 10. Egrenée. Mi. – 11. Riante. Bar. – 12. Séduisante.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1736

DEUX STRATAGÈMES

Il y a quelques années, un joueur du Bridge Club Gallia, Philippe de Boysson, a réussi un stratagème pour gagner un chelem théoriquement infaisable.

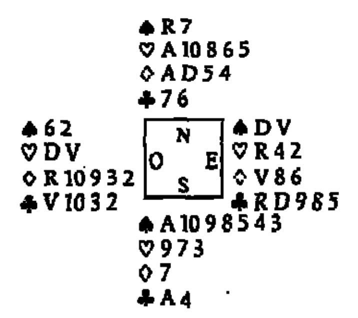

Ann. : N. don. N-S vuln.

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♡	2 ♣	2 ♠	3 ♣
3 ♠	4 ♣	6 ♠ !	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, *quels sont les deux stratagèmes* que l'on peut envisager pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE ?

Réponse

Philippe de Boysson, en Sud, a pris avec l'As de Trèfle, puis il a fait l'impasse à Carreau. Il a défaussé son Trèfle perdant sur l'As de Carreau et *a joué un petit Cœur du mort.* Est s'est précipité sur son *Roi de Cœur, libérant ainsi tous* les Cœurs !

Quand Sud a montré ce coup au fameux champion anglais Meredith, il lui a proposé un stratagème encore meilleur : après l'As de Trèfle, Sud doit donner six coups d'atout sur lesquels *il jette trois Cœurs du mort* (gardant seulement l'As second). Dès lors, il suffit que l'adversaire, qui a trois Cœurs, en jette un (afin de se garder à Carreau) pour que le troisième Cœur de Sud devienne maître quelle que soit la répartition des honneurs à Cœur...

Remarque : quand vous défaussez presque toutes les cartes d'une couleur longue du mort, l'adversaire aura du mal à imaginer *que vous voulez affranchir* des cartes de cette couleur dans votre main.

LA DERNIÈRE PARTIE

La veille de sa mort, Malcolm Forbes disputait, dans son appartement de Londres, un match entre la Chambre des communes et la Corporate America. Dans la première séance, les Américains menaient de... 1 point grâce à une belle défense de Forbes.

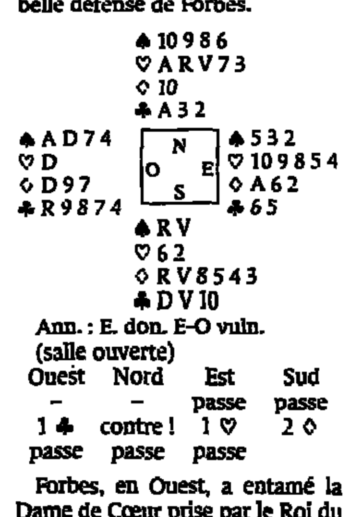

Ann. : E. don. E-O vuln.
(salle ouverte)

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	passe
1 ♣	contre !	1 ♡	2 ◇
passe	passe	passe	

Forbes, en Ouest, a entamé la Dame de Cœur prise par le Roi du mort. Sud a joué le 10 de Carreau pour le 2, le 3 et la Dame d'Ouest qui a contre-attaqué le 7 de Trèfle pris par le 10 de Sud, qui a continué atout (Valet). *Comment la défense* a-t-elle fait chuter d'une levée ce contrat de DEUX CARREAUX ?

Note sur les enchères

Le contre d'appel de Nord n'était pas évident avec un singleton à Carreau, et le député travailliste J. Marek a dû hésiter entre « contre » et dire « 1 Cœur ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218

URBANISME Barcelone est entrée dans une ère nouvelle. Après la période postfranquiste, les transformations urbaines liées aux Jeux olympiques de 1992 ont permis de transfigurer la ville, de lui rendre sa mer et ses plages, d'inventer un espace aux circulations repensées. Les politiques urbaine et culturelle de la capitale catalane sont plus hétérogènes. ● CERTAINS projets de la période olympique sont en cours d'achèvement : la place des Gloires-Catalanes, le Centre de convention, qui pourrait ouvrir début 1999. ● PAR AILLEURS, le Théâtre national, conçu par Ricardo Bofill et le Taller de Arquitectura, est presque terminé, et le chantier impressionnant de la reconstruction du Liceo, l'Opéra carbonisé en janvier 1994, avance à grands pas. Au Centre de culture contemporaine de Barcelone sont présentées l'ensemble des problématiques liées à la cité.

Barcelone, une ville au cœur de la vie

Dans la foulée des Jeux olympiques, la capitale catalane s'est dotée d'un projet culturel et urbain ambitieux. Promenade dans des quartiers récemment transformés et arrêt au Centre de culture contemporaine, miroir, ouvert sur le monde, de cette renaissance

BARCELONE
de notre envoyé spécial

L'ouverture à Barcelone du Printemps du design pourrait faire oublier l'entrée sans ostentation, dans sa quatrième année, du Centre de culture contemporaine, l'une des institutions les plus innovatrices d'Europe. L'occasion de mesurer le parcours accompli depuis la révolution urbaine des Jeux olympiques par la cité catalane, qui plaçait la ville au cœur de la vie. Le Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB), ouvert en 1994 dans l'ancienne Casa de Caritat, dans les quartiers anciens, témoigne de cette osmose entre les citoyens et leurs murs. Le thème explicite du centre, dirigé par Josep Ramoneda, est d'ailleurs, derrière le mot « culture », l'ensemble des problématiques liées à la cité dans son acception internationale.

On travaille ici avec Paris, Bruxelles, Montréal, Lisbonne ou Vienne autant, sinon plus, qu'on ne le fait avec et sur Barcelone. Plusieurs expositions y sont présentées simultanément. L'une évoque « les » Lisbonnes de Pessoa et sera relayée par la Dublin de Joyce. Une deuxième, « Les Maisons de l'âme », montre, grâce aux prêts de trente-sept musées dans le monde, les représentations architectoniques du néolithique à Rome, via la Mésopotamie, l'Egypte, la Grèce. Une autre a permis de sortir des cartons les archives du « Groupe R » qui, de 1951 à 1961, a été le foyer initial de la renaissance architecturale de la Catalogne, malgré l'ombre du franquisme. Enfin, après la présentation de « Barcelone contemporaine », viendront dans les mois et années à venir une série d'évocations studieuses et internationales sur la reconquête de l'espace public, sur le développement du modèle haussmannien en Europe, sur l'écologie et la pérennité des villes...

BERNARD RIEGER/ARCHIPRESS

Le complexe ludico-commercial, Mare Magnum, conçu par Pinon, Viaplana et Mercadé.

Dès 1989, en attendant la rénovation de son lieu d'accueil, les responsables du CCCB ont simplement et clairement défini ce que pouvait être une institution à double vocation, pédagogique et de recherche, ambitieuse par sa volonté de travailler avec des partenaires internationaux, mais pragmatique, ancrée dans la réalité de Barcelone, sans qu'il soit question d'en faire la « réclame ». Le centre est ouvert aux confrontations. Pas aux doctrines exclusives, ni aux star-systems, universitaires, architecturaux ou politiques. L'exposition « Barcelone contemporaine », ouverte à l'occasion du Congrès international des architectes en juin 1996, est ainsi parvenue à rendre accessible une histoire urbaine complexe, à expliquer le pourquoi de transformations souvent détestées hors d'Espagne par les amateurs de couleur pittoresque.

MOINS VOLONTARISTES

Barcelone est en effet entrée dans une ère nouvelle. Pendant sa « Renaissance » post-franquiste, sous l'impulsion de personnalités comme Oriol Bohigas – moins consulté aujourd'hui pour insolences publiques caractérisées –, elle est devenue un vaste laboratoire. Les Jeux olympiques ont ensuite permis de transfigurer la ville, de lui rendre sa mer et ses plages, d'inventer, dans un espace aux circulations repensées, et susceptible de s'inscrire dans la longue durée. Désormais, les politiques urbaine et culturelle – les deux notions sont étroitement liées – sont plus hétérogènes, moins volontaristes, finances obligent.

Dans la foulée olympique, il subsiste d'abord des projets encore inachevés. La place des Gloires-Catalanes en est le meilleur exemple. Depuis les plans de Cerda qui en faisaient le centre de la ville, une demi-douzaine d'avenues convergent vers ce carrefour mystérieux, s'accrochant les unes aux autres comme pour former un ballet de points d'interrogation. Dans leurs arrondis, s'inscrit un jardin qui se révèle à l'usage d'un confort mental et sonore moyen : on y déplace le marché au puces voisin. Au nord du nœud routier, un immense centre commercial, dessiné avec un respect de la diversité urbaine par trois Catalans (Cirici, Galan et Vicuna), vient de s'installer, avec un certain succès. Autour, la ville reste pourtant à mi-chemin de la friche industrielle, mais le centre draine les appétits des quartiers voisins, 350 000 habitants en deçà et au-delà de la Ronda, le fameux périphérique « intelligent » de Barcelone. Comme celui que Rafael Moneo (prix Pritzker 1996) a édifié, décevant *« gratte-ciel couché »*, à l'autre bout de l'avenue Diagonal, ce complexe à la vocation simple semble vouloir répondre à des déséquilibres chroniques que ne corrige pas le seul appétit culturel.

OVNI NÉOCLASSIQUE

A l'autre bout des Gloires-Catalanes, le Centre de convention du même Moneo restait depuis les JO à l'état de chantier endormi. Les crédits qui permettraient son ouverture début 1999 viennent d'être votés. Ricardo Bofill et le Taller de Arquitectura achèvent bel et bien, pour leur part, le Théâtre national dont Josep-Maria Flotats avait fait une condition pour revenir de France. A ce qu'on rapporte, les metteurs en scène qui l'ont jusqu'à présent visité, tel Giorgio Strehler, ont été éblouis par la pertinence de cette machine scénographique, aussi simple qu'efficace, par la sophistication mesurée des équipements. La grande salle comptera 950 sièges, auxquels s'ajoutent les 500 places d'une petite salle. Avec la scène, les volumes techniques, les loges, les bureaux, elles sont harmonieusement compactées dans une sorte d'ovni néoclassique. Car bien qu'abritant un théâtre, l'édifice emprunte la volumétrie d'un temple aux origines incertaines. Avec de franches générosités, de belles transparences, il laisse un sentiment de vacuité urbaine, et, faute de colonnes en façade, de pesanteur esthétique. Inauguration de cet objet solitaire en septembre.

A cette date, le gros oeuvre de la reconstruction du Liceo, l'Opéra carbonisé en janvier 1994, sera achevé sous la houlette d'Ignasi de Sola-Morales. Un chantier impressionnant qui marque le passage vers la Rambla *« culturelle »*. L'entrée du Liceo et le club de style art nouveau en façade, ayant échappé au feu, la salle sera reconstituée à l'identique. Mais la catastrophe aura permis de trouver dans le tissu urbain de quoi agrandir considérablement les espaces scéniques. S'il relève ici de l'accident, le curetage sélectif des quartiers anciens, notamment du vieux Bario Chino, relève d'une politique volontariste, peut-être nécessaire, mais dont il reste difficile de vérifier la pertinence et l'équilibre. Des places s'ouvrent, laissant au vif du soleil des pignons et des murs qui s'étaient jadis alignés, bon gré mal gré, pour accueillir de l'ombre. Ici et là, une intervention contemporaine tente de faire le pont entre l'Histoire et le présent. Une sorte de micro-haussmannisme, de prurit en quartier ancien qu'on appelle parfois « barcelonite ».

En bas des Ramblas, le vieux port est transfiguré. Si la ville, dans le quartier olympique, a bien retrouvé la mer, ici, elle a, à nouveau, perdu la vue. Les anciennes infrastructures portuaires accueillent un énorme complexe ludico-commercial, Mare Magnum, fruit de tractations ardues entre le Port autonome, dépendant de l'Etat, et les édiles barcelonais. Pour faire bon poids, et comme pour conforter le déséquilibre de la métropole, la construction d'un World Trade Center sur le dernier môle laissé libre, projet lui aussi longtemps différé, a repris. Est-ce pour conforter ou corriger cette fièvre commerciale et spéculative ? Un accord vient d'être trouvé entre la ville et le gouvernement de la province pour créer une nouvelle Autorité des transports, dotée de 30 milliards de pesetas d'investissements sur trois ans. Et Pasqual Maragall voudrait donner à Barcelone un nouveau projet de dimension internationale, un « Forum universel de la culture » qui ouvrirait en 2004.

Frédéric Edelmann

Les rénovations dans la capitale catalane

Les principales expositions

● **Centre de culture contemporaine (CCCB).** Montalegre 5, tél. : (00-34-3) 306-41-00 : « Barcelone contemporaine, 1856-1999 » (jusqu'au 18 mai) ; « Les maisons de l'âme, 5500-300 av. J.-C. » (jusqu'au 15 juin) ; « Les Lisbonnes de Pessoa » (jusqu'au 1er juin) ; « Groupe R. Architecture » (jusqu'au 31 août).

● ***La Pedrera (Fondation Caixa de Catalunya).*** Paseo de Gracia 92, tél. : (00-34-3) 484-59-79 : « Tadeusz Kantor. La scène de la mémoire, 1960-1990 ». Jusqu'au 18 mai.

● **Fondation Joan-Miro.** Avda. Miramar 71, tél. : (00-34-3) 329-19-08 : « Le vol d'Icare », installation de Peter Greenaway (jusqu'au 25 mai).

● **Centre d'art Santa Monica.** Rambla de Santa Monica 7, tél. : (00-34-3) 412-49-28 : « Vanity Case, par Philippe Starck » (jusqu'au 5 juin).

● **Musée Picasso.** Montcada 15, tél. : (00-34-3) 319-63-10 : « André *Derain, 1904-1912 » (jusqu'au* 29 juin).

● **Musée d'art contemporain (MAC. BA).** Pza. dels Angels 1, tél. : (00-34-3) 412-08-10 : « Josep Lluis Sert, architecte à New York » (jusqu'au 19 octobre).

Une institution innovatrice qui a pris la cité comme concept fondateur

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Dans le programme de réhabilitation des anciens quartiers, la municipalité et la Généralité avaient décidé de créer une « Rambla cultural ». Une zone parallèle aux célèbres Rambias, allant de la place de l'Université au Liceo, via la Bibliothèque nationale de Catalogne, et où se trouvait la Casa de Caritat (hospice de charité), vaste édifice du début du XIXe siècle, quasiment à l'abandon depuis 1957. En 1989, il est décidé d'y aménager un centre culturel qui soit compatible et non concurrentiel avec les autres institutions, et qui propose des espaces significatifs pour des expositions. Josep Ramoneda est sollicité pour prendre la tête de ce centre encore virtuel. Né en 1949, philosophe de formation, journaliste, responsable des pages culturelles du quotidien *La Vanguardia*, écrivain, Ramoneda est un homme de culture et de dialogue, attentif et volontaire.

« L'accord a été rapidement trouvé avec la province et la ville, dit le directeur du Centre de culture contemporaine de Barcelone (CCCB), *un accord qui perdure puisque Pujol et Maragall, le président de la Généralité et le maire, ont fait une sorte de pacte de non-agression pour tout ce qui relève de la culture. Le thème serait la ville. Comme "catégorie universelle", et pas seulement barcelonaise ou catalane. Les activités s'articuleraient autour de ce thème sans qu'il devienne un corset. »*

TOUTES LES DISCIPLINES

« Il ne fallait pas laisser le sujet aux seuls architectes, ajoute Josep Ramoneda, *mais faire venir l'ensemble des acteurs, susceptibles d'innover, permettre le passage à la réalité des projets les plus divers, qu'ils relèvent de la littérature, du body art ou de la musique contemporaine. »* Bref, un lieu de rencontre de toutes les disciplines, condition d'une insertion rapide dans le tissu vital de Barcelone.

En 1991, les architectes Helio Pinon et Albert Viaplana commencent les travaux, et le centre ouvre début 1994. Les trois corps de bâtiment subsistant et formant un U sont fermés par un quatrième élément, largement occupé par les circulations verticales et dont la façade – un miroir plus ou moins fidèle – définit une cour vertueusement monastique. Sous la cour, un vaste espace d'accueil et d'exposition, l'ensemble de la Casa de Caritat abritant, toutes fonctions confondues, quelque 22 000 mètres carrés. L'investissement initial pour les travaux du bâtiment a été de 3 milliards 600 millions de pesetas (144 millions de francs).

Le coût annuel de fonctionnement est de 900 millions de pesetas (36 millions de francs) pour environ quarante-cinq salariés et les collaborations extérieures. Les deux tiers proviennent de subventions (2/3 province, 1/3 mairie), le reste de ressources propres. On prévoyait deux cent mille visiteurs par an. Il en est venu trois cent cinquante mille en 1995. *« La plupart d'entre eux de Catalogne,* regrette Ramoneda. *Le point faible de notre audience, c'est l'Espagne, alors que l'Etat, en particulier Jorge Semprun, nous a défendus et financièrement aidés. »*

« AU-DELÀ DES DISCOURS »

« Le nom de l'établissement, Centre de culture contemporaine de Barcelone, continue-t-il, *montre clairement notre volonté d'élargir le concept initial de la ville tout en restant dans le cadre d'une culture urbaine. Les habitants continuent à l'appeler Casa de Caritat ce qui est un signe de familiarité. Le centre sera ce qu'il fera, au-delà des discours. En revanche, nous nous sommes imposé des interdictions. Pour les expositions, par exemple, nous refusons les monographies d'architectes. Il suffirait d'une fois, et nous verrions arriver les uns après les autres tous les maîtres d'œuvre de la ville. Nous restons autonomes par rapport aux décisions concernant de façon pratique l'urbanisme ou l'architecture de Barcelone. Nous pouvons participer aux discussions, mais le CCCB ne se voit pas confier à proprement parler de missions d'expertise. »*

Le CCCB travaille avec la mairie, la province, et d'autres institutions administratives. Plusieurs programmes ont été élaborés avec les universités pour la recherche et la formation ; avec les acteurs de la culture urbaine, associations dans les domaines du cinéma, de la musique ou des arts, des accords sont passés de façon ponctuelle, parfois pour une durée de deux ans avec certains « groupes associés ». A l'étranger, le centre s'ouvre aussi aux partenariats, comme avec le Centre canadien d'architecture, la Hayward Gallery, Beaubourg, le parc de la Villette, Bruxelles 2000...

« Un centre prenant la ville comme concept fondateur, poursuit Ramoneda, *cela paraissait bizarre : personne n'y croyait vraiment, et, moi-même, j'hésitais. Dans la pratique, nous avons démontré notre raison d'être. Les doutes ont fait rapidement place à l'acceptation. L'accueil des visiteurs est un facteur important. Il est assuré par une coopérative extérieure d'étudiants en dernière année de faculté, chacun s'occupant à tour de rôle aussi bien de la billetterie que du gardiennage, de la pédagogie, des visites commentées. La coopérative les engage pour une période limitée : cela doit être une étape de leur vie professionnelle, pas un point d'arrivée.*

» Tout le monde est très motivé. Il est vrai que le centre est jeune et qu'il peut demain s'institutionnaliser. C'est ce que je voudrais éviter tant que je suis à la tête du centre : un organisme de ce type ne peut s'arrêter de pédaler sans disparaître. Bien ou mal, il nous faut sans cesse inventer. Nous avons d'abord investi dans les expositions. Maintenant nous sommes en phase de consolidation, nous accumulons les matériaux documentaires pour les mettre de façon immédiate à la disposition du public, notamment européen et international. La série des atlas en est une expression. Surtout, nous devons continuer à réfléchir sur la question de la ville, sur sa mémoire et sur son futur, s'il y en a un... »

F. E.

L'Europe mise en atlas

Une des plus belles réussites du CCCB est la série d'*Atlas des villes européennes*, dont les deux premiers volumes, l'Espagne et la France (en français), viennent d'être publiés. Edité pour ce dernier avec Hachette, l'ouvrage, réalisé principalement par des Français dirigés par Jean-Luc Pinol (CNRS, Strasbourg), est entièrement retravaillé à Barcelone, notamment la cartographie, afin d'homogénéiser des données souvent disparates, les rendre faciles d'accès et enfin comparables. Ce volume français, comme l'espagnol, se limite à dix villes : Paris, Rouen, Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux et Nantes. Pour toute personne s'intéressant de près ou de loin à l'histoire urbaine, cet atlas est un outil passionnant. Tout y est, dans les seules limites de l'encyclopédisme et de la pagination.

★ Atlas historique des villes de France, CCCB, Hachette, 318 p., 395 F.

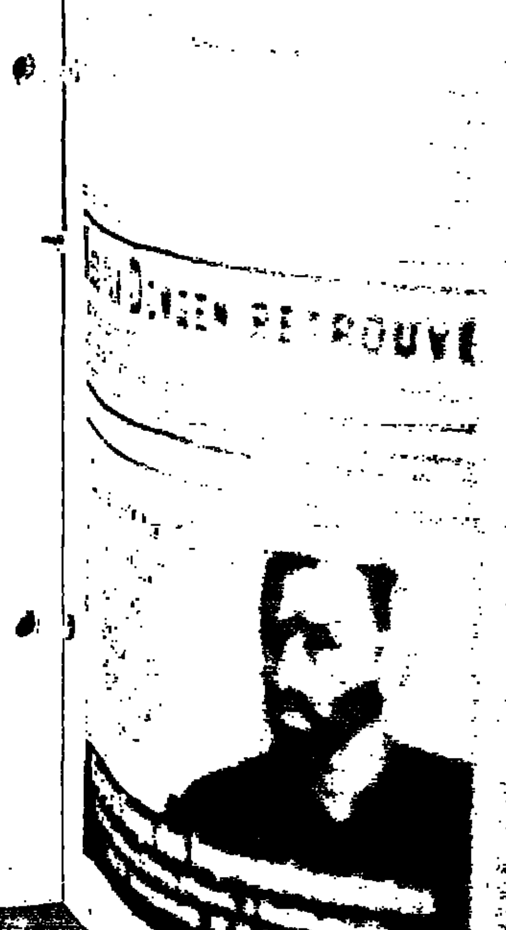

Les régions s'organisent pour attirer les tournages de films

Un réseau de commissions locales du film facilite le travail des équipes de cinéma. Une présence aux retombées non négligeables en termes d'emplois ou de dépenses directes des techniciens et des comédiens

Dans l'espoir de retombées en termes de dépenses et d'emplois locaux, les régions attirent et facilitent des tournages *sur leur territoire*. Les dépenses directes d'un long-métrage de cinéma sont évaluées en moyenne à près de 3 millions de francs pour quelques semaines de présence, celles d'un *court-métrage environ à 10 000 francs* par jour. Encouragé par le Centre national de la cinématographie, un réseau récent de commissions locales du film, qui théoriquement ne distribuent que des services gratuits – recherche de sites, fichiers de comédiens et de techniciens, aide pour obtenir les autorisations administratives de tournage... –, est devenu un appoint utile auxquels les producteurs ont de plus en plus régulièrement recours. *Pour les régions, la présence d'une* équipe de tournage peut aussi valoriser le patrimoine local.

LE BOSSU DE NOTRE-DAME est généreux : en cinq jours passés à Rouen en août, il a distribué quelque 460 000 francs. La production de ce téléfilm nord-américain adapté du roman de Victor Hugo, réalisé par Peter Medak, a choisi l'abbaye Saint-Ouen de Rouen pour une partie du tournage. *Le Bossu* a dépensé ce quasi demi-million de francs sur plusieurs fronts : hébergement et nourriture de l'équipe ; embauche locale de figurants, de chauffeurs pour les comédiens, d'un régisseur adjoint, d'assistants régie ; location de voitures, de matériels divers, gardiennage...

En Franche-Comté, les dépenses directes faites par les productions de sept films tournés en 1995 dans la région atteignent les 6 millions de francs. *Le bonheur est dans le pré*, d'Etienne Chatiliez, qui n'a finalement tourné aucune scène en Franche-Comté, y a quand même dépensé 30 000 francs. Une manne, ce *Bonheur* : « *Près de 4 millions de francs ont été dépensés sur place pendant le tournage dans le Gers. Ils comptent sans doute peu au regard de tous les effets médiatiques, touristiques et commerciaux qui ont suivi la sortie du film, et son immense succès public* », explique Alain Bouffartigue, président de Ciné 32-Les Régies de Gascogne, à Auch. Un parcours « Le bonheur est dans le Gers » est désormais proposé par l'office du tourisme, avec visite des sites de tournage.

Ciné 32-Les Régies de Gascogne forme l'une des commissions locales du film, un réseau récent et en plein essor encouragé par le Centre national de la cinématographie (CNC). Inspirées du modèle américain des Film Commissions, celle du Var, créée en 1991 par Dana Théveneau, une Franco-Américaine, puis celle de la région Rhône-Alpes ont été les pionnières en France, bientôt suivies par l'Aquitaine et par la région toulousaine. En 1997, l'Auvergne, le Nord - Pas-de-Calais et Marseille ont rejoint ce réseau. Elles attirent et facilitent des tournages sur leur territoire – courts ou longs-métrages, documentaires, téléfilms ou publicité. Le plus de tournages possible, sans se soucier des critères artistiques. Les retombées sont escomptées, surtout en termes de dépenses et d'emplois locaux.

« APPRÉCIABLE »

La production d'un long-métrage de cinéma « *dépense directement en moyenne près de 3 millions de francs en quelques semaines sur le lieu de tournage (hébergement, construction, emploi de techniciens et comédiens locaux), sans compter les dépenses personnelles des techniciens et comédiens* », évalue la commission du film Rhône-Alpes. Un court-métrage dépense 10 000 francs par jour, estime de son côté Marc-Olivier Sebbag, responsable de la commission de Normandie : « *Une semaine dans un village rapporte 70 000 francs. C'est moins que le Tour de France, mais c'est appréciable.* »

Depuis sa création en 1994, l'instance rhônalpine a permis une augmentation du nombre de jours de tournage dans les huit départements de la région, passé de deux cent quatre-vingt-six journées en 1994 à cinq cent cinquante en 1996. Pour son responsable, Serge Tachon, « *quelques semaines de tournage en plus, et ce sont des techniciens employés et des services utilisés plus durablement* ». Après *Les Voleurs*, d'André Téchiné, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset, *Ponette*, de Jacques Doillon, entre autres, la commission a travaillé sur le tournage de la superproduction *Lucie Aubrac*, de Claude Berri, facilitant la reconstitution de l'occupation allemande à Lyon et le recrutement des nombreux figurants. La production du film a dépensé plus de 15 millions de francs sur place. La région distribue actuellement une *brochure, intitulée « Lucie Aubrac*, un film en Rhône-Alpes », illustrée de photographies du tournage et d'articles sur Lyon, capitale de la Résistance.

Récents, ces services sont encore peu connus des producteurs de films. Toujours à la recherche de financements, ils s'intéressent en priorité aux subventions. Or les commissions du film ne distribuent que des services gratuits. Leurs responsables sont passés maîtres dans l'art d'expliquer aux productions qu'ils peuvent leur faire économiser du temps et de l'argent. Ils ne convainquent pas toujours. Ici et là, on insinue que, dans telle région, la commission triche et fait obtenir des deniers publics pour attirer un tournage prestigieux... Ce que les intéressés démentent énergiquement, jurant que le rôle des commissions est de faire gagner de l'argent à la région et non d'en dépenser.

La prérecherche de sites de tournage, la mise à disposition de fichiers de comédiens et de techniciens, l'aide pour obtenir les mille autorisations indispensables, constituent un appoint utile pour les producteurs. « *Les metteurs en scène français ne connaissent pas toute la richesse du patrimoine français*, observe Serge Tachon. *Nous sommes en relation avec l'ensemble des instances concernées par le patrimoine en Rhône-Alpes. Grâce à ce tissu local, la commission est en mesure de leur proposer différents décors extraordinaires.* »

Les producteurs s'adressent au Nord - Pas-de-Calais pour trouver des sites industriels ou à la Normandie pour des décors maritimes moins excentrés que la Bretagne. Les grandes villes comme Marseille ou Lyon offrent en outre des compétences humaines importantes et d'épais fichiers de techniciens. Avec l'ANPE, les commissions mettent au point des fichiers de comédiens régionaux.

STRUCTURE LÉGÈRE

Dans un pays où chaque tournage nécessite des autorisations administratives à n'en plus finir, elles servent d'intermédiaire avec la direction départementale de l'équipement, les mairies, les monuments historiques... « *Le plan Vigipirate fait le bonheur des Lyonnais : c'est devenu presque impossible de tourner à Paris !* », assure Serge Tachon. Une séquence parisienne d'*Assassins*, le film de Mathieu Kassovitz présent à Cannes, a en fait été tournée à Lyon pendant dix jours : « *On a pu bloquer une avenue facilement. Puis on a simplement changé les plaques des voitures.* »

La plupart des films français, même de gros calibre, se tournent dans l'Hexagone. Cependant, la tendance à la délocalisation vers l'Europe de l'Est, notamment en Tchéquie, Hongrie et Pologne, explique une telle mobilisation. Pour attirer en outre des tournages étrangers, la Commission nationale du film, une structure légère installée à Paris, adhère à l'Association of Film Commissions, qui regroupe deux cent cinquante membres dans vingt-deux pays. L'Amérique du Nord y est largement majoritaire, mais un pôle européen se développe grâce en particulier à la Grande-Bretagne. Ses membres reçoivent les appels d'offres des grandes compagnies américaines. La représentation française loue un stand au Festival de Cannes, au Salon des sites de tournage de Los Angeles, fréquenté par les régisseurs et les *location managers* (responsables des sites) du monde entier.

La fiscalité et les charges sociales françaises restent dissuasives pour les étrangers. D'autres pays européens ont des dispositifs fiscaux plus intéressants, comme l'Irlande où les artistes (metteurs en scène, acteurs...) ne sont pas imposés. A la Commission nationale, on veut croire en la force d'une bonne image : « *Sur le plan international, la France apparaît comme un pays qui défend son cinéma.* »

Catherine Bédarida

Cherche boucherie au bord d'une nationale

Il faut le décor d'une entreprise de textile dont les bureaux donnent sur un fleuve, une route droite de 2 kilomètres à flanc de montagne pour un travelling, une boucherie-charcuterie au bord d'une nationale, un hôtel 3 étoiles à moins de 10 kilomètres du plateau... A toutes ces demandes, un système d'information géographique (SIG) devrait pouvoir répondre d'ici à la fin de l'année. Le SIG couple plusieurs banques de données avec des cartes géographiques couvrant l'ensemble de la France. Le fichier Mérimée du patrimoine, celui de Météo-France, la liste des hôtels et restaurants ou des professionnels de l'audiovisuel sont intégrés au SIG. Etudié actuellement par la commission du film Rhône-Alpes, le système sera mis à la disposition du réseau national.

Le téléfilm d'un curé de campagne

LA CHAPELLE-SUR-DUN
de notre envoyée spéciale

Leurs noms figurent dans le classeur orange, *Cinémascope*, édité par la commission du film de Normandie. Grâce à ce répertoire des compétences de la région, Alexandra Dufault et Arnauld Mercadier ont été embauchés sur le tournage du *Horsain*, un téléfilm de quatre-vingt-dix minutes produit par la société parisienne DEMD et France 3 Lille. Le film adapte l'autobiographie de Bernard Alexandre, curé en pays de Caux (Seine-Maritime), parue dans la collection « Terre humaine » chez Plon.

Arnauld Mercadier est assistant à la réalisation. Déjà contactée par la commission du film, Alexandra Dufault, qui a passé son bac A 3 cinéma en 1994, a travaillé trois semaines comme régisseuse en août sur un téléfilm américain tourné à Rouen. Pour *Le Horsain*, elle est venue faire les prérepérages en janvier. Elle a ensuite organisé le casting des enfants, avec l'aide de Gaëlle Jones, chargée de l'accueil des tournages à la commission du film, qui a contacté les écoles de théâtre de la région et prêté les locaux pour recevoir les candidats.

PREMIER CONTRAT

Sur le tournage jusqu'au 12 mai, Alexandra est chauffeur et se charge des hôtels. Au total, elle aura été embauchée près de deux mois. A l'issue de son casting, Vincent, quatorze ans, a été choisi. Il fait du théâtre le mercredi à Rouen depuis six ans. C'est son premier contrat : cinq jours de tournage. Mathilde Grandguillot, responsable d'une compagnie de théâtre au Havre, a appris que la production recherchait des comédiens en recevant un courrier adressé par Gaëlle Jones à des professionnels de la région. Elle a été retenue pour quelques scènes. Françoise a été modéliste dans une usine de vêtements d'Yvetot. L'usine a fermé. Depuis qu'elle est au chômage, son contrat d'un mois en tant qu'habilleuse est son premier, et bref, contact avec la scène.

Le réalisateur, Philippe Venault, a retenu du livre, qui relate la vie d'un curé de campagne de 1947 à 1987, les premières années, plutôt difficiles, de son sacerdoce. Il a donc recherché des sites de tournage et des décors qui évoquent l'immédiat après-guerre. Les prés verts ornés de pommiers, les beaux chemins creux bordés de hêtres, les masures basses et les modestes cafés de bois et briques étaient là. Les vêtements de paysans ont été exhumés chez les Emmaüs normands. Des coiffeurs de l'Opéra de Rouen, familiers des coupes démodées, sont venus coiffer les « paroissiens ».

Pour ces trois semaines de tournage dans deux charmants villages cauchois, Ancourteville-sur-Héricourt et La Chapelle-sur-Dun, « *les six enfants acteurs, quinze des vingt-cinq acteurs adultes, quatre silhouettes et les quelque cent cinquante figurants ont été recrutés localement* », explique Laurent Rigaut, chargé de production de France 3 Lille. Il regrette que, en retour, la région n'ait versé aucune aide financière.

C. Ba.

NOUVEAU FILM

L'ENVOLÉE SAUVAGE
Film américain de Carol Ballard. Avec Jeff Daniels, Anna Paquin, Dana Delany, Terry Kiney (1 h 50.)

■ Après la mort accidentelle de sa mère, Amy, une adolescente âgée de treize ans, est recueillie par son père, inventeur farfelu et irresponsable qui vit dans une ferme de la forêt canadienne. Tout en s'habituant, difficilement, aux fantaisies d'un géniteur qu'elle a peu connu, l'adolescente s'attache à une portée d'oies sauvages qu'elle aidera à immigrer vers le sud au moment de l'hiver. Pour y parvenir, elle guide les oiseaux avec un ULM fabriqué par son père. Ce récit un peu extravagant est inspiré d'une histoire authentique à laquelle cinéaste et scénaristes auraient ajouté une touche hollywoodienne. Carol Ballard s'est fait une spécialité des récits animaliers : après les chevaux (*L'Etalon noir*) et les loups (*Un homme parmi les loups*), place aux oies. Contournant la difficulté de filmer les volatiles en action grâce à quelques effets spéciaux numériques qui diminuent l'intérêt de la réalisation, ce récit initiatique sur fond de décor de carte postale se résume à une morale écologique assez niaise.

Jean-François Rauger

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Légère remontée des** entrées à Paris et en banlieue, grâce à un très bon 1er Mai. Mais l'essentiel du retard accumulé depuis le début de l'année sur la période correspondante de 1996 reste à refaire, alors qu'approchent de la ligne de départ les champions cannois, à commencer *par le plus prometteur d'entre eux* sur le terrain commercial, *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson, qui ouvre le 50e Festival le 7 mai, et sort le même jour.

■ *La Vérité si je mens* est, en attendant, la cause unique de cette amélioration de la fréquentation. La comédie de Thomas Gilou obtient un triomphe pour sa semaine de sortie, avec plus de 200 000 entrées dans son circuit de 48 salles.

■ **Les autres nouveautés** sont en effet des échecs : médiocre performance de *Turbulences à 30 000 pieds* à 36 000 entrées dans 31 salles, tandis que *L'Agent secret* fait chou blanc à 10 000 dans 15 salles, et que *La Divine Poursuite* est loin d'être une divine surprise à 6 000 entrées dans 18 salles. Pour ne rien dire des *Polygraphe*, *Grace of my Heart*, *La Plante humaine*, ou *Tortilla et cinéma*.

■ **En continuation**, trois films s'en tirent honorablement, sans faire d'étincelle : *Le Retour du Jedi* à 58 000 entrées en troisième semaine (total : 170 000), *Roméo et Juliette* à 33 000 également en troisième semaine (total : 126 000), et *Le Patient anglais* à 26 000 entrées en huitième semaine (total : 462 500).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (français, 1 h 02) de Jean-Luc Godard.
LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
BEKO (allemand-arménien, 1 h 40) de Nizamettin Aric.
BIG NIGHT (américain, 1 h 40) de Campbell Scott et Stanley Tucci.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (français, 1 h 17) d'Alain Cavalier.
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (français, 1 h 15) de Gérald Caillat.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (français, 1 h 53) de Raoul Ruiz.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao Hsien.
KIDS RETURN (japonais, 1 h 47) de Takeshi Kitano.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.
PORT DJEMA (franco-gréco-italien, 1 h 35), de Eric Heumann.
REPRISE (français, 3 h 12) de Hervé Le Roux.
SCHIZOPOLIS (américain, 1 h 36) de Steven Soderbergh.
SEXY SADIE (allemand, 1 h 32) de Matthias Glasner.
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (québécois, 1 h 30) de Jacques Godbout.
UN INSTANT D'INNOCENCE (franco-iranien, 1 h 18) de Mohsen Makhmalbaf.
UN JOUR, TU VERRAS LA MER (indien, 1 h 46) de Jahnu Barua.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.
WHEN WE WERE KINGS (américain, 1 h 28), de Leon Gast.

FESTIVALS

KEN LOACH ET LES DOCKERS DE LIVERPOOL
Le public pourra rencontrer le cinéaste britannique Ken Loach et des représentants des dockers de Liverpool, mercredi 7 mai à l'Escurial Panorama, à l'occasion de l'avant-première en salle de son documentaire *The Flickering Flame (Les Dockers de Liverpool)*. Ce film retrace la lutte des cinq cents dockers licenciés en septembre 1995 pour avoir refusé de forcer un piquet de grève. Le prix des places sera reversé au profit des dockers de Liverpool.
20 h 15 et 22 h 15, le 7 mai. Escurial Panorama, 11, boulevard de Port-Royal, Paris 13e. Mº Gobelins. Tél. : 01-47-07-28-04. 40 F.

CANNES : 50 ANS DE FESTIVAL
Parmi les innombrables manifestations parallèles au 50e Festival de Cannes, le Cinéma des cinéastes présente quatorze films non récompensés à Cannes mais qui ont néanmoins laissé leur empreinte. Au programme : *La Belle et la Bête* (Jean Cocteau, 1946), *Les Rendez-vous de juillet* (Jacques Becker, 1949), *Les Vacances de M. Hulot* (Jacques Tati, 1953), *Hiroshima mon amour* (Alain Resnais, 1959), *Le Trou* (Jacques Becker, 1960), *Cléo de 5 à 7* (Agnès Varda, 1962), *Mouchette* (Robert Bresson, 1967), *Ma nuit chez Maud* (Eric Rohmer, 1969), *Les Choses de la vie* (Claude Sautet, 1970), *Touch of zen* (King Hu, 1975), *Monsieur Klein* (Joseph Losey, 1976), *Midnight Express* (Alan Parker, 1978), *L'Homme blessé* (Patrice Chéreau, 1983), *La Sentinelle* (Arnaud Desplechin, 1992).
Du 7 au 20 mai (chaque jour, un film). Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Tél. : 01-53-42-40-20. 30 F et 40 F.

CANNES : 9 PALMES POUR 50 BOUGIES
Le cinéma l'Entrepôt propose neuf palmes devenues des classiques du cinéma. Au programme : *Le Troisième Homme* (Carol Reed, 1949), *Othello* (Orson Welles, 1952), *Viridiana* (Luis Buñuel, 1961), *Blow up* (Michelangelo Antonioni, 1967), *Le Tambour* (Volker Schlöndorff, 1979), *Paris, Texas* (Wim Wenders, 1984), *La Mission* (Alex Joffé, 1986), *Sexe, mensonges et vidéo* (Steven Soderbergh, 1989), *Pulp Fiction* (Quentin Tarentino, 1994).
Du 7 au 27 mai. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mº Pernety. Tél. : 01-45-40-78-38. 35 F.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS : MAÎTRES ET VALETS
La Vidéothèque de Paris présente un cycle de films consacrés aux rapports entre maîtres et valets. Cette relation, qu'elle soit traitée sur le mode comique chez Guitry ou Lubitsch, adaptée de pièces de théâtre (*La Servante aimante*, de Jean Douchet, *Don Juan*, de John Berry) ou de romans d'aventures (*Don Quichotte*, de G. Kozintsev, *Les Trois Mousquetaires*, d'André Hunebelle), se base aussi parfois sur le partage d'une intimité au quotidien (*Mary Reilly*, de Stephen Frears, *Céleste*, de Percy Adlon). Cette intimité de tous les instants peut aussi nourrir des sentiments plus complexes, parfois proches de la haine (*Persona*, de Bergman, *Passion Fish*, de John Sayles) ou du cauchemar (*La Main sur le berceau*, de Curtis Hanson, *Rebecca*, d'Alfred Hitchcock). Parmi les soixante-dix films programmés seront aussi projetés *Le Journal d'une femme de chambre* (versions de Renoir et Buñuel), *La Cérémonie*, de Chabrol, *Les Abysses*, de Nico Papatakis, *La Noire de...*, d'Ousmane Sembène, *Cette nuit ou jamais*, de Daniel Schmid, *Servante et maîtresse*, de B. Gantillon, *The Servant*, de Joseph Losey...
Du 7 mai au 8 juillet. Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. 25 F et 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BLACK SHEEP
Film américain de Penelope Spheeris, avec Chris Farley, David Spade, Tim Matheson, Christine Ebersole, Gary Busey (1 h 26).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
Film français de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

L'ENVOLÉE SAUVAGE
Film américain de Carroll Ballard, avec Jeff Daniels, Anna Paquin, Dana Delany, Terry Kinney, Holter Graham, Jeremy Ratchford (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

L'AGENT SECRET
de Christopher Hampton,
avec Bob Hoskins, Patricia Arquette, Gérard Depardieu, Jim Broadbent, Christian Bale, Eddie Izzard.
Britannique (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).

BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 17).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA DIVINE POURSUITE
de Michel Deville,
avec Antoine de Caunes, Emmanuelle Seigner, Elodie Bouchez, Denis Podalydès, Robert Plagnol, Richard Gotainer.
Français (1 h 42).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
de Abraham Ségal,
Franco-israélien-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA FÊTE BLANCHE
de Vladimir Naoumov,
avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena Maïorova, Robert Voulfov.
Russe (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

FRED
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).

JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).

MARION
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo.
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

NI D'ÈVE NI D'ADAM (*)
de Jean-Paul Civeyrac,
avec Guillaume Verdier, Morgane Hainaux, Frédérique Gagnol, Hélène Chambon, Luc Tissot, Lucile Nogier.
Français (1 h 30).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau,
avec Isabelle Huppert, Charles Berling, Philippe Noiret, Christian Charmetant, Philippe Morier-Genoud, Marie-Laure Descoureaux.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

LA PLANTE HUMAINE
de Pierre Hébert,
dessin animé canadien (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LE POLYGRAPHE
de Robert Lepage,
avec Patrick Goyette, Marie Brassard, Peter Stormare, Maria de Medeiros, Linda Lepage-Beaulieu, Josée Deschenes.
Franco-canadien-allemand (1 h 37).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

QUADRILLE
de Valérie Lemercier,
avec Valérie Lemercier, André Dussollier, Sandrine Kiberlain, Sergio Castellitto, Lise Lamétrie, Frack de La Personne.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e.

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

ROMÉO ET JULIETTE
de Baz Luhrmann,
avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, Betsy Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

SEXY SADIE
de Matthias Glasner,
avec Corinna Harfouch, Jürgen Vogel, Thomas Heinze, Richy Müller, Andreja Schneider, Stephanie Philipp.
Allemand, noir et blanc (1 h 32).

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

TORTILLA Y CINÉMA
de Martin Provost,
avec Carmen Maura, Marc Duret, Michel Aumont, Marina Tomé, Marianne Groves, Mouss Diouf.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
de Jahnu Barua,
avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saikia Barua.
Indien (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar,
avec Maksim Szergejev, Valja Kaszjanova, Jevgenyij Szigyhin, Szergej Ruszkin.
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

REPRISES

HOLIDAY
de George Cukor,
avec Katharine Hepburn, Cary Grant, Doris Nolan, Lew Ayres, Edward Everett Horton, Henry Kolker.
Américain, 1938, noir et blanc (1 h 34).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 8 MAI 1997

RÉSEAUX **Les grandes stations de radio généralistes privées poursuivent leur politique de décrochages locaux et régionaux. ● EUROPE 1 vient d'ouvrir à Lille son quatrième bureau, suivant l'exemple de RMC et de RTL. Chaque matin, l'antenne éclate et chaque bureau régional dispose de quelques minutes pour donner des informations de proximité. ● LA DÉCENTRALISATION est une stratégie coûteuse. RTL, qui a dix décrochages émettant chacun entre six et sept minutes d'informations cinq jours sur sept, dépense entre 500 000 et 700 000 francs chaque année par bureau. ● LA MOROSITÉ du marché publicitaire radiophonique est jugée *« provisoire »* par Philippe Labro, vice-président-directeur général de RTL. *« Les recettes publicitaires augmenteront à nouveau lorsque les radios cesseront leurs guerres picrocholines »*, explique-t-il dans un entretien au *Monde*.**

Les stations de radio privées multiplient les décrochages régionaux

L'intérêt des auditeurs pour l'information de proximité incite les grands réseaux généralistes à développer une politique coûteuse de décentralisation qui a été inaugurée puis systématisée par le service public

PARCE QUE les Bordelais ou les Clermontois se moquent de savoir s'il y a des embouteillages aux portes de Paris, les radios ont inventé les décrochages régionaux. Europe 1 vient d'ouvrir, à Lille, son quatrième bureau. RTL et RMC pratiquent depuis longtemps cette politique, qui est une manière de renouveler l'ancien système des correspondants régionaux. Chaque matin, avant ou après le journal de 7 heures, suivant les stations, l'antenne éclate et chaque bureau régional dispose de quelques minutes pour donner des informations sur la météo, la circulation routière, les événements sportifs locaux, etc.

C'est le service public qui a inventé ce système d'information décentralisée avec les radios régionales faites par les bureaux de FR3. Il s'est affiné, à partir de 1982, avec la création des trente-neuf radios locales de Radio-France, qui disposent chacune d'une fréquence. Plusieurs heures par jour, elles offrent un programme spécifique aux habitants de telle ville, tel département ou telle région. En effet, selon les zones, le découpage n'est pas le même. Par ailleurs, la percée réalisée par les radios indépendantes atteste de l'intérêt des auditeurs pour l'information de proximité.

« L'information locale a beaucoup d'impact sur le public. C'est un secteur en friche dans l'audiovisuel français. On ne peut pas être absent du terrain », analyse Jérôme Bellay, directeur de l'antenne d'Europe 1. Même si cela coûte cher. Car, pour émettre en région, il faut y être implanté, c'est-à-dire posséder des locaux, du matériel et créer une mini-rédaction. Selon les stations et les villes, les bureaux emploient entre un et trois journalistes, levés tôt et couchés tard. Ils doivent être prêts à s'installer au micro vers 7 heures après avoir vérifié auprès des pompiers et des policiers qu'aucun accident grave n'est intervenu dans la nuit.

PUBLICITÉ INTERDITE

A RTL, qui a dix décrochages, émettant chacun entre six et sept minutes d'informations cinq jours sur sept, on estime que le coût est entre 500 000 et 700 000 francs chaque année par bureau. Et il n'y a aucun espoir de compenser cette dépense par des rentrées publicitaires, puisque les réseaux nationaux n'ont pas le droit de démarcher la publicité locale.

Certaines stations ont amélioré la formule du décrochage quotidien. A Lyon, pendant le journal des sports du lundi, RTL réalise un décrochage sportif. Par ailleurs, chaque mois, elle diffuse une émission intitulée *Votre ville en questions*. Durant quarante-cinq minutes, les Lyonnais peuvent interroger leur maire, l'archevêque de la ville, le patron d'Interpol, etc. *« Lorsque nous avons reçu Raymond Barre, il y a eu quatre-vingt-dix appels »*, indique Robert Daranc, responsable du bureau de Rhône-Alpes.

C'est sans doute RMC qui a décidé d'exploiter le plus le filon régional. Elle est la seule à réaliser des décrochages sept jours sur sept. Outre les émissions matinales, elle diffuse des forums régionaux le vendredi en fin d'après-midi. Avec neuf bureaux régionaux dans sa zone de diffusion, la station franco-monégasque vient de renforcer son dispositif. *« Nous souhaitons coller au plus près des préoccupations des gens qui nous écoutent »*, explique Christian Goutorbe, responsable de la coordination régionale avec Jean-Claude Bourret.

Les deux journalistes ont imaginé les « Journées de pays », une émission qui consiste à profiter d'un événement pour valoriser le lieu où il se déroule. La première édition a eu lieu en novembre dans les Cévennes au moment du Critérium automobile. Depuis, les équipes de RMC se sont déplacées aux Arcs pendant les vacances de février, à Brive pour le foie gras, dans le Gers à l'occasion de la tenue du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), à Nîmes pour la feria, etc. RMC veille à ce que ces opérations soient menées en concertation avec la presse quotidienne régionale qui sert à annoncer et à relayer l'événement.

F. C.

Philippe Labro, vice-PDG de RTL

« Il faut que les radios cessent leurs guerres picrocholines »

– Les élections législatives anticipées permettent-elles de corriger les baisses d'audience dont les radios sont généralement victimes au mois de mai ?

– En ce qui concerne la campagne électorale, il n'est pas question de faire du tout politique. J'ai demandé que l'antenne ne soit pas saturée avec la langue de bois et le parler pour ne rien dire. Il y aura des reportages, un journal de campagne et des débats. Depuis lundi 28 avril, nous avons ajouté « Les électeurs ont la parole », entre 19 heures et 19 h 30, une émission pendant laquelle les auditeurs débattent entre eux sur un thème précis, tels que les affaires, le programme de la majorité, etc. Occulter la marche de la vie au profit des seules législatives ne mobilise pas l'auditoire.

» En matière de divertissements, nous menons des opérations spéciales destinées à maintenir le contact avec l'auditeur durant ce mois de mai qui, en raison des nombreux ponts, est difficile pour un média qui repose sur la fidélisation. Des jeux pour gagner des voyages, des bandes promotionnelles, plus de musique et la suppression de certaines rubriques entraînent donc une légère modification de la grille des programmes.

– Comment jugez-vous la morosité du marché publicitaire à l'égard des radios.

– Cette tendance ne devrait être que provisoire, car il ne peut pas y avoir de fatalité de la baisse des recettes publicitaires dans un média qui affiche une telle santé de son audience. Les Français n'ont jamais tant écouté la radio qu'en ce moment. Il suffit que les agences et les annonceurs s'en persuadent à nouveau. Les recettes publicitaires augmenteront à nouveau lorsque les radios cesseront leurs guerres picrocholines et les rodomontades de matamores de foire. Cela crée un brouillage de notre image. Je lance un appel à mes confrères afin qu'autour de trois ou quatre initiatives nous nous organisions pour conforter l'image de notre média. Un peu à l'instar des professionnels de l'affichage qui sont parvenus à mettre fin à la guerre qui les déchirait il y a quelques années.

– Comment se portent les autres radios du groupe ?

Fun Radio a recadré sa formule et continue de progresser. Quant à RTL 2, elle a trouvé sa place et sa progression est spectaculaire. Nous avons ainsi réalisé notre objectif commercial qui consiste à proposer aux annonceurs trois publics différents à travers nos trois médias. Les jeunes radios génèrent des emplois et des talents qui seront peut-être les responsables et les animateurs de RTL dans quelques années.

– Le départ de Philippe Alexandre en novembre avait provoqué quelques remous. Qu'en est-il sur l'audience ?

– Dans les trois mois qui ont suivi le départ de Philippe Alexandre et son remplacement par Michèle Cotta, l'audience a gagné un dixième de point. Cela montre que la force du média l'emporte sur la notoriété de l'individu. Je déciderai à la rentrée si le tandem du matin Olivier Mazerolle-Michèle Cotta, qui était une solution de transition, doit se prolonger l'année prochaine. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Rétention d'élan

par Alain Rollat

LA TÉLÉVISION a parfois ses raisons que la raison ne connaît pas. Certains soirs, par exemple, il arrive que toutes les chaînes, pourtant peuplées d'éminents journalistes professionnels, fassent en chœur de la rétention d'information pour des raisons étrangères aux raisons déontologiques qui, en certaines circonstances, justifient parfois cette pratique. Cela s'est produit mardi soir. Qu'elles soient publiques et privées, toutes les chaînes ont fait semblant de tout ignorer de la teneur du message électoral adressé au pays par le président de la République alors que ce message était devenu un secret de polichinelle puisqu'il avait été transmis dans l'après-midi à la presse régionale.

Il arrive même que ce faux suspense soit presque crédible. Les téléspectateurs de France 3 ont pu croire qu'ils bénéficiaient d'un scoop quand la présentatrice de l'édition nationale de 19 h 30 leur a confié, sur le ton de la confidence, qu'elle pouvait, « *dès ce soir* », leur fournir « *quelques indications* » sur le message présidentiel : « *une intervention de quatre ou cinq feuillets qui s'intitule* « Un élan partagé » *et qui insiste sur la deuxième étape du septennat de Jacques Chirac.* » Sur TF 1, la mise en scène était encore plus élaborée. Un commentateur est spécialement venu sur le plateau pour analyser le contenu dudit message, en direct, brèves citations à l'appui, en insistant, sur le ton de la révélation, sur les intentions de son auteur : « *Jacques Chirac demande en quelque sorte aux Français de lui donner le temps... Le président donne quand même quelques coups de griffe...* »

Les stratèges chiraquiens avaient donc de quoi se réjouir. Les chaînes de télévision se montraient dociles ; elles ne prenaient pas le risque de déplaire ; elles *jouaient le jeu de la connivence* ; elles participaient au plan média conçu pour promouvoir le message présidentiel ; elles communiquaient gentiment au lieu d'informer...

Mais les meilleurs papiers à musique ne sont pas à l'abri du grain de sable. La présidence de la République ayant officiellement refusé de partager la primeur de cet « *élan partagé* » en parts égales, France 2 avait eu la bonne idée de dépêcher une caméra auprès de l'un des heureux destinataires choisis par l'Elysée. Ses téléspectateurs ont ainsi eu un double privilège. Celui de pouvoir lire le « *très attendu* » message chiraquien dans le dos des journalistes de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* : « *La France a maintenant besoin d'un nouvel élan, d'un élan partagé...* », etc. Et celui d'apprendre que ce message était disponible à Tours dès 16 h 20. Avec, en prime, une autre exclusivité dont le service de presse de l'Elysée n'avait pas prévu la diffusion nationale. Celle du libre commentaire émis, à chaud, par le rédacteur en chef adjoint de ce quotidien régional de Tours : « *Ce n'est pas avec ça que Chirac va provoquer un élan...* » Il y a, comme cela, des élans présidentiels qui se prennent les pieds dans le tapis médiatique...

« Nuit et Brouillard », lecture contemporaine

France 3 diffuse le document majeur de la mémoire des camps de concentration réalisé par Alain Resnais en 1955, précédé d'un entretien avec le cinéaste. Eclairage édifiant

COMME TOUT ce qui relève de la culture (voir les scandaleux horaires de diffusion du « Cercle de minuit », d'« Un siècle d'écrivains » ou encore de « Qu'est-ce *qu'elle dit, Zazie* »), le service public juge sans doute trop ennuyeux le magazine « Libre court », défense et illustration du court-métrage, proposé par Roland Nguyen chaque vendredi sur France 3, pour le diffuser à une heure décente. L'émission de ce vendredi méritait pourtant de toucher le plus grand nombre. Ecrit par Jean Cayrol (dont le texte a été publié pour la première fois cette année dans la collection « Libres » des éditions Fayard), et réalisé par Alain Resnais en 1955 (avec Chris Marker pour conseiller à l'écriture), *Nuit et Brouillard*, ainsi qu'en témoignait Serge Daney, a métamorphosé en quelque trente-deux minutes des générations de collégiens en « *enfants sérieux* ».

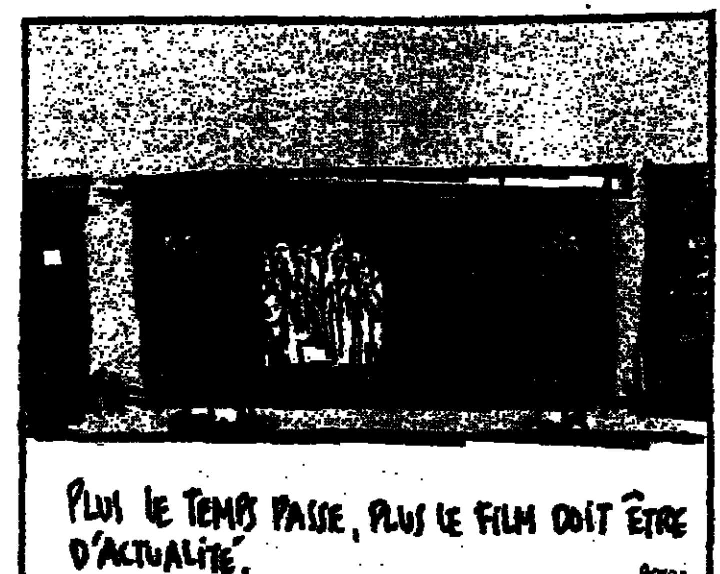

Le pire de l'humanité et l'impensable d'Auschwitz transmis sans complaisance. Alternances d'images couleur – retour sur les lieux plombés de silence et envahis d'herbes folles – et de l'horreur archivée en noir et blanc. Une sidération au sens propre ; strictement inentamée plus de quarante ans après, avec cet écho à la limite du supportable qui marque la fin du film : « *Il y a nous qui regardons sincèrement ces ruines comme si le vieux monstre concentrationnaire était mort sous les décombres, qui feignons de reprendre espoir devant cette image qui s'éloigne, comme si on guérissait de la peste concentrationnaire, nous qui feignons de croire que tout cela est d'un seul temps et d'un seul pays, et qui ne pensons pas à regarder autour de nous et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin.* »

Dans l'entretien qui précède la diffusion, Alain Resnais donne toutes les clefs de ce film conçu, selon Cayrol, comme un « *dispositif d'alerte* ». Ces propos recueillis en voix off par Olivier Montels (voix scrupuleuse, dans la modestie et la précision ; Resnais s'insurge contre la « *prétention* » de l'image de soi) éclairent singulièrement la trame efficacement sobre de ce documentaire. Un travail de commande initié par Anatole Dauman (Argos Film) et le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, auquel Resnais, déjà auteur de trois documentaires (*Van Gogh*, 1948 ; *Guernica*, 1950 ; *Gauguin*, 1951), a fini par souscrire à la seule condition que Jean Cayrol, rescapé de Mauthausen, en écrive le commentaire.

Parmi les informations essentielles délivrées dans cet entretien, une mise en perspective de l'Histoire : « *Il faut se remettre dans l'atmosphère de 1955. Ce film a été fait avec l'idée : C'est en train de recommencer. (...) Ça nous obsédait tous pendant le tournage et le montage, parce qu'on avait l'impression que ça recommençait. (...) C'est vrai que mon obsession, à l'époque, c'était de ne pas faire un monument aux morts et de ne pas faire le côté "plus jamais ça". Parce que "plus jamais ça", il ne suffit pas de le dire, il faut s'interroger pour savoir pourquoi c'est né et quelles sont les raisons qui ont fait naître le phénomène.* »

Retour sur l'acharnement de la censure. Première étape : 30 décembre 1955, lorsque la sous-commission de contrôle exige la suppression d'un plan éloquent, celui montrant un gendarme français gardien du camp de transit de Pithiviers. Jusqu'à peu, le mensonge officiel d'une France entièrement résistante (à l'exception de quelques rares collaborateurs et de mauvaises femmes tondues sur la place publique) ne souffrait pas de contradiction. Deuxième phase, Festival de Cannes 1956, où *Nuit et Brouillard* fut retiré de la compétition sur décision gouvernementale, suite à l'action de l'ambassade d'Allemagne, qui jugeait inopportune la projection du film. Le documentaire fut finalement diffusé, hors champ, le 29 avril, sous la pression d'anciens déportés qui menaçaient d'occuper le Palais du Festival en tenue rayée...

Valérie Cadet

★ « Libre court » : *Nuit et Brouillard*. France 3, vendredi 9 mai à 0 h 10.

MERCREDI 7 MAI

TF 1

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. A table... Invités : Hélène Mollère, Jacques Expert, Laurent Fontaine, Pascal Bataille. Les arnaques aux AOC ; La boum des coupons... (125 min). 140113

22.50

COLUMBO
Entre le crépuscule et l'aube. Série d'Harvey Hart, avec Peter Falk, Patrick McGoohan (100 min). 9122939
Le célèbre inspecteur à l'imperméable froissé est confronté à un pointilleux Colonel. Avec Patrick Mc Goohan (Le Prisonnier)...

0.30 Stan et Achille. Téléfilm de Philippe Setbon, avec Pierre-Olivier Scotto (95 min). 2496392

2.05 et 3.05, 4.15 TF 1 nuit. 2.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [3/6] (rediff.). 3.20 et 4.25, 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 4.55 Musique (10 min).

France 2

21.05

L'INSTIT
L'angélus des corbeaux. Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Gérard Klein (100 min). 8595281
L'Instit arrive dans un petit village cévenol qui s'apprête à fêter le cinquantenaire de la victoire de 1945. Cinquante ans qui n'ont pas refermé toutes les blessures...

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Comment vivre avec la folie (110 min). 1904736
Comment la folie d'un de nos proches affecte-t-elle notre vie quotidienne ?

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Signé Croisette.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. La Palestine. Invités : Darwich, Elias Sanbar (70 min). 6391663

2.40 Agape (rediff.). 3.40 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Ghana, un jour dans la vie d'un enfant. Documentaire (rediff.). 4.20 Nicaragua, la situation de l'enfance. Documentaire. *4.45 Outremers (rediff., 60 min).*

France 3

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Rap, techno, reggae, ces musiques qui font bouger la France (95 min). 505552

22.25 Journal, Météo.

23.35

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Georges Nizan. Arthur Koestler (1905-1983) (50 min). 729484
L'auteur du Zéro et l'infini *aura été le témoin, au travers d'une œuvre largement autobiographique, de toutes les passions mais aussi de toutes les curiosités du siècle.*

0.25 Cap'tain Café. Magazine (50 min). 2755427

1.15 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. Confidences pour piano. 1.20 Un livre, un jour. 1.30 1944 la France libérée. Documentaire. Normandie, la joie et les larmes (65 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE
Documentaire d'Hans Bosscher (55 min). 4116939
[1/5] « Ça ne sera pas si grave », 1936-1939
L'Europe des années 30 et 40 en marge des champs de bataille. Archives familiales, films d'amateurs tournés par la Résistance.

21.40

MUSICA : LES CHÂTEAUX DE RÊVE DE MISCHA MAISKY
Documentaire d'Hanno Rinke (1997, 80 min). 7957991
Portrait du violoncelliste soviétique.

23.00 ▶ Profil : Un voyage avec Martin Scorsese à travers le cinéma américain. Documentaire [1/3] (75 min). 436842
Documentaire en trois parties dans lequel le réalisateur évoque l'histoire du cinéma américain (western, policier, comédie musicale) à travers de multiples extraits de films et de nombreux témoignages.
0.15 La Lucarne : Signer ici. Documentaire de Peter Liechti (80 min). 7806224
1.35 Un pays si tranquille. Documentaire (rediff., 60 min). 9146175
2.30 Panamarenko. Portrait en son absence, *documentaire (rediff., 25 min).* 4656048

M 6

20.45

LA LÉGENDE D'ALISEA
Téléfilm de Lamberto Bava, avec Veronika Logan, Christopher Lee. [1/2 et 2/2] (225 min). 62772484
A la mort de son père, une jeune femme a pris en charge ses cinq petits frères et sa mère malade. Un soir de violent orage, elle accorde l'hospitalité à un vieil homme qui se révèle être un cruel sorcier à la recherche d'une nouvelle épouse. Econduit après sa demande en mariage, il utilise ses maléfiques pouvoirs pour emprisonner dans ses geôles la jeune femme et ses frères.

0.30 Secrets de femmes. Un voyage peut en cacher un autre. Excusez-moi (35 min). 7623311
1.05 Deux flics à Miami. Série. Trafic des adoptions.

1.50 Rock express. Magazine. Prefab Sprout ; Bodycount ; Blur (rediff.). 2.20 Best of pop rock. 3.20 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). *4.05 Turbo. Magazine (rediff.).* 4.35 Coulisses. Documentaire. CharlElie Couture (rediff.). 5.00 Culture pub. Magazine. Cannes, des palmes et des sponsors (rediff., 25 min).

Canal +

21.00

FORGET PARIS
Film de Billy Crystal, avec Billy Crystal, Debra Winger (1995, 100 min). 8484571
Une comédie poussive sur un couple mal assorti.

22.40 Flash d'information.
22.42 Spécial infos net. Législatives 97.
22.47 Qu'en pensez-vous ?

22.55

LES TROIS FRÈRES ■
Film de Bernard Campan et Didier Bourdon, avec Bernard Campan (1994, 104 min). 388649
Mise en scène plutôt plate, mais on rit beaucoup.

0.40 Madame Butterfly ■ ■ ■ Film de Frédéric Mitterrand (1995, v.o., 130 min). 92647412
Un accord parfait de la musique, du chant, du jeu de théâtre et de la mise en scène cinématographique. Les interprètes sont, en tous points remarquables.

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière. Antipode : L'attrait de la francophonie ; 21.32, Correspondances ; 22.00, Communauté des Radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. La fin du travail-2.

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Drillon (Children's corner). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Festival de Pâques de Deauville. *Donné le 11 avril* : Quintette pour violon, alto, violoncelle, contrebasse et piano D 667 La Truite, de Schubert. Octuor pour cordes op. 20, de Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Amy, Bayle.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de G. Gershwin.

0.00 Jazz vivant. Festival Banlieues bleues. Deux voix noires. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Johannes Brahms et la musique chorale. *Un Requiem allemand* op. 45, de Brahms, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Von Karajan ; *Cantate* BWV 8, de Bach, par le Chœur et l'Orchestre Bach de Munich, dir. Richter, Buckel ; Missa de Apostolis : Gloria, de Isaac, par the Tallis Scholars.

22.00 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Schütz, Morley, Haendel, Beethoven, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Michel Delpech (France 3 du 2/5/97).
21.00 Strip Tease. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Combattants de l'ordre.
21.25 La Vie secrète des machines. [18/18]. L'ampoule.
21.55 Vol au-dessus des mers. [5/11]. Super Etendard, la surprise des Malouines.
22.45 Damia, concert en velours noir.
23.45 Le géant tombé du ciel. Le dernier voyage.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. De l'Alaska aux Aléoutiennes.
21.30 Flipper le dauphin. Baby s'occupe de Bud.
22.00 Palau.
23.00 Le Monde des reptiles. Les serpents venimeux.
23.30 Les Yeux de la découverte. Amphibiens.

Paris Première

20.00 et 23.40 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
22.50 Reflets pour un festival. De François Chalais.

France Supervision

20.30 World Music. De Guy Demoy. Le Taraf de Haïdouks.
21.25 Buddy Miles. Concert enregistré à l'Arthur's Club de Genève (85 min). 64773194
23.50 Des religions et des hommes. Le shinto.
0.05 Le Crépuscule des dieux. Opéra en trois actes de Richard Wagner (260 min). 89779427

Ciné Cinéfil

20.30 En route pour Zanzibar (Road to Zanzibar) ■ Film de Victor Schertzinger (1941, N., v.o., 90 min). 5767945
22.00 Mirage ■ Film de Edward Dmytryk (1964, N., v.o., 105 min). 5204533
23.45 Yvette ■ ■ Film muet d'Alberto Cavalcanti (1927, N., 75 min). 82607939

Ciné Cinémas

20.30 Cinéciné Cannes. Magazine.
20.45 Une femme en péril ■ Film de Peter Yates (1987, 105 min). 6717842
22.30 Camille Claudel ■ ■ Film de Bruno Nuytten (1988, 170 min). 63430281
1.20 Vertiges italiens (75 min).

Festival

20.30 Mr Brown. Téléfilm de Tony Wharmby, avec Francesca Annis (120 min). 42123552
22.30 Le Gorille et les Corses. Téléfilm de Vittorio Sindoni, avec Karim Allaoui, François Perier (95 min). 69137129
0.05 Sueurs froides. Coup de pouce (30 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Chocolat et sympathie.
20.15 L'île aux naufragés. Ghost à go go.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore. Téléfilm de Douglas Schwartz, avec Hulk Hogan (pilote).
21.35 et 1.30 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. Le violon fantôme.
23.00 Buck Rogers. *Planète des amazones.*
23.45 Lou Grant. La secte.
0.40 Sam et Sally. Isabelita (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la Nouvelle génération. L'essence du mal.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Mister Gun. Tire quand ça bouge.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Parking réservé.
22.40 Spin City. Le puissant (v.o.).
23.05 Absolutely Fabulous. Sexe (v.o.).
23.35 et 0.00 Friends (v.o.).

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Chérie, je vais flinguer les gosses.
20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Les Tsaatan, ceux qui chevauchent les rennes.
22.00 Héritage oblige.
22.55 La Courte Echelle. *Le fantôme de madame* Turgeon.
23.25 Animalement vôtre (60 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Otage de l'attente. De Jean Khalil Chamoun.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. La grande aventure de Miles.
23.00 Téva vie pratique (60 min).

Eurosport

17.30 et 22.30 Tennis. En direct. Open d'Allemagne. *Tournoi messieurs* de Hambourg. 3e jour (90 min). 640422
19.00 Hockey sur glace. *En direct. Championnats* du monde. Phases finales. Suède - Finlande (150 min). 8359198
21.30 Fitness. Grand Prix Miss et Mister Monde.
23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA. Finale (Match aller). Schalke 04 (All)-Inter de Milan (Ita) (90 min). 808262

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Srinagar.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.50 Ars musica, Italian Violin Sonatas. *Concert enregistré* à Londres (40 min). 9731571
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Ballets cubains : Gala d'étoiles. Au sommaire : «Trinidad».
22.45 Stars espagnoles de l'opéra. Teresa Berganza.
23.45 Jimmy Gourley Quartet. Concert. Le guitariste be-bop, accompagné du saxophoniste Barney Wilen (70 min). 8916842

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT - Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 *Le 18-21*. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.

△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.

☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

ture contemporaine

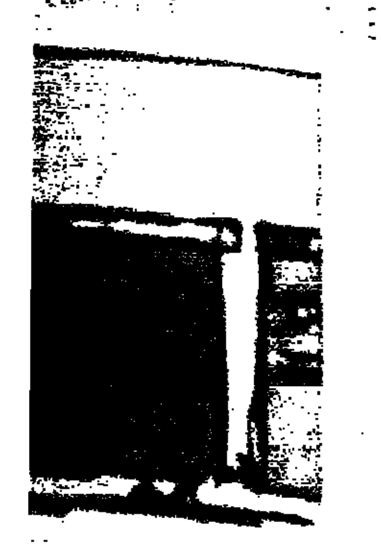

« La Gazette de Moscou », en français dans le texte

De nombreux journaux écrits dans la langue de Molière paraissaient autrefois en Russie. En renouant avec la tradition, le nouvel hebdomadaire vise un marché potentiel de deux millions de francophones

« *UNIQUE hebdomadaire en français de la frontière polonaise au fleuve Amour* », *La Gazette de Moscou* est sortie des rotatives, fin avril, dans la capitale russe. Tiré à 10 000 exemplaires, créé par une équipe de jeunes Français « expatriés » et enthousiastes, aidés par des journalistes russes, cet hebdomadaire gratuit s'adresse d'abord aux résidents francophones en Russie. Jusqu'à présent, ces derniers – ils seraient environ 10 000 – ne disposaient d'aucune publication dans leur langue. Plus riches et plus nombreux, les anglophones peuvent lire, depuis longtemps, deux quotidiens gratuits à Moscou et un à Saint-Pétersbourg, ainsi que des versions anglaises de médias russes, comme les *Nouvelles de Moscou*.

La Gazette de Moscou tente de renouer avec la tradition des journaux en français qui, en Russie, remonte au 18e siècle. Elle reprend le titre d'un journal moscovite de langue française, disparu avec l'Empire russe. A l'époque, *l'élite russe s'exprimait* volontiers dans la langue de Molière et Tolstoï, par exemple, commençait *Guerre et Paix* en français (avant de l'achever en russe). Tout en se réclamant sans rougir de la francophonie, le directeur de *La Gazette de Moscou*, Denis Gauthier-Villars, précise qu'il ne veut pas « *vendre du français déguisé en information, mais faire vivre l'information en français* ».

Dans son premier éditorial, l'hebdomadaire dit « *oser le qualificatif de francophone* », tout en affirmant « *s'appuyer sur un constat économique* » : le nombre potentiel de lecteurs capables de lire en français. Ils ne seraient pas moins de deux millions dans la seule Russie. Parrainé par de grandes sociétés françaises installées en Russie (Bouygues, Gaz de France, Rhône-Poulenc, Rémy-Martin et la Société générale), le nouvel hebdomadaire qui, à terme, *devrait être financé par la publicité*, vise donc aussi les habitants francophones de l'ex-URSS. Riche de vingt-quatre pages bicolores sur papier journal agrémentées de photos, *La Gazette de Moscou* leur apportera des nouvelles de l'étranger, notamment francophone. Mais elle se veut aussi « *ancrée dans la réalité locale* », proposant des informations générales, politiques, économiques et pratiques sur la Russie. Le premier numéro propose ainsi un reportage sur un kolkhoze (ex-ferme collective), « *où l'ingéniosité se substitue à l'aide de l'Etat* ». Sous le titre « *Presse russe : l'heure du grand partage* », *La Gazette* fait aussi le point sur « *le feuilleton médiatico-financier du printemps* », où l'on voit de grands journaux russes tomber sous l'influence de puissantes sociétés privées. Pour ce qui la concerne, *La Gazette* se dit « *pauvre mais indépendante* »...

Jean-Baptiste Naudet

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La campagne législative se cherche sans se trouver. En intentions de vote, la gauche et la droite restent au coude à coude. Dans ces conditions, Jacques Chirac a choisi de souligner le clivage gauche-droite, de le dramatiser, presque de le théâtraliser. D'où l'attaque en règle qu'il mène, point par point, contre le projet socialiste. D'où son manifeste libéral-social à la française (...), qui, tradition gaulliste oblige, ne va cependant pas jusqu'à afficher son étiquette. L'objectif est clair. En ressuscitant l'antique opposition entre la gauche et la droite, Jacques Chirac veut classiquement mobiliser son propre électorat : vous croyez que la majorité ou l'opposition, ce serait la même chose ? Eh bien, vous vous trompez, et je vous le démontre. Du même coup, il espère ainsi faciliter les reports de voix de l'extrême droite vers la droite modérée, au second tour.

BFM
Philippe Alexandre

■ Grand prêtre de la communication présidentielle depuis une quinzaine d'années, Jacques Pilhan s'obstine à faire adopter les mêmes procédés, la même stratégie à Jacques Chirac qu'à son précédent « client », François Mitterrand. En 1988, il avait suggéré à M. Mitterrand de prendre la plume pour adresser une lettre à tous les Français. Il récidive avec M. Chirac, qui n'a pas les mêmes talents que son prédécesseur – et en possède peut-être d'autres. Le papier de Jacques Chirac devait donner un nouvel élan à la campagne électorale en invitant les Français à ce même élan nouveau. Mais on a l'impression que son ou peut-être ses auteurs ont accompli une formalité sans trop y croire. Même le titre « Un élan partagé » ne veut pas dire grand-chose : on partage les fruits de la croissance, on partage le pouvoir, on partage le même travail. On ne partage pas un mouvement : on l'accomplit.

LIBÉRATION
Serge July

■ Au-delà des démentis et des approximations, l'essentiel de l'argumentaire de la majorité porte exclusivement sur le programme socialiste. La campagne se fait la tête en bas. C'est l'opposition qui, dans ces philippiques, se retrouve dans la situation du sortant dont les propositions sont brocardées à longueur d'antenne : la majorité mime le discours d'opposition. C'est encore la majorité qui fait l'éloge de la victoire travailliste, au risque d'apparaître comme le fourrier de l'opposition. Au bout du compte, on ne sait plus qui est qui, dans ce combat au bord du gouffre, sans lumière et quasiment sans spectateurs. Jacques Chirac n'avait plus le choix : il a pris l'initiative de la dissolution. Aujourd'hui, face à cette campagne sans embrayage et sans carburant, il est contraint d'en prendre lui-même la tête.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ Les peuples n'oublient jamais. Ils n'ont pas du tout « la mémoire courte ». L'histoire des conflits humains, toutes les guerres, les massacres, les conquêtes, les chasses à l'homme, les génocides s'impriment dans le souvenir collectif. Ils sont un soubassement essentiel de l'identité partagée. Sans mémoire des tragédies, pas plus de nations que sans mémoire des âges d'or. Les conflits « ethniques » de notre fin de siècle illustrent à l'envi ce principe : les crimes non « lavés », les horreurs sans sanction ne peuvent générer que nouvelles horreurs et vengeances sans fin. Du Rwanda à l'ex-Yougoslavie, on a vu à l'oeuvre cette sinistre mécanique. Et on risque de la voir encore si rien n'est fait, dans les pays considérés comme au niveau international, pour que la justice « passe », si peu que ce soit. Il faut saluer la tentative, si modeste soit-elle, de verser une goutte de justice dans l'océan de l'Histoire.

EN VUE

■ Le gouvernement koweïtien vient de déposer au parlement un projet de loi faisant de la mendicité un crime. Il prévoit six mois de prison et une amende de 500 dinars (8 500 francs), pour qui demanderait l'aumône (un des cinq piliers de l'Islam). Les peines seront doublées à l'encontre des récidivistes. Le mémorandum accompagnant le texte souligne : « *La mendicité commence à se répandre et à ternir l'image du Koweït, pays civilisé.* »

■ **Douglas Peterson**, ancien pilote, deviendra officiellement, vendredi 9 mai, à Hanoi, le premier ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam depuis la fin de la guerre. En 1966, « Pete » avait été capturé près du village d'An Doai, non loin de Hanoi, par **Nguyên Viêt Chôp**, jeune Vietcong. « *Les villageois voulaient le battre pour se venger de leurs morts*, se souvient M. Nguyên. *Nous l'avons protégé.* » Le Vietnamien, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, habite la petite maison de deux pièces qu'il a lui-même construite. « *Je ne savais même pas son nom*, ajoute-t-il au sujet de Douglas Peterson, *ce n'était qu'un ennemi qui nous avait bombardé.* » « *Maintenant, il est ambassadeur et la situation est différente. Je serais heureux de lui offrir un repas, s'il veut revenir ici* », dit l'ancien combattant, qui prépare le thé avec les feuilles vertes enfermées dans une boîte de Coca-Cola.

■ En organisant une descente de police dans une boîte de nuit de Padang, en Indonésie, à la recherche de consommateurs d'ecstasy, le colonel **Eddy Kadir**, chef de la police de la province de Sumatra-Ouest, a arrêté vingt-deux personnes, parmi lesquelles dix-neuf policiers en train de « planer ». Chacun risque de quatre à quinze ans de prison.

JEUDI 8 MAI

TF 1

15.40 Panique sur le grand huit. Téléfilm de Sam Pillsbury (85 min). 7267514
17.05 Melrose Place. Feuilleton. [1] La théorie du Big Bang.
18.00 Sous le soleil. Série.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Légende de Cannes, Tiercé.

20.45

CASSIDI ET CASSIDI
Le prix de la liberté. Série de Joël Santoni, avec Elisabeth Bourgine (100 min). 904311
Le frère du commissaire Laura Cassidi, condamné pour meurtre, se voit proposer la liberté en échange d'une mission d'intérêt national.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Jean-Luc Lahaye (100 min). 8291953
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jérôme Monod.
0.35 et 1.35, 2.40, 3.45, 4.20 TF 1 nuit.

0.45 Chapeau melon et bottes de cuir (rediff.). 1.50 Les Archives fabuleuses de l'armée française. Documentaire. La libération de la France. 2.50 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [4/6] Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie. 3.55 Cas de divorce. *Série (rediff.).* 4.30 et 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Les Mille et une nuits. Téléfilm de Philippe de Broca. [2/2] (100 min). 7898381
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invité : Michel Creton.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

21.00

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Spécial Egypte. L'architecte et le pharaon ; La 7e Merveille du monde (135 min). 9572330
Une émission spéciale, présentée par Bernard Benyamin, de Sakkara, en Egypte.

23.15

TARATATA
Divertissement présenté par Alejandra Kazan. Invités : Enzo Enzo, Jane Birkin, F.F.F, Au P'tit Bonheur, Peter Kingsberry, Lokua Kanza, C. Fredericks, M. Jones (70 min). 8962021
0.25 Journal, Météo.
0.45 Signé Croisette.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial Youssef Chahine (70 min). 3823793

2.35 Paysans, la vie en prime. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.15 13 néophytes et 2 pros. Documentaire. 4.40 Papy pole. Documentaire. *5.30 Chip et Charly. Collier de Mme Loupina* (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.35 Un livre, un jour. *Journal et lettres de prison*, de Boris Vildé.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Michel Rocard.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA NUIT DES GÉNÉRAUX ■ ■
Film O d'Anatole Litvak, avec Peter O'Toole (1966, 135 min). 44998311
Un étonnant tableau historique où le nazisme et la guerre pervertissent les esprits.
23.05 Journal, Météo.

23.40

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Marlou. Le Haut-Mal ; Christian Oster ; Barcelone-Saint-Georges ; Polac Plus (55 min). 328717
0.35 Saga-Cités. Magazine. (rediff., 25 min). 8722880
1.00 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 6346288
1.05 Espace francophone. Les griots, et après ?

1.40 Le Huit Mai 1945. Documentaire de Pierre Miquel. "*Une journée particulière*" (55 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [40/50] 1986.

Arte

19.00 Ivanhoé. Série. [12/30] Les tisserands.
19.30 7 1/2. Zaïre. Cannes.
19.55 Jewgeni Jewtuschenko. Documentaire de Mark Walsh (35 min). 3221934
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA VIERGE MARIE
20.45 La Force des visions. Documentaire (1997, 30 min). 653311
21.15 Notre-Dame de l'Apparition. Documentaire (1994, 55 min). 4195446
22.10 L'Ave Maria d'Aaron Neville. Documentaire (1992, 10 min). 5592595
22.20 Lady Madonna. Documentaire (1997, 10 min). 5598779
22.30 Marie moderne. Documentaire (1997, 30 min). 1663 *De la statuette kitsch à la publicité.*
23.00 ▶ Le Livre de Marie ■ ■ ■ Film d'Anne-Marie Miéville, avec Bruno Cremer, Aurore Clément (1984, 35 min). 65224
23.35 ▶ Je vous salue Marie ■ ■ ■ Film de Jean-Luc Godard, avec Myriem Roussel (1984, 70 min). 8445330
0.45 Quand passent les cigognes (Letiat Jouravli) ■ ■ Film de Mikhaïl Kalatozov (1957, N., v.o., rediff., 95 min). 3487712
2.20 L'Œil du père. Court métrage (rediff., 15 min). 7958422
2.35 La Maison de poupée. Court métrage (rediff., 15 min). 9105712

M 6

18.10 Te marre pas... c'est pour rire Film de Jacques Besnard (1981, 104 min). 7754392
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 Notre belle famille. Série. Cas de conscience.
20.35 Passé simple. Magazine. 1431, Jeanne d'Arc.

20.45

FLASHBACK
Elvis est vivant. Divertissement présenté par Laurent Boyer. *Invités : Christian Blachas, Sandrine Quetier, Cendrine Alexi, Yves Lecoq, Martin Fontaine, Vince Diamond, Chris Agulo, Dick Rivers, etc.* (140 min). 973576

23.05

FAUX-SEMBLANTS ■ ■ ■
Film Δ de David Cronenberg, avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold (1988, 120 min). 8615935
Deux frères jumeaux, tous deux gynécologues, se complètent intimement : l'un est extraverti, l'autre plus renfermé. Jusqu'à ce qu'une femme survienne...
1.05 Deux flics à Miami. Série. Cavalier seul.

1.55 Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus... 2.55 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.50 Faites comme chez vous. Magazine (rediff., 45 min).

Canal +

15.55 Handball. France - République tchèque. Tournoi de Bercy.
17.45 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Faith No More.

20.35

L'INDIEN DU PLACARD
Film de Frank Oz, avec Hal Scardino (1995, 90 min). 227885
22.05 Flash d'information.
22.07 Spécial infos net. Législatives 97.
22.12 Qu'en pensez-vous ? Magazine.

22.25

DESPERADO
Film de Robert Rodriguez, avec Antonio Banderas (1995, v.o., 100 min). 8284863
Un chanteur sans nom, devenu hors la loi, parcourt le Nord du Mexique pour venger la femme qu'il aimait, assassinée par un trafiquant de drogue. Sa route est semée de cadavres.
0.05 Caméra insolite. Le rêve de Gabriel. Documentaire.
1.00 Chucky, la poupée de sang 3 Film de Jack Bender (1991, 85 min). 8372538

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Bleu, blanc, rouge, les trois couleurs.
21.32 Fiction. L'Arrosoir de Philippe Yvelin
22.40 Nuits magnétiques. La fin du travail. 3. Résister.

0.05 Du jour au lendemain. Tierno Monemembo (Cinéma). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Ouverture du festival d'Evian. Donné en direct d'Evian, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Yuri Temirkanov : Symphonie nº 2 Petite Russie, de Tchaïkovski ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Un demi-siècle pour voix et bande (extraits), de Ribac ; Vermont Counterpoint pour trois flûtes, de Reich, par le Trio d'argent.
23.07 Histoire de disques. L'actualité de la réédition historique.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Johann Nepomuk Hummel. Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Mendelssohn, Leipzig, Hummel.

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Salieri, Hummel, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Hyènes ■ Film de Djibril Diop Mambety (1992, 105 min). 48538888
21.45 D'amour et d'os frais. Court métrage de Cécilia Marreiros Marum.
22.00 Journal (France 2).
22.50 C'est à suivre (France 2 du 28/4/97).
0.00 Alice. Magazine.

Planète

20.05 Mohila, femmes du Bangladesh.
20.35 The Store.
22.30 Face au vent.
23.20 Les Combattants de l'ordre.
0.15 La Vie secrète des machines. [18/18]. L'ampoule.
0.45 Vol au-dessus des mers. [5/11]. Super Etendard, la surprise des Malouines (50 min).

Animaux

20.30 Faune ibérique. *Le pirate du maquis.*
21.00 Le Monde sauvage. Un long nez.
21.30 Flipper le dauphin. Dauphin à vendre.
22.00 Seigneurs de l'Hokkaïdo.
23.00 Les Mangroves.
23.30 Les Yeux de la découverte. Le requin.

Paris Première

20.00 et 0.55 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Le train sifflera trois fois ■ ■ Film de Fred Zinnemann (1952, N., 90 min). 1888040
22.30 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
23.25 Erich Leinsdorf dirige Richard Strauss. Concert enregistré au Festival Richard Strauss de Garmisch-Partenkirchen en 1991 (90 min). 5508040

France Supervision

20.40 Troubles ■ ■ Film de Wolfgang Petersen (1990, 85 min). 25215359
22.05 Sortie de nuit. Magazine.
23.30 Des religions et des hommes. De Jean Delumeau. Animisme et chamanisme.
23.45 Les Nuits du New Morning. Concert enregistré en 1996 (45 min). 19507205

Ciné Cinéfil

20.30 Simplet ■ Film de Fernandel (1942, N., 85 min). 57525137
21.55 Deux nigauds aviateurs (Keep'em Flying) Film de Arthur Lubin (1941, N., v.o., 85 min). 72144717

Ciné Cinémas

20.30 CinécinéCannes.
20.45 Elmer Gantry, le charlatan ■ ■ Film de Richard Brooks (1960, 145 min). 7202248
23.10 Les Gens de Dublin (The Dead) ■ ■ ■ Film de John Huston (1987, v.o., 85 min). 81142137

Festival

19.00 Les Colonnes du ciel. Téléfilm de Gabriel Axel [5/5] (1985). Avec Jean-Pierre Bouvier (90 min). 14909886
20.30 Quadrille ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 100 min). 38693311
22.10 La Comédie de Sacha Guitry. De Georges Bensoussan.
23.10 Le Mot de Cambronne ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 50 min). 20540953

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. *Mémoires d'un espion.*
21.35 et 1.20 Symphonie.
22.30 Sherlock Holmes. La légende de la Tour.
23.00 Caraïbes offshore. Téléfilm pilote de Douglas Schwartz (45 min).
23.45 Lou Grant. Le scandale au L.A. Tribune.
0.30 Les Charmes de l'été (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Boy Meets Girl ■ Film de Leos Carax (1984, N., 105 min). 44433791
22.15 Hair ■ ■ Film de Milos Forman (1979, v.o., 115 min). 22847779

Disney Channel

20.10 Un vrai petit génie. Faussaire et compagnie.
21.00 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.50 Les Envahisseurs.
22.40 Les Nouveaux Monstres.
23.10 Courses extraordinaires.
23.35 Thunder Alley. Les serpents et les sonnettes.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 L'Esprit de famille ■ Film de Jean-Pierre Blanc (1978, 95 min). 505831224
22.30 Murphy Brown. Monsieur Schmoll.
23.00 Téva vie pratique (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Les Clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Ile de la Réunion.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Eurosport

17.00 et 21.30, 0.30 Hockey sur glace. Championnats du monde. République tchèque - Suède.
18.00 Football. En direct *Championnat de France D2* (40e journée). Toulon-Toulouse (120 min). 491156
20.00 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A (*Play-offs*) : demi-finale retour : PSG Racing - Pau-Orthez (90 min). 445137
22.30 Tennis. Open d'Allemagne. Tournoi messieurs de Hambourg. 4e jour.
23.00 Football. En différé. Coupe des Pays-Bas. Finale : Heerenveen - Roda JC (120 min). 476589

Muzzik

20.00 Récital de Cecilia Bartoli. Concert enregistré à Londres (60 min). 9392
21.00 Itzhak Perlman à la « Fiddler's House ». De Glenn Dubose et Don Lenzer.
22.00 Solo Tango.
22.55 Charlie Haden and the Liberation Music Orchestra. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux 1994 (60 min). 1222040
23.55 Martha Argerich et Brigitte Meyer. Concert enregistré en 1986 (45 min). 4193311

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT - Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du *Monde*. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 23.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.25 Les Rendez-vous de Paris. Film d'Eric Rohmer (1995, 100 min). Avec Antoine Basler. *Sketches.*

RTL 9

20.30 Tintin et les oranges bleues. Film de Philippe Condroyer (1964, 105 min). Avec Jean-Pierre Talbot. *Aventures.*
22.15 Holocauste 2000. Film d'Alberto de Martino (1977, 105 min). Avec Kirk Douglas. *Fantastique.*
0.00 La Vendetta. Film de Jean Cherasse (1961, N., 80 min). Avec Francis Blanche. *Comédie.*
1.20 Le jour se lève et les conneries commencent. Film de Claude Mulot (1981, 85 min). Avec Maurice Risch. *Comédie.*

TMC

20.35 *Les Sœurs Brontë. Film d'André Téchiné* (1979, 120 min). Avec Isabelle Adjani. *Drame.*

TSR

22.10 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1992, 125 min). Avec Danny Glover, Kevin Kline. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 8 MAI 1997

A temps ponté *par Pierre Georges*

PHRASE sans appel de Charles Pasqua. A méditer longuement. *« Le fait que le mois de mai soit haché de nombreux ponts n'est pas de nature à permettre un grand élan. »*

Voilà, tout est dit. Chronique d'une élection à pieds joints. A saute-ponts. Comment mobiliser un pays en lui accordant sans cesse des permissions de sortie, des semaines des quatre jeudis, le droit d'aller à la campagne plutôt que de s'imaginer en campagne ? Martyre absolu des candidats. La course à l'électeur n'est pas gagnée. *L'électeur est aux champs*, son bonheur est dans le pré. L'électeur fait le pont, en l'espèce le dos rond. On voudrait lui parler de choses sérieuses, un nouvel élan ou un changement d'avenir. Et l'électeur cultive son jardin, en maugréant vaguement *« repassez donc la semaine prochaine ! »*

Il suffit de passer les ponts. Un peu comme ces agendas publiés *par les quotidiens « ouvert, fermé »* à propos des services officiels, musées, expositions, la campagne électorale hésite. Ouverte, fermée ? Ce mois de mai politique s'étire, se lance, se freine, se relance, se bloque, repart. Presque une élection à péages, entre Bison futé et autoroute de l'avenir. Les jours passent, eux-aussi ouverts-fermés, ouvrables, fériés, *J moins 19, J moins 18, inéluctable course* contre un temps ponté.

Les choses graves s'examineront plus tard. La campagne, la vraie, du moins du point de vue de l'électeur, commencera le mardi 20 mai, retour de Pentecôte. Il ne restera que cinq jours pour choisir, ou ne pas choisir. Cinq jours pour mobiliser, convaincre, et vaincre l'indécision et l'insouciance. Cinq jours, ce n'est rien. Et ce sera amplement suffisant, puisque tout le monde sait déjà tout sur tout. Ou à peu près.

En attendant que la France rentre au pays, les candidats s'échinent. Ils s'agitent. Ils font campagne. Ils se présentent sur les marchés. Ils affichent et s'affichent. Par milliers, car ils sont des milliers à avoir pris leur élan. Jamais il n'y eut autant de candidats pour une campagne aussi décousue et aussi molle, dissolue par essence et par calendrier. Est-ce une impression ? Les meetings connaissent, comme l'on dit poliment, des succès d'estime. Mais certainement pas l'affluence, la *mobilisation générale de ces* grand-messes enthousiastes et bruyantes. Entendons-nous monter, de quelque part, et autrement que par exorcisme rituel, le grand cri primal et militant *« On va gagner, on va gagner ! »* ? Désaffection politique, désintérêt général ?

On ne se risquerait pas à l'affirmer. Simplement, plutôt le sentiment que cette campagne se perd *un peu sous les sables, en attendant* son heure. Pour meubler l'Ascension, pour aider une majorité en élan limité, le Président, à son tour, est monté sur le pont. Le président a parlé par écrit. Ne jugeons pas, ici, du fond du propos. Mais de la curieuse forme distributive qu'il prit. Confier le message à quatorze grands journaux de province, c'était faire quatorze heureux. *Le refuser à une cinquantaine d'autres*, plus petits, c'était fabriquer cinquante furieux. De toutes parts, cela proteste, en ce jour moins 18. Et nous, et nous ! Sommes-nous presse négligeable et feuilles de choux méprisables ? Fausse manoeuvre donc. Mais qu'ils se rassurent, quelque chose nous dit que ce mai présidentiel étant parti comme il l'est, il devrait y en avoir, prochainement, pour tout le monde !

Le gouvernement modifie le conseil d'administration du groupe minier calédonien Eramet

Il se heurte à une forte opposition d'actionnaires étrangers

LA REPRISE en mains par le gouvernement du groupe minier Eramet, considéré en l'état comme un obstacle à sa politique en Nouvelle-Calédonie, se révèle plus difficile que prévu. L'Etat, par le biais de l'Erap, actionnaire majoritaire et public de la société, a décidé d'augmenter le nombre de ses administrateurs, quatre actuellement avec *ceux de l'Erap, sur quinze, pour le* faire passer à sept et de remplacer le PDG Yves Rambaud, coupable de ne pas obéir, afin d'avoir une majorité au conseil . Une liste, qui semble avoir été longue à établir, devait être présentée mercredi 7 mai. Selon nos informations, Bernard Pache (PDG d'EMC), François Ailleret (directeur d'EDF), Jean Bergougnoux (ex-président de la SNCF), Bernard Legrand *(directeur aluminium de Pechiney)*, pressenties pour succéder au président, auraient récusé l'offre. La conduite de l'entreprise publique, placée au centre des polémiques en Nouvelle-Calédonie, leur aurait paru trop acrobatique, compte tenu des multiples interférences de l'Etat.

Mardi, en début d'après-midi, l'Hôtel Matignon, qui a placé Eramet dans son domaine réservé et veut réduire le nombre d'administrateurs à quatorze, a dressé une série provisoire de noms. Yves Rambaud n'y figurerait pas. Mais redoutant les *réactions de certains des actionnaires minoritaires*, dont trois représentent des intérêts étrangers, le gouvernement aurait décidé de ne rendre publics que les noms des nouveaux administrateurs entrant au conseil.

Cette solution lui permet de garder une marge de manœuvre en fonction des circonstances et d'introduire, si cela se révèle nécessaire, le *nom de M. Rambaud, ou d'administrateurs actuels*, lors de l'assemblée générale fixée le 29 mai.

Six nouvelles personnes seraient proposées comme administrateurs. L'Erap, qui en a déjà deux, en ajouteraient trois : Rémy Chardon, le nouveau président de l'Erap, Henri Guillaume, vice-président et Michel Beaudout, directeur général. Philippe Rouvillois, PDG de CEA Industrie, Bernard Cabaret, nouveau président du BRGM feraient leur entrée à leurs côtés comme représentants de l'Etat actionnaire. Le nom de *Thierry Chambolle, directeur général* délégué à la Lyonnaise des eaux, serait, lui aussi, cité. Si cette liste se confirme, il serait alors le seul candidat susceptible de succéder à M. Rambaud.

CONTESTATIONS

Ces propositions pourraient, cependant, être révisées, tant les contestations se multiplient sur le comportement du gouvernement à l'égard d'Eramet. Mardi, les neuf membres de la direction d'Eramet ont adressé une lette ouverte pour protester publiquement contre les propos tenus contre la gestion du groupe, dans le quotidien *La Tribune* du 30 avril, par Rémy Chardon (*Le Monde* du 1er mai). Le même jour, un administrateur suédois, Stig Ramel, ancien président de la Fondation Nobel, lui a adressé, de son côté, un message très critique, considérant que ses propos *« rompent avec la loyauté, base de l'éthique des conseils d'administration »*.

M. Ramel a annoncé qu'il démissionnerait si M. Rambaud n'était pas reconduit dans ses fonctions. Il pourrait être imité par les deux autres administrateurs étrangers de la société, dont les mandats ne sont pas renouvelables lors de la prochaine assemblée générale. Ces démissions gêneraient le gouvernement qui tient beaucoup à la présence de ces personnalités indépendantes pour rassurer les investisseurs étrangers.

Martine Orange

La Fédération française de football enquête sur un match de National 1

Deux joueurs du club d'Evry sont soupçonnés d'avoir touché de l'argent pour fausser un résultat

LA FÉDÉRATION française de football (FFF) a ouvert une enquête sur la rencontre de championnat de National 1 Evry-Paris football club du 12 avril, gagné (2-1) par l'équipe parisienne, en course pour la montée en deuxième division, à la suite de rumeurs selon lequelles deux joueurs d'Évry auraient touché de l'argent pour *« lever le pied »*. Le président de la FFF, Claude Simonet, a précisé, mardi 6 mai, que l'affaire serait évoquée, samedi, devant le Bureau du Conseil fédéral qui *« pourrait décider de transmettre le dossier au département de l'éthique »*. Le président de l'Association sportive d'Evry, Jean Mercadal, interrogé par *Le Monde*, a reconnu que deux titulaires de l'équipe, le gardien et capitaine Philippe Trognon, trente-cinq ans, et le défenseur-milieu de *terrain Dimitri Piffre, vingt-quatre ans, avait été* écartés du groupe par leur entraîneur après la défaite pour *« manque de rendement et comportement sportif non satisfaisant »*. Il a confirmé avoir été convoqué par Claude Simonet qui souhaitait éclaircir la situation en entendant également l'arbitre et le délégué du match.

Quant aux rumeurs de corruption, il les balaye. *« Comme l'arbitre et le délégué, je n'ai rien remarqué de spécial sur cette partie. Nous avons été battus sur deux coups de pied arrêtés, un coup-franc et un penalty sifflé en fin de partie. Moi-même, je ne reproche rien aux deux joueurs. Ces rumeurs viennent de l'entourage du club. Nous sommes menacés de relégation et, dans le football, quand on perd, ça devient n'importe quoi. Accuser deux garçons comme ça, c'est infect. Je suis sûr d'eux. »*

Au sujet de cet accusateur, le mystère demeure. Dominique Piffre, a confié au *Monde* avoir été pris à partie par un responsable technique de l'équipe dès son retour dans les vestiaires. Philippe Trognon, interrogé par *Le Parisien* dans son édition du mercredi 7 mai, ne désigne personne. Il évoque un réglement de comptes entre dirigeants : *« On m'a viré pour tenter de destabiliser Jean Mercadal. Certains ont décidé d'avoir sa peau et essaient de l'atteindre par mon inter[illegible]e cabale [illegible]tches. Cla[illegible]Simonet est d'accord avec moi, [illegible] fondement. D'ailleurs, qui nous [illegible]cuse formellement ? Personne. »*

LA GO[illegible]

Joint par Le Monde l'entraîneur de l'AS Evry, Bernard Touret, a justifié la sanction et confirmé les dissensions internes : *« Je me suis passé des services de ces joueurs parce que leur rendement ne correspondait pas à leur standing. J'y pensais depuis un moment. Le match contre Paris FC, c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Trognon a manqué de conviction et Piffre a fait n'importe quoi. J'ai tranché. Le conseil d'administration et les autres joueurs ont approuvé ma décision. Seul Jean Mercadal continue de défendre les deux punis. »*

« Attention, a-t-il prévenu, *moi je ne parle pas de corruption. Maintenant, si quelqu'un apporte des preuves, cela prouvera que ma décision était la bonne. »* *« Des preuves, quelles preuves ?*, réplique Dominique Piffre. *Qui m'accuse ? Qu'on parle ! »* *« C'est un coup monté*, a répété Philippe Trognon, mercredi 7 mai dans les colonnes de *l'Equipe*, qui avait révélé l'affaire la veille. *Je n'ai rien à cacher. Et s'il y a corruption, qu'on m'apporte les preuves ! »* Quant au président du PFC, Didier Bariani, en pleine campagne législative dans le XXe arrondissement de Paris dont il est député sortant (UDF-Rad.), il est abasourdi. *« Vous croyez vraiment qu'on joue à ça dans la maison ?*, nous a-t-il déclaré. *Quand on a un budget de huit millions de francs on ne s'amuse pas acheter des*

Maintenant, c'est à la FFF de conclure. « Il n'y a aucune preuve, il faut rester très prudent », a estimé Claude Simonet, juste avant d'annoncer l'éventuelle saisie du département de l'éthique. En attendant, à quatre journées de la fin du championnat de N1, Evry flirte avec la relégation en N2 et le PFC caresse toujours l'espoir de la montée en D2. Depuis le 13 avril, Philippe Trognon et Dimitri Piffre suivent les matches de leur club derrière la main courante du stade des Bords de Seine. La saison prochaine, ils joueront ailleurs.

Michel Dalloni

« Le Canard enchaîné » publie un bordereau du compte de M. Juppé à la banque Rivaud

DANS SON ÉDITION datée mercredi 7 mai, *Le Canard Enchaîné* publie le fac similé d'un bordereau établi par la banque Rivaud pour l'un de ses clients, Alain Juppé, retraçant les *« opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers »* que l'établissement a réalisées pour son compte en 1994. Etabli le 2 février 1995, à destination de l'administration fiscale, cet extrait de borderau, fait apparaître, pour l'année 1994, un *« montant total des cessions de valeurs mobilières »* de 3 741 021 francs, sur le compte no 223317.0, détenu par M. Juppé, à l'époque ministre des affaires étrangères.

Il indique en outre que les *« revenus des obligations ou produits ou gains assimilés soumis au prélèvement libératoire »* du titulaire du compte se sont élevés cette même année à 196 826 francs. Selon l'hebdomadaire, le premier ministre lui a précisé que ce compte figurait dans ses *« déclarations de situation patrimoniale déposées devant la Commission pour la transparence financière de la vie politique, conformément à la loi »* et que le montant des cessions correspondait à une *« cession d'éléments de patrimoine »*. Interrogés par *Le Monde*, les services du premier ministre n'ont pas voulu apporter le moindre commentaire.

EDF contrainte de surseoir au projet de la centrale du Carnet (Loire-Atlantique)

LE TRIBUNAL administratif de Nantes, a ordonné, mardi 6 mai, un sursis à exécution contre l'arrêté du préfet de Loire-Atlantique autorisant EDF à remblayer 51 hectares de zone humide sur le site du Carnet, *dans l'estuaire de la Loire*, pour *y préparer l'implantation* d'une centrale électrique. Suivant l'avis du commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 2 mai), le tribunal a estimé que l'insuffisance de l'étude d'impact sur les nuisances du chantier et sur les mesures compensatoires, *ainsi que les dispositions de la loi sur l'eau, sont de nature* à justifier l'annulation de cet arrêté. C'est ce que vont s'efforcer d'obtenir maintenant les associations de défense de l'environnement qui avaient déposé le recours.
– *(Corresp.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 7 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20180,90	+ 3,41	+ 4,23
Honk Kong index	13579,30	+ 1,34	– 0,95

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

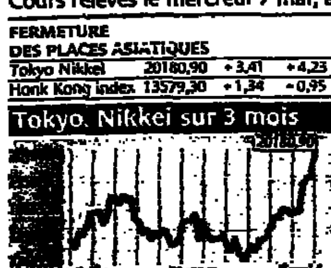

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/05	Var. en % 05/05	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2651,93	– 0,78	+ 14,52
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 27,16
Milan MIB 30	—	—	+ 2,65
Francfort Dax 30	3569,30	+ 1,15	+ 23,56
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 27,72
Madrid Ibex 35	—	—	+ 18,22
Amsterdam CBS	—	—	+ 20,32

Tirage du *Monde* daté mercredi 7 mai 1997 : 505 889 exemplaires.

هكذا من الأصل

Le cinéma prend un coup de jeunes

Le Monde

Tous les films de la 50e édition

F E S T I V A L

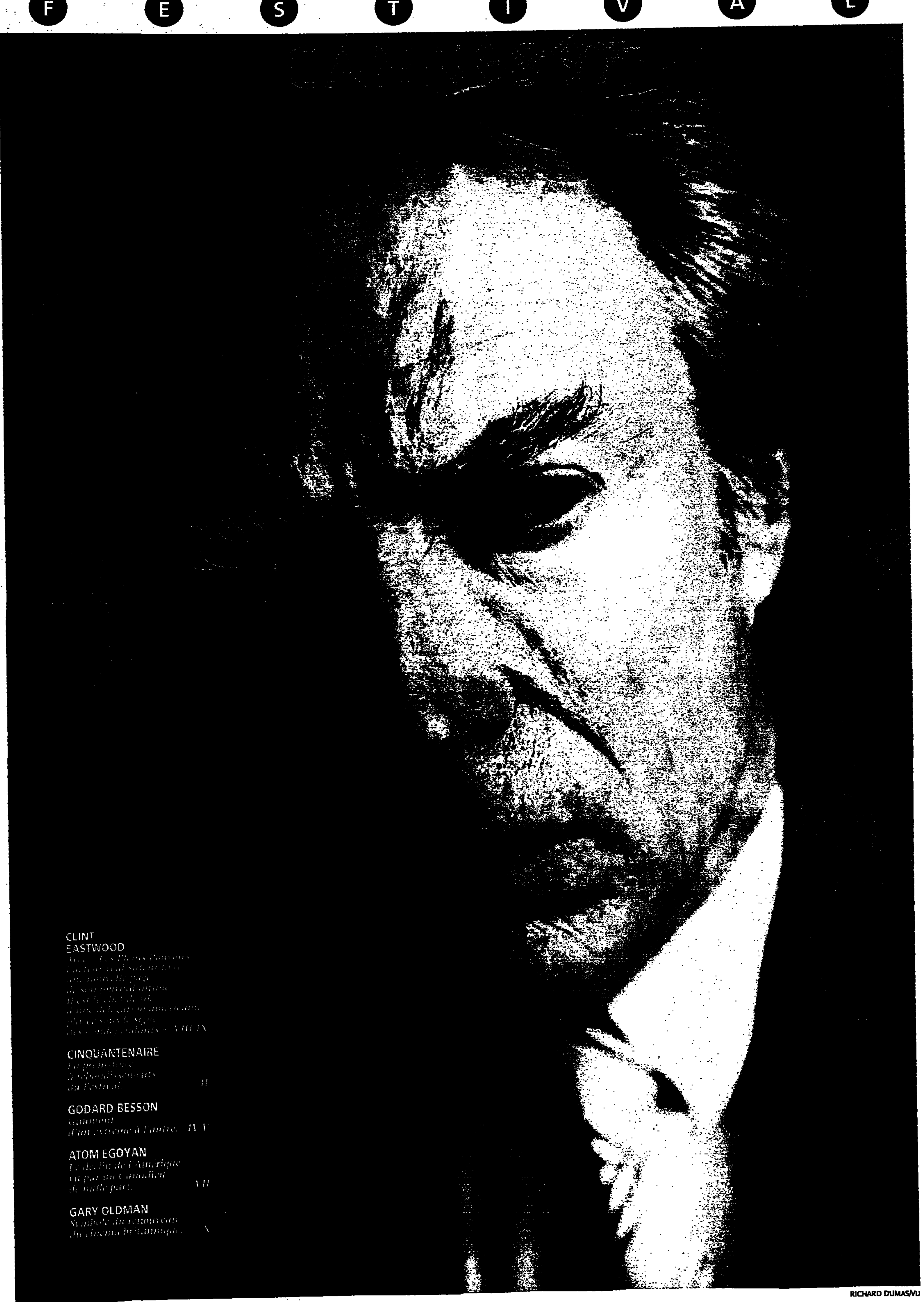

RICHARD DUMAS/VU

CANNES AVANT CANNES

« La France organiserait une Manifestation Cinématographique Internationale » : ce titre, truffé de majuscules, paru dans *La Cinemato,* un hebdomadaire corporatif, en septembre 1938, annonce la naissance du Festival de Cannes. La tradition veut que celui-ci ait été créé en réaction à la politisation abusive de la Mostra de Venise, alors dans l'orbite du fascisme, après que les pays démocratiques se furent unanimement dressés contre cette dérive. Sans être entièrement fausse, l'explication est bien partielle. Le comportement de la France sera dans un premier temps entaché de douteux compromis pour raisons d'orgueil national mal placé. Tandis que l'hostilité proclamée de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis envers les pressions des fascistes italiens et allemands sur les jurés s'accompagne de considérations plus directement intéressées. La décision de créer un festival en France aura, elle aussi, obéi à des motivations complexes, réunissant d'étranges *alliances.* Alors que les professionnels

Le Palais du Festival, dont la construction débute dès 1946, sera achevé pour l'ouverture de l'édition 1947.

du cinéma n'y participent pratiquement pas, ce sont les politiques et les représentants du secteur hôtelier qui vont pousser le projet contre vents et marées – et contre la concurrence d'autres villes balnéaires. On sait que la naissance du Festival, prévue pour septembre 1939, fut retardée *in extremis* par le déclenchement de la seconde guerre mondiale, pour n'avoir finalement lieu que le 20 septembre 1946. On sait moins qu'en pleine Occupation certains continuèrent d'y œuvrer sans relâche.

La préhistoire à rebondissements du Festival

Dès 1938, l'évolution politique de la Mostra de Venise suscite l'idée d'une manifestation concurrente. Celle-ci verra le jour le 20 septembre 1946

NÉE à Venise en 1932, la Mostra internazionale d'arte cinematografico est une extension de la Biennale, consacrée, depuis 1895, aux beaux-arts. Annuelle, cette manifestation a un objectif précis : faire la promotion de l'hôtellerie de luxe locale. L'expérience est suivie avec attention depuis Deauville, Vichy, Monaco et Cannes.

De 1932 à 1938, la Mostra joue son rôle. L'évolution politique dope le festival – le régime mussolinien développe une politique de « culture populaire », teintée de propagande, qui accorde au cinéma une place éminente – et le handicape – le fascisme italien restreint la liberté d'expression et de circulation des films. En mars 1938, l'Allemagne annexe l'Autriche. En août, le festival se tient en pleine crise des Sudètes, qui déclenche une mobilisation partielle en France, début septembre. Nazisme et fascisme n'avaient cessé de renforcer leurs liens. L'apparition tonitruante du Dr Goebbels et les pressions des délégués allemands pour exclure *La Grande Illusion* du palmarès 1937 ont laissé de mauvais souvenirs. La Mostra 1938 se passe pourtant sans incident notable jusqu'à l'ultime séance du jury.

Le 30 août, jurés américains et anglais rejettent le palmarès et quittent la séance. La Coupe Mussolini – récompense suprême – a été décernée aux *Dieux du stade,* de Leni Riefenstahl. Or ce film est un documentaire, catégorie bénéficiant d'un palmarès spécifique. Leur lettre de démission relève les manquements aux règles mais ne fait aucune allusion aux raisons politiques invoquées plus tard : le partage de la récompense suprême entre deux œuvres d'idéologie fasciste, *Les Dieux du stade* et *Luciano Serra, pilote,* supervisé par le fils de Mussolini.

L'affaire provoque un bref tumulte dans la presse anglo-saxonne. Rien en France. Le cinéma français n'est pas profasciste, mais entretient des relations étroites avec le cinéma allemand et la Mostra. L'Allemagne, détentrice des premiers brevets européens du cinéma parlant, est devenue le premier partenaire du cinéma français. L'un des films primés, *Les Gens du voyage,* de Jacques Feyder, est d'ailleurs une coproduction tournée outre-Rhin et projetée dans la sélection allemande.

Le cinéma français se félicite de l'accueil que reçoivent ses films au Lido. René Jeanne, du *Petit Journal,* qui s'apprête à partir pour la Mostra de 1938, où il sera juré, assure que *« la Mostra s'est si nettement imposée que ceux qui voudraient lui créer une concurrence ne l'osent ».* Le palmarès conforte ce soutien en couvrant la France de prix. René Jeanne y aura joué le jeu des compromis. Le 10 septembre, Emile Vuillermoz souligne, dans *Le Temps,* l'atmosphère exceptionnellement cordiale du jury, sans évoquer les démissions. Il affirme que, grâce à Venise, *« on nous reconnaît comme le premier pays du cinéma »* et que la Mostra *« se solde pour nous par un bénéfice moral considérable ».* Le 2 septembre, la « une » de *La Cinemato* avait titré : « Le jury de Venise couronne dans son ensemble la production française de 1938 ».

Dans le numéro du 9 septembre de la revue, changement de ton. Le rédacteur en chef, Marcel Colin-Reval, s'interroge : *« L'exposition de Venise est-elle compromise ? (...) Ses dirigeants doivent changer de formule s'ils désirent garder son caractère mondial, artistique, et d'authentique indépendance. »* Le numéro du 16 septembre se fait plus précis. Un court article dénonce René Jeanne, accusé par les Anglais et les Américains d'avoir trahi la solidarité des « pays amis » en s'alliant aux Italiens et aux Allemands pour bénéficier d'un palmarès marchandé. Comment le héros du jury a-t-il pu en devenir si rapidement un traître ? « La France organiserait une Manifestation Cinématographique Internationale à Cannes » : le titre de « une » le montre bien. Tant de majuscules dans un si petit espace pour une rumeur rapportée en une notice de quatre lignes...

Revenons sur l'incident d'août 1938. Harold Smith et Neville Kearney, jurés américain et anglais, étaient-ils démocrates plus vigilants que René Jeanne ? Ils représentaient surtout les professionnels de leurs pays et étaient informés du projet de durcissement du régime d'importation des films – le 4 septembre, le décret était publié. Leur démission annonce la fermeture par les Etats-Unis de leurs agences, le retrait de tous leurs films et la tentative de la Grande-Bretagne de négocier un accord bilatéral de quotas qui lui soit favorable.

Quand se développe, en 1939, un début de guerre Venise-Cannes, les Britanniques feront dépendre leur participation à l'un ou l'autre festival de l'amélioration des accords bilatéraux qui les lient à l'Italie et à la France. Ils participeront de fait aux deux festivals. Le 1er septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne. Le si vigilant Neville Kearney siège au jury de Venise, dont se sont retirés les *Etats-Unis,* la *France,* la *Suisse,* le Mexique, le Brésil, la Pologne, mais qui s'est enrichi de l'Espagne franquiste et de la Bohême sous protectorat nazi.

L'éclat des jurés anglais et américains a ravivé les espoirs de ceux qui rêvent d'un festival de cinéma en France. Le 22 septembre, Henri Gendre écrit à Georges Prade. Le premier est directeur général du Grand Hôtel de Cannes et responsable du syndicat local de l'hôtellerie. Il est en relations avec le monde du cinéma, qui lui fournit une partie de sa clientèle. Son fils Louis va commencer l'année suivante une carrière d'acteur sous le nom de Louis Jourdan, tandis que lui-même conduira un projet de « Hollywood français » dans les environs de Cannes. Le second, conseiller municipal de Paris, met son réseau de relations au service de causes diverses, parmi lesquelles les intérêts touristiques de la Côte d'Azur. Henri Gendre informe Georges Prade d'un courant en faveur d'un festival à Cannes : *« Si vous voulez vous mettre à la tête de ce mouvement, et nous faire accorder l'appui et quelques crédits du gouvernement (cette affaire étant d'ordre national), faites-le moi savoir. De mon côté, je vais avoir des conversations à ce sujet avec le casino, les grands hôtels, la mairie et toutes les personnes intéressées à la prospérité de Cannes. »*

Le 23 septembre, le directeur des beaux-arts, Georges Huisman, communique à Jean Zay, ministre de l'éducation nationale, un article du *Jour* sur la rumeur d'un festival français et commente : *« Les Américains et les Anglais abandonneront volontiers Venise si nous organisons, en collaboration avec une municipalité et des hôtels du Midi, une saison analogue sur la Côte d'Azur. »* La note revient : *« D'accord. S'en occuper. »* Georges Huisman la transmet à l'un de ses collaborateurs, Philippe Erlanger.

L'arrivée en gare de Cannes de Louis Lumière, pressenti pour être le président d'honneur du premier Festival international de cinéma, en 1939, qui n'aura finalement pas lieu.

Jean Zay, radical-socialiste, est le seul ministre du gouvernement Léon Blum maintenu dans le gouvernement d'Edouard Daladier. Ministre de l'éducation nationale, exerçant la tutelle sur la direction des beaux-arts, il favorise diverses réformes découlant du Front populaire. Il sera le défenseur du projet dans les instances gouvernementales. Georges Huisman, proche de Daladier, est, depuis 1934, directeur des beaux-arts, embryon de ce qui deviendra le ministère de la culture. Le projet de réforme du cinéma et d'une direction autonome du cinéma, la création de Grands Prix nationaux du cinéma, le soutien apporté à la Cinémathèque et à la création de la Fédération internationale des archives du film, son intervention constante au niveau gouvernemental en faveur du festival du cinéma, témoignent de l'intérêt qu'il porte à ce secteur. Philippe Erlanger revient d'une mission à Venise, en 1938, effaré des pressions politiques et rêve d'une manifestation française de substitution. Il deviendra le maître d'œuvre de l'organisation du festival quand Georges Huisman lui confiera, début 1939, la direction d'une nouvelle Association française d'action artistique (AFAA), chargée d'organiser des manifestations culturelles à l'étranger. A partir de fin septembre, au moment de Munich, sept mois de démarches, négociations et tractations vont lentement vaincre les oppositions.

Jean Zay peut compter sur l'accord de Daladier et les interventions essentielles d'Yves Chataigneau, secrétaire général de Matignon, ainsi que sur l'aide d'Albert Sarraut, ministre de l'intérieur. L'opposant majeur se situe au Quai d'Orsay. Georges Bonnet s'est attaché à sauver la paix à tout prix, et, en cas de conflit, à s'assurer la neutralité de l'Italie. Il cède quand se renforce la solidarité Rome-Berlin et quand l'Italie lance des revendications territoriales sur Nice et la Corse, en décembre.

En février-mars 1939, le projet cannois n'a plus d'opposants au sein du gouvernement. D'autres stations touristiques se portent candidates. Vichy, Nice et Alger ont leurs défenseurs. Biarritz et Cannes l'emportent. Le 5 mai, la presse annonce que le Comité supérieur du tourisme a désigné Biarritz. Georges Prade retourne la situation à son avantage. Dans une longue lettre à Pierre Nouveau, maire de Cannes, il annonce que les chances de Cannes sont intactes... à condition de s'aligner sur les conditions consenties par Biarritz : subvention importante, accueil gratuit pour les vedettes internationales et quarante journalistes, fortes réductions sur les séjours des autres participants, etc. Le maire s'incline. La commission interministérielle du 26 mai choisit Cannes et désigne Georges Huisman pour prendre la présidence du comité d'organisation. Les dates du premier Festival international de cinéma sont fixées du 3 au 17 septembre, avant d'être déplacées du 1er au 20 septembre.

La situation internationale en décide autrement. Le 24 août, l'AFAA télégraphie à Philippe Erlanger : *« Ordre directeur cabinet rester Cannes -Stop-Préparation festival continue jusqu'à mobilisation générale. »* Le festival est reporté au 10 septembre. Le 1er septembre, un communiqué annonce : *« Le festival, qui ne pourra s'ouvrir le 10 septembre, comme prévu, n'est cependant pas abandonné. Aussitôt que les circonstances le permettront, le gouvernement fixera la date définitive de cette importante manifestation, date qui, de toute manière, ne saurait être très éloignée. »* Le Festival de Cannes n'a pas eu lieu qu'il a déjà ses inconditionnels. Dans quelques ministères, administrations, associations, et chez une bande d'activistes, il demeure un objectif concret. Le 17 septembre 1939, Philippe Erlanger soumet au ministère de l'éducation nationale un projet pour Noël.

Le 17 novembre, il obtient le soutien de MM. Gendre et Prade pour la période du 25 janvier au 15 février. Les ministères donnent leur accord. A Cannes, mairie et hôtellerie hésitent. Le 5 décembre, le nouveau ministre de l'éducation nationale, Yvon Delbos, demande à Edouard Daladier son accord pour mars 1940. Les « conjurés du festival » sont de nouveau au travail. Une nouvelle note ministérielle, non datée, étudie une hypothèse pour les dates du 27 mars au 10 avril 1940 (si Cannes regimbe, le Festival se tiendra à Paris). L'invasion allemande, la défaite, Vichy, vont-ils bloquer le dossier ?

Le 16 octobre 1941, l'AFAA est saisie d'un projet de reprise qui prévoit un festival en avril-mai 1942. Il aurait reçu un avis favorable de Raoul-Ploquin, directeur de l'industrie cinématographique, et de Louis-Emile Galey, chef du service du cinéma à la vice-présidence du conseil, et aurait été exposé par le comte d'Herbemont à *« certains représentants du cinéma allemand qu'il connaît personnellement ».* Remis au secrétaire d'Etat à la jeunesse, dont dépend l'AFAA, le projet porte une inscription manuscrite – *« Le projet est intéressant. Jean G. »* – et une autre, d'une autre écriture – *« D'accord si les Affaires étrangères ou l'information financent. Je suis sceptique ».* Il n'y aura finalement pas de festival sous l'Occupation.

La bataille fait encore rage quand, fin 1944, Philippe Erlanger dicte, le 14 décembre, la note suivante au ministère de l'éducation nationale : *« Vous voudrez bien trouver ci-joint le compte-rendu d'une première conversation que j'ai eue avec les représentants du cinématographe anglo-saxon au sujet du Festival International du Film de Cannes. »* Vingt-deux mois plus tard, le 20 septembre 1946, le premier Festival de Cannes était organisé.

Pierre Billard

« Les Américains et les Anglais abandonneront volontiers Venise si nous organisons, en collaboration avec une municipalité et des hôtels du Midi, une saison analogue sur la Côte d'Azur »

D'autres stations – Vichy, Nice, Alger – ont leurs défenseurs. Cannes l'emportera en alignant ses conditions sur celles consenties par Biarritz

Note adressée par Georges Huisman au ministre Jean Zay.

Ministère de l'Education Nationale — République Française

Beaux-Arts — Palais-Royal, le 23 septembre 1938

20 SEPT. 1938

Note pour Monsieur le Ministre

Cet entrefilet paru dans le Jour le 20 courant est un fait exact. Les Américains et les Anglais abandonneraient volontiers Venise si nous organisions, en collaboration avec une Municipalité et des hôtels du Midi, une saison analogue sur la côte d'Azur.

Le moment ne serait-il pas venu d'essayer pareille chose dans ce Domaine ? J'aimerais avoir votre sentiment à cet égard./

D.R.

هكذا من الأصل

s du Festival

ÉDITORIAL

Promesses

« FATRASIE », a dit Gilles Jacob, responsable de la sélection officielle. *« Fatrasie : poème du Moyen Âge, d'un caractère incohérent ou absurde »*, dit le Robert. Absurde sans doute pas, mais assez incohérent – et d'ailleurs, exceptionnellement, incomplet à l'heure du bouclage de ce supplément –, le programme du 50e Festival n'est donc pas une programmation, c'est-à-dire un ensemble de titres dont le rapprochement aurait un sens précis. L'état du cinéma mondial à l'heure des choix, et dans une moindre mesure le poids du cinquantenaire, auront contribué à cette confusion. Peu de ténors de la mise en scène parmi les auteurs des films sélectionnés ? C'est, peut-être, une bonne nouvelle : cette édition menaçait d'être placée sous le signe de la pompe commémorative ; elle s'annonce comme une promesse de découvertes – avec, notamment, une Quinzaine des réalisateurs et une sélection Cinémas en France fort appétissantes. Au sein de cette prolifération d'inconnues, quelques repères : des éclairages sur trois zones dynamiques (les traditionnels « piliers » français et américains, et la Grande-Bretagne, qui connaît un renouveau sans doute plus durable que par le passé) ; un aperçu sur des régions (l'Afrique et l'Asie) qui n'en finissent plus d'être « émergentes » dans le monde du cinéma, mais tiennent à nouveau leur rang cette année. Et deux coups de cœur : hommage à Clint Eastwood, peut-être le dernier classique de la grande tradition hollywoodienne ; pari pour Atom Egoyan, sur la foi du parcours déjà remarquable du jeune réalisateur de Toronto. Son film s'intitule *De beaux lendemains*, acceptons-en l'augure, pour l'ensemble du Festival.

Lettre à une présidente

Votre nomination a semblé tenir de l'évidence, du défi et de la prise en otage

CHÈRE Isabelle Adjani, Au téléphone, vous m'avez dit n'avoir pas trop envie de donner encore une interview, une de plus, avant le Festival ; il m'a semblé que vous aviez raison. Votre voix est gaie, vous paraissez avoir pris une longueur d'avance sur ce qui vous attend. Vous dites que vous allez à Cannes pour *« rencontrer des gens, des films et des idées »*, que vous avez *« très, très envie de parler de films, et d'en entendre parler »*, que vous êtes contente à l'idée de *« regarder plutôt que d'être regardée »*. Contente aussi d'avoir à nouveau plusieurs projets de films, en France, en Angleterre et en Amérique. Le premier devrait s'appeler *Passionnément*, c'est bien vu.

Vous serez, donc, présidente du jury de ce 50e Festival. Nomination qui avait semblé tenir à la fois de l'évidence, du défi et de la prise en otage. Comme tout ce que vous faites (tout ce que vous faites avec le cinéma). L'évidence, celle de votre beauté, de votre talent, de votre aura, pour dire sans ambages ce sur quoi il n'y a guère à épiloguer : Adèle H., Emily B. et Camille C., la Catherine-Lucie de Miller et Margot de France témoignent pour vous. Le défi, partagé par les organisateurs du Festival et vous, eux de confier, vous d'assumer cette responsabilité, alors qu'on vous dit volontiers fantasque, imprévisible. Tant mieux si, de vos débats avec les autres jurés, sort un résultat inattendu, moins diplomatique ou « dans la moyenne » que souvent.

Prise en otage, ainsi vous aura-t-on si souvent ressentie, à l'affiche de films qui vous utilisaient sans vous servir, sans même savoir se servir de vous comme ils l'auraient pu, à la « une » de magazines que vous faites vendre et qui ne vous rapportent rien. Otage, surtout, d'un rôle impossible, celui de star du cinéma français quand le cinéma français n'a plus l'usage de ces figures mythologiques, mais qu'il vous somme encore d'incarner au présent une idée passée. Et qu'ainsi il mésemploie une grande actrice, dont il a pourtant bien besoin.

Vous imaginer à Cannes en fonction présidentielle n'évoque guère d'images de vos rôles, vous qui, à l'écran, ne fûtes jamais en posture de puissance – jamais, même en apparente manipulatrice dans *L'Eté meurtrier* ou en reine chez Chéreau. Pas grand-chose à voir non plus avec vos passages précédents sur la Croisette, même récompensés (pour *Quartet* et *Possession*, en 1981), où on vous aura sentie en porte-à-faux, dans un théâtre de la médiatisation qui n'est pas le vôtre. On songe plutôt à un 4 mars 1989, un soir de cérémonie des Césars où vous veniez chercher le prix d'interprétation d'un film dont vous aviez été plus que l'actrice, l'inspiratrice : *Camille Claudel*, film engagé chair et âme, comme vous, film malheureux, comme vous – vous la vedette, bien sûr.

Vous portez une robe affreuse ce soir-là, vous détonnez ce soir-là dans le concert des compliments et remerciements qui rythment une soirée pourtant à votre gloire puisque votre film rafle la plupart des prix. Vous « jouez » mal ce soir-là, c'est autre chose qui est à l'œuvre, quand vous dites quelques phrases de Salman Rushdie, *« parce qu'on croyait révolue l'exclusion de l'artiste et sa condamnation à mort »*. Vous êtes formidable, ce soir-là. Aussi, madame la Présidente, on vous souhaite, et on nous souhaite, que votre exercice cannois soit porteur de ce malaise-là, de ce trouble qui touchait à de la vérité.

Jean-Michel Frodon

JEFF MANZETTI/SYGMA

Isabelle Adjani, qui si souvent joua des personnages historiques, disait s'approprier ces jeunes femmes célèbres aux destins difficiles pour mieux les rendre à elles-mêmes. Au risque, peut-être, de perdre beaucoup de sa propre autonomie – ou de ne se retrouver qu'en s'absentant souvent, trop, des écrans. Aujourd'hui, toutes amarres rompues avec la gamine qui recevait « La Gifle » de Lino Ventura, changée, décidée, elle organise sa réapparition : le Festival a fait appel à elle pour la présidence du jury, mais cette proposition devient la première marche d'un retour concerté, où se devine une gourmandise de bon aloi. Et l'on sait qu'à Cannes les escaliers peuvent mener très haut.

LES DEUX LIMITES DE L'ÉVENTAIL

Le Festival de Cannes présente deux films Gaumont. Ce sont les deux films les plus éloignés qui soient, des cas uniques chacun à sa manière. D'un côté, en ouverture, *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson, fresque de science-fiction spectaculaire tournée en anglais avec la star américaine Bruce Willis – de loin le film le plus cher jamais produit par une société française ; à l'autre extrême, *Histoire(s) du cinéma*, oeuvre au long cours réalisée par Jean-Luc Godard en vidéo, dont deux épisodes *inédits* (« 3a », centré sur le néoréalisme, et « 4a », autour d'Alfred Hitchcock) seront projetés le 11 mai,

OLIVIER ROLLER

Jean-Luc Godard.

jour de célébration du cinquantenaire du Festival. PDG de Gaumont, Nicolas Seydoux y voit les deux limites de l'« *éventail* » que doit couvrir sa société de production, et un symbole de la maison Gaumont, *« le nom le plus emblématique du cinéma français »*.

Jean-Luc Godard dans le sillage de Joyce

par Jonathan Rosenbaum

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter que la réalisation d'*Histoire (s) du cinéma* se soit étalée sur au moins neuf ans. Après tout, *Finnegans Wake*, de Joyce, l'oeuvre à laquelle *Histoire (s) du cinéma* semble le plus comparable, écrit entre 1922 et 1939, ne fut publié qu'en 1939, mais, si on le lisait pour la première fois cette année, on serait encore en avance sur la plupart des gens en matière de littérature. Car, de la même façon que, métaphoriquement, *Finnegans Wake* se situe à un stade théorique d'après la fin de la langue anglaise telle que nous la connaissons – dans une position avantageuse où, au sein du déluge richement multilingue et bourré de jeux de mots de Joyce, on peut revenir sur le XXe siècle et se demander : *« Qu'était-ce que la langue anglaise ? »* –, le *magnum opus* diluvien de Godard se projette dans le futur de manière à poser la question : *« Qu'était-ce que le cinéma ? »*

Le domaine de Joyce était l'histoire de l'humanité telle que perçue par le biais de la langue et vice versa, toutes deux éprouvées et récapitulées à travers une seule et ordinaire nuit de sommeil – c'est-à-dire les rêves. Plus modeste seulement en apparence, le domaine de Godard est le XXe siècle tel que perçu par le biais du cinéma et vice versa, tous deux éprouvés et récapitulés à travers la technologie – c'est-à-dire la vidéo. Les extraits visuels et sonores sont examinés et juxtaposés en partie à l'aide des opérations ordinaires que pratique un vidéo-spectateur (avance accélérée, ralenti, arrêt sur image, image privée du son, programmation), en partie en utilisant des techniques plus sophistiquées comme le montage, le mixage sonore, le sous-titrage et la surimpression.

Finnegans Wake envisage aussi bien la langue anglaise que le XXe siècle comme quelque chose d'éteint, et de la même manière, les *Histoire (s) du cinéma* utilisent aussi bien le XXe siècle que l'histoire du cinéma comme quelque chose qui est liquidé, qui est éteint. (...) C'est une des raisons pour lesquelles le fait qu'*Histoire (s) du cinéma* soit en vidéo est d'une importance capitale, puisque la vidéo, d'une certaine manière, est le cimetière du cinéma, et c'est aussi le cimetière de l'histoire du XXe siècle, ou, en tout cas, de la perception populaire de cette histoire. (...) C'est aussi, comme *Finnegans Wake*, une oeuvre bâtie en couches, tant auditivement que visuellement – une dimension que rend particulièrement évidente le tissu dense créé par les pistes séparées de la bande-son. (...)

> « Histoire (s) du cinéma », dans sa quête de réappropriation du futur, s'apparente au « Finnegans Wake » de Joyce

DES CLÉS DE LECTURE

La vidéo de Godard doit être lue par rapport au temps de sa réalisation (1988-1997), et pas seulement en relation avec les époques précédentes de ce siècle qu'elle évoque. A quelque degré que Godard, comme Rivette, soit resté un critique de cinéma tout au long de sa carrière de cinéaste, il est important de clarifier la manière dont leurs méthodes de citation, de paraphrase, d'allusion, contrairement à celles de presque tous les autres cinéastes, sont généralement demeurées critiques. Lorsque Allen, De Palma, Scorsese ou Tarantino reprennent des plans ou des séquences d'autres cinéastes, c'est toujours un geste, non de transformation critique, mais d'appropriation postmoderne, et on peut en dire autant des hommages (entre autres) de Truffaut et de Bertolucci. (...)

En fonction du mythe général sous-tendant les *Histoire (s) du cinéma*, le cinéma et le XXe siècle – tous deux pratiquement interchangeables pour Godard – sont contextualisés par deux pays-clés (la France et les Etats-Unis), deux producteurs (Irving Thalberg et Howard Hughes) et deux leaders mondiaux (Lénine et Hitler) emblématiques ; deux pertes déterminantes de l'innocence du cinéma (la fin du muet lors de l'avènement du parlant et la fin du parlant à l'arrivée de la vidéo) ; deux pertes déterminantes de l'innocence du monde (la première puis la seconde guerre mondiale) ; et deux résurgences collectives du cinéma qui eurent lieu en Europe, affectant la conscience morale et esthétique du reste du monde (le *néoréalisme italien et la nouvelle* vague).

Dans quelle mesure Godard est-il un historien ? C'est une question complexe, presque aussi complexe que si on la pose au sujet de Joyce. *« De ce qui n'a jamais eu lieu est le travail de l'historien »*, dit un titre du début du chapitre 2a. Une grande partie de l'oeuvre de Godard depuis les années 80 se préoccupe de l'amnésie (...), mais il y a des moments où la propre amnésie de Godard semble poser autant problème que celle des autres. (...) Est-il vrai, comme Godard l'affirme dans le chapitre 2b, que Murnau et Karl Freund inventèrent les lumières de Nuremberg alors que Hitler ne pouvait toujours pas se payer une bière dans un café de Munich ? Que cela soit vrai ou non, c'est certainement une forme d'histoire, de poésie, et de critique, qui transforme ce que nous regardons.

Les jeux de mots, pour Joyce, sont la matière des rêves, et l'on pourrait dire la même chose des citations multiples de Godard : ni les uns ni les autres ne sont des véhicules pour l'histoire d'une manière rigoureuse, mais ils la réfléchissent et projettent sur elle des reflets. (...) *« L'histoire, dit Stephen* Dedalus dans *Ulysse, est un cauchemar dont j'essaie de m'éveiller. »* Et l'histoire dont *Histoire (s) du cinéma* essaie de s'éveiller est également une histoire de la science, de la peinture, de la littérature et de la musique – bref, l'histoire du modernisme dans laquelle Joyce est aussi pris au piège –, offrant une surabondance de significations que des érudits du cinéma vont passer le siècle prochain à décoder. (...) Et le lien historique établi par Godard, sans véritablement développer cet argument critique, nous met tout de même dans la bonne direction. C'est une manière de dire que le cinéma se préoccupe du monde, et non d'une solution de rechange à celui-ci, et que le cinéma appartient au monde, y compris à nous.

UNE ŒUVRE MENAÇANTE

Sur le plan philosophique, *Histoire (s) du cinéma* est une oeuvre menaçante parce qu'elle ose soulever cette question : à qui appartiennent le cinéma, sa critique et son histoire. Concrètement, ils appartiennent aujourd'hui à tout possesseur de magnétoscope, mais contractuellement ils sont propriété de l'Etat, et l'Etat – en particulier du point de vue d'un Américain *comme moi* –, c'est Disney. C'est Disney et ses Etats satellites comme Miramax qui déterminent nos priorités culturelles et qui réécrivent la critique et l'histoire officielles du cinéma par le biais des médias. En écrivant sa propre histoire et sa propre critique *du cinéma* en vidéo, utilisant des moyens d'accès facile et relativement peu chers, Godard propose une direction que tous les cinéastes et vidéastes pourraient explorer avec profit – celle de l'appropriation, un mouvement déjà inauguré par les réévaluations de la nouvelle vague, et perpétué dans *Histoire (s) du cinéma* avec des moyens différents et plus secrets tels que la poésie et l'autobiogaphie. Je propose un slogan : Paramount nous appartient !

★ Ce texte est composé d'extraits d'un article publié dans le n° 21 de la revue *Trafic*.

Vidéo-critique

« La façon dont *Histoire(s) du cinéma* utilise les extraits de films – sans en acquérir les droits – constitue un précédent juridique d'importance.

– Godard : Les deux premiers épisodes sont passés sur cinq chaînes européennes différentes, c'est donc un précédent, parce que, s'il n'y avait pas eu mon entente avec Gaumont, aucun autre *producteur ne l'aurait fait, à cause des problèmes de droits*. Mais, pour moi, il y a une différence entre un extrait et une citation. Si c'est un extrait, vous devez payer, parce que vous profitez de quelque chose que vous n'avez pas créé et que vous en faites plus ou moins commerce. *S'il s'agit d'une citation* – et il est évident dans mon travail que c'en est une –, à ce moment-là vous n'avez pas à payer. Mais ce n'est pas juridiquement admis au cinéma.

– Il n'est pas non plus reconnu *juridiquement* que les films et *les* vidéos puissent être de la critique.

– C'est la seule chose que la vidéo puisse être – et doive être. »

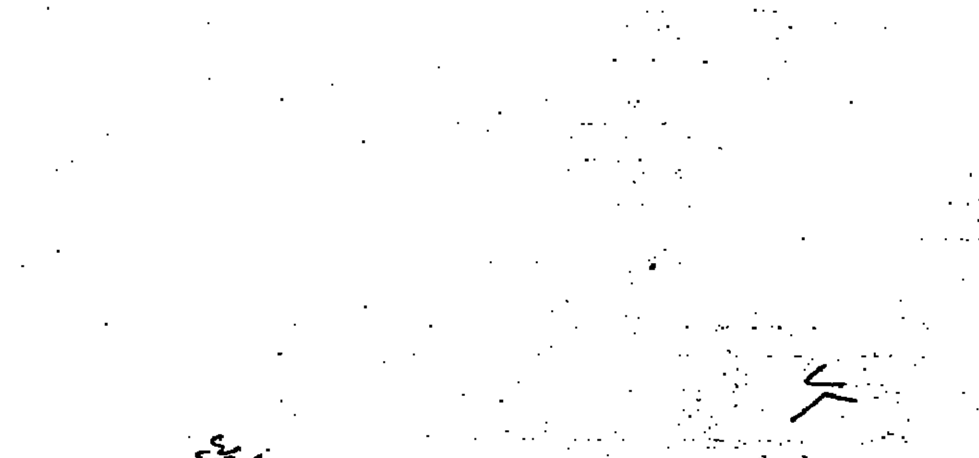

Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont

« J'assume la responsabilité d'une production à risques »

« Quel sens a la production d'un film comme Le Cinquième Elément pour Gaumont ?

– C'est un défi, et une preuve. Le défi est évident, jamais une société française n'a pris des risques comparables, mais l'essentiel est la preuve : nous sommes en mesure d'accompagner les ambitions internationales d'un cinéaste français. Jusqu'à présent, les – rares – cinéastes dans ce cas n'avaient d'autre choix que de travailler pour des *majors* à Hollywood. Cette situation était très regrettable pour le cinéma français dans son ensemble.

– Que signifie concrètement « accompagner le projet » ?

– Luc Besson portait ce projet depuis l'âge de treize ans et, depuis huit ans, il y travaille avec nous. Nous avons entièrement pris le risque de la production, pour un budget de 90 millions de dollars (environ 450 millions de francs à l'époque), soit le niveau d'investissement des très grosses productions hollywoodiennes. J'ai donné le feu vert au projet après une prévente à un studio américain, Columbia, pour la distribution aux Etats-Unis, mais il ne paie qu'une fois le film livré. Depuis, cette opération s'est avérée financièrement sûre puisque le film est à présent prévendu dans le monde entier pour une somme supérieure à son budget. Besson a ainsi pu travailler dans un climat de confiance que ne lui aurait jamais accordé un studio américain.

– Un film de cette ampleur doit-il obligatoirement être tourné aux Etats-Unis ?

– Il n'a pas été tourné aux Etats-Unis, mais aux studios de Pinewood, près de Londres, notamment sur le célèbre plateau 007 construit pour les *James Bond*. Et un tiers du budget est dépensé en France, en particulier les frais de laboratoire, grâce à la compétitivité d'Eclair, ce qui a permis que *Le Cinquième Elément* soit classé par le Centre national du cinéma comme film français : ainsi, à lui seul, le film de Luc Besson va représenter un doublement des exportations du cinéma national.

– Vous ne pouvez pas nier une importante teneur « hollywoodienne » à ce projet.

– En ce qui concerne son ampleur, c'est clair. Mais je puis affirmer que le scénario aurait été différent si Luc Besson avait dû travailler sous la tutelle d'un studio. En fait, il n'y a que deux apports américains importants : l'acteur principal, Bruce Willis, et les effets spéciaux. En revanche, le film est tourné en anglais : à ce niveau d'investissement, c'est inévitable pour avoir un accès aux marchés internationaux. Les sorts comparés de *Nikita* et de *Léon* sont à cet égard sans appel : le premier est un remarquable succès mondial pour un film en français, le second un succès pour un film international. Les chiffres ne relèvent pas du même ordre de grandeur.

– L'une des faiblesses du cinéma français tient à ce qu'il est capable de « coups » audacieux, mais généralement sans lendemain. Etes-vous susceptible de rééditer un effort comparable sur un autre projet ?

– C'est d'ores et déjà prévu : Gaumont produira, en association avec son producteur habituel, Christophe Rossignon, le prochain film de Mathieu Kassovitz, *Déjà vu*, avec un budget d'ampleur comparable.

– De telles entreprises ne grèvent-elles pas les possibilités de production de votre société ?

– Non, ces projets sont financés en plus des lignes budgétaires « normales ». Hormis ceux-ci, nous avons un programme de production comparable aux années précédentes, selon notre méthode habituelle qui consiste à travailler soit avec des producteurs intégrés à Gaumont, soit avec des producteurs auxquels nous lient des contrats réguliers. Parmi les premiers, Patrice Ledoux s'occupe d'un premier film coproduit avec l'Inde, *Le singe qui en savait trop*, de Fred Fougea, et des *Visiteurs 2*, qui sortira en fin d'année, tandis qu'Alain Poiré produit *Le Dîner de cons*, de Francis Veber, d'après sa pièce, qui doit se tourner cet automne avec Thierry Lhermitte et Jacques Villeret. Parmi les seconds, Jean-Claude Fleury produit un autre premier film, *Le Déménagement*, d'Olivier Doran, Alain Terzian s'occupe d'*Héroïnes*, de Gérard Krawcyk, avec Virginie Ledoyen, tandis qu'Alain Goldman produit *XXL*, d'Ariel Zeitoun, avec Gérard Depardieu et Michel Boujenah, puis *Vatel*, que doit réaliser Roland Joffe, également avec Depardieu.

– Vous considérez-vous comme le véritable producteur de tous ces films ?

– Non, je ne suis pas producteur, bien que je suive tous les projets, dont j'ai lu les scénarios et qui ne sont mis en chantier qu'avec mon accord. Un producteur est un homme de terrain, qui discute des enjeux artistiques avec les metteurs en scène. Ce qui différencie un producteur travaillant avec Gaumont de ses confrères, c'est qu'il est débarrassé des problèmes de financement.

– Parmi les productions Gaumont sorties en 1996, *Le Jaguar* a obtenu des résultats inférieurs à ses espoirs, et les autres (*Pourvu que ça dure, Fantômes avec chauffeur, Les Victimes*) ont été carrément des échecs...

– J'assume la responsabilité de ces échecs, ils font partie des aléas d'une activité aussi imprévisible que la production de films. Néanmoins, le bilan économique 1996, avec un chiffre d'affaires de 1,29 milliard de francs, est en hausse par rapport à l'année précédente. Grâce aux salles, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires total, mais aussi, dans le secteur films, grâce à notre catalogue. Rien qu'en France, il passe un film Gaumont par semaine sur l'une ou l'autre chaîne. J'ajoute que les bénéfices enregistrés ne sont pas distribués aux actionnaires, mais réinvestis dans ce qui est notre métier : le cinéma.

– En même temps qu'une superproduction aux vastes ambitions commerciales comme *Le Cinquième Elément*, vous financez une recherche pointue comme celle effectuée par Jean-Luc Godard avec *Histoire(s) du cinéma*.

– Je souhaite que Gaumont soit présent dans tout l'éventail de l'activité cinématographique. Jean-Luc Godard est l'un des rares cinéastes à avoir apporté un autre regard sur son art ; il est devenu ce qu'il appelle lui-même « *un philosophe qui écrit avec une caméra* ». On se doit de lui permettre de continuer son œuvre, de même que nous négocions actuellement, avec lui-même et Canal Plus, la reprise du catalogue de l'ensemble de ses films. Cette démarche montre l'intérêt que nous portons à la mémoire du cinéma, et qui s'est traduit par la création de la cinémathèque Gaumont.

– Godard travaille-t-il dans les mêmes conditions qu'un autre réalisateur produit par Gaumont ?

– Evidemment non. Sa personnalité et la singularité de son œuvre font qu'il ne pourrait pas s'intégrer aux mécanismes ordinaires de la maison. Nous sommes une entreprise privée, qui ne vit que de ses succès, mais il est clair que nous ne produisons pas Godard dans un but de rentabilité : je définis Gaumont comme une entreprise efficace et solidaire. Solidaire avec le pays, et c'est le sens de l'effort que nous avons fait pour l'emploi en 1996, en augmentant de 10 % nos effectifs, dont la moitié de jeunes chômeurs, et solidaire avec le cinéma, notamment en produisant *Histoire(s) du cinéma*, qui est à la pointe de la pensée de cet art. J'ajouterai une note personnelle : il y a une quinzaine d'années, Gaumont a connu de graves difficultés. A ce moment, très peu de personnes m'ont écrit pour m'encourager à continuer. Jean-Luc Godard a été l'une d'elles, et je lui en garderai toujours reconnaissance. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

D.R.

DYNAMISME ET DIVERSITÉ

Outre Godard et Besson, la présence française à Cannes cette année témoigne d'une diversité et d'une vitalité rassurantes. Deux des cinéastes en compétition, Manuel Poirier avec *Western* et Philippe Harel avec *La Femme défendue*, sont les signataires d'un autre film (respectivement *Marion* et *Les Randonneurs*) sorti depuis

GILLES FAVIER/VU

Mathieu Kassovitz.

le début de l'année. Mathieu Kassovitz, chef de file d'une nouvelle génération de cinéastes « grand public », complète la participation à la compétition officielle. On trouve également, à l'enseigne d'Un certain regard, Brigitte Roüan (*Post coïtum, animal triste*), le grand chef opérateur Philippe Rousselot (*Le Baiser du serpent*, production britannique) et Robert

PATRICK MESSINA/METIS

Claire Simon.

Guediguian, avec *Marius et Jeannette*. Surtout, la section Cinémas en France affiche cette année une sélection alléchante. On y retrouve notamment le deuxième film de trois cinéastes qui avaient séduit par leurs débuts : après *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, Laurence Ferreira Barbosa présente *J'ai horreur de l'amour* ; après *Coûte que coûte*, Claire Simon présente *Sinon, oui* ; et après *Etats des lieux*, Jean-François Richet présente *Ma 6T va crack-er*. S'y ajoutent des premiers films : *L'Autre Côté de la mer* de Dominique Cabrera, *Un frère...* de Sylvie Verheyde, et *La Vie de Jésus* de Bruno Dumont.

Besson revient en force sur la Croisette

KARINA TAIRA/MPA

On saura au soir de l'ouverture si « Le Cinquième Elément » est le « happy end » d'un long scénario, commencé il y a vingt ans, quand Luc Besson adolescent tapait à deux doigts des histoires de science-fiction, dont celle qui, sous le nom de « Zaltman Bleros », servit de point de départ à ce film. Un scénario – la carrière de Besson – dont tous les épisodes auraient été des étapes vers ce projet-là. Soit les débuts, sous les auspices de la SF déjà, avec « Le Dernier Combat » (1981), puis, toujours du côté du fantastique, le succès de « Subway » (1985), avant que les triomphes du « Grand Bleu » (1988), de « Nikita » (1990) et de « Léon » (1994) ne lui ouvrent l'accès à cette superproduction « hollywoodienne » truffée d'effets spéciaux pour laquelle il a reçu le soutien de la star Bruce Willis. Devenu le cinéaste français du « grand spectacle » par excellence, Luc Besson prend un risque, et cherche peut-être une revanche en mettant son film en ouverture du Festival, neuf ans après que « Le Grand Bleu », dans la même position, y eut été mal accueilli. Il en avait conçu une certaine amertume.

La trop lente dérive des continents

FELIX VON MURALT/LOOK AT
Idrissa Ouedraogo.

LA carte du monde (cinématographique) telle que la dessinent les sélections cannoises reste – hélas ! – très semblable à celles des années précédentes. On y décèle à nouveau de grandes zones quasiment blanches : l'Europe de l'Est (avec le cas particulier de la Bosnie, qui envoie un film, *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic, sélectionné pour l'ouverture de la Quinzaine, et en inspire un autre, britannique, *Welcome to Sarajevo*), l'Amérique latine, le monde arabe, le sous-continent indien, et l'Océanie, dont la présence demeure épisodique.

En Europe de l'Ouest, deux films norvégiens à la Semaine de la critique s'ajoutent à la réalisation de Liv Ulman pour frayer la place à un cinéma scandinave qui sera surtout salué par la Palme des palmes décernée à Ingmar Bergman. L'Italie peine à reprendre sa place parmi les grandes nations de cinéma, au sein desquelles l'Espagne ne s'est toujours pas imposée, tandis que l'Allemagne reste désespérément absente – le film de Wim Wenders est américain. Et la présence d'une poignée de grands noms (le Portugais Oliveira, l'Egyptien Chahine, l'Autrichien Haneke, le Turc Kavur) souligne plutôt leur solitude dans des pays représentés par leurs seuls grands maîtres chevronnés.

Seules deux régions paraissent en mesure de faire contrepoids à la présence « occidentale », incarnée surtout par l'Amérique du Nord, la France et la Grande-Bretagne. L'une était attendue, l'autre pas. Attendue, l'Asie est devenue un pôle permanent des grandes manifestations cinématographiques. Malgré une production affaiblie, le Japon présente deux films (*L'Anguille*, du vétéran Imamura, et *Suzaku*, de Naomi Kawase) ; la Chine également, grâce à Zhang Yimou, habitué des grands festivals, et à Zhang Yuan, dont le controversé *East Palace. West Palace*, produit hors des circuits officiels, aborde le thème toujours tabou dans son pays de l'homosexualité. Hongkong figure avec son cinéaste actuellement le plus créatif, Wong Kar-wai (*Happy Together*), et Taïwan avec Lin Cheng-shen. La présence asiatique est complétée par un film coréen, *Wind Echoing in My Being*, et un autre venu de Singapour, *Twelve Storeys*.

OPINIÂTRETÉ

Plus surprenante est la relativement forte présence de l'Afrique noire, dont le récent Festival de Ouagadougou avait pourtant souligné les difficultés. Et alors qu'on comptait sur l'apparition de nouvelles cinématographies, notamment de la zone anglophone – à commencer par l'Afrique du Sud, – c'est à nouveau d'Afrique de l'Ouest francophone que sont originaires les cinq longs-métrages représentant ce continent. Même si *Kini et Adams* a été tourné en anglais, au Zimbabwe, il s'inscrit dans le fil de l'oeuvre de son auteur, le Burkinabé Idrissa Ouedraogo, l'un des cinéastes majeurs du continent. La curiosité historique qui a fait depuis vingt ans d'un pays a priori aussi défavorisé que le Burkina Faso l'épicentre du cinéma africain demeure d'actualité, puisqu'on trouvera aussi sur la croisette l'autre grand réalisateur de cette nation, Gaston Kaboré, avec *Bud Yaam*. Deux Maliens, Adama Drabo (*Pouvoir de pagne*) et Abdoulaye Ascofaré (*Faraw ! Une mère des sables*), et un Guinéen, Mohamed Camara (*Dakan*), compléteront cette délégation.

Coup de chapeau à l'opiniâtreté de cinéastes affrontant d'extrêmes difficultés, cette présence de l'Afrique n'est pas forcément une bonne nouvelle. La « composition de l'équipe » dit que les choses évoluent terriblement lentement sur le continent noir. Et, quand les infrastructures techniques et économiques sont aussi fragiles, quand l'existence des films ne tient qu'à la volonté d'une poignée de personnalités (et au soutien du « Nord »), la lenteur risque de se révéler un ennemi mortel.

J.-M. F.

Shohei Imamura, cinéaste

« Au Japon, le cinéma ne fait pas partie de la culture »

XAVIER LAMBOURS/METIS
Shohei Imamura.

COMME SES CONFRÈRES et cofondateurs de la « nouvelle vague » japonaise, Nagisa Oshima ou Kiju Yoshida, Shohei Imamura, soixante-dix ans, connaît des difficultés croissantes de production, malgré sa Palme d'or, en 1983, pour *La Ballade de Narayama*. *L'Anguille (Unagi)* est son premier film depuis *Pluie noire*, présenté à Cannes en 1989. Le projet qui lui tenait vraiment à cœur, *Docteur Akagi*, n'a jamais vu le jour, faute d'argent. Adapté d'un best-seller d'Akira Yoshimura, *Une étincelle dans les ténèbres*, *L'Anguille* est une parabole sur la folie de l'argent qui ronge les rapports humains au Japon. Son « héros » est un criminel accidentel, qui s'intéresse plus à une anguille, son animal familier et ultime confident, qu'aux hommes – ou aux femmes. Le film met en relief une nouvelle facette – d'« entomologiste » – de ce rescapé du grand cinéma nippon des années 60, désormais mieux considéré à l'étranger qu'au Japon.

« Est-ce la major Shochiku qui vous a proposé de réaliser *L'Anguille* ?

– La Shochiku m'a proposé de faire un film, et j'ai suggéré d'adapter ce roman. Son intérêt tenait à la description minutieuse de la vie de l'anguille ; on descendait jusqu'aux Philippines pour y trouver l'oeuf. Mais, une fois encore, j'ai dû abandonner cette partie de l'histoire, faute d'argent.

– Le héros n'évoque-t-il pas des protagonistes de certains de vos films, comme *Désir meurtrier* ou *La Vengeance est à moi* ?

– Peut-être, mais ce personnage m'a surtout intéressé parce qu'il n'a aucune confiance dans les femmes ! Un jour, il rencontre une femme qui n'a, elle, aucune confiance dans les hommes, et leurs rapports passent par l'anguille, un animal fuyant.

– En Occident, le serpent ou l'anguille sont des symboles sexuels : est-ce le cas ici ?

– Non. Selon moi, l'anguille devient une sorte de divinité pour le héros. Depuis qu'il l'a trouvée (en prison), il ne la quitte plus, et se confesse même à elle, comme à un dieu.

– Avez-vous modifié des éléments du roman ? Pourquoi tous ces personnages autour du héros, par exemple ces amateurs d'Ovni dans ce bled où il est coiffeur ?

– J'ai changé pas mal de choses. Dans le roman, il était en fait propriétaire d'un petit restaurant d'anguilles, justement. J'ai inventé tous ces personnages qui gravitent autour de lui en laissant vagabonder mon imagination... A la fin, la longue sarabande où tout le monde poursuit tout le monde représente l'inanité de la course à l'argent. Par exemple, la femme qui apporte l'argent se moque de l'âpreté au gain des autres, mais elle-même perd sa propre relation au monde. Aujourd'hui, au Japon, l'argent pourrit tout...

– Vous êtes vous-même une victime de l'argent : on ne vous en donne pas pour tourner le film de votre choix.

– Il y a tellement de scandales et de corruption au Japon que je me demande pourquoi il n'y a pas au moins un peu d'argent pour le cinéma. On en donne, mais pour de petits films qui ne coûtent rien, destinés au circuit vidéo. Au Japon, le cinéma ne fait pas partie de la culture. Ce n'est qu'un produit de divertissement qui doit rapporter des impôts à l'Etat. Seuls quelques jeunes cinéastes venus du clip et de la télévision parviennent à produire des films à budget relativement élevé ; ils font une autre forme de cinéma, en s'amusant, mais cela accentue la « cassure » du cinéma japonais.

– Où en est l'école de cinéma que vous avez fondée et que vous dirigez ?

– Elle a produit quelques résultats intéressants, notamment en formant des documentaristes, comme Kazuo Hara (*En avant, l'armée de l'Empereur !*). Environ 80 % des techniciens actuels du cinéma japonais sortent de l'école. Mais aucun jeune metteur en scène de fiction n'a vraiment fait ses preuves. »

Propos recueillis par Max Tessier

érive des continents

L'histoire banalement obsessionnelle d'Atom Egoyan

D.R.

« De beaux lendemains ».

JNE MÉTAPHORE NATTENDUE

\pprès la présentation l'*Exotica*, il y a trois ans, Cannes, Atom Egoyan avait our projet de creuser a question de l'identité anadienne dans un pays ntièrement dominé ar la culture américaine. es premiers films, *Next f Kin* et *Family Viewing*, n particulier, tournaient éjà autour de ces questions : omment conserver on identité, arménienne n l'occurrence, dans ne société moderne, ou, u contraire, comment faire our en effacer toute trace ? rès lié à David Cronenberg, autre grand réalisateur anadien anglophone, \tom Egoyan n'a pourtant vec son aîné que le lointaines ressemblances, urtout visibles lans *Vidéodrome* (1984), lont les *interrogations* ur l'attirance du spectateur our les films de violence t pornographiques, t sur le rapport nouveau *ux images* qu'impose la vidéo, sont pprofondies dans des films omme *The Adjuster* ou *Speaking Parts*. En adaptant *De beaux lendemains*, e roman de Russell Banks, qui se veut une métaphore lu déclin de l'Amérique, Atom Egoyan s'attaque à un matériau inattendu, à la limite de l'exotisme pour ce réalisateur qui n'arrive jamais à se sentir bien chez lui.

« *IL n'y a pas beaucoup d'histoires dans ma vie*, déclarait Egoyan, *rien qui me semble indispensable d'être raconté, mais il y a des processus qui demandent à être approfondis, des rituels que les gens inventent à leur propre usage, et des manières qu'ont certaines personnes d'aborder leurs sentiments en y apportant une complication extraordinaire qui me fascine.* »

Né au Caire en 1960 dans une famille arménienne qui émigre au Canada lorsqu'il n'a que trois ans, Atom Egoyan travaille depuis vingt ans à Toronto. Son histoire n'a peut-être rien d'extraordinaire, si ce n'est que ses parents arméniens avaient décidé de couper les liens avec leur communauté et l'avaient élevé avec une forte volonté d'assimilation, dans l'intention d'en faire un Canadien modèle. Mais, aussi banale qu'elle soit, si l'on en croit Egoyan, cette question de la perte de l'identité – et le désir de s'en forger une nouvelle – se retrouve au centre de presque tous ses films.

Next of Kin, son premier film, racontait l'histoire d'un jeune adolescent canadien qui se fait adopter par un couple de réfugiés arméniens après qu'il a appris, grâce à une vidéo enregistrée au cours d'une psychothérapie, que ce couple a perdu un enfant. *Family Viewing*, son deuxième long-métrage, approfondissait encore davantage les questions de la perte de soi, de l'aliénation et de la volonté désespérée de se forger une identité. Un homme séparé de sa femme d'origine arménienne essaye d'effacer son passé en enregistrant systématiquement sur des cassettes vidéo, où il apparaît avec sa femme, des scènes le montrant en train de faire l'amour avec sa maîtresse. En fait, seule cette perspective d'effacer son passé arrive à stimuler sexuellement cet homme.

Chez Egoyan, l'utilisation de la vidéo – et la manière dont elle est dramatisée – est la métaphore d'une obsession où tout doit être enregistré sans aucune sélection

La question du souvenir hante le cinéma de ce natif du Caire issu d'une famille arménienne et travaillant au Canada

préalable. Ainsi, dans *The Adjuster*, une femme qui travaille à l'office de la censure enregistre avec son Caméscope les films hard qui lui sont projetés et dont elle doit noter de A à F le degré de pornographie ; ainsi, également, dans *Speaking Parts*, un valet d'hôtel regarde tous les soirs la cassette d'un film où apparaît l'un de ses partenaires de travail.

La question du souvenir est au centre du cinéma d'Egoyan : comment conserver une mémoire des choses en gardant tout sans même se préoccuper de ce qu'on a filmé ? Au départ des films d'Egoyan, il y a toujours une menace inspirée directement d'un événement vécu. C'est après l'incendie de la maison de ses parents et l'arrivée d'un expert en assurances qu'il tourne *The Adjuster* ; c'est l'irruption d'un contrôleur des impôts qui se met à fouiner dans sa propre vie privée qui lui donne l'idée d'inclure dans *Exotica* un inspecteur du fisc voyeur.

Atom Egoyan cherchait depuis longtemps à adapter au cinéma *De beaux lendemains* (en anglais, *The Sweet Hereafter*), de Russell Banks, avec lequel il va faire sa seconde apparition en compétition officielle à Cannes, après *Exotica* en 1994.

D'abord pris en option par Wolfgang Petersen, le roman de Banks allait par miracle retomber dans l'escarcelle du réalisateur canadien. Marqué par son utilisation de la vidéo et du 35 mm, et la manière profondément personnelle dont il mêle la pornographie, l'obsession, l'isolement, le voyeurisme, l'identité, dans une démarche maniériste où l'image devient un personnage à part entière – l'appartement de *Family Viewing* est rempli de caméras et d'écrans, l'hôtel de *Speaking Parts* est doté d'une salle de vidéoconférence, la maison de *The Adjuster* est transformée en plateau de cinéma –, le cinéma d'Egoyan est également d'inspiration très littéraire. Sa manière de jouer avec les coïncidences est, par exemple, très proche de celle de Paul Auster.

PATRICK MESSINA/METIS

Atom Egoyan en compagnie de son actrice fétiche, Arsinée Khanjian.

De beaux lendemains se déroule à Sam Dent, une petite ville au nom bizarre située au nord de l'Etat de New York, où l'on a l'habitude de dire que « *les enfants ont peu de chances de faire mieux de leur vie qu'une imitation de celle de leurs parents* ». Pourtant, chaque membre de cette communauté reconnaît n'avoir comme avenir que

Une démarche maniériste où l'image devient un personnage à part entière

celui de ses enfants. Un banal accident de bus de ramassage scolaire va oblitérer à tout jamais cet avenir. Un chien traversant la route suffira pour envoyer dans un ravin la moitié des enfants de Sam Dent, qui meurent sur le coup.

Pour relater ce qui n'apparaît que comme un tragique et banal fait divers, Russell Banks voulait que ses lecteurs comprennent qu'il n'y a pas de vérité, seulement des points de vue sur la vérité, qui peuvent eux-mêmes n'être que trompeurs, d'où la nécessité de ne pas faire confiance au narrateur, de partager la même histoire entre plusieurs voix, sur le modèle du chœur de la tragédie grecque.

The Adjuster proposait un traitement analogue à celui du roman de Banks, et créait un brouhaha auditif : on y entendait des bruits de fond, des messages anonymes, des fragments de langues étrangères (de l'arabe, de l'arménien, de l'anglais), des grognements issus de films pornographiques, des sons s'entrechoquant au point de créer la plus grande confusion. Sans préjuger d'un résultat que l'on ne connaît pas encore, l'adaptation par Atom Egoyan de *De beaux lendemains*, un roman à la narration éclatée, a effectivement tout pour séduire un réalisateur dont le cinéma fonctionne sur l'atomisation.

Samuel Blumenfeld

cinéma
rtie de la culture »

UN AIR D'INDÉPENDANCE

La sélection américaine s'est encore faite cette année sous le signe des indépendants. A l'exception de *L.A. Confidential*, de Curtis Hanson, produit par la Warner, qui ressemblerait, avec son cortège de stars (Kim Basinger, Kevin Spacey), à un produit ordinaire de studio s'il n'était adapté du roman éponyme de James Ellroy. Les cinq autres réalisateurs américains présents dans la sélection officielle portent, depuis le début de leur carrière, une réputation d'indépendance. Ang Lee, le cinéaste d'origine taïwanaise, présente *The Ice Storm*, avec Sigourney Weaver et Kevin Kline. Nick Cassavetes débute dans la compétition cannoise avec son deuxième long-métrage, *She's so*

D.R.

Clint Eastwood.

***Lovely*, avec Sean Penn et John Travolta, d'après un scénario de son père, John, qui avait pour projet de le réaliser peu de temps avant sa mort. Abel Ferrara fait sa deuxième apparition sur la Croisette, avec *Black Out*, qui scelle l'étrange rencontre de Claudia Schiffer et de Béatrice Dalle. Johnny Depp, dont la carrière se fait presque entièrement hors des sentiers battus, présente son premier film en tant que réalisateur, *The Brave*, adapté d'un très étrange roman de Gregory McDonald, sur un père de famille qui accepte de jouer dans un *snuff-movie* pour aider sa famille. Enfin, la présentation des *Pleins pouvoirs*, de Clint Eastwood, un cinéaste qui a fait toute sa carrière dans les *majors* et a cependant réussi à bâtir une œuvre en toute indépendance, s'insère parfaitement dans cette sélection. Ferrara et Depp n'ont jamais caché leur admiration pour leur aîné. Eastwood était donc le parrain idéal d'une sélection américaine iconoclaste.**

Clint Eastwood livre une nouvelle page de son journal intime

L'acteur américain, officiant également derrière la caméra, parle ouvertement de lui, presque sans l'alibi de la fiction

SI Clint Eastwood s'est décidé à tourner *Les Pleins Pouvoirs*, c'est parce que le scénario de William Goldman, adapté d'un best-seller de David Baldacci, s'attachait à dépeindre la relation troublée entre un père et sa fille. *« Je suis passé par là. Je pouvais trouver des liens avec ça »*, racontait Eastwood à Richard Schickel, dans une biographie sortie aux Etats-Unis à la fin de 1996 (et qui vient d'être traduite en France aux Presses de la Cité). L'acteur américain a donc trouvé des résonances personnelles dans cette histoire de perceur de coffre-fort, témoin accidentel d'un meurtre commis par le président des Etats-Unis, et qui tente de renouer des liens avec sa fille, qu'il n'a pratiquement pas vue grandir.

En 1964, alors qu'il était encore un jeune turc aux bottes bien cirées, à la chemise parfaitement repassée et à la banane toujours rigide dans la série télévisée *Rawhide*, Clint Eastwood avait en effet eu une fille illégitime, dont il s'était tout de suite désintéressé avant d'opérer un revirement sur le tard. Son attitude ouvertement sexiste faisait, à l'époque, le délice des chroniqueurs de la presse à scandales. Eastwood prônait dans les colonnes des journaux, à propos de son premier mariage, le principe du *« double standard »* et indiquait que, si son ménage avait duré aussi longtemps, c'est que Maggie, sa femme, était assez intelligente pour savoir qu'il fallait lui lâcher un peu de lest. Ce qu'elle allait faire à la fin des années 70 en déposant une demande de divorce.

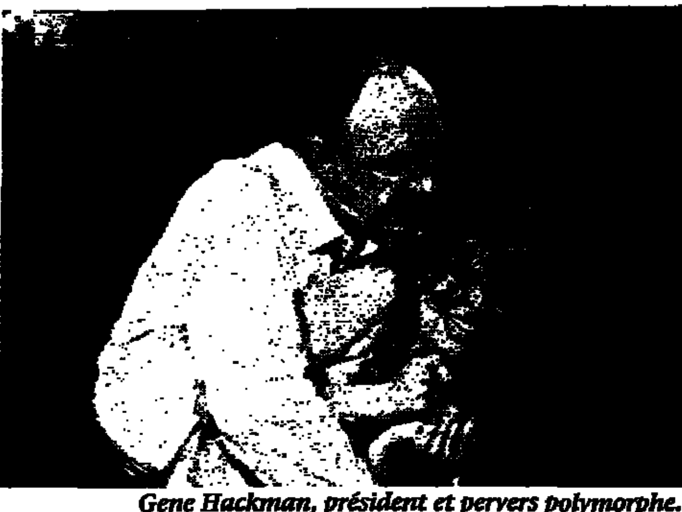

D.R.

Gene Hackman, président et pervers polymorphe.

Dans ses premiers films, *Les Proies*, *Sierra Torride*, tous deux de Don Siegel, et le bien nommé *Un frisson dans la nuit*, Clint Eastwood interprétait toujours ce même personnage, hautain et sûr de lui, repoussant avec politesse et fermeté les avances de ses partenaires féminines. *Un frisson dans la nuit* poussait le bouchon encore plus loin, puisqu'il y était un disc-jockey aux prises avec une femme hystérique aux pulsions homicides. La tendance s'est complètement inversée depuis *Impitoyable* et *Sur la route de Madison*. Eastwood reste toujours ce même personnage, marginal et marginalisé, qui semble avoir fait le nettoyage autour de lui, sauf que, là, sa solitude ressemble à un fardeau ou à une malédiction ancestrale dont il n'arrive plus à se défaire.

Les films d'Eastwood se sont toujours faits l'écho discret de sa propre existence. Dans les trois westerns spaghettis réalisés par Sergio Leone, il était un homme sans nom, sans identité et sans attaches. Dans *L'Inspecteur Harry*, il n'était marié qu'à son travail. Dans *Josey Wales, hors la loi*, sa famille était exterminée dès le début du film, et il reconstituait au fil de son itinéraire un nouveau foyer, composé de marginaux et de laissés-pour-compte. *Impitoyable* et *Dans la ligne de mire* inauguraient un nouvel Eastwood , mélancolique et angoissé, à la recherche d'une seconde chance pour rattraper un péché originel (une tuerie aux explosifs dans le premier film, l'assassinat du président Kennedy *dans le second, auprès duquel il* faisait office de garde du corps), dont il ne se pardonnait pas la faute.

> Tout se passe comme si le public avait pris le parti de grandir et de vieillir avec lui, trouvant son compte dans l'image qu'il se contente de renvoyer à l'écran, et qui, effectivement, se suffit à elle-même

Ce qu'il y a d'étonnant dans *Les Pleins Pouvoirs* ne tient pas tellement dans cette critique grossière du système politique ou dans cette façon savoureuse et assez jouissive de présenter le président de la nation la plus puissante du monde comme un pervers polymorphe et un ersatz minable du marquis de Sade. Le plus surprenant réside dans cette capacité, dans un film de genre aux ficelles aussi apparentes, à pouvoir parler aussi ouvertement de soi, presque sans l'alibi de la fiction.

Dans une scène très forte, Luther Whitney, le cambrioleur aux mains d'argent, rentre chez lui ; sur ses commodes sont alignées des dizaines de photos, toutes soigneusement encadrées comme des trophées relatant ses faits d'armes : Luther avec sa fille sur les épaules, une autre de sa fille à l'école, une deuxième encore à l'université, lors de la remise de son diplôme, puis à la sortie du tribunal lorsqu'elle plaide sa première affaire. Peu importe que ces clichés soient authentiques ou aient été confectionnés pour les besoins du tournage, *Les Pleins Pouvoirs* se donne à lire comme un album de famille, une tentative assez émouvante d'utiliser les conventions du cinéma de genre pour filmer à la première personne.

Pendant longtemps, Clint Eastwood aurait pu se contenter de n'être qu'une icône, hausser les sourcils, forcer son rictus et cultiver son image de mâle autoritaire, maltraité et impénétrable. Mais il fait partie de cette catégorie d'acteurs, comme Robert Mitchum, qui sont surtout merveilleux quand ils ne font rien. A l'écran, Eastwood se donne à lire comme un livre. Au début, ce livre ressemblait à une épopée, mais, depuis, l'épopée s'est transformée en journal intime. Aller le voir aujourd'hui ressemble à une forme d'aparté, à un dialogue secret entre lui et le spectateur que rien d'autre ne vient déranger.

Depuis quelques années, Eastwood était au moins aussi présent dans les magazines à scandales qu'à l'écran. Sa séparation avec l'actrice Sondra Locke, qui avait été sa partenaire à l'écran pendant dix ans à partir du milieu des années 70 (*Josey Wales, hors la loi*, *L'Epreuve de force*, *Sudden Impact*, *Bronco Billy*), l'arrangement qui allait en résulter (Eastwood avait proposé à Sondra Locke un deal avec la Warner, qu'elle allait contester par la suite, argumentant que son ancien compagnon aurait tout fait pour l'empêcher de monter ses projets), son divorce ensuite avec Frances Fisher (elle était la mère maquerelle dans *Impitoyable*), son récent remariage n'ont rien brouillé de son aura.

Tout se passe comme si le public avait pris le parti de grandir et de vieillir avec lui, trouvant son compte dans l'image qu'il se contente de renvoyer à l'écran, et qui, effectivement, se suffit à elle-même. Dans *Le Canardeur* (1974), il était un ancien de la guerre de Corée reconverti dans le perçage de coffre-fort, c'est-à-dire le même personnage que Luther Whitney dans *Les Pleins Pouvoirs*, dont le passé en Corée ressemble à un traumatisme soigneusement enfoui sur lequel il évite de s'attarder. Il y a un lien invisible qui relie tous les films d'Eastwood , et, curieusement, le public n'a aucun mal à dénouer le fil d'Ariane qui les maintient ensemble.

Dans sa biographie de Clint Eastwood , Richard Schickel raconte que l'acteur aime se référer à la période qu'il traverse actuellement comme *« les neuf dernières étapes du parcours de sa vie »*, ajoutant qu'il trouve souvent que ce sont les étapes les plus agréables d'un parcours de golf, le moment où l'on commence à jouer pour faire de beaux coups plutôt que pour établir un score, où l'on se met à apprécier l'instant, la balade, la compagnie. *Les Pleins Pouvoirs* ne veut sans doute rien dire d'autre : l'histoire somme toute peu ordinaire d'un génie du cambriolage qui s'aperçoit que l'art d'être père importe davantage que les différentes manières d'avoir raison d'un coffre-fort.

S. Bd

Abel Ferrara ou le désordre maîtrisé

Avec « Black Out », celui qu'exaspère l'étiquette d'« enfant terrible » semble revenir aux structures narratives traditionnelles

IL y a peu de meubles dans le loft new-yorkais, entre Greenwich Village et Chelsea, où Abel Ferrara met la dernière main au *Black Out*, qui sera présenté en séance spéciale, hors compétition, à Cannes. Dans la pièce sur laquelle le monte-charge antédiluvien donne directement, un sofa, une tablette, des cendriers, un magnétoscope et un grand écran de télé. A côté, dans ce qui tient lieu à la fois de salon, de cuisine et de salle à manger, une table, deux chaises, quelques verres plus ou moins vides, des magazines. Au fond, un fauteuil ou deux, un plan de travail, une batterie de téléphones, une guitare. Un dépouillement vibrant de désordre. Avec trois crayons et deux bloc-notes, Ferrara transformerait une cellule de moine en territoire dévasté par un typhon. L'homme ne tient pas en place. Ses films non plus d'ailleurs. Tout en vérifiant sur son écran la première bobine de *Black Out*, il appelle le studio de mixage pour rectifier un détail sur une autre bobine, dépanne un ami en rade à l'aéroport Kennedy (éclat de rire plus sec que celui d'un coyote sous amphétamines), cueille au passage un magazine dans lequel figure un article sur lui : *« Ras le bol de cette casquette d'"enfant terrible" que je traîne depuis toujours comme une casserole. »* C'est quoi son problème ? « Enfant » ou « terrible » ? *« Bon, qu'est-ce que vous voulez savoir ? Ah oui, Cannes... »*

Abel Ferrara.

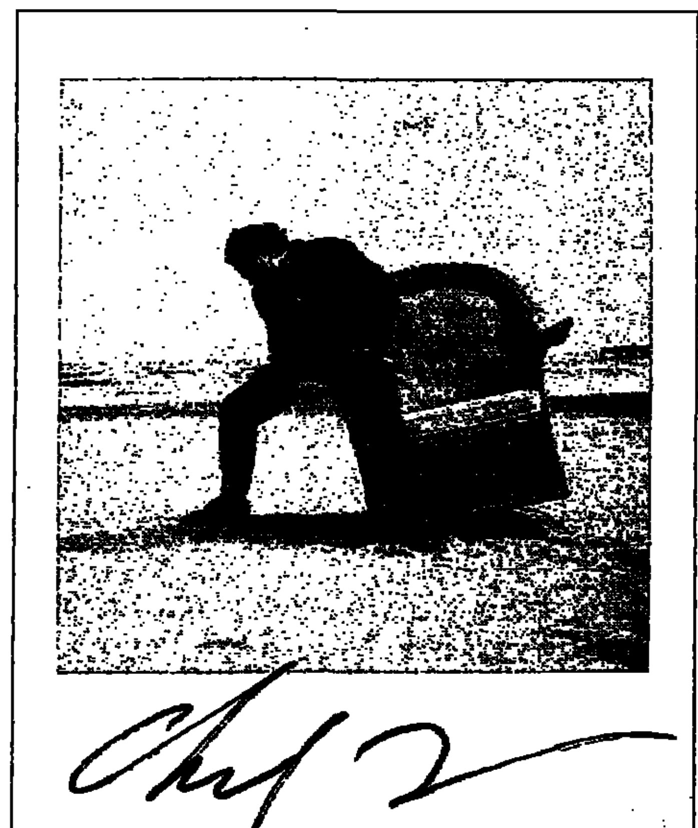

BRUNO GARCIN GASSER POUR « LE MONDE »

LE THÈME DE LA RÉDEMPTION

Et, sans attendre la question, il part sur ses dernières expériences festivalières avec *Body Snatchers*, dont il admet, sans être d'accord, qu'on puisse le considérer comme un film moins personnel que les autres, remonte à *New York, 2 heures du matin* et à *King of New York*, avec Christopher Walken, évoque *Bad Lieutenant* et le thème de la rédemption qui sous-tend également *The Addiction* (vampires) et *Nos funérailles* (gangsters), revient à *Snake Eyes*, avec Madonna, dont *Black Out* serait assez proche.

En effet, comme lui, *Black Out* se déroule dans le milieu du cinéma. Matthew Modine (*Birdy*) y incarne un acteur, junkie à frôler l'overdose, qui part pour la Floride, dans l'intention de se réconcilier avec sa compagne, Annie (Béatrice Dalle). Par un concours de circonstances, il se trouve mêlé aux activités louches d'un patron de club de strip-tease (Dennis Hopper), vidéaste à l'occasion, qui tourne, en « cinéma-vérité » et caméra invisible, un remake du *Nana* d'Emile Zola transposé dans la décadence dorée du Miami Beach d'aujourd'hui. Annie en tiendra le rôle titre.

Tension, folie, le trou. Black-out. Dix-huit mois plus tard, Modine, à New York, sort de cure de désintoxication et semble trouver une sorte de stabilité avec une nouvelle compagne (Claudia Schiffer), quand tout à coup affleurent des souvenirs-flash de ce qui s'est vraiment passé à Miami...

« RENOUER AVEC LE THRILLER »

L'idée du scénario, coécrit avec Marla Hansen, vient en partie d'un fait divers que Ferrara a déniché dans un quotidien de province : *« Un gars était revenu dans sa maison familiale et avait assassiné ceux qu'il croyait être ses parents. En fait, ses parents avaient déménagé depuis huit ans et la maison était occupée par un autre couple. Le gars ne se souvenait de rien. J'ai immédiatement été fasciné par ce type de personnalité qui tue, puis oublie, complètement, jusqu'à ce que quelque chose – n'importe quoi – déclenche la machine à mémoire. J'avais aussi envie de raconter l'histoire d'un homme qui tue une femme parce qu'elle le quitte. Les deux thèmes se sont superposés. »*

Depuis *King of New York*, il est clair que, dans son souci d'explorer ses personnages dans toute leur complexité, Ferrara se sentait de moins en moins tenu par les structures narratives traditionnelles. Il semble vouloir y revenir. *« Pour* Black Out, *j'ai eu envie de renouer avec le thriller à la Hitchcock. Un pendant de* Vertigo *ou de* La Maison du Dr Edwards. *Un homme enquête sur un meurtre et se rend compte que c'est lui qui l'a commis... »*

Alliant support film et vidéo, *Black Out* abonde en scènes oniriques mêlant ce qui s'est passé, ce dont on se souvient et ce qui aurait pu se passer. *« Le montage électronique vous permet d'effectuer toutes sortes de manipulations de l'image qui coûteraient une fortune avec les méthodes traditionnelles. Mais surtout, il vous permet de le faire vous-même et d'en voir le résultat là, tout de suite. A vous d'en travailler les superpositions pour mieux enrichir votre personnage... Vous voyez, on revient toujours à une étude de caractères, avec les mêmes questions : qui suis-je, d'où viens-je, où vais-je, le bien, le mal, l'ange, le démon, la rédemption... »*

Henri Béhar

D.R.

« Black Out », présenté en séance spéciale, hors compétition, scelle l'improbable rencontre de Claudia Schiffer et de Béatrice Dalle, dans un thriller à la Hitchcock.

هكذا من الأصل

son journal intime

Les succès des « indépendants » agacent les studios hollywoodiens

« LE cinéma américain ne s'est jamais aussi bien porté à Cannes », disait naguère Vincent Canby, du *New York Times*, qui couvrit la manifestation cannoise pendant près de trente ans. De quel cinéma américain parle-t-il ? Comme ils le dirent pour les Oscars 1997 – et pour la première fois publiquement – les studios se sont toujours plaints d'être les mal-aimés de Cannes, rejetés, pensent-ils, au profit des indépendants.

Aux Etats-Unis, « film de studio » et « cinéma indépendant » recouvrent des réalités commerciales et économiques. Ailleurs, il s'agit plutôt de concepts culturels et artistiques. Du temps du *studio system*, cette distinction n'existait pas : *Zorro* et *Robin des bois* côtoyaient *Le Songe d'une nuit d'été*, *Eve* et *Tant qu'il y aura des hommes*. Tenu aujourd'hui pour « indépendant », *Le Patient anglais* eût jadis été un modèle de film de studio.

Dès le premier Festival de Cannes, en 1946, les rapports entre les studios américains et les administrateurs français de la manifestation sont faits d'amour et de méfiance mêlés. Le clivage n'est qu'en partie culturel : chacun attend de l'événement des choses différentes. Ce qui est bon pour le Festival n'est pas toujours bon pour Hollywood, estiment les patrons de studios. En présentant *Gilda*, *Anna et le roi de Siam*, et *Rhapsody in Blue*, l'Amérique met immédiatement l'accent sur le glamour, la comédie musicale, les « films à stars » qui ont déjà connu le succès sur le marché américain. A Cannes, pourtant, Hollywood se voit très vite reprocher de sacrifier au rêve ou au drame exemplaire les films plus réalistes.

En fait, la présence des studios à Cannes est affaire d'argent. Pour permettre à leur industrie cinématographique de se reconstituer après la guerre, les pays européens ont établi un système limitant le nombre de visas délivrés aux films américains. Tout film présenté au Festival étant considéré hors quota, il peut sortir sans encombres sur les écrans européens. Pour les Américains, c'est l'occasion rêvée de jouer la carte du « film riche et populaire ». « *Voyez ce qu'on vous interdit de voir !* », dit le message sous-jacent, amplifié par le fait que les stars font toujours le voyage, puisqu'elles sont sous contrat avec les studios.

Le système marketing se passe de Cannes

A la fin du dernier Festival, Gilles Jacob souhaitait que les studios soient représentés à l'occasion de la 50e édition de la manifestation cannoise. Longtemps espérée, finalement annulée, la projection de *The Lost World*, de Steven Spielberg, suite de *Jurassic Park*, leur aurait donné une place de choix, avec un film qui symbolise la toute-puissance d'un système marketing perfectionné par les empires multimédias et pour qui le cinéma sert avant tout à faire vendre des produits dérivés.

Mais, à de rares exceptions près, le cinéma produit par les majors américaines – et ses revenus annexes – vit très bien sans Cannes, et sans doute mieux. Quant au Festival, sa volonté d'ouverture sur les cinématographies étrangères, sa défense du cinéma indépendant américain, dont il a révélé ces dernières années les plus beaux fleurons (Steven Soderbergh, Abel Ferrara, les frères Coen), l'éloigne de plus en plus des studios

UN VISA SUPPLÉMENTAIRE

Pourtant, dès la fin des années 40, la Motion Picture Export Association of America (MPEAA), qui représente les intérêts des studios à l'étranger, voit dans le Festival de Cannes une occasion de diversifier le marché, de l'étendre aux films plus prestigieux. Les studios persistent à envoyer à Cannes des films d'Esther Williams, que les Français adorent. Dans les années 60, un comité de sélection présidé par Fred Zinnemann s'efforcera d'envoyer à Cannes des œuvres de prestige : *Le Long Voyage au bout de la nuit* de Sidney Lumet, *Tempête à Washington*, d'Otto Preminger (tous deux en 1962), *Du silence et des ombres* de Robert Mulligan (1963). Les grosses machines comme *Ben Hur* ou *Exodus* sont projetées hors compétition. Les studios se moquent éperdument des prix, seul les intéresse le visa supplémentaire.

Le panorama du cinéma mondial s'est singulièrement modifié avec l'arrivée sur le marché des mastodontes de la communication

Au-delà, le but de la manœuvre est aussi de « vendre » l'Amérique. L'Académie des arts et sciences du cinéma (celle qui décerne les Oscars) recommande à tout futur participant américain au Festival de Cannes d'« *entretenir des rapports étroits* [avec] *la section culture du ministère des affaires étrangères* ». « *Une partie de cette promotion consistait toujours à prouver que nous étions les plus grands, les plus forts ; et si ce n'était pas le cas sur le plan artistique, eh bien, tant pis* », disait Fred Hift, ancien cadre supérieur à la Fox.

DES LIONS DANS LE SALON

Ce désir de domination se retrouve dans les gimmicks promotionnels. Pour la ressortie, en 1968, d'*Autant en emporte le vent*, la MGM recrée sur une plage l'incendie d'Atlanta. Produit par Mike Todd, alors marié à Elizabeth Taylor, *Le Tour du Monde en 80 jours* ouvre le Festival de 1957. Il a à son générique « *le plus grand nombre de stars jamais réuni, jusque dans le moindre rôle, le plus grand nombre de gens (68 894) jamais filmés en différents lieux à travers le monde, la plus longue distance jamais parcourue dans la fabrication d'un film (7 millions de kilomètres), le plus grand nombre de plans (2 000, soit 200 de plus qu'*Autant en emporte le vent*), 74 685 costumes et 33 assistants metteurs en scène* ». Le soir de la projection cannoise, on fait flotter au-dessus du Palais une énorme montgolfière. La partie qui suit la projection rivalise avec le film. Un cirque se produit sur la scène même du Palais, et des lions en cage décorent le salon des Ambassadeurs.

Toute compétition implique un vainqueur ; or les studios n'aiment pas concourir s'ils ne sont pas sûrs de gagner. Ne pas remporter la médaille ou la Palme d'or est une chose qu'ils ne veulent même pas concevoir. S'il faut perdre, au moins que ce soit au profit de ses pairs. Pour contents que paraissent les studios lorsqu'un film américain remporte la Palme d'or, ils prennent comme un camouflet que ce soit un projet dont ils n'ont pas voulu ou qu'ils n'ont pas obtenu. Par exemple, *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderbergh, ou *Barton Fink*, des frères Coen.

DIVERGENCES DE FOND

Mais le panorama industriel du cinéma mondial s'est singulièrement modifié, par simple logique économique. Le marché international entre aujourd'hui pour 55 % dans la recette d'un film. Les majors rachètent des réseaux de distribution et construisent des multiplexes à travers le monde. Le financement des films fait fi des frontières : le *Studio Canal Plus* produit entièrement *Stargate* de Roland Emmerich, *Ciby 2000* en fait autant pour David Lynch et Jane Campion (*La Leçon de piano*).

Depuis que le système des studios est démantelé, ceux-ci n'ont plus le monopole des stars. A la suite des Jane Fonda et autres Michael Douglas, lesdites stars deviennent souvent coproductrices de leurs films et n'hésitent pas à se commettre dans le cinéma « indépendant ». Même si de nouvelles mini-majors, comme Miramax et New Line ont été respectivement rachetées par Disney et Time Warner, elles gardent encore leur aura d'indépendance.

Les bagarres autour de l'exception culturelle lors des négociations du GATT, le combat mené par George Lucas pour la reconnaissance, aux Etats-Unis, du droit moral de l'artiste, mettaient récemment en lumière des divergences de fond. Considéré en Europe comme une œuvre de création, le film, outre-Atlantique, est un produit de distraction, un bien de consommation. En Europe, il appartient à qui le crée ; aux Etats-Unis, à qui le finance. L'arrivée des mastodontes de la communication que sont Viacom, Time-Warner, l'empire de Rupert Murdoch et la planète Disney marque l'avènement de la fameuse synergie – le film n'est plus qu'un produit parmi d'autres, prestigieuse vitrine d'opérations autrement plus lucratives : droits dérivés, éditions, ligne vestimentaire, jeux vidéo, CD-ROM, parcs d'attractions.

Interdit d'Oscar, en quelque sorte, ce cinéma-là a-t-il droit de cité dans la compétition cannoise ? C'est sans doute au délégué général de répondre. L'agacement provoqué au sein des studios par les derniers Oscars – *Independents' Day* titré sur huit colonnes à la une dans les journaux a dévissé plus d'une tête dans les majors – indique que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes hollywoodiens. Cannes est aussi le reflet de ce malaise-là.

H. Bh.

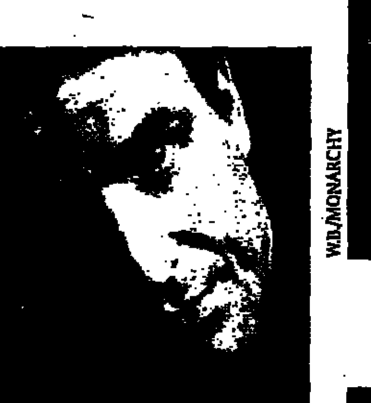

J. DUNAS/SYGMA

Nick Cassavetes débute dans la compétition cannoise avec « She's so lovely », son deuxième long-métrage. Réalisé d'après un scénario de son père, John, qui projetait de le porter à l'écran peu avant sa mort, le film réunit dans les rôles principaux Sean Penn et John Travolta.

W.D./MONARCHY

« L. A. Confidential », de Curtis Hanson, est présenté en sélection officielle. Basé sur le roman de James Ellroy et produit par la Warner, il réunit à son affiche, entre autres, Kim Basinger et Kevin Spacey.

PETER MOUNTAIN

« The Brave », premier film en tant que réalisateur de Johnny Depp, est adapté de « Rafael, derniers jours », un roman de Gregory McDonald sur un père qui accepte de jouer dans un « snuff-movie » pour aider sa famille.

IMPATIENCE ANGLAISE

Au début de l'année, Simon Perry, le patron de British Screen (l'équivalent anglais de notre Centre national du cinéma), remettait à Gilles Jacob une liste de quarante-deux films *britanniques qui seraient* disponibles pour le Festival. Chiffre faramineux, surtout en provenance d'une cinématographie depuis des années réputée sinistrée. Entre Ken Loach côté réalisme social et James Ivory versant reconstitution de prestige, en passant par les œuvres singulières d'un Peter Greenaway et jusqu'à la consécration, en 1996, de Mike Leigh, les Britanniques n'étaient certes pas absents des écrans. Mais chaque film passait pour une exception confirmant la règle de mauvaise santé globale. Il semble que, cette fois, la situation soit en train de changer en profondeur. Un nombre important de titres nés sous la bannière de l'Union Jack se retrouvent logiquement dans les différentes sélections : *Welcome to Sarajevo*,

D.R.

« Hamlet », de Kenneth Branagh.

de Michael Winterbottom, *Hamlet*, de Kenneth Branagh, *Mrs Brown*, *My Son the Fanatic*, *Bent*. Parmi ces titres, la première réalisation d'un grand acteur d'aujourd'hui, Gary Oldman : autobiographique et provocant, *Nil By Mouth* (« Ne pas avaler ») s'annonce comme un des temps forts du Festival. Que Gary Oldman, qui joue régulièrement aux Etats-Unis, soit par ailleurs l'un des interprètes du *Cinquième Elément* de Luc Besson, que *Le Baiser du serpent*, de Philippe Rousselot, présenté en ouverture d'Un certain regard, soit une production britannique, ou que le film du Belge Alain Berliner *Ma vie en rose*, sélectionné par la Quinzaine des réalisateurs, soit une coproduction franco-anglaise suggère également que le cinéma britannique serait en passe de sortir de sa légendaire insularité, et pas seulement en regardant vers l'autre côté de l'Atlantique.

D.R.

« Welcome to Sarajevo », de Michael Winterbottom.

Gary Oldman : un premier film en guise de désintoxication

Le comédien anglais traîne une image sulfureuse. Avec cette première réalisation, il dit avoir franchi une étape décisive

MEMBRE du jury en 1993, sous la présidence de Louis Malle, Gary Oldman revient cette année avec une double casquette : acteur dans *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson (ouverture, le 7 mai), et réalisateur-scénariste de son premier film, *Nil by Mouth* (« Ne pas avaler »), présenté en compétition le lendemain. Considéré par certains membres de l'équipe comme proche du Ken Loach de *Riff Raff*, de *Family Life* et du documentaire télé, *Ne pas avaler* ferait, selon d'autres, passer *Trainspotting* pour *Blanche-Neige*.

« Où avez-vous entendu ça ? », demande Oldman en éclatant de rire. *« Il est certain que* Nil by Mouth *n'aurait pas pris corps sans Tony Richardson, Ken Loach, Mike Leigh, qui ont balisé le terrain du cinéma anglais contemporain. Mon chef-monteur, qui est américain, parle, lui, de John Cassavetes ; je reconnais que mon film en est inspiré. Stephen Frears, à qui j'en ai montré vingt minutes, y a trouvé "une vitalité à la Scorsese", et Peter Medak dit avoir pensé à Pasolini. Pas mal comme portraits à accrocher dans votre galerie des influences... On est toujours sensible à ce qui vous entoure, aux films et aux cinéastes qu'on aime ou qui vous touchent. S'ils m'ont appris une chose, c'est à faire confiance à mon instinct et à mon sujet, à l'univers qu'il décrit. Et si mon film a une qualité, c'est l'honnêteté. »*

Né en 1959 et élevé dans le sud de Londres, Gary Oldman avait déjà fait pas mal de théâtre lorsqu'il débute dans *Sid and Nancy*. La férocité avec laquelle il attaque le personnage de Sid Vicious, le leader des Sex Pistols, sera à double tranchant, et il mettra longtemps à se défaire de cette image. Présenté à Cannes, *Prick Up Your Ears*, de Stephen Frears, où il incarne l'auteur anglais Joe Orton, révèle un comédien capable de légèreté, et surtout d'une agilité vocale à l'égal de celles de Meryl Streep ou de son ami Tim Roth. Oldman prendra tous les accents : irlandais dans *Etat de grâce*, de Phil Joanou, américain dans *Murder in the First Degree*, new-yorkais dans *Basquiat*, sudiste dans *Le Cinquième Elément*, où, il le reconnaît volontiers, le vilain businessman qu'il interprète est directement inspiré de Ross Perot.

On se demandait quand Oldman capterait de cette oreille absolue une réalité qui le toucherait assez pour le pousser à la mise en scène. Avec *Nil By Mouth*, c'est chose faite. Il rejette pourtant immédiatement la notion de « film autobiographique ». *« Il n'y a pas de différence fondamentale entre faire ce film et jouer Dracula. On investit, on habite un personnage, on lui donne une vie en trois dimensions et, pour ce faire, on puise dans sa propre expérience, sa propre histoire. J'ai souvent vu des films prétendant représenter mon milieu, le quartier de Londres où j'ai grandi. Je les ai trouvés faux, artificiels. Il y a dans* Ne pas avaler *des choses que j'ai vécues ou observées, des gens qui m'ont été proches, d'autres que j'ai peu fréquentés mais qui m'ont marqué, des fragments de dialogue que j'ai entendus dans mon adolescence. En transposant cette réalité, je l'ai atténuée : elle eût été insoutenable. »*

NIGEL PARRY

Gary Oldman.

DE L'INFLUENCE DE L'ALCOOL

Mettant en suspens sa carrière d'acteur, il consacre un an à mettre sur papier puis en image *« cette idée qui me tournait dans la tête »*. Le moment décisif ? *« Celui où l'alcoolique que j'étais a cessé de boire. Je ne serais pas sobre, il n'y aurait pas de* Nil By Mouth. *Le film traite de la dépendance, de l'impact de toute addiction – alcool, drogue, boulimie, sexe – sur l'individu qui en est atteint et sur son entourage.* Ne pas avaler, dit-il, reprenant le titre français, *on aurait dû coller ça sur mon verre chaque fois que je le remplissais... »* Dans son esprit, ce film correspond-il à une étape de sa désintoxication ? *« Sans aucun doute. Le film fait d'ailleurs allusion aux douze étapes du programme des Alcooliques anonymes. L'autre jour, je disais à un copain : "Je suis le premier alcoolo dans l'histoire dont les étapes 4 et 5 se retrouvent en sélection à Cannes !" »*

Ce passage à la mise en scène ne vient-il pas aussi d'une frustration inhérente au métier d'acteur, dont la prestation, au cinéma, est toujours remodelée par autrui ? *« Il est vrai que, contrairement au théâtre, où vous êtes maître à bord, au cinéma, votre interprétation est comme une lettre que vous postez : une fois qu'elle est dans la boîte, elle vous échappe. Le processus relève moins de la collaboration que d'une sorte de dictature bénigne. J'aurais pourtant mauvaise grâce à me plaindre : c'est un métier incroyablement gratifiant, on gagne bien sa vie, on fait le tour du monde, on rencontre des gens tout à fait remarquables. Mais forcément, au bout de vingt ans de cinéma, de théâtre et de télévision, on finit par s'ennuyer, on peut avoir l'impression d'avoir tout joué. »*

« C'est aussi de ma faute, je me suis laissé enfermer dans un certain type de rôles. Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles on décide de faire ou de ne pas faire un film, et beaucoup sont d'ordre pratique. Les squelettes ne manquent pas dans mon placard, des projets que j'ai rejetés parce que, au moment où on me les offrait, mes préoccupations étaient autres : "Le tournage dure combien de temps ? Où ? En Amazonie. Je n'y suis jamais allé, j'en rêve, tant pis si mon personnage se fait bouffer par un caïman du paléolithique !" Ou encore : "Je n'ai pas beaucoup vu mon fils l'an dernier, il est hors de question que j'aille passer vingt semaines en Pologne en plein hiver." »

« Puis le malentendu s'installe : on a vite fait d'assimiler Gary Oldman aux personnages qu'il incarne. On me prend pour un fou, donc on me dit difficile. Ce qui ne cesse de me surprendre : j'arrive toujours à l'heure, je sais toujours mon texte. » Un rôle lui a-t-il jamais apporté une solution à un problème psychologique personnel ? *« La plupart des personnages que j'ai endossés me mèneraient tout droit en prison !* dit-il en riant. *J'ai longtemps cru à la théorie selon laquelle, à travers un rôle, un acteur exorcise toujours ses démons. Je n'y crois plus vraiment. »*

Outre le film qu'il est en train d'écrire, Gary Oldman participera au prochain film de Terence Malick, *The Thin Red Line*. Cela fait vingt ans que l'auteur de *Badlands* et des *Moissons du ciel* (1979) avait disparu du paysage cinématographique. *« Quand il m'a appelé, ma première réaction a été : "Quoi ? Terence Malick connaît mon nom ? Terence Malick aime bien mon travail ? Waw !" Puis je l'ai rencontré, c'est un être délicieux, d'une timidité maladive. C'est allé très vite. Je lui ai dit : "Je jouerais une ombre sur un mur dans un film de vous. Alors c'est oui." »*

H. Bh.

La Loterie nationale relance l'industrie du cinéma britannique

De graves problèmes de distribution entravent toutefois l'activité nouvelle enregistrée dans le domaine de la création

C'EST officiel (au moins depuis que les magazines américains l'ont annoncé) : Londres est en ce moment la ville la plus active et la plus inventive du monde. Et le cinéma y est de nouveau en vogue. Ces derniers mois, la cité a été envahie de nouvelles productions britanniques – et américaines. Les plannings des studios sont pleins jusqu'à la fin de l'année, au point que le nouveau *James Bond* a du mal à se trouver un plateau. Cet essor ne concerne pas la seule capitale. De plus en plus, les réalisateurs se déplacent loin du centre traditionnel de l'industrie cinématographique. L'Ecosse a connu une sensible hausse d'activité, tout comme, dans une moindre mesure, le pays de Galles. Ainsi le Festival de Berlin accueillit-il *Twin Town*, de Kevin Allen, comédie noire située à Swansea, tandis qu'au marché du film à Cannes sera présenté *Cameleon*, un film en gallois se déroulant durant la seconde guerre mondiale.

Ces films, de même que la plupart des productions britanniques sélectionnées à Cannes cette année, diffèrent grandement de ceux qui ont dominé le cinéma britannique jusqu'à une date récente. Les élégantes fictions en costumes, connues sous le nom d'*« heritage cinema »* (cinéma du patrimoine), existent toujours ; elles seront représentées sur la Croisette par *Hamlet*, réalisé et interprété par Kenneth Branagh. Mais les ténors du genre, le duo constitué par le réalisateur James Ivory et le producteur Ismail Merchant, se sont installés à Paris et travaillent sur des projets français ou américains. Dans le même temps, le succès de *Shallowgrave* et de *Trainspotting* a engendré un nouveau type de films. Les producteurs les désignent par le terme *edgy* (osé, effronté). Ils sont acides et provocants, souvent dans le registre de la comédie noire.

Stimulés par le renouveau dans l'île et découragés par le conformisme de Hollywood, de nombreux producteurs britanniques reviennent de Los Angeles, où ils avaient longtemps vécu en exil. Des personnalités en vue des années 80, et dont on était sans nouvelles depuis, réapparaissent sur le devant de la scène. Ainsi Hugh Hudson, dont *Les Chariots de feu*, couverts d'Oscars, avaient paru annoncer une renaissance en 1982. S'il n'avait pas tourné depuis huit ans, il réalise en ce moment *The World of Moss*, en Ecosse. Julian Temple, réalisateur d'*Absolute Beginners*, qui lui avait valu une gloire éphémère, il vient de tourner un film consacré à Jean Vigo. Michael Radford, longtemps expatrié en Italie, où il réalisa *Le Facteur*, est rentré au pays pour *B-Monkey*, attendu au Festival de Venise.

Encore plus encourageant, l'efflorescence actuelle comprend de nombreux premiers et deuxièmes films, dus à des jeunes réalisateurs et à des jeunes producteurs. Des gens qui, il y a peu, ne se seraient heurtés qu'à des portes closes au sein de l'industrie. Un puissant moteur a contribué à relancer la machine : la Loterie nationale, mise en place fin 1994, qui doit consacrer une part de ses bénéfices à l'aide à la production. Depuis mars 1995, la Loterie a attribué 29,7 millions de livres (environ 280 millions de francs) à 56 projets de films. Et cette somme, déjà gigantesque comparée à la faiblesse des subventions disponibles auparavant, n'est qu'une goutte d'eau à côté des subsides attendus (67 millions de livres en 1997).

La Loterie nationale a décidé de répartir sa manne entre quatre sociétés « franchisées », réunissant producteurs, distributeurs, vendeurs de films et investisseurs. L'objectif est de créer quatre « mini-studios » susceptibles de mettre en place des programmes de production à moyen terme, afin de susciter un climat de stabilité dans un secteur habitué aux coups de chauffe sans lendemain. Chaque société franchisée doit recevoir 39 millions de livres (environ 366 millions de francs) au cours des six ans à venir. La perspective de ce pactole a suscité une concurrence acharnée, pas moins de dix-huit prétendants sérieux s'étant portés candidat. Les professionnels retiennent leur souffle jusqu'au 15 mai, date à laquelle les quatre gagnants seront annoncés à Cannes.

INQUIÉTUDES ET DÉCEPTIONS

Pourtant, nombre d'observateurs considèrent ces bonnes nouvelles avec scepticisme. Certains mettent en cause la concentration d'une telle puissance entre aussi peu de mains. Et l'on s'interroge sur le bien-fondé de la demande d'accès aux fonds publics d'une société aussi riche que Polygram (à travers sa filiale Working Title, basée à Hollywood) comme sur la présence de candidats étrangers, notamment Pathé. L'inquiétude porte également sur des aspects plus essentiels. Hormis quelques exceptions – *Quatre mariages et un enterrement*, *Trainspotting* ou, récemment, la comédie sentimentale *Fever Pitch* –, les spectateurs continuent de plébisciter les films américains, qui se sont adjugé 81,6 % du box-office en 1996.

Inquiétude aggravée par la déception qui a accompagné les échecs de films très attendus, comme *Love and War*, de Richard Attenborough, ou *Créatures féroces*, de John Cleese, la suite d'*Un poisson nommé Wanda*. De même, bien qu'ayant été vigoureusement – et, dans une certaine mesure, incorrectement – lancé comme le « *Trainspotting* gallois », *Twin Towns* n'a pas réédité les performance de son modèle. Et si la presse anglaise a claironné son triomphe aux Oscars, la nationalité du *Patient anglais* – dont le personnage est en réalité hongrois – est pour le moins ambiguë : le film aux neuf statuettes a été produit par un Américain, Saul Zaentz, avec de l'argent américain (Miramax), et c'est la Française Juliette Binoche qui a reçu un prix d'interprétation.

Plus grave : un grand nombre de films britanniques n'ont aucun accès au public. En 1983, 2,5 % des titres ne trouvaient pas de distributeur. Cette proportion n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 52,2 % en 1995 – la plupart de ces exclus aboutissant directement à la télévision ou sur les rayons de cassettes vidéo. La production augmente, le public augmente, le nombre de salles augmente, mais tant que la moitié des films n'auront pas la possibilité d'être projetés, il sera impossible d'affirmer que le cinéma britannique est enfin sorti de son habituel enchaînement de crises cyclothymiques.

Sheila Johnston

Une croissance généralisée

Le cinéma au Royaume-Uni

NOMBRE D'ENTRÉES en millions

Le nombre de salles progresse ...

NOMBRE DE SITES / NOMBRE DE SALLES — 1985, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96

... grâce à l'augmentation massive du nombre des multiplexes

NOMBRE DE SITES		NOMBRE DE SALLES
1	1985	10
2	86	18
4	87	35
13	88	
27	89	
40	90	
56	91	
61	92	
67	93	
73	94	
79	95	
95	96	

Source : Screen Finance

هكذا من الأصل

CANNES 97

p r o g r a m m e

Le jury

Sous la présidence d'Isabelle Adjani, actrice : Gong Li, actrice (Chine), Mira Sorvino, actrice (Etats-Unis), Paul Auster, écrivain (Etats-Unis), Michael Ondaatje, écrivain (Canada), Luc Bondy, metteur en scène (France), Patrick Dupond, danseur (France), Tim Burton, cinéaste (Etats-Unis), Mike Leigh, cinéaste (Grande-Bretagne), et Nanni Moretti, cinéaste (Italie).

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

Ouverture : LE CINQUIÈME ÉLÉMENT, de Luc Besson : le 7 à 19 h 15 et 23 h 15.
NIL BY MOUTH, de Gary Oldman : le 8 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
LE PRINCE DE HOMBOURG de Heinrich von Kleist, de Marco Bellocchio : le 8 à 11 h 15 et 22 h 30.
WESTERN, de Manuel Poirier : le 9 à 8 h 30 et 19 h.
WELCOME TO SARAJEVO, de Michael Winterbottom : le 9 à 11 h 45 et 22 h 15.
THE BRAVE, de Johnny Depp : le 10 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
KINI ET ADAMS, d'Idrissa Ouedraogo : le 10 à 11 h 30 et 22 h 30.
THE END OF VIOLENCE, de Wim Wenders : le 11 à 19 h 15, 20 h 30 et 23 h 15 ; le 11 à 13 h 45 (Salle Debussy).
THE ICE STORM, de Ang Lee : le 12 à 8 h 30 et 19 h 30.
UNAGI (L'AIGUILLE), de Shoheï Imamura : le 12 à 11 h 15 et 22 h 30.
LA TREGUA (LA TRÊVE), de Francesco Rosi : le 13 à 8 h 30 et 19 h 30.
LA FEMME DÉFENDUE, de Philippe Harel : le 13 à 14 h et 16 h 45.
L.A. CONFIDENTIAL, de Curtis Hanson : le 14 à 8 h 30, 13 h 45 et 19 h 30.
FUNNY GAMES, de Michael Haneke : le 14 à 16 h 45.
THE WELL (LE PUITS), de Samantha Lang : le 14 à 11 h 30 et 22 h 30.
LE DESTIN, de Youssef Chahine : le 15 à 8 h 30 et 19 h 15.
THE SWEET HERE AFTER (DE BEAUX LENDEMAINS), d'Atom Egoyan : le 15 à 11 h 30 et 22 h 30.
SHE'S SO LOVELY, de Nick Cassavetes : le 16 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
ASSASSIN(S), de Mathieu Kassovitz : le 16 à 11 h 15, 16 h 15 et 22 h 30.
HAPPY TOGETHER, de Wong Kar-wai : le 17 à 11 h 15 et 22 h 30.
THE SERPENT'S KIS (LE BAISER DU SERPENT), de Philippe Rousselot : le 8 à 8 h 30, 14 h et 19 h 30.
Clôture : ABSOLUTE POWER (LES PLEINS POUVOIRS), de Clint Eastwood : le 18 à 19 h 15 et 23 h 15.
★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

SÉANCES SPÉCIALES

(hors compétition) :
GHOSTS, de Stan Winston : le 8 à 0 h 30.
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE, de Manoel de Oliveira : le 9 à 16 h 15.
THE BLACK OUT, d'Abel Ferrara : le 9 à 0 h 30.
HAMLET, de Keneth Branagh : le 12 à 14 h 15.
NIRVANA, de Gabriele Salvatores : le 12 à 0 h 45.
WELCOME TO WOOP WOOP, de Stephan Eliott : le 13 à 0 h 45.
★ *Tous les films sont projetés au Grand Théâtre Lumière.*

UN CERTAIN REGARD

Ouverture : FILM SANS TITRE, de Léos Carax et MARIUS et JEANNETTE de Robert Guediguian : le 8 à 14 h 30 et 22 h 30.
LA CRUZ, d'Alejandro Agrest : le 9 à 11 h et 17 h.
INSIDE/OUT, de Rob Tregenza : le 9 à 14 h 30.
EAST PALACE WEST PALACE, de Zhang Yuan et L'ÉCHO DU VENT EN MOI, de Jeon Soo Il : le 10 à 11 h et 22 h 30.
ENTRETIENS PRIVÉS, de Liv Ullmann : le 10 à 14 h 30.
GUDIA (LA POUPÉE), de Goutam Ghose : le 11 à 11 h et 22 h 30.
HISTOIRE(S) DU CINÉMA (chapitres 3a et 4a), de Jean-Luc Godard : le 11 à 16 h 15.
MRS BROWN, de John Madden : le 12 à 11 h et 17 h.
LOVE AND DEATH ON LONG ISLAND, de Richard Kwietniowski : le 12 à 14 h 30 et 22 h.
IN THE COMPANY OF MEN, de Neil LaBute : le 13 à 11 h et 17 h 15.
LA TOUR DE L'HORLOGE, d'Omer Kavur : le 13 à 14 h 30.
MARCELLO MASTROIANNI, d'Anna Maria Tato : le 13 à 22 h 30.
A,B,C... MANHATTAN, d'Amir Naderi : le 14 à 17 h 30 ; le 15 à 22 h 30.
THE HOUSE, de Sharunas Bartas : le 14 à 14 h 30 et 22 h.
SUNDAY, de Jonathan Nossiter : le 15 à 11 h et 17 h.
LA BONNE ÉTOILE, de Ricardo Franco : le 16 à 11 h et 17 h.
LES GARÇONS WITMAN, de Janos Szasz : le 16 à 14 h 30 et 22 h.
AMERICAN PERFEKT, de Paul Chart : le 16 à 0 h.
TWELVE STOREYS, d'Eric Khoo : le 17 à 11 h et 17 h.
LE FRÈRE, d'Alexeï Balabanov : le 17 à 14 h 30 et 22 h 30.
Clôture : POST-COÏTUM, ANIMAL TRISTE, de Brigitte Roüan : le 18 à 11 h et 15 h.
★ *Tous les films de cette sélection sont projetés au Théâtre Claude-Debussy.*
★ Programme fourni par le Festival de Cannes, sous réserve de modifications.

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE

BUDBRINGEREN, de Pal Sletaune : le 8 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 9 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 10 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
FARAW ! (UNE MÈRE DES SABLES), de Abdoulaye Ascofaré : le 9 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 10 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 11 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
THIS WORLD, THEN THE FIREWORKS, de Michael Oblowitz : le 10 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 11 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 12 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
LE MANI FORTI, de Franco Bernini : le 11 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 12 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 13 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
KARAKTER, de Mike van Diem : le 12 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 13 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 14 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
BENT, de Sean Mathias : le 13 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 14 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 15 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
INSOMNIA, de Erik Skjoldbjærg : le 14 à 8 h 45 (A), 11 h (B), 17 h (C) et 20 h 30 (B) ; le 15 à 14 h 30 (C), 17 h (D) et 22 h 30 (E) ; le 16 à 16 h 30 (F) et 20 h 30 (G).
★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :*
A : Salle Debussy (Palais des Festivals).
B : Auditorium Jean-Louis-Bory (Palais des Festivals).
C : Espace Miramar (35, rue Pasteur).
D : Espace Mérimée (immeuble La Licorne, avenue Francis-Tonner).
E : Arcades II (77, rue Félix-Faure).
F : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud).
G : Valbonne (salle des fêtes).

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Ouverture : SAVRSENI KRUG (LE CERCLE PARFAIT), de Ademir Kenovic : le 8 à 14 h 30 et 22 h ; le 9 à 9 h ; le 16 à 20 h 15.
MY SON THE FANATIC (MON FILS LE FANATIQUE), de Udayan Prasad : le 9 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 10 à 9 h.
BUUD-YAM, de Gaston Kaboré : le 9 à 14 h 30 et 22 h15 ; le 10 à 17 h.
MA VIE EN ROSE, de Alain Berliner (1er film) : le 10 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 11 à 9 h.
IL BAGNO TURCO-HAMAM (HAMMAM, LE BAIN TURC), de Ferzan Ozpetek (1er film) : le 10 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 11 à 17 h.
KICKED IN THE HEAD, de Matthew Harrison : le 11 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 12 à 9 h.
MURMUR OF YOUTH, de Lin Chensheng : le 11 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 13 à 9 h.
LA BUENA VIDA, de David Trueba 1er film) : le 12 à 11 h 15 et 19 h 45.
KISSED, de Lynne Stopkewich (1er film) : le 12 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 15 à 9 h.
PRIATIEL PAKOÏNIKA (UN AMI DU DÉFUNT), de Viatcheslav Krichtofovitch : le 13 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 16 à 9 h.
TREN DE SOMBRAS (LE SPECTRE DE THUIT), de José Luis Guerin : le 13 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 16 à 14 h 15.
COSMOS, de Jennifer Alleyn, Manon Briand, Marie-Julie Dallaire, Arto Paragamian, André Turpin et Denis Villeneuve : le 14 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 16 à 16 h 15.
DAKAN, de Mohamed Camara (1er film) : le 14 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 17 à 9 h.
TAAFE FANGA (POUVOIR DE PAGNE), de Adama Drabo : le 15 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 17 à 14 h 15.
MOE NO SUZAKU (SUZAKU), de Naomi Kawase (1er film) : le 15 à 14 h 30 et 22 h 15 ; le 17 à 18 h 15.
★ Tous les films sont projetés Salle Jacques-Doniol-Valcroze (Noga-Hilton).

CINÉMAS EN FRANCE

J'AI HORREUR DE L'AMOUR, de Laurence Ferreira Barbosa : le 8 à 11 h 15 et 19 h 30 (A) ; le 10 à 8 h 30 (B) ; le 12 à 12 h 45 (B) ; le 16 à 11 h 15 (A) ; le 18 à 10 h 45 (A).
LA VIE DE JÉSUS, de Bruno Dumont : le 9 à 17 h (A) ; le 11 à 9 h et 13 h (B) ; le 16 à 18 h 15 (A) ; le 17 à 20 h 15 (A).
SINON, OUI, de Claire Simon : le 12 à 17 h (A) ; le 13 à 9 h et 13 h (B) ; le 16 à 22 h 15 (A) ; le 18 à 15 h (A).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER, de Dominique Cabrera : le 13 à 17 h (A) ; le 14 à 9 h et 13 h (B) ; le 17 à 11 h15 (A) ; le 18 à 13 h 15 (A).
UN FRÈRE, de Sylvie Verheyde : le 14 à 17 h (A) ; le 15 à 9 h et 13 h (B) ; le 17 à 16 h 15 (A) ; le 18 à 9 h (A).
MA 6T VA CRACK-ER, de Jean-François Richet : le 15 à 17 h (A) ; le 16 à 9 h et 13 h (B) ; le 17 à 22 h 15 (A) ; le 18 à 17 h 15 (A).
★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :*
A : Salle Jacques-Doniol-Valcroze (Noga-Hilton).
B : Salle André-Bazin (Palais des Festivals).

CINÉMA DE TOUJOURS

« LES DÉCOUVERTES DE CANNES »

LA BATAILLE DU RAIL, de René Clément : le 8 à 11 h.
EASY RIDER, de Dennis Hopper : le 8 à 19 h 30.
UN FILS DU NIL, de Youssef Chahine : le 8 à 21 h 30.
ELEMENT OF CRIME, de Lars von Trier : le 9 à 11 h.
ARIZONA JUNIOR, de Joel et Ethan Coen : le 9 à 19 h 30.
HIROSHIMA MON AMOUR, d'Alain Resnais : le 9 à 21 h 30.
SEXE, MENSONGES ET VIDÉO, de Steven Soderbergh : le 10 à 11 h.
LES GOLFES, de Carlos Saura : le 10 à 19 h 30.
LES SANS-ESPOIR, de Miklos Jancso : le 10 à 21 h 30.
ROME, VILLE OUVERTE, de Roberto Rossellini : le 11 à 11 h.
LES QUATRE CENTS COUPS, de François Truffaut : le 11 à 19 h 30.
SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ, d'Ingmar Bergman : le 11 à 21 h 30.
LA COMPLAINTE DU SENTIER, de Satyajit Ray : le 12 à 11 h.
BIG BOY, de Francis Ford Coppola : le 12 à 19 h 30.
LE VENT DES AURÈS, de Mohammed Lakhdar Hamina : le 12 à 21 h 30.
MARIA CANDELARIA, d'Emilio Ferandez : le 13 à 11 h.
ILS AIMAIENT LA VIE, d'Andrzej Wajda : le 13 à 19 h 30.
RESERVOIR DOGS, de Quentin Tarantino : le 13 à 21 h 30.
LA FEMME DU SABLE, d'Hiroshi Teshigahara : le 14 à 11 h.
STELLA, de Michael Cacoyannis : le 14 à 19 h 30.
LE PRIX D'UN HOMME, de Lindsay Anderson : le 14 à 21 h 30.
LE QUARANTE ET UNIÈME, de Gregori Tchoukhraï : le 15 à 11 h.
LES DUELLISTES, de Ridley Scott : le 15 à 14 h 30.
ECCE BOMBO, de Nanni Moretti : le 15 à 19 h 30.
TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS, de Jiri Menzel : le 15 à 21 h 30.
LE DIEU NOIR ET LE DIABLE BLOND, de Glauber Rocha : le 16 à 11 h.
BUGSY MALONE, d'Alan Parker : le 16 à 17 h.
SWEETIE, de Jane Campion : le 16 à 19 h 30.
LE HASARD, de Krzysztof Kieslowski : le 16 à 21 h 30.
BRÈVE RENCONTRE, de David Lean : le 17 à 14 h 30.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS, de Volker Schloendorff : le 17 à 17 h.
ZAPPA, de Bille August : le 17 à 19 h 30.
BOUGE PAS, MEURS ET RESSUSCITE, de Vitali Kanevski : le 17 à 21 h 30.
★ Tous les films sont projetés à l'Espace Miramar.

« Le Monde » à Cannes

● **Cannes 97 sur Internet.** Pour la *deuxième année, Le Monde* propose une couverture en direct du Festival de Cannes en ligne. Ce service est coproduit avec World Media Live, qui en édite la version anglaise, et avec la participation de SIPA Presse. Le site propose tous les articles parus dans *Le Monde* sur le Festival, des reportages photo et vidéo, des rencontres avec des professionnels du cinéma depuis le Blue Bar.
● **Le site est accessible en français** (http : //www. lemonde.fr) et en anglais (http : //wmlive.com).
● **Résidence Gray d'Albion,** Appartement 5111, 64, rue d'Antibes 06400 Cannes. Tél. : 04-92-98-09-83 Fax. : 04-92-59-06-36

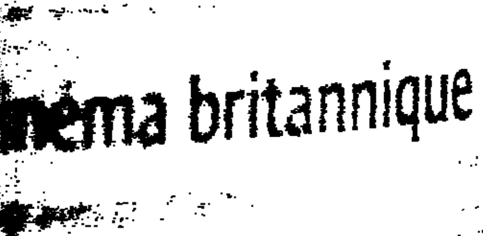

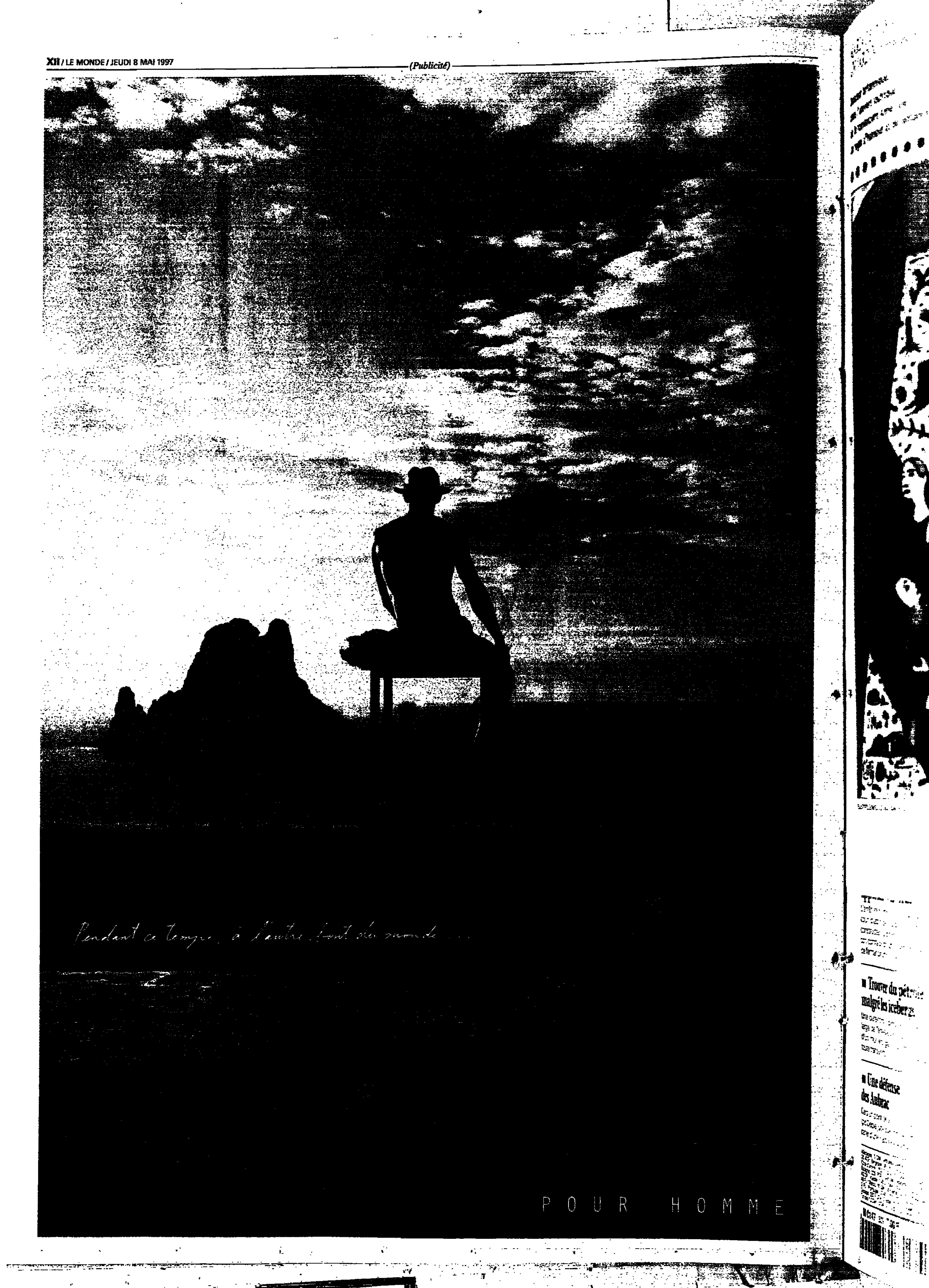

هكذا من زلإهل